UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE : Humanités & Langues – H&L
***LABORATOIRE DE RECHERCHE* : Interactions Culturelles et Discursives (ICD)**

THÈSE présentée par

Guy LHEUREUX :

soutenue le **12 juillet 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**
Discipline/ Spécialité : Philosophie/ Philosophie morale et politique

Le Sacré et la Laïcité

THÈSE dirigée par :

Madame Grange Juliette Professeur de Philosophie, Université de Tours

RAPPORTEURS :

Mr PASQUIER Florent, Professeur MCF, Université Paris Sorbonne

Mr FERHAT Ismail , Professeur MCF, Université J. Verne, Amiens

---

JURY : ***(directeurs, rapporteurs, examinateurs)***

Mme GRANGE Juliette, Professeur de Philosophie, Université Tours

Mme LOEFFEL Laurence, Professeur MCF, Université de Lille

Mme PIERRE Sylvie, MCF, Université de Lorraine, Présidente du Jury

Mr. DENOËL Noël, Professeur MCF, Université de Tours

Mr. PASQUIER Florent, Professeur MCF, Université Paris Sorbonne

Mme DE MECQUENEM Isabelle, INSPE Champagne-Ardenne,Experte

Mr. VILLAIN Jean-Pierre, Inspecteur Général de l'Éducation, Expert

RECHERCHE DOCTORALE

PLAN

I. INTRODUCTION 05

I. 1. Sujet, texte présentatif et questions de recherche 05

I. 2. Arguments qui motivent cette recherche doctorale 07

I. 3. Un nouveau besoin d'éthique et moralité en Occident 09

II. DU SACRÉ LAÏQUE AU LAÏQUE SACRÉ : HISTOIRE, DÉFINITIONS 19

II. 1. Historique succinct et définitions de la laïcité 19

II. 2. Les concepts de « spiritualité » et de « spiritualité laïque » 56

II. 3. Le concept de « sacré » : définitions et évolutions 81

III. QUELS LIENS ENTRE LA LAÏCITÉ ET LE SACRÉ ? 137

III. 1. Comment la laïcité tisse-t-elle des liens avec le sacré? 139

III. 2. Quels liens philosophiques et politiques entre les deux concepts de Laïcité et de Sacré 142

III. 3. Le respect de la nature et de l'environnement tisse des liens entre Laïcité et Sacré 155

III. 4. La spiritualité créée-t-elle des liens ou des connexions entre Laïcité et Sacré ? 169

III. 5. Les Arts et la Culture lient le Sacré et la Laïcité 186

III. 6. L'École Publique rapproche le Sacré et la Laïcité 207

III. 7. Éthique et Morale rapprochent Laïcité et Sacré 214

III. 8. L'être humain et la vie sont sacrés et laïques 223

III. 9. En synthèse, la laïcité sacrée et le sacré laïque existent 233

IV. CHAPITRE ANTITHÉTIQUE ET RÉFLEXIF 229

IV. 1. Difficultés liées aux sens du concept de laïcité 229

IV. 2. Réserves liées aux définitions et aux domaines du Sacré, Divergences liées aux différences entre sacré et profane . 231

IV. 3. La position des francs-maçons 235

IV. 4. La position du bouddhisme 240

IV. 5. Le sacré entre immanence et transcendance 246

IV. 6. La laïcité du sacré est-elle une démarche abusive ? 250

IV. 7. Le Sacré face à l'Athéisme et à la Religion 252

V. CONCLUSIONS, SUITES POSSIBLES DE RECHERCHE 256

V. 1. Conclusion 1 : réponses aux questions de recherche 257

V. 2. Conclusion 2 : Que nous apprend la recherche sur les 2 concepts 265

V. 3. Conclusion 3 : Suites possibles de cette recherche 272

VI. RÉFÉRENCES ET ANNEXES 276

VI. 1. Références des ouvrages 276

VI. 1.1. Bibliographie des ouvrages lus et consultés 276

VI. 1.2. Remarques sur les Ouvrages 283

VI. 2. Les Annexes 307

VI. 2.1. Chartes, Déclarations, Textes référents et associés 307

VI. 2.2. Glossaire : définitions proposées des termes employés 320

VI. 2.3. Remerciements 323

☙ CHAPITRE I ❧

INTRODUCTIONS ET QUESTIONS PRÉALABLES

I. 1. SUJET DE LA THÈSE, TEXTE DE PRÉSENTATION ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Sujet du doctorat

« Le sacré et la laïcité »

Questions de la recherche

1. Les liens entre sacré et laïque existent-ils ? Pourquoi ?

2. La laïcité et le sacré peuvent-ils être considérés comme sacrés ?

3. Le Sacré peut-il être considéré comme Laïque ?

4. Existe-t-il des connexions et des correspondances, des points communs entre les deux concepts ?

5. Les reliances entre sacré et laïc sont-elles liées au contenu, à la sémantique ou aux objets ou faits ou situations elles-mêmes ?

6. La laïcité est-elle sacralisée quand la philosophie suggère sa reconnaissance en tant que valeur universelle?

7. Le laïque et le sacré composent-ils ensemble une nouvelle religion civique, non dogmatique, favorisant le vivre-ensemble ?

I. 2. MOTIFS ET MOBILES AYANT MOTIVÉ CETTE RECHERCHE DOCTORALE

C'est une suite logique du travail de recherche effectué lors de ma précédente thèse sur l'éducation morale et la spiritualité laïque. En effet, après avoir proposé des stratégies de redéfinition de l'éducation morale et rappelé l'importance d'une éthique minimale, et prôné l'ouverture du cœur des élèves, il fallait poursuivre par une réflexion sur la moralisation de la société adulte, par un soulignement du côté essentiel de l'humanitude et des valeurs humanistes, sur la recherche de la seule satisfaction égoïste, l'être humain ayant une vocation sociale et donc d'un même peuple et d'une même race, le holisme et le tout qui nous unit paraissant aujourd'hui au moins aussi capitale que ce qui en fonde la singularité.

Il me semble important de souligner que le sacré n'est pas le seul apanage des religions et des dogmes, et que les éléments laïques de notre vie et de notre société pourraient se révéler aussi sacrés que ce qui est respecté par les religions.

Il semble également essentiel de souligner que la spiritualité au vingt-et-unième siècle a besoin d'être reconnue, développée et acceptée comme aussi fondamentale que la matérialité, dans un monde occidental où l'être humain a trop développé le consumérisme et le chacun pour soi, et que l'*homo economicus* n'a pas forcément plus de valeur et d'importance que l'*homo homini,* les valeurs humaines seraient au moins aussi capitales que les valeurs matérielles, boursières ou financières.

Le sacré laïque étant présent dans plusieurs registres de notre société, il est temps de ne plus laisser aux religions et aux églises le seul apanage de la spiritualité et du sacré. L'éminemment respectable doit pouvoir également être

reconnu dans notre vie de tous les jours, et le détournement du « sacré » par les religions pour garder du pouvoir ou de l'influence sur les hommes a longtemps duré, il s'étale sur plusieurs siècles. Le chercheur souhaite réfléchir sur le réajustement entre le « hors religion » et le sacré afin de restituer aux éléments humains, laïcs et profanes, la place qui revient au premier secteur vis-à-vis du second, la culture et les valeurs laïques pouvant, pour l'observateur de notre société, être reconnues comme essentielles depuis la loi 1905 légalisant la séparation de l'Église et de l'État, la République ayant pu et su alors rendre à César ce qui était à César, et à Dieu ce qui était à Dieu ! [1]

I. 3. UN NOUVEAU BESOIN D'ÉTHIQUE ET DE MORALITÉ EN OCCIDENT S'EST FAIT JOUR

L'idée d'un déclin de la morale dans notre société semble-t-elle assez généralement admise aujourd'hui, dans les médias et pour le sens commun ? On parle d'affaiblissement des valeurs, de difficultés à juguler la violence chez certains jeunes, d'un laisser-aller de certains parents qui disent ne plus pouvoir faire face au comportement agressif de leurs enfants - au point que certains écrivains prétendent même constater une « mort de la morale ».

C'est un thème très communément partagé : si cette déploration n'est pas nouvelle, car il semble qu'on la constate à toutes les époques et presque à toutes

[1] Cela veut dire pour le chercheur : « le Maire à la mairie, l'Instituteur à l'école, le Professeur à la Faculté et le Philosophe à l'Université. » (Guy Lheureux, GL)

les générations, de telles rumeurs alarmistes et persistantes nécessitent que l'enquête soit menée sur l'histoire et l'évolution de l'éducation morale, en reconstruisant son évolution depuis la fin du XIXème siècle en France jusqu'à la période postmoderne actuelle, où il semble très indéniable que s'exprime,

pour le moins, une forte demande d'éthique et de meilleure identification des valeurs, notamment face à une explosion des violences que politiques, philosophes et enseignants constatent.

En effet, si l'on pose qu'il y a une crise contemporaine de l'éthique, ce déficit de moralité peut être imputé au fait que l'individu est plus tourné vers lui-même que vers les autres : « le problème éthique contemporain vient du fait que […] tout tend à favoriser notre logiciel égocentrique alors que notre logiciel altruiste ou communautaire est sous-développé […] » [2]

On pourrait finalement avoir le sentiment que l'interdiction de la morale chrétienne dans les écoles privées sous Contrat et l'absence de morale laïque officielle dans les écoles publiques entre 1968 et les années 2000 sont deux éléments qui ont conduit à parler de « mort de la morale ». Il se trouve que des faits de violence scolaire entre 1970 et 1990 se sont multipliés : agressions entre enfants, blessures à l'arme blanche dans des collèges publics, apparition des statistiques sur la délinquance dans les établissements scolaires, violence physique à l'encontre de professeurs (gifles et insultes émanant des parents). Multiplication par ailleurs de faits de pédophilie dans le clergé, sur des jeunes garçons qui attendent d'être plus âgés pour se plaindre, ou en parler [...] Des exemples multiples de l'absence d'éthique et de partage dans le monde de l'entreprise et des grandes banques ne manquent pas [...] Les citoyens de même, observent une multiplication des affaires où des élus, des responsables sont acculés devant les tribunaux pour rendre des comptes sur leurs comportements immoraux (détournements de fonds publics, ou usage privé de biens sociaux,

[2] Morin (E) in colloque *Éthique, Éducation et Santé : l'école peut-elle donner l'exemple ?*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004, pp. 198-199.

blanchiment d'« argent sale », emplois fictifs, gestes déplacés, etc.) Il est tentant de relier un affaiblissement d'éducation morale depuis les années 70 à la contagion sociétale du "chacun pour soi" et du consumérisme dans de nombreuses strates sociales de notre monde occidental. La compétition économique aurait entraîné la compétition scolaire par l'évaluation, qualifiée par des syndicats quelquefois plus de « statistiques imposées » que d'outils réellement utiles pour l'évolution des pédagogies. La « dictature de l'argent » se serait substituée aux valeurs essentielles, et notre sociologie économique a commencé à dresser le constat d'un paupérisme grandissant d'un monde où la possession de biens matériels a remplacé les idéaux habituels. "Tout, tout de suite", disent les psychologues de l'adolescence, tel l'auteur de la thèse belge qui parle des familles en désarroi[3] face au règne de l'enfant - roi. Alors, que retenir enfin de cette période de trente ans qui a suivi la fin relative de l'éducation morale en tant que telle ?

N'avons-nous pas besoin d'une morale civique et éducation de la citoyenneté ? [...] Probablement faut-il insister sur la question obsédante du civisme, dans tous les secteurs de l'opinion, et la mise à la mode du terme citoyen, promu comme adjectif et aussi promu au rang d'objectif. Ces constats expriment des demandes fortes mais contradictoires de la société : peur ou refus de la violence (sans forcément préciser de quelle violence il s'agit), effroi des adultes devant la jeunesse, désir instinctif de l'ordre. Les évolutions de la société entre les années 90 et 2010, et en particulier la vague de violences juvéniles (qu'aucun plan de lutte et qu'aucune politique spécifique n'a permis - encore - de juguler) ont influencé deux évolutions majeures : le déclin de l'éducation libérale, et le retour de l'autorité, souhaitée à la fois par les plus jeunes (ceux qui souffrent le plus des méfaits de la violence et qui n'ont pas connu les dérives de l'autoritarisme politique et éducatif), et par les personnes âgées (qui regrettent l'âge où on ne se posait pas de question sur le devoir

[3] Caroll (Allain), *Enfants-rois, famille en désarroi: tout, tout de suite.* Neufchâtel, Logiques , 2004. Sur ce problème, éducateurs, parents et enseignants peuvent consulter aussi Olivier (Christiane) *Enfants-rois, plus jamais çà,* chez Publibook, 2006 et Hermange (M.T.) *L'enfant soi-disant roi*, Albin Michel, Paris, 1999.

d'obéissance à l'adulte, et qui souhaitent un retour de la fonction autoritaire du professeur).

Il semble donc qu'une morale dite « civique » ne suffise pas pour construire l'élève ou l'enfant : faute de pouvoir parler de morale, on préfère utiliser alors des termes de citoyenneté, et de l'éducation du futur citoyen.

D'une part l'instruction civique contient donc dans ses instructions des éléments moraux, des valeurs et des principes, ce qui conduit ainsi à parler de « morale civique », donc d'un mélange de connaissance des règles de la cité, mais aussi un rappel de quelques principes auxquels ne saurait déroger un bon citoyen, et donc un bon 'futur citoyen'» ; d'autre part il s'agit alors de mieux former le citoyen, peut-être cela permettra-t-il de réduire les violences, mais également de restaurer, sous une forme démocratique officielle, un minimum de moralisation dans l'esprit des textes : c'est alors le fleurissement et l'épanouissement de ce qu'on nomme « l'éducation à la citoyenneté », avec le vœu d'une formation continue pour les enseignants des écoles et collèges publics.

Les instructions des ministres successifs prescriront donc ce nouveau registre de savoir(s) et de savoir-être [...] en agrémentant ces objectifs d'actions médiatisées ou annoncées à toutes écoles et établissements d'enseignement, telles les 'initiatives citoyennes' : il en sera ainsi avec les initiatives lancées par Jean-Pierre Chevènement et Ségolène Royal en accompagnement avec les nouvelles instructions : des séminaires d'actions citoyennes, des « projets d'engagement citoyen » sont proposés aux écoles, collèges et lycées.

Si l'on pense que le futur citoyen peut se perfectionner en devenant un membre participant de la société dans laquelle il vit et se construit, encore faut-il un véritable espace scolaire où apprendre, puis exercer ses droits et ses devoirs : l'éthique d'une discussion démocratique entre pairs et la formation au débat, que la participation démocratique à des tâches d'intérêt général peut conduire

à relégitimer la démocratie elle-même au sens habermassien du terme[4] : encore faut-il créer les conditions pour qu'elle se légitime en acceptant la participation du citoyen (et donc de l'apprenti-citoyen) : saura-t-on apprendre à écouter et à restituer ce qu'on a entendu et compris avant d'essayer de répondre ?

C'est ce que veut exprimer Chevènement quand il explique la restauration de l'Instruction civique et citoyenne à l'école : l'exercice effectif de droits politiques nécessite une majorité civile, mais la formation (et l'information) peut être initiée dès l'école fondamentale.

Apprendre la citoyenneté exige de mémoriser les compétences dont doit user un citoyen mûr, mais aussi les droits et les devoirs d'un 'citoyen en herbe' que le niveau précis du développement cognitif et moral des élèves sous-entend.

C'est ce que propose la Ministre Déléguée à l'enseignement primaire à la jeunesse de son pays, Royal S., dans ses propositions ; c'est d'une part, l'intéressement par les élèves à la citoyenneté et ses sous-entendus civiques ; d'autre part, un souci de rétablir un minimum d'éthique citoyenne grâce à des mesures incitatives d'engagement et des initiatives susceptibles de conduire les jeunes à une volonté réelle de participation dans des actions qui profiteraient à toute la communauté, dans le cadre philosophique de ce qui peut être décrit comme « juste et bon pour nous ».

Un plus grand engagement des élèves en tant que « futurs citoyens » acceptant de participer plus activement - dans leurs cités - à des opérations « civiques et citoyennes » sera-t-il suivi d'une vie sociale plus apaisée et davantage responsable et respectueuse des autres et des règles ? Il semble y avoir 'beaucoup à faire' ! Plusieurs penseurs ont alors tenté de rapprocher la morale et l'éducation de la culture inculquée, au-delà des problèmes récurrents de la société de la fin du XXème siècle.

En effet, un paradigme éducatif nouveau a renvoyé dos à dos les partisans de l'autorité et ceux du libéralisme éducatif : pour Arendt, il n'existe aucune

[4] Notamment dans *Droit et démocratie,* Paris, Gallimard,1991, Habermas (Jürgen) pense qu'une éthique de la discussion entre partenaires peut raffermir la légitimité démocratique pour permettre de créer, dans l'espace public la garantie d'une interface entre les représentants du pouvoir et les citoyens.

nature de l'enfant : une mauvaise qu'il faudrait « redresser », ou une bonne qu'il faudrait préserver : *« ce qui fait l'humanité de l'homme n'est pas une improbable nature humaine, mais son inscription dans une culture*[5] *»* Mais les partisans d'une éducation multiculturaliste, comme F. Dubet, rappellent que l'école française doute de la légitimité de sa propre culture, qui ne serait qu'une culture des Français de souche de la classe moyenne.

Cela le conduit à mettre de l'espoir dans le droit comme fil régulateur de la vie scolaire, dans la perspective d'une vision rawlsienne de la cohésion sociale. Mais P. Obin rappelle qu'aucune société ne peut tenir uniquement par le droit sans s'appuyer sur une morale commune : une morale seulement réglée par la juridiction du droit reposerait sur la peur de la sanction (comme les automobilistes qui deviennent raisonnables au volant par peur du gendarme), alors qu'une morale commune (acceptée par tous) reposerait sur la construction d'une conscience et d'une volonté.

Encore faudrait-il qu'une authentique « éducation morale » puisse réapparaître au sein des écoles publiques, et ainsi permettre l'éclosion et la formation, chez les élèves, d'une authentique conscience morale. D'où la question : quelle morale commune peut-on enseigner dans le respect de la diversité morale et culturelle propres aux sociétés d'aujourd'hui ?

Cette morale de demain reste à définir, et c'est un des paris (ou des enjeux) de cette recherche universitaire, dans ses présupposés éducatifs et philosophiques. Une première réflexion nous renvoie, d'une part, à ce devoir de respect mutuel dans une société où les enseignants doivent apprendre à leurs élèves « à vivre ensemble », d'autre part à ce rêve d'une morale universelle dont les règles ou les principes feraient l'unanimité entre tous.

N'y a-t-il pas une confusion (volontaire) entre légalité et moralité ? La légalité relève de la justice et du droit d'une nation, alors que la moralité relève

[5] H. Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais n°113 », p. 239.

de la conscience et des règles morales inhérentes à un pays, par exemples dans trois domaines comme la politique, l'éducation, ou l'environnement.

Y a-t-il déficit de spiritualité laïque en France ? Pendant cette période où la société privilégie beaucoup le consumérisme et la compétition, où les valeurs économiques semblent prévaloir sur les valeurs humanistes, que le chacun pour soi prédomine sur la solidarité et que le consumérisme s'hyperdéveloppe, que le « tout, tout de suite » est trop répandu, que les violences se sont accentuées, et que nous constatons un recul des religions, nous pouvons penser que la spiritualité et les valeurs spirituelles, et donc humaines, paraissent plus en recul qu'en progrès.

Ce déficit de spiritualité conduit à se tourner vers d'autres formes de valeurs, comme la spiritualité dite 'laïque', comme des religiosités plus en lien avec l'homme et *l'humanoïd humanitas*, qu'avec un dogme quel qu'il soit. Nous observons également une évolution du sens et des fonctions du sacré vers le laïque, le profane, l'humanitude[6], et l'immanence plus que vers une transcendance.

De plus nous observons et écoutons quelques philosophes et grands écrivains, mais aussi les scientifiques se tourner progressivement, en lisant des ouvrages ou interviews, vers les valeurs humaines et spirituelles davantage qu'économiques ou capitalistes : cette nouvelle spiritualité athéiste et laïque est donc défendue, acceptée, reconnue et promue dans une philosophie plus spiritualiste que matérialiste.

De même la défense de l'environnement dans l'actualité récente, la dénonciation des dérives liées au climat, à la pollution perpétrée par l'hyperconsommation dans les océans et sur terre, le mouvement de la jeunesse européenne pour défendre la nature et l'environnement en pensant aux générations futures, et les nombreux ouvrages consacrés à la défense de la

[6] Humanitude est un substantif employé souvent par Albert Jacquard, lors des dernières années de sa vie, quand il s'est tourné vers les valeurs plus humaines (et morales) que scientifiques ou cognitives.

planète et à la recherche de solutions concrètes et urgentes pour sauver 'notre monde', témoignent de façon claire une adhésion à cette spiritualité humaniste qui promeut le respect des hommes, de l'air, de l'eau, de la terre, etc.
Nous pouvons citer pêle-mêle les ouvrages de J.M. Spelt, de P. Rabhi, de F. Vargas, de M. Ricard, de F. Lenoir, de A. Comte- Sponville, ou autres M. Serres, H. Reeves, L. Ferry, etc.

De surcroît, d'autres mouvements ou nouvelles pratiques à l'école, liées à la spiritualité[7] ont émergé et se sont développées, non seulement pour développer les valeurs spirituelles et laïques, mais aussi lutter contre la violence et l'agressivité tant de la société consumériste que des violences échangées entre enfants, jeunes ou adultes à propos de tout et de rien. L'Observatoire National des Délinquances a précisé dans ses rapports annuels sur les faits de violence et des agressions entre jeunes ou enfants, ou entre conjoints, une accentuation nette des gestes agressifs, violents, ou plus.

Nous pouvons évoquer non seulement le yoga en milieu scolaire[8], mais aussi la pratique des Arts Martiaux (tels Judo, TaiChi -Chouan, ou Aïkido), ou encore l'apprentissage de la CNV dans les écoles et collèges, toutes pratiques qui font très nettement baisser les violences échangées[9], mais développent aussi une spiritualité laïque promouvant le respect, la justice, l'attention aux autres, la solidarité, et toutes autres valeurs humaines, les comportements ayant évolué très positivement, en même temps que le vivre-ensemble.
Roger Bastide, dans son ouvrage *Le sacré sauvage*, associe besoin de spiritualité et sacré[10] :
« *Mais enfin n'assiste-t-on pas aujourd'hui à une nouvelle recherche passionnée du sacré chez les jeunes - comme si nos contemporains, après une*

[7] Voir des témoignages et exemples pour toutes ces nouvelles pratiques dans la thèse de G. Lheureux sur « *la spiritualité laïque peut-elle se substituer à la morale traditionnelle à l'école ? »* (Voir le lien pour la télécharger ou la consulter en bibliographie)
[8] Voir notamment les ouvrages de M. Flack et de J. Collomb, tels *Le yoga à l'école : des enfants qui réussissent* , Éditions Petite Bibliothèque Payot, 2016, 7ème édition.
[9] Le centre de recherches sur le Yoga à l'École (R.Y.E.) précise que les faits de délinquance ont diminué de 93% en l'espace de deux années scolaires, tant en France (650 écoles) qu'en Suisse (2200 écoles) ou même en Belgique (2800 écoles)
[10] Bastide (Roger), *Le sacré sauvage*, Paris, Éditions Stock, 1997, p. 209.

assez longue période de développement de l'athéisme, ou seulement d'abandon à l'indifférence, se rendaient de nouveau compte de l'existence en eux d'un vide spirituel à combler, et constataient à partir de ce sentiment de vide qu'une personnalité qui ne s'enracinerait pas dans une sorte d'enthousiasme sacré ne serait en définitive qu'une personnalité châtrée de ce qui constitue une immersion anthropologique universelle ? »[11]

[Pendant la Conférence des Rencontres internationales de Genève, 13/09/73, parue dans le recueil des RIG, Le Besoin religieux, aux Éditions de la Baconnière, Boudry-Neuchâtel]

Quelles pratiques pédagogiques pour développer la spiritualité (laïque) ? Les Arts Martiaux développent la capacité de concentration, l'intuition, la créativité, et le calme intérieur. Ils favorisent aussi l'intériorisation pour des enfants qui vivent dans un monde ou l'extériorisation, le clinquant, le paraître ont pris le pas sur la profondeur. Par exemple, l'Aïkido est un art martial qui développe quelques valeurs humaines.

La Communication Non-Violente (la CNV) développe aussi plusieurs qualités : Écoute plus respectueuse et mutuelle entre les enfants ; Apprentissage du dialogue démocratique ; Entraînement à l'expression de ses émotions, mettre des mots sur ses ressentis ;
Apprentissage de la médiation et de la tempérance pour se former au règlement des conflits entre les élèves ; Apprentissage de la tolérance et du respect des différences entre enfants.
Tous les responsables européens et mondiaux reconnaissent publiquement qu'il s'agit bien d'une éducation de la spiritualité).

Le Yoga en milieu scolaire développe aussi une authentique spiritualité laïque : La pratique du yoga permet aux élèves de prendre conscience et d'intégrer des « valeurs » de respect, de tolérance, de non-violence, toutes des

[11]*Le besoin religieux* - 973. No 24 – Kolakowski (L.), Dhami (S.Singh), Bastide (R), Mehl (R), *in* Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1974, 216 pages, Collection : Histoire et société d'aujourd'hui.

valeurs humaines qui promeuvent une acceptation plus facile des différences, une solidarité envers les autres, une meilleure écoute de soi et d'autrui, un respect de soi-même et de son corps, et aussi du corps de l'autre (enfants, camarade).

Ces bénéfices sont donc à inscrire sur le registre du comportement et de l'éthique scolaires mais aussi personnels pour chaque élève individuellement. Ces qualités renforcent la laïcité comprise dans le sens de la démocratie et de l'ouverture.

En résumé, plusieurs pratiques pédagogiques permettent de pratiquer un véritable éveil à la spiritualité laïque, telles la Communication Non-Violente, le Yoga traditionnel à l'école élémentaire, les Arts Martiaux comme le Aïkido ou le Judo, toutes étant areligieuses et laïques, non liées à des croyances, et l'E.V.H.[12]

Il nous faut désormais cerner le sens des termes et des concepts étudiés et définir précisément ce dont on parle, quand il s'agit de laïcité, de spiritualité, de sacré, de spiritualité laïque, etc. Voici donc en partie 2 les précisions sémantiques dont nous aurons besoin afin de confronter les deux concepts entre eux.

----------FIN CHAPITRE 1----------

☙ CHAPITRE II ❧

HISTORIQUE SUCCINCT ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS COMPARÉS

II. 1. HISTOIRE ET DÉFINITIONS DE LA LAÏCITÉ

[12]EVH, ou « Éveil aux Valeurs Humaines » (voir l'éveil à la Spiritualité Laïque)

APPORTS DES GRANDS PHILOSOPHES : SOURCES PHILOSOPHIQUES DU CONCEPT DE LAÏCITÉ

De nombreux philosophes ont apporté une contribution essentielle à l'approche et à la définition du concept de laïcité : de Michel de Montaigne à Spinoza, de Emmanuel Kant à Auguste Comte, de Georges William Hegel à Jean Jaurès, de Jean-Jacques Rousseau à Fernand Dubuisson , les sources philosophiques liées au concept de laïcité sont riches et nombreuses.

Montaigne préconise une laïcité déliée de toute partie dogmatique, régulée par une impartialité arbitrale, et s'inscrivant en droite ligne dans la séparation de la politique et de la religion, conçue par Averroès (Ibn Rochd). *Les choses du ciel appartiennent au ciel, les choses de la terre appartiennent à la terre.*[13] La transcendance s'évite. L'auteur des *Essais* promeut l'émancipation intellectuelle afin que l'homme ne suive pas aveuglément la religion. J. Birnbaum,[14] dans un article du journal *Le Monde*, considère que Montaigne est le précurseur de notre précieuse laïcité. Avec ceux qu'on appelait les "politiques", il a réagi aux fanatismes en plaçant la nation au-dessus de la religion. Pour lui, la foi est une affaire privée qui ne concerne que moi-même et non autrui. De même, cite-il un passage des essais qui définit bien les couleurs de la laïcité : « *Ce n'est pas sans raison que nous attribuons à simplesse et ignorance la facilité de croire et de se laisser persuader ; car il me semble avoir appris que la croyance, c'était comme une impression qui se faisait en notre âme et à mesure qu'elle se travaille plus molle et de moindre résistance, il était plus aisé d'y empreindre quelque chose […] Mais aussi, c'est une sotte présomption d'aller dédaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraisemblable, qui est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelques suffisances.* »[15]

---

[13] Extrait *du Traité de Métaphysique* d'Averroès, philosophe théologien du Moyen Âge partisan de la séparation de la politique et de la religion, et commentateur de la République de Platon (il a aussi commenté la République d'Aristote)

[14] Birnbaum (J) est journaliste et essayiste, responsable éditorial du Monde des Livres. Voir l'édition du 14 Mars 2008 du journal *Le Monde.*

[15] Extrait de *Les Essais*, Livre I, chapitre 27.

Pour Comte-Sponville, interrogé par *l'Express* sur son admiration pour Montaigne, il répond à propos de la laïcité et de l'auteur des *Essais* : « *Montaigne est un exemple, bien rare à son époque, de tolérance. C'est le contraire d'un fanatique. Faut-il y voir les prémices de la laïcité ? Pour une part, oui : il met la paix civile plus haut que les querelles théologiques.* »[16]
Nous pensons donc penser que Rousseau est un précurseur du principe de laïcité, et que cette séparation voulue et défendue par Rousseau de la politique et de la religion augure tout-à-fait de ce que les critiques appelaient « un laïque avant l'heure » !

Chez Kant, l'idée de laïcité se déduit du projet d'émancipation comme conquête de l'autonomie du sujet rationnel. La religion ne peut fonder le devoir de l'homme ni celui du citoyen sous peine d'hétéronomie. Dès lors, l'obéissance à la loi civile ne peut être médiatisée que par la soumission de la raison individuelle à sa propre règle. L'État ne peut donc exiger l'obéissance aux lois civiles qu'en assumant la responsabilité d'éduquer la raison morale. (Fabre, 2017)

D'où le lien structurel entre l'État, la morale et l'éducation. C'est une telle inspiration kantienne qui sous-tend les conceptions dites « intransigeantes » de la laïcité (Pena-Ruiz, 2003 ; Kintzler, 2014). Intransigeante, parce que – comme le souligne Gonneaud (2005) : *«Le deuxième aspect qui conduit à la prédominance de la question de la laïcité sur celle de la citoyenneté est la transformation des rapports entre État et société civile. Si on en croit Hegel, la société civile est ce que produit un État atteignant sa maturité. La société civile n'a donc pas directement en elle-même son principe, elle est au contraire rendue possible par un État rationnellement développé.* »[17]

Pour Kant, donc, c'est dans sa pureté théorique que s'évalue la pertinence d'un concept. Aussi, dans son ouvrage *La Religion dans les limites de la simple*

[16] Éditions de l'*Express* du 8 Août 2008, sur l'interview titrée « L'humaniste sans illusion »
[17]Gonneaud (Didier), in Article « La laïcité : Kant ou Hegel, concept de la raison pure ou idée de la raison historique ? » extrait de la *Nouvelle revue théologique* 2005/4 (Tome 127), p. 608

raison[18] dessine-t-il de façon exemplaire la distinction entre la foi religieuse, désintéressée, et la religion institutionnalisée qui tient par-dessus tout à garder du pouvoir. Cette distinction nette du sociologue ajoutée à son insistance à dénoncer les dangers du cléricalisme, ont préparé de manière prépondérante la philosophie de la laïcité, et le futur avènement de ce grand principe national.

Mais d'un point de vue hégélien, cette prétendue pureté théorique du concept de laïcité fait silence sur sa lente maturation historique et sur la diversité de ses acceptions possibles. Or il faut penser ensemble la valeur universelle d'un concept et son enracinement dans les contextes et les circonstances, car les concepts ne sont pas des idées platoniciennes planant au-dessus de l'histoire.

La laïcité (telle que l'exprime la loi de 1905) ne serait alors qu'un point de stabilisation provisoire des relations complexes entre une nation (l'âme d'un peuple avec sa culture propre et donc sa religion qui l'exprime sous la forme du sentiment) et son esprit (l'État qui l'exprime comme volonté universelle).

Or, dans un peuple, il y a toujours une tension entre ce qu'il est comme nation (et donc comme culture et religion) et ce qu'il est comme État. C'est pourquoi la laïcité s'avère à la fois le produit d'une laïcisation qui fonde un État constitutionnellement neutre et celui de la sécularisation d'une nation, historiquement chrétienne, mais désormais ouverte, par nécessité, à d'autres cultures. Dans une telle réflexion (Fabre, 2017) le concept de laïcité constitue une réponse à des problèmes historiquement situés, réponse qui peut évoluer au fur et à mesure que se posent des problèmes nouveaux.

Le philosophe et phénoménologue allemand considère que la spiritualité ne doit pas être l'apanage de la religion, et que nombre de domaines de la vie doivent être libérés d'une tutelle ou d'une domination cléricale , comme la science, l'art, la Averroès, laïcité : philosophie ou encore la culture : aussi précise-t-il dans ses *Principes de la philosophie du Droit*[19] que l'objectivité du

[18]Notamment dans les pages 172-174, où Kant justifie les inconvénients du pouvoir de l'église sur les citoyens et les âmes, détournant les croyants de leurs devoirs civils (traduction française de VRIN éditeurs, Paris, 1967)
[19] Cet ouvrage paru en 1821, fut réédité récemment par les Presses Universitaires de France dans la version française en 2013.(Pour la citation qui suit, voir pages 343-344.)

savoir et l'indépendance du droit d'État ne peuvent être empiétés par l'influence des églises et croyances : ainsi l'idée de la séparation de l'Église et de l'État est-elle clairement exprimée :

*« c'est en se tenant au-dessus des églises particulières que l'État a acquis l'universalité de la pensée et le principe de sa form*e . »

Kant a donc grandement favorisé la construction de cette laïcité grâce aux idées de ses ouvrages qui ont pu influencer positivement les étapes philosophiques de l'échafaudage progressif du principe de laïcité.

Pour l'auteur de l'*Émile,* la laïcité construit l'autonomie et s'ancre dans le contractualisme, qui permet la déliaison de tous les individus de tout lien social pour former une collectivité politique neutre qui sera le socle et la garantie d'une vie sociale harmonieuse, indépendant du politique (Grange, 2019).

L'idée de J-J. Rousseau dans *Du Contrat Social*, est celle d'une religion civile grâce à laquelle les individus deviennent des bons citoyens.[20] Même s'il souhaite que le pouvoir de l'état soit limité afin de ne pas aliéner la liberté des citoyens : *« Tout ce que chacun aliène par le pacte social de sa puissance, de ses biens et de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté ».* Donc, selon Rousseau, ce n'est pas l'homme dans son ensemble qui doit respecter les lois communes, mais la partie de sa seule action, de son comportement ayant des conséquences sur la communauté des citoyens, car les choix spirituels de chaque citoyen ne concernent que sa vie privée, dont il exprime dans le Contrat Social, qu'elle ne concerne que lui-même, ses choix spirituels privés (religieux ou non) faisant partie d'une *« sphère privée naturellement indépendante* ». (Livre 2, Chapitre 4).

L'auteur *Du Contrat Social* précise également que mêler la politique avec la religion est un acte, un choix contre nature. Pour l'État, et la Politique, les objectifs de la séparation sont éthiques et civiques (il s'agit donc du respect d'autrui, du bien commun à tous, et de la paix dans l'état). Pour la religion

[20]Voir la conférence de Juliette Grange (2019) : *L'idée de la laïcité en France et ses sources philosophiques*

« naturelle » ce sont les principes moraux de paix et de concorde entre tous les individus qui doivent prévaloir, et non des affrontements dans le corps social :

« *Ce sont ceux-là qui ont voulu faire du christianisme une religion nationale et l'introduire comme partie constitutive dans le système de législation qui ont fait deux fautes nuisibles, l'une à la religion, et l'autre à l'État... (...) mêlant aux intérêts terrestres ceux de la religion, ils ont souillé sa pureté céleste, ils en ont fait l'arme des tyrans et l'instrument des persécuteurs.* »[21]

Cette prise de position est très nette, les écrits renvoient la religion naturelle à l'idée d'une religion civile ici, et soulignent donc la belle fermeté de propos qui sont clairement pour une séparation stricte entre la religion et l'état. Cette formulation rejoint aussi les principes qui serviront de ciment solide de la vie sociale : c'est ainsi qu'il précise dans sa *Lettre à Voltaire* [22] qu' « *il est important d'imposer un code spirituel et éthique, non théologique, servant de base à la citoyenneté...* »

Ces opinions si nettement formulées par Jean-Jacques Rousseau situent, pour moi, nettement l'auteur du Contrat Social dans la famille des précurseurs de la laïcité , cela sans contestation. Quels que soient les œuvres ainsi signalées, la position du philosophe est donc plusieurs fois précisée comme favorable et défenderesse du principe de laïcité défini - et défendu - sans ambiguïté en tant que principe d'État dans la gestion des affaires civiles et de la défense du bien commun. Peut-on rêver de meilleur défenseur de la laïcité en France dans ces années 1760-1770 que ce grand philosophe[23] ?

Spinoza a pu, en se prévalant et en conseillant la totale dissociation du politique et du religieux, - dans son ouvrage *Le Traité théologico-politique*[24] - exprimer les bases d'une démocratie laïque. Cette conception deviendra plus

[21]Rousseau (JJ), *Première Lettre écrite de la montagne, Œuvres Politiques*, aux éditions Gallimard, la Pléiade, Paris, Pages 704-705-
[22]Lettre du 18 Août 1856
[23]Henri Pena-Ruiz ne s'y est pas trompé en écrivant plusieurs pages sur Rousseau dans son *Dictionnaire Amoureux de la Laïcité*, éditions Plon, Paris 2014 (voir pages 785-790)
[24]Édité par Garnier Flammarion, en 1997 (présentation, traduction et notes par Charles Appuln)

tard la nôtre, en Europe, à la suite d'un long processus dont les étapes les plus notoires furent 1789, en France, et 1905 (séparation de l'Église et de l'État).

La liberté est, pour Spinoza, la condition de possibilité du bonheur en communauté. Préfigurant *le Contrat social* (Rousseau) et *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, le *Traité théologico-politique* de Spinoza proclame que la démocratie est le régime « le plus naturel » parce qu'elle établit la liberté tout en l'encadrant fermement par le biais des institutions d'un république libérale et laïque. Cet ouvrage provoque la haine des religions, car c'est un livre où il dénonce la pression des églises sur la liberté de penser et de philosopher ; il y promeut un état capable de respecter les libertés individuelles, donc une Nation capable de s'affranchir de toute forme de tutelle théologique. Dans ce Traité, Spinoza y expose l'importance de la séparation entre autorités religieuses et autorités civiles :

« *[...] Il est pernicieux, tant pour la religion que pour l'état, d'accorder aux ministres du culte le droit de décréter quoi que ce soit, ou de traiter les affaires de l'État [...] Combien il est dangereux de rattacher aux règles de droit divin les questions d'ordre purement spéculatif et de fonder les lois sur des opinions, sujet [...] de constantes disputes entre les hommes ; l'exercice du pouvoir ne va pas sans la pire violence dans un état où l'on tient pour crimes les opinions qui sont du droit de l'individu auquel personne ne peut renoncer [...] Il est donc nécessaire, tant pour l'état que pour la religion, de reconnaître au souverain le droit de décider ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas.* »[25]

Ainsi, en même temps que les philosophes des Lumières, tels John Locke[26] ou même Pierre Bayle, Spinoza a ouvert les portes aux prémices de la notion et du concept de laïcité. Par ses prises de positions tant que par ses ouvrages, Baruch Spinoza a œuvré pour faire valoir les bienfaits de la séparation de l'Etat et des

[25]Spinoza (Baruch), *Traité théologico-politique*, Paris, éditions Garnier Flammarion, 1965, pp. 307-308 du chapitre XVIII (traduction de Charles Appuhn)

[26] Ces idées simplement exprimées figurent dans les ouvrages de ces philosophes : pour John Locke, l'ouvrage est *Lettre sur la Tolérance*, 1689 ; quant à Pierre Bayle, c'est dans *Pensées diverses sur la comète*, 1680.

Religions, et ainsi peut-on considérer que ce grand philosophes a aidé à la future construction du concept de laïcité.

Auguste Comte a posé le principe de la laïcité qui concerne autant la spiritualité que la politique, et autant le domaine du religieux que celui de l'État. L'attitude des positivistes à l' égard de la laïcité a été jusqu'à présent une attitude expectante. Ils n'ont jamais cessé de soutenir le principe de liberté spirituelle posé par Auguste Comte ; ils se sont depuis longtemps prononcés sur la contradiction de ce principe avec la reconnaissance exclusive par l'État de certains cultes qui ont ainsi, à l'égard des autres doctrines et religions, un privilège inadmissible. Ils ont constamment demandé la neutralité complète de l'État en matière confessionnelle avec toutes ses conséquences. Ils ont pareillement protesté contre la liaison trop étroite de notre politique extérieure avec les intérêts catholiques. Le rapport Edger[27] précise que « *il y a plus d'un demi-siècle qu'Auguste Comte a attiré l'attention des penseurs sur la nécessité politique du grand principe sociologique de la séparation des deux pouvoirs. Ce principe a été malheureusement méconnu jusqu'à présent ; cependant l'opinion s'y achemine empiriquement par le mouvement en faveur de la séparation des Églises et de l'État.* »

Edger (H) propose une brève définition du pouvoir temporel - il lui appartient « *d'assurer l'ordre public pour le bon fonctionnement social garantissant tant l'indépendance de chaque individu que le concours volontaire entre eux. L'action de ce pouvoir est essentiellement d'ordre pratique, temporaire et intermittent* » et du pouvoir spirituel *« ce pouvoir est celui de tous ceux qui méditent, enseignent et conseillent. C'est le pouvoir théorique et moral.* »

Pour l'individu, la laïcité accomplit la promesse d'émancipation issue du cartésianisme et des Lumières ; elle permet le franchissement du formidable

[27] Edger (H) a rédigé le Rapport présenté à la société positiviste sur la liberté spirituelle et la séparation des églises et de l'état d'après le principe sociologique de la séparation des deux pouvoirs, *Revue Occidentale*, seconde série, tome XXIX, p.160 (1904)

écart qui sépare, suivant le mot d'Auguste Comte, « les esclaves de Dieu des serviteurs de l'Humanité ». « *Et l'Humanité, pensaient les positivistes, définitivement délivrée des préjugés qui entravent sa marche, se dirigera d'un pas plus ferme et plus régulier vers le Progrès, vers l'Ordre, vers la Paix et la Fraternité* ».

Aucune société, pensait Comte, ne peut vivre sans une « doctrine sociale commune » :

« *Dans une population où le concours indispensable des individus à l'ordre public ne peut plus être déterminé par l'assentiment volontaire et moral accordé par chacun à une doctrine sociale commune, il ne reste d'autre expédient, pour maintenir une harmonie quelconque, que la triste alternative de la force ou de la corruption.* »[28]

Pour Auguste Comte et les Positivistes, *la laïcité est donc au cœur de la doctrine sociale commune de la République, elle n'est pas négociable*, et, en ce sens l'état laïque n'est pas neutre : « *il ne peut traiter de la même façon les doctrines qui acceptent et celles qui refusent la laïcité* », précise Sartori .

Les grands philosophes ont donc historiquement construit et consolidé les fondations de la laïcité en France, et souhaité, voire réclamé l'indépendance de l'État vis-à-vis de la religion. Certains d'entre eux ont même argumenté et justifié la séparation de l'église et de la Nation dans la perspective d'un meilleur vivre-ensemble.

Pour certains, ils ont également justifié ce souhait par les guerres occasionnées du fait de la confusion entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et pour améliorer le fonctionnement de la République, en clarifiant aussi les rôles et les fonctions de chacun. Nous pouvons donc penser que les écrits et les interventions des grands philosophes français ont favorisé grandement l'épanouissement futur de ce grand principe républicain de laïcité !

[28]Pour l'auteur Éric Sartori, qui a écrit ce texte « Les origines positivistes de la laïcité « à la française » : « Dieu n'est plus d'ordre public » dans la revue *Argument*, Canada, 2016.

HISTORIQUE SUCCINCT DU CONCEPT DE LAÏCITÉ : AU XIXème siècle : UN SACRÉ LAÏQUE ET RÉPUBLICAIN DÈS 1880

Pour retourner aux sources de la laïcité, il est nécessaire de consulter des auteurs du début de notre XXème ; aussi dans son dernier livre[29], Vincent Peillon[30] rend hommage à une figure méconnue de la troisième République, Ferdinand Buisson (1841-1932), un des pères fondateurs de la laïcité française. Efficace retour aux sources qui inscrit donc en creux le supplément d´âme qui manque à notre Ve République finissante.

Ferdinand Buisson, agrégé de philosophie, s'exile volontairement en Suisse pour ne pas servir le régime de Napoléon III. Rentré en France après la chute du Second Empire, auteur d'un monumental Dictionnaire de Pédagogie, il prend une place éminente : inspecteur général de l'instruction publique en 1878, il est appelé par Jules Ferry à la direction de l'enseignement primaire, où il restera 18 ans. Il y préparera des écrits et textes qui vont créer l'école laïque, en tant qu'institution.

Député de la Seine de 1902 à 1914, et de 1919 à 1924, il prépare alors la loi de 1901 sur les congrégations, puis celle de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État ; il se bat également pour l´enseignement professionnel obligatoire et le droit de vote pour les femmes. Dreyfusard, il compte parmi les fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme. Il sera aussi président de la Ligue de l'enseignement et recevra le prix Nobel de la paix en 1927.

Après le grand rationalisme du XVIIème et le matérialisme du XVIIIème, le XIXème fut paradoxalement le siècle « du grand tourment religieux » (p. 41). *C'est dans ce contexte d'effervescence religieuse que la laïcité va trouver son premier élan, comme projet pour construire la religion*

[29] Peillon (Vincent), *Une religion pour la République*, Paris, éditions du Seuil, 2010.
[30] Docteur en philosophie et homme politique, auteur de plusieurs ouvrages sur la pensée socialiste et la philosophie républicaine, Vincent Peillon a été ministre de l'Éducation Nationale entre 2012 et 2014 dans le gouvernement Ayrault.

universelle […] dont la Révolution a besoin pour s'accomplir et la République pour se fonder[31] . (voir p. 43)

Protestant, philosophe, républicain, socialiste, pédagogue, Ferdinand Buisson fut le théoricien et le grand ordonnateur de cette parenthèse de l'histoire « où la République eut une religion » (p. 18). Même si elle s'inscrivait dans une stratégie politique, son action n'en fut pas moins portée par de fortes convictions. Fondateur en Suisse d'une nouvelle Église, « l'Église libérale », ouverte à tous, sans dogme ni clergé, proposant, sur le modèle du Christ, « *une vie plus sainte au-dedans, plus active au dehors* » (p. 24), *ce fils de protestants est convaincu que l'homme aspire au divin, un divin immanent à la conscience. Il militera toute sa vie pour une religion laïque « de salut terrestre et de transformation sociale*. » (p. 26).

La foi laïque de Ferdinand Buisson répond au besoin de créer cet esprit public qui a fait défaut à la Révolution, puis a mené la République à sa perte, alors qu'il apparaît impossible de « protestantiser la France ou de démocratiser le catholicisme ». Il s'inscrit dans la lignée de penseurs nombreux qui, d'Edgar Quinet à Jean Jaurès, ont conçu la laïcité pour faire pièce au pouvoir de l'Église catholique.

Non pour extirper tout sentiment religieux, mais pour épurer la religion et en faire le socle de la morale et de l'ambition Républicaine *:*

« La laïcité intégrale de l'État est la pure et simple application de la Libre Pensée à la vie collective de la société. Elle consiste à séparer les églises de l'État, non pas sous la forme d'un partage d'attributions entre deux puissances traitant d'égale à égale, mais en garantissant aux opinions religieuses la même liberté qu'à toutes les opinions en leur daignant tout droit d'intervention, dans les affaires publiques. » (*La Foi Laïque*, Buisson F., p. 200).

[31] Voir le lien *vincent_peillon -ferdinand_buisson_small-9b672* consulté le 5 mai 2020.

Ferdinand Buisson rejette le positivisme, car il abandonnerait aux Églises constituées le monopole de la transcendance. Mais Vincent Peillon souligne toute la difficulté et l'ambiguïté de sa position en se référant à Proudhon, pour qui il faut choisir entre l'Église et la Révolution : *si on garde un bout de religion, on garde toute la religion, c'est-à-dire l'Église et le catholicisme* (p 176).

Ferdinand Buisson en appelle à un christianisme originaire : *« Foi en Christ et liberté pour tout le reste »*. (p 155) Il est viscéralement opposé à tout credo, qu'il soit religieux ou même moral. (p 228). Il *« craint par-dessus tout un catéchisme républicain, une orthodoxie laïque* » (p 273). Il place la liberté de conscience, fondement de tous les droits et de toutes les libertés, au centre de sa « théologie ».

La laïcité qu'il défend et installe dans l'école publique intègre ses deux convictions fondamentales : l'homme est religieux, l'homme est libre. Très documentée, cette longue page d'histoire des idées conduit le lecteur de la Réforme à la Révolution en passant par les Lumières et lui fait vivre les nombreux débats autour de la naissance chaotique de la République au XIXème siècle. Bien qu'il ne prenne pas explicitement partie, on sent une grande proximité de l'auteur avec son confrère en philosophie et en politique, voire une vive sympathie pour ses idées, qu'il justifie dans une interview[32]. (« Il faut pouvoir armer spirituellement la gauche »).[33]

« *Anticlérical mais non antireligieux, Buisson était favorable au maintien d'une certaine spiritualité dans les écoles – mais il faut immédiatement préciser que cette spiritualité renvoie à une conception très libérale et essentiellement morale de la foi. Issu de la mouvance protestante libérale qu'il*

[32] Deux spécialistes de l'œuvre de F. Buisson, Anne-Claire Husser et Frédéric Mole, exposent sa vie et sa pensée, dans un article publié dans *Philosophie Magazine*, Octobre 2020.
[33] *Petite généalogie de F. Buisson de Vincent Peillon*, par Peillon (Antoine), voir Théolib N°49.

considérait comme une variante de la libre pensée, Buisson avait milité dans sa jeunesse en faveur d'une religion adogmatique tournée vers les œuvres plutôt que vers la théologie. […]

Son modèle était Sébastien Castellion, l'humaniste et réformateur hétérodoxe connu pour son plaidoyer contre la persécution des hérétiques. Et dans cette perspective, il était impensable à ses yeux que la foi puisse justifier des actes contraires aux exigences de la conscience morale – exigences qui lui semblaient, à l'instar de Kant, limpides et universelles. » [34]

Les Droits de l'Homme ont aussi œuvré pour la reconnaissance de la Laïcité. En effet, tout au long du XIXème siècle, les auteurs ou essayistes et les hommes politiques républicains ont rappelé le destin historique des principes de la Charte des Droits de l'Homme, qui fut proclamée en septembre 1789 : c'est un texte qui fut sacralisé grâce à une loi de la République, car nombre d'auteurs et de politiques ils y trouvent la racine originelle de la démocratie républicaine « à la française ».

La déclaration des droits de l'Homme et du citoyen proclame la liberté de conscience (« Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses »). La constitution civile du clergé de 1790 (les prêtres doivent prêter serment de fidélité à la Constitution, il y a nationalisation des biens du clergé) subordonne le religieux au politique. En 1792, un décret institue les registres d'état civil, dont la tenue n'est plus dévolue aux curés, mais aux municipalités.

La Laïcité favorise la fraternité grâce aux Droits de l'Homme. Car l'Observatoire Français de la Laïcité[35], dans le texte de « la Déclaration pour la Laïcité » précise que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen rappelle cette phrase essentielle :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

[34] Cette Déclaration a été publiée en 2016 par l'Observatoire de la Laïcité en 2016. Voir le site de l'OFL https://www.gouvernement.fr/avis-guides-et-documents-utiles (consulté le 2 mars 2020)

[35] Cette Déclaration a été publiée en 2016 par l'Observatoire de la Laïcité en 2016. Voir sur le site de l'OFL : https://www.gouvernement.fr/avis-guides-et-documents-utiles (voir Annexes) consulté le 3 mai 2021.

Pour autant, ils ne sont pas semblables. Ils ont la liberté d'exprimer leurs convictions et leurs appartenances particulières. En effet, les citoyens peuvent d'autant mieux se rassembler et accepter leurs différences qu'ils adhèrent aux valeurs de la République.

La laïcité fédère et renforce donc l'unité de la nation. Elle s'oppose à tout ce qui divise ou sépare. Cette déclaration de laïcité précise alors :

« *Elle est un facteur d'union et de concorde nationales et contribue ainsi à l'idéal républicain de fraternité. La laïcité doit être défendue contre ceux qui la combattent ou la nient. Ceux qui n'en respectent pas les règles doivent être sanctionnés.*

Mais une laïcité d'exclusion et d'interdits s'affaiblirait d'elle-même en niant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité sur lesquels elle est fondée.

[...]

[...]L'équilibre aujourd'hui atteint en France, après des siècles de conflits religieux, grâce à la laïcité issue de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, des lois instaurant l'école laïque à la fin du XIXème siècle et de la loi du 9 décembre 1905 est précieux. Il faut se garder de le remettre en cause et de céder aux surenchères, même si les difficultés de mise en œuvre de la laïcité dans un contexte social et international nouveau justifient une plus grande vigilance sur son application. »

L'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (DDHC) du 26 août 1789 précisait que : *« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* ». Aussi peut-on donc penser qu'elle préparait historiquement le futur avènement de la laïcité en France.

LE LAÏQUE AU XXÈME : LA LAÏCITÉ COMME VALEUR ESSENTIELLE.

[*«La laïcité signifie que dans la société nous sommes définis par notre citoyenneté, et en aucun cas par notre religion. »* (Abd Al Malik[36])]

[*«Revenons à la laïcité : c'est la seule solution pour qu'il puisse y avoir la paix entre des gens venant d'horizons différents »* (Elisabeth Badinter[37])]

La laïcité est donc une vraie valeur humaniste. Car cette valeur permet à notre pays de se placer et de fonctionner dans une philosophie de vie où la tolérance, l'acceptation des différences, le respect des cultures d'origine, et la séparation des registres politique et religieux autorisent à l'esprit de paix de pouvoir se construire en respectant les races, les religions, les dogmes, les habitudes à la condition essentielle double où chaque citoyen respecte les lois de la République, et les autres personnes. Il s'agit donc d'une laïcité définie comme flexibilité en espace d'ouverture et de tolérance, mais aussi en rigueur du respect des différences et de la non-ingérence du religieux dans le social et le politique.

La laïcité est-elle une valeur « universelle » ? La définition de la laïcité peut fluctuer en France suivant les écoles philosophiques, les religions, les partis et les situations dans lesquelles nous nous plaçons pour définir un concept -valise. Aussi est-il nécessaire de revenir à ce qui unit et non à ce qui divise, en respectant les chercheurs et les philosophes qui ont étudié ce terme depuis plusieurs décades. Les auteurs comme Jean Bauberot ou Laurence Loeffel, ou encore davantage Henri Pena-Ruiz, nous permettent de préciser de quoi nous parlons quand on désigne la laïcité comme valeur humaine française qui mériterait d'être universalisée.

[36] Abd Al Malik est Artiste, Chanteur-Compositeur, écrivain, Musicien, Rappeur, Slammeur.
[37] Artiste, écrivaine, Femme d'affaire, Philosophe.

Le courant inclusiviste rassemble beaucoup de points de vue depuis 1905. Le rapporteur de cette loi, Aristide Briand, rappelle que le religieux ne doit pas interférer dans le politique, et, de même, le politique ne doit pas s'ingérer dans le religieux, que l'on se place dans l'espace public ou dans l'espace privé. La laïcité doit donc se révéler un espace de tolérance et en même temps de rigueur, afin que les valeurs de la République soient elles-mêmes respectées à part entière, telles la liberté, l'égalité et la fraternité.

La laïcité est considérée comme essentielle en France. En effet, une très large majorité des Français (90%) estime toutefois que la laïcité est une valeur essentielle de la République et, dans le même temps, 74% pensent qu'elle est aujourd'hui menacée, dont 92% des électeurs de Marine Le Pen.

Cette enquête a été réalisée auprès de 1 000 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été interrogé sur internet les 16 et 17 mars 2017. C'est la chaîne télévisée et radiophonique « France-Info » qui a rendu publique cette information en mars 2017.

Qu'est-ce qu'une laïcité réelle, ouverte et authentique ? Une laïcité réelle et appliquée partout, faite de tolérance, d'ouverture, de rigueur et costumée de démocratie et de non-ostracisme, et qui permette d'éviter toutes les ségrégations, et qui évite toute forme de développement des communautarismes propres à semer des divisions; le respect des religions et des cultes doit permettre une séparation claire, juridique et respectée des pouvoirs et des fois, des dogmes et des partis, avec le respect et l'engagement de tous les dogmes à respecter – en permanence et en tous lieux publics – les lois et règles de la République qui les accueille et les tolère.

Cette laïcité authentique doit permettre une cohabitation des religions et des philosophies, et réguler un vivre-ensemble où le respect des règles établies ne doit pouvoir souffrir de distinction, ni de compétition ou ni encore de différences. Voici, sur cette idée, l'avis d'un Inspecteur Général de l'Éducation

Nationale[38]. Il est exprimé dans la postface d'un ouvrage, et souligne le caractère primordial et incontournable de la laïcité en France. Laissons-lui la parole :

« La laïcité est la première valeur à enseigner. Oui, nous pouvons être fiers, nous Français, d'avoir largement porté au monde cette valeur tout-à-fait nécessaire. Aussi devons-nous toujours et encore ne jamais baisser la garde. De quoi s'agit-il ? G. Lheureux répond à la question en des termes à la fois forts et justes. Faut-il aller jusqu'à parler de « spiritualité laïque » ?

Peut-être. Mais en tout cas, s'il est une chose qui caractérise l'Esprit, c'est qu'il sait toujours combien, malgré ses savoirs, ses avancées, ses progrès, que ce n'est pas seulement sur le registre du seul savoir que s'écrit notre rapport au monde. Les savoirs jamais n'évacueront les croyances. Mais pour ce qu'il en est de celles-ci, pourquoi faudrait-il que l'État en rejette certaines, et en privilégie d'autres ? [...]

[...] Et quelle légitimité en la matière y aurait-il à ce que l'Etat démocratique les réglemente, les impose, ou a fortiori, les finance ? Si l'on veut des citoyens éclairés et ouverts, il faut donc absolument s'employer à défendre de façon stricte les principes de la laïcité. Revenir en arrière, à cet égard, contribuerait à coup sûr non pas à « sauver » nos démocraties, mais bel et bien à les exposer aux pires risques de la dilution. La leçon n'est pas sans résonner dans l'actualité. Elle appelle à la vigilance. »

On peut répondre à J.P. Villain que la vraie laïcité aujourd'hui - et la vraie démocratie - ne posent pas les principes d'une société sans repères, sans cadrage, et dont la cohésion et le leitmotiv se réduiraient à l'économie de marché et au profit commercial capitaliste. Cette affirmation crée donc l'urgence d'une prise de conscience de ces valeurs éthiques communes sans lesquelles aucune société ne peut vivre dans la paix civile. Il est donc souhaitable d'apprendre à tous les écoliers de France, la valeur laïcité, comme

[38] J.P. Villain est aussi président national de la Coopération à l'école ; il s'exprime dans la postface du livre *Les valeurs humaines peuvent-elles sauver le monde* de Lheureux G., Société des Écrivains, Paris, 2019) en répondant à la question : quelles valeurs essentielles enseigner aujourd'hui à l'école ? (pages 247/248)

le préconise JP. Villain, ainsi que les autres valeurs humaines et humanistes . .

L'importance de la laïcité en France est donc réelle. Tous les gouvernements successifs ont insisté sur son caractère essentiel et incontournable, tant dans l'école que dans la fonction publique, ou dans l'organisation fonctionnelle de l'État Républicain.

Il a été fondé par l'état un 'Laboratoire de la laïcité' permettant d'être consulté pour des problèmes à régler, pour préparer des lois, ou encore pour s'ériger en organisme de surveillance des libertés en lien avec la laïcité elle-même.

Une Charte de la Laïcité fut initiée par le ministre socialiste de l'Éducation, Vincent Peillon, et élaborée en 2014 par des chercheurs et des politiques, et ce contrat fut présenté et commenté dans le pays dans chaque école (publique ou privée) de la Nation.[39]

La vocation de ce texte est « *non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter »*, explique le ministre de l'Éducation.[40]

Elle est une valeur essentielle, car une très large majorité des Français (90%) estime toutefois que la laïcité est une valeur essentielle de la République et, dans le même temps, 74% pensent qu'elle est aujourd'hui menacée, dont 92% des électeurs de Marine Le Pen.[41]

DÉFINITIONS DU CONCEPT DE LAÏCITÉ

[39] Cette Charte fut présentée une première fois dans un lycée de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) en septembre 2013 ; elle figure dans les Annexes de la Thèse, voir pages 320ss.

[40] Cette présentation est rapportée par la presse présente (*L'Observateur* du 9 septembre 2013)

[41] L'enquête a été réalisée auprès de 1000 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été interrogé sur internet les 16 et 17 mars 2017.C'est la chaîne télévisée et radiophonique *« France-Info »* qui a rendu publique cette information en mars 2017.

Comment définir la laïcité en France aujourd'hui ? Nous observons une fluctuation des définitions de la laïcité. La définition de la laïcité peut être différente en France suivant les écoles philosophiques, les religions, les partis et les situations dans lesquelles nous nous plaçons pour définir un concept-valise. Aussi est-il nécessaire de revenir à ce qui unit et non à ce qui divise, en respectant les chercheurs et les philosophes qui ont étudié ce terme depuis plusieurs décades. Les auteurs comme Bauberot Jean ou Laurence Loeffel, ou encore Henri Pena-Ruiz, nous permettent de préciser de quoi nous parlons quand on désigne la laïcité comme valeur humaine française : mériterait-elle d'être universalisée ?

Le courant inclusiviste rassemble beaucoup de points de vue depuis 1905. Le rapporteur de la loi, Aristide Briand, rappelle que le religieux ne doit pas interférer dans le politique, et, de même, le politique ne doit pas s'ingérer dans le religieux, que l'on se place dans l'espace public ou dans l'espace privé. La laïcité doit donc se révéler un espace de tolérance et en même temps de rigueur, afin que les valeurs de la République soient elles-mêmes respectées à part entière, telles la liberté, l'égalité et la fraternité.

Les définitions plurielles de la laïcité aujourd'hui : elles nous apprennent que la laïcité est donc une valeur humaniste. Pourquoi ? C'est elle qui permet à notre pays de se placer et de fonctionner dans une philosophie de vie où la tolérance, l'acceptation des différences, le respect des cultures d'origine, et la séparation des registres politique et religieux autorisent à l'esprit de paix de pouvoir se construire en respectant les races, les religions, les dogmes, les habitudes à la condition essentielle double où chaque citoyen respecte les lois et les autres personnes.

Il s'agit donc d'une laïcité définie comme flexibilité en espace d'ouverture et de tolérance, mais aussi en rigueur du respect des différences et de la non-ingérence du religieux dans le social et le politique.

Quels sont les apports du philosophe Pena-Ruiz ? Cet auteur a commis de nombreuses recherches et ouvrages sur la laïcité en France et dans le Monde.

Parmi ses ouvrages les plus connus, on peut citer trois livres importants[42] : "*Qu'est-ce que la laïcité ?* ", puis l'"*Histoire de la laïcité, genèse d'un idéal*", et aussi le "*Dictionnaire amoureux de la laïcité*". Cet enseignant a permis de définir et de vulgariser l'importance de la laïcité, et de lui faire reconnaître une grande importance, tant au niveau politique que philosophique.

La définition de la laïcité par ce philosophe est précise, rigoureuse, raisonnée : la laïcité est un principe de droit politique. Elle recouvre un idéal universaliste d'organisation de la Cité et le dispositif juridique qui tout à la fois se fonde sur lui et le réalise.

Le mot qui désigne le principe, laïcité, fait référence à l'unité du peuple, en grec le *laos*, telle qu'elle se comprend dès lors qu'elle se fonde sur trois exigences indissociables : la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelles que soient leurs convictions spirituelles, leur sexe ou leur origine, et la visée de l'intérêt général, du bien commun à tous, comme seule raison d'être de l'Etat. Ainsi : « *La laïcité consiste à affranchir l'ensemble de la sphère publique de toute emprise exercée au nom d'une religion ou d'une idéologie particulière. »*[43]

[Henri Pena-Ruiz considère la laïcité comme une valeur à la fois universalisable, essentielle, et fondamentale dans la pensée philosophique du XIXème siècle. Acceptant récemment une interview récente, voici les réponses de l'auteur !]

Q1. Quelle définition donnez-vous de la laïcité ? . Dans la laïcité, il y a d'abord l'idée d'unité, celle du *laos* , qui -en grec- veut dire peuple indivisible. Il ne s'agit ni de nier les différences, ni de s'enfermer en elles. Sinon on tombe dans le communautarisme. Avant d'être différents, les êtres humains sont ressemblants : ils sont tous porteurs d'humanité et de citoyenneté. La

[42] Par ordre chronologique : *Dieu et Marianne, Philosophie de la laïcité*, Paris, PUF, 1999 ; *Qu'est-ce que la laïcité?*, Paris, Gallimard, 2003 ; puis *Histoire de la laïcité. Genèse d'un idéal,* Paris, Gallimard, 2005 ; et *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, Paris, Plon, 2016.

[43] Henri Penau-Ruiz, *Qu'est-ce que la laïcité?*, Paris, Gallimard, 2003, p. 71.

laïcité unit tout le peuple par la conjugaison de trois principes fondamentaux : la liberté de conscience ; la stricte égalité de droits ; et l'orientation de la puissance publique vers l'intérêt général, commun à tous, donc universel. C'est une application du triptyque républicain « liberté, égalité, fraternité ».

Q2. La laïcité se porte-t-elle bien en France et précisément, à l'école ?
Non, elle ne va pas bien du tout, parce que l'école publique est affaiblie par des politiques qui l'ont remise en question en tant qu'école républicaine et laïque. Certaines réformes dites pédagogiques ont relativisé l'acte d'instruire. On a trop souvent découragé les enseignants en les traitant d'élitistes et en opposant la démocratisation à l'exigence culturelle. Ce qu'il faut démocratiser, ce n'est pas le savoir, mais l'accès au savoir. Et puis, seconde cause du problème : les défaites de la laïcité. La loi Debré de décembre 1959, qui organise le financement public d'écoles privées religieuses, est une loi anti-laïque. Elle détourne l'argent public vers des intérêts privés. Elle a été aggravée par la loi Carle de 2009.
Autre recul de la laïcité : la neutralité nécessaire de l'école**.** Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, avait (il y a 5 ans, en décembre 2016) déclaré que les accompagnatrices de sorties scolaires n'étaient pas tenues d'observer une neutralité vestimentaire. C'est une erreur.
Q3. Pour quelles raisons ? Si l'on considère que les sorties scolaires font partie de l'enseignement, les accompagnateurs doivent être soumis aux mêmes règles déontologiques que les personnels de l'Éducation nationale. Imagine-t-on un accompagnateur scolaire qui viendrait revêtu d'un tee-shirt sur lequel serait écrit « Dieu n'existe pas » ? Non. Alors il en va de même pour toute tenue religieuse. Et puis, il y a des choses incompréhensibles. Ainsi, quand des élus contournent la loi de séparation laïque de 1905, en finançant indirectement les religions, ils violent la laïcité qu'ils prétendent pourtant défendre.
De plus, ce qui va mal également pour la laïcité, c'est le non-respect du principe de neutralité par les plus hautes autorités de la République. Deux exemples : Nicolas Sarkozy dans son discours du Latran, en 2007, a osé dire que la

République avait besoin de croyants, ce qui était très discriminatoire à l'égard des athées et des agnostiques.

Que dirait-on d'un enseignant qui entrerait dans sa classe en déclarant que l'école a besoin de croyants, ou d'athées ? En avril 2016, Manuel Valls, premier Ministre, s'est rendu au Vatican, en voyage officiel et donc aux frais de la République, pour assister à deux béatifications papales. C'était pourtant un événement purement religieux qui n'a rien avoir avec des relations diplomatiques entre États !

Pouvons-nous alors, exprimer ce que n'est pas la laïcité ? La laïcité n'est pas le « laïcisme. En effet, la laïcité n'est pas liée à une interdiction, une discrimination ou une punition. Le laïcisme est souvent lié à une pensée d'exclusion et de répression qui voudrait se légitimer en prenant le nom de laïcité, elle n'en relève en réalité absolument pas, mais correspond en revanche complètement au laïcisme. L. Maronneau, dans son *Essai sur la Laïcité*[44] nous explique qu'il est « *ce sous-produit résiduel issu de la transformation idéologique de la laïcité qui permet qu'elle soit mise au service de pratiques discriminatoires et répressives qui lui sont diamétralement opposées* ».

La laïcité n'est pas *« une pensée de répression »*, nous rappelle H. Pena-Ruiz, mais une pensée de résistance, et donc de liberté : elle est une arme qui permet de résister aux dispositifs et aux pratiques qui font de la société soit l'espace d'une exclusion réciproque des individus entre eux, soit le lieu d'une simple coexistence d'individus qui ne font que se tolérer les uns les autres, et qui par-là empêchent que la société soit un lieu de coopération entre des individus dont la reconnaissance mutuelle et réciproque permet qu'ils se complètent les uns les autres et soient authentiquement les uns avec les autres.

La laïcité n'est pas l'ennemie de la religion. Interdire l'expression religieuse serait un coup porté à la laïcité. Ce serait refuser sa place à une partie

[44] Maronneau (Laurent), *Essai sur la laïcité,* Paris, L'Harmattan, 2018. (Ce livre est préfacé par Franck Fischbach)

de la population qui est tout autant que les autres liée par le contrat social, socle de notre vivre ensemble. Ce serait introduire dans le fruit le ver de l'intolérance.

C'est récuser aussi la fraternité, alors que la laïcité en est la fille. C'est parce qu'il y a la fraternité que les citoyens doivent se respecter, se tolérer, échanger, se confronter tout en maintenant la paix civile. Il faut donc se pencher sur le fait religieux pour définir la place qu'on peut lui laisser.

L'interdiction que s'est imposée l'État de toucher au religieux n'est peut-être pas une très bonne chose. Comme tout courant de pensée ou d'action, le religieux interfère avec la société et l'État, garant de l'unité de la Nation, ne peut pas s'en désintéresser. Alors il fait des contorsions pour contourner ses propres interdits, par exemple en déclarant les sectes des religions qui l'inquiètent plus que d'autres, ou en soutenant en catimini les constructions des mosquées pour pallier l'injustice subie par l'Islam qui était absent lors de la loi de séparation.

Pour P. Cabanel[45], la laïcité n'est pas anti-religieuse. Patrick Cabanel répète que la laïcité n'est pas et n'a jamais été contre quelque religion que ce soit. Elle n'est pas contre l'Islam aujourd'hui et n'a pas été contre le Catholicisme à la grande époque de la Séparation.

« *C'est un modèle de gestion du pluralisme religieux. C'est l'idée qu'il y a deux domaines. Un dans lequel on peut tous se retrouver ensemble, celui de la vie publique et puis un domaine dans lequel on est séparés parce qu'on n'a pas les mêmes croyances. Certains ont même de l'incroyance. L'idée de la laïcité, c'est que dans tout ce qui nous est commun il ne doit pas y avoir de religion parce que la religion c'est respectable, mais il se trouve qu'il y a toujours plusieurs religions alors que les valeurs laïques sont des valeurs communes à tous.[...]*

[...] On a tous besoin d'éducation, de protection de l'État, on a tous besoin d'un accès aux soins. En outre, la religion ne doit pas prétendre donner des leçons de médecine, d'éducation, de morale » [...] » Certaines condamnent

[45] Patrick Cabanel est Titulaire de la chaire Histoire et sociologie à l'École pratique des hautes études. Professeur à l'université de Toulouse, il est l'auteur d'ouvrages sur la laïcité : *Les mots de la laïcité*, aux Presses Universitaires du Mirail, 2004 ; ou *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité (1860-1900)*, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

l'avortement, l'euthanasie ou l'homosexualité... Si la religion prétend donner des règles, des normes dans ces domaines communs à tous, elle outrepasse ses droits. C'est ce qu'on appelle le cléricalisme. Ce qui a changé aujourd'hui, c'est qu'il y a un siècle, le cléricalisme c'était le catholicisme qui le portait, aujourd'hui, c'est plutôt l'Islam. On peut parler d'un cléricalisme islamique que la laïcité combat et qu'elle a raison de combattre tout comme il y a un siècle, elle avait raison de combattre le cléricalisme catholique. »[46]

PROBLÈMES ET TERGIVERSATIONS SUR LES MODÈLES ET LES DÉFINITIONS DU CONCEPT DE LAÏCITÉ

Il y aurait deux modèles de laïcité. Pour résumer brièvement les deux laïcités qui s'opposent, se différencieraient deux grandes catégories de laïcité aujourd'hui, deux modèles : une « laïcité de combat », et une « laïcité de tolérance et d'accommodations ». Ces deux modèles sont donc, par leur opposition, à l'origine de frictions et d'affrontements. De quoi parle-t-on plus précisément quand les philosophes, anthropologues et sociologues évoquent ces deux types de laïcité ?

Le premier type : « la laïcité de combat », c'est une laïcité stricte et rigoureuse. Les défenseurs de ce type de laïcité, tels Henri Peña -Ruiz et Catherine Kintzler, l'ont jusqu'ici emporté en France. La laïcité, telle que le souligne H. Peña -Ruiz, est un principe de droit politique qui articule trois éléments : la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quels que soient leurs convictions et leur sexe, et la visée du « bien commun » comme seule raison d'être de l'État.

Pour l'auteur du *Dictionnaire Amoureux de la Laïcité*, le fait de renégocier sans cesse ce principe en fonction des contextes politiques ou sociétaux, c'est fragiliser notre démocratie et compliquer l'intégration

[46] Extrait d'une interview du 24/9/2016 au journal *La Marseillaise*.(Var)

républicaine des communautés d'origine étrangère. Il faut donc défendre le droit au blasphème et ne rien transiger, éviter le progrès des intégrismes et le prosélytisme.

De son côté, un auteur comme Malek Chebel[47] souligne que le statut de la femme en Islam (en un sens symbolisé par le voile) est problématique: l'idéologie musulmane peut être vue comme masculinophile et nataliste et comme un système d'oppression des femmes, fondé en partie sur des pratiques traditionnelles largement réinventées depuis, et aujourd'hui en déphasage par rapport au monde moderne - d'où une nécessité de réforme selon l'anthropologue.

Le second type est appelé « la laïcité d'accommodement ». Elle concerne aussi bien la question des caricatures que celle du voile dans l'espace public.

Pour les défenseurs de cette laïcité de tolérance, tels Edgar Morin ou Jean Baubérot, il s'agit de respecter une éthique personnelle visant à ne pas "offenser les croyants". Pour Denis Pelletier qui partage ce point de vue , l'affichage de signes religieux ostensibles correspond à une nouvelle façon d'affirmer sa différence culturelle, qu'il faut respecter.

Le sociologue R. Liogier défend aussi ce type de laïcité, « *une définition trop extensive de la laïcité conduit à la stigmatisation de certaines minorités cultuelles, comme les nouveaux mouvements religieux qualifiés de « sectes », ou encore les minorités musulmanes trop visibles »*[48].

Nous serions, pour cet auteur, « entrés dans une laïcité d'exception » (comme il existe des tribunaux d'exception), qui tendrait à limiter de plus en plus l'expression des signes religieux à l'espace domestique.

[47]Anthropologue et philosophe, spécialiste de l'Islam ; ayant travaillé sur les liens entre Occident et Islam, qui dénonce le manichéisme des fondamentalistes, estimant que les Islamistes intégristes ramènent la pensée de l'Islam au VIIème siècle. (voir article de la Dépêche, juin 2009)

[48] Liogier (Raphaël), *Une laïcité « légitime », La France et ses religions d'État,* Paris, Médicis - Entrelacs, 2006.

Pour J. Baubérot, sept types de laïcités peuvent être définis et répertoriés dans leurs différences !

D'abord, la laïcité antireligieuse. Ce courant était représenté par le député socialiste Maurice Allard qui déclara, lors des débats à la chambre des députés : « *Ce que nous poursuivons, c'est la lutte contre l'Église qui est un danger politique et un danger social.* » On retrouve cette tradition aujourd'hui dans la posture de Michel Onfray, auteur du *Traité d'Athéologie* (2005) qui souligne que la laïcité n'a jamais été l'ennemie de la religion.

Ensuite, la laïcité gallicane. La religion est tolérée tant qu'elle reste sous contrôle de l'État. Par ailleurs, la liberté de conscience est acceptée, mais elle relève de l'intime et ne doit pas empiéter sur l'espace public. Cette approche de la laïcité fut défendue par le radical Émile Combes. On la retrouve aujourd'hui dans le courant républicain et chez les partisans de l'interdiction du voile dans les lieux publics. C'est aussi la ligne défendue par le Grand Orient de France[49].

De même, la laïcité libérale et individualiste. L'État est indifférent aux groupements religieux et fait appel à la liberté de conscience personnelle. Elle est au cœur de la loi de 1905 et on la retrouve aujourd'hui à La Libre-Pensée, laquelle défend les signes religieux[50] ostensibles à l'université.

De plus, ne pas oublier une laïcité inclusive et accommodante. Elle était jadis incarnée par Aristide Briand et Jean Jaurès, qui voulaient donner les églises (appartenant à l'État depuis la Révolution) aux institutions religieuses, considérées comme des intermédiaires nécessaires entre les individus et l'État. Ce sont des points de vue que l'on observe actuellement dans la Ligue de l'enseignement (qui souhaite tenir compte des caractéristiques des religions, en proposant par exemple des repas sans viande dans les cantines).

N'oublions pas la laïcité concordataire d'Alsace-Moselle. Cette région Alsace-Moselle a été annexée par l'Allemagne en 1871 et n'est redevenue française

[49] C'est un des groupes les plus importants de la Franc-Maçonnerie française, qui se considère comme laïque.
[50] La loi de 2004 sur les signes religieux dans les écoles publiques s'inscrivit plus dans une logique dite "gallicane" (dans la mesure où Jacques Chirac, alors président, avait alors soutenu cette loi tout en s'affichant contre les racines chrétiennes de l'Europe).

qu'en 1919, donc après l'adoption de la loi de 1905. Afin de faciliter ce « retour », l'ancien système dit « concordataire » a été maintenu à titre « temporaire ». Pourtant, il dure encore (certains mouvements religieux souhaiteraient le voir étendu à l'ensemble du pays, d'autres associations de défense demandent son abrogation).

Qu'est-ce que la laïcité dite ouverte ? Elle est prônée par les institutions religieuses qui défendent une « utilité sociale » des religions. Par exemple, l'Église catholique voudrait inclure dans la laïcité la « loi naturelle » de la famille, débat vu lors du mouvement appelé le « Mariage pour tous ».

Enfin, la laïcité identitaire. Elle fut initiée par Nicolas Sarkozy (qui parlait plutôt de « laïcité positive »), elle est aujourd'hui affichée par une partie de la droite et de l'extrême droite. Ce courant se réfère aux valeurs du christianisme comme à des « repères » de la nation et entend valoriser les « racines chrétiennes » de la France. Il entend poser des limites aux manifestations religieuses de l'Islam. Il s'est manifesté contre le mariage entre personnes de même sexe et voit d'un mauvais œil les débats relatifs à l'euthanasie.

Quelles sont les raisons expliquant les difficultés liées au concept de laïcité ? La première raison est qu'il n'y aurait pas de définition univoque de la laïcité. Au sens large, effectivement, elle désigne la perte d'emprise de la religion sur la société, et est alors synonyme de « laïcisation » ou de « sécularisation ». En un sens plus étroit, et plus spécifiquement français, la laïcité signifie le refus de l'assujettissement du politique au religieux, et réciproquement, sans qu'il y ait nécessairement étanchéité entre les deux.

Pour Laurence Loeffel, « *Aujourd'hui, alors qu'au sein de l'école la laïcité ne cesse d'être proclamée comme une valeur, cette valeur semble être inversement proportionnelle à son sens ; en tout cas, le sens de la laïcité est pris dans un faisceau d'énoncés qui, contrairement à ce qu'ils devraient laisser entendre, ne sont pas d'emblée conciliables : […]*

[…] l'obligation de neutralité, la mise à distance des appartenances confessionnelles des élèves traduite dans la loi du 15 mars 2004, à quoi s'ajoute un enseignement de la laïcité destiné aux élèves dès la classe de 6e, et qui fait de celle-ci à la fois « une liberté fondamentale de l'homme », un principe d'organisation des rapports du pouvoir civil et du religieux, une « distinction entre la vie privée et la vie publique », un principe « respectueux des appartenances culturelles de l'élève », la « condition juridique de la liberté de conscience et d'opinion. » [51]

La deuxième raison est que les deux principes existants dans les divers « types » de laïcité ne sont pas hiérarchisés de la même façon suivant les « écoles » qui les définissent. En effet, nous remarquons que la préférence est donnée : soit à la liberté de conscience, dans le respect de l'ordre public et des autres libertés ; soit à la neutralité de l'État, sans préjudice pour la liberté religieuse.

De ce fait, la laïcité de tolérance privilégie le premier principe sur le second : alors la laïcité accroît les libertés : liberté des croyants et des non-croyants qui, dans des régimes confessionnels, peuvent être opprimés, et plus généralement, libertés individuelles comme le droit au divorce, à l'IVG ou au mariage homosexuel, rendus possibles par l'État laïque sans nuire aux croyants. Comme le dit l'historien Jean Baubérot : « *Ce n'est pas par la répression mais par la promotion des libertés que la laïcité s'impose aux religions.* »[52]

De même, la laïcité de combat privilégie le second principe sur le premier : donc la neutralité de l'État[53], s'abstenant de prendre position dans les domaines de la religion, conduit la République -dans les affaires religieuses- à considérer trois angles qui sont législatif, financier, et institutionnel.

---

[51] Loeffel (Laurence) est l'auteure de l'article « La laïcité, principe fondateur de l'éthique » dans l'ouvrage de Jean-François Dupeyron *Éthique et déontologie dans l'Éducation nationale*. Paris, Armand Colin, in « Recherches », 2013, p. 130.

[52] Baubérot (J) Millot (M) *et al*, *Parlons de laïcité en trente questions*, in La Documentation Française, 2017 .

[53] Par rapport aux autres pays de l'OCDE, la France se singularise par la place accordée au principe de *neutralité* dans sa conception de la laïcité. La séparation institutionnelle de l'État et des religions y est achevée légalement en France, et elle fait l'objet d'un relatif consensus. (précision de Samuel Charlot, Administrateur au Conseil économique, social et environnemental).

Le premier est l'angle législatif : les pouvoirs publics n'imposent, ne privilégient et n'interdisent aucune religion ou culte ou dogme. Le deuxième, c'est l'angle financier : la République ne subventionne directement aucun culte (sauf pour les aumôneries). Sont néanmoins autorisées des aides indirectes ou spécifiques.[54] La troisième face, c'est l'angle institutionnel : l'État, d'une part, et les Églises, d'autre part, sont organiquement distincts.[55]

La troisième raison s'explique parce que le paysage religieux fut largement reconfiguré depuis plus de cent ans ! En effet, La loi de 1905 est intervenue dans une France à 90 % catholique et s'est employée à apaiser « la guerre des deux France » évoquée par l'historien Émile Poulat. *Depuis lors, la France s'est massivement déchristianisée, surtout depuis les années 1960. L'Islam, deuxième religion de France, suit une dynamique inverse : la part des musulmans dans la population française passerait, selon une étude américaine, de 8,8 % en 2016 à environ 18 % en 2050. Par ailleurs, le bouddhisme a quitté la marginalité et quelques mouvements religieux atypiques connaissent une certaine vitalité. L'État est donc confronté au « retour du religieux dans la sphère publique.* »[56]

Ces diverses évolutions créent de nouvelles difficultés : le besoin d'édifices cultuels pour les religions qui ont émergé, afin de respecter l'égalité de traitement entre la religion catholique et les autres cultes ; la nécessité de réinterpréter le cadre juridique existant, voire de le modifier, pour encadrer les nouvelles pratiques rituelles dont certaines prennent des formes extrêmes (on pense au voile intégral, par exemple).[57]

La quatrième raison réside dans une possible confusion dans la définition des termes liés à la laïcité, tels laïcisme, sécularisation, et tolérance ! La laïcité n'est

[54] Ce sont des aides telles les avantages patrimoniaux et fiscaux consentis aux congrégations et aux associations cultuelles, ou les baux emphytéotiques pour construction d'un édifice cultuel.
[55] Ces précisions sont très bien résumées dans l'article publié dans la revue La Documentation Française, pour être plus informé, consulter le site https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/38312-letat-et-la-laicite
[56] Cette expression est souvent employée par l'auteur dans l'ouvrage éponyme de Jean-Paul Willaime (Éd. Olivetan, 2008), mais aussi dans des ouvrages de philosophes qui défendent, ainsi Paul Ricoeur, la sécularisation importante, dans *Le désenchantement du Monde*.
[57] On peut aussi ajouter l'exemple d'un groupe religieux extrêmiste qui prône l'application de la Charia en France, comme Les Frères Musulmans.-

pas la tolérance, ni le laïcisme, ni la sécularisation, car préciser chacun de ces termes permet d'établir le distinguo d'avec le concept de laïcité. En résumé, nous pourrions rappeler le sens de ces deux autres concepts.

Le « laïcisme » renvoie à une opposition, une position anticléricale, elle renvoie à une étymologie de la laïcité dont elle s'est affranchie en évoluant dans l'histoire du concept (Maronneau, 2018, pp.15-16). Ce terme est associé aussi au qualificatif « laïcard » qui renvoie aux critiqueurs de l'église et des ecclésiastiques.[58] La 'sécularisation' est aussi très importante dans l'évolution du concept.

Le principe de neutralité est-il important dans le champ conceptuel de la laïcité ?

D'une part, la neutralité n'est pas la laïcité et la laïcité n'est pas seulement la neutralité. En effet, la laïcité conduit l'Etat à adopter un comportement de neutralité envers toutes les religions en France.
D'autre part, la neutralité signifie aussi que toutes les religions n'empiètent pas dans le domaine de l'Etat, et que tous les dogmes doivent respecter scrupuleusement les principes et les lois de la République Française.

De plus, neutralité ne signifie pas indifférence ou mise à l'écart, mais qu'aucune religion n'est préférée ou favorisée, et que la République ne se mêle pas de l'organisation ou de la gestion, ou des affaires internes d'un dogme quel qu'il soit...

Dans son article lié à la neutralité dans la laïcité, Laurence Loeffel indique que « *la laïcité a été aussi et dès l'origine indissociable du principe de neutralité. Des années 1880 jusqu'au tournant du siècle, la conception officielle de la neutralité scolaire la limitait à une neutralité confessionnelle, excluant la neutralité philosophique et politique. La neutralité ne pouvait être philosophique, dans la mesure où, indépendamment même du besoin de philosophie requis par*

[58] Le mouvement politique *La Libre Pensée* a souvent été positionné dans ce type d'attitude, en France, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Voir aussi la partie « Glossaire » de la thèse.

l'introduction d'une éducation morale laïque, tous les enseignements de l'école primaire étaient inspirés d'un idéal de raison et de progrès. »

L. Loeffel tient à rappeler que cette neutralité permettait alors de justifier la séparation des croyances religieuses et des croyances laïques tout en différenciant aussi les croyances et la raison :

« Formulée en ce sens très opératoire, la neutralité a servi de moyen pour imposer et légitimer dans les esprits, y compris dans ceux des enseignants, le principe d'une séparation entre deux types de croyances : les croyances religieuses et les croyances laïques. Le principe de neutralité a en effet permis d'évincer de l'espace scolaire les croyances religieuses tout en encourageant le libre déploiement des croyances laïques sur les deux versants des savoirs et du civisme, les savoirs étant pensés comme porteurs de valeurs : la raison, le progrès, la vérité. C'est sur cette base que se sont combinées les séparations et les hiérarchisations qui légitiment, encore aujourd'hui, le fonctionnement de l'école : entre le particulier et l'universel, le privé et le public, la croyance et la raison. »[59]

LA LAÏCITÉ ET SES DIFFÉRENCES EUROPÉENNES

L'Europe laïque ne craint plus la religion comme une rivale, elle se construit sereinement sur le socle des droits de l'homme. La laïcité en Europe n'est ni idéologique, ni programmatique, ni polémique, mais *juridique.* À

[59] Extrait de l'article de L. Loeffel cité en NBP N° 49, p. 48.

l'enseigne du droit européen, la laïcité, c'est la neutralité des pouvoirs publics face aux options religieuses ou philosophiques des citoyens, mais non par rapport à l'éthique sociale dont les fondements sont inscrits dans les Déclarations de droit et reposent sur la dignité de la personne humaine.

La laïcité de l'enseignement, c'est le respect de la diversité des croyances et la transmission ferme des règles éthiques communes à tous. La laïcité de la vie publique, c'est la non-discrimination pour raisons religieuses ou idéologiques des citoyens dans tous les domaines de l'existence. La laïcité, c'est l'autonomie de la sphère civile par rapport aux pouvoirs religieux. Mais c'est aussi la non-ingérence du pouvoir politique dans les structures et les doctrines des organisations religieuses.

La *Charte Européenne des Droits fondamentaux*[60] précise que les diverses acceptions sémantiques du concept de laïcité suivant les pays en Europe. On peut donc considérer comme appartenant aux droits fondamentaux les libertés suivantes :[61]

- La liberté individuelle de conscience et de religion, de croyance et d'opinion, exercée en public ou en privé, seul ou en association avec d'autres (Convention de 1950, art. 9). Cette liberté est étroitement liée à la liberté d'expression et d'association.
- Autre règle qui ne souffre d'aucune dérogation: la non-discrimination pour motifs de religion ou d'origine nationale ou d'appartenance à une minorité, affirmée à l'article 14 de la Convention.
- Le rôle de l'État est de garantir le respect des droits de tous. Il ne peut limiter l'exercice de la liberté de religion que dans les cas :

[60]Colloque de Nice de l'an 2000 où les pays européens ont conçu et signé cette « CEDF ».

[61]Cette liste des libertés est précisée par Haarscher (Guy), et reprend ses écrits de l'ouvrage *La laïcité*, Paris, PUF, 2e éd., 1998, pp. 46-50. Elle est aussi décrite dans l'article intitulé «La laïcité n'est pas une notion irrémédiablement confuse »(en Europe) faisant partie du livre de DURAND (Jean-Dominique) s/d : *Quelle laïcité en Europe* ? Nouvelle édition [en ligne] : Larha, 2003, (généré le 11 mars 2021), & disponible sur Open Éditions à l'adresse de ce lien : http://books.openedition.org/larhra/775/

«prévus par la loi... nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.» (Convention, art. 9, 2).

- Pour les quinze pays de l'Union Européenne selon l'article F du Traité de Maastricht, l'Union respecte les droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans la Convention européenne de 1950 et tels qu'ils sont affirmés et protégés par les constitutions nationales.

LA LAÏCITÉ EST-ELLE UNE FORME DE SPIRITUALITÉ ?

Oui si nous considérons que nous parlons de « vie de l'esprit » quand on parle de spiritualité, car la laïcité renvoie à des valeurs humaines et spirituelles. Oui si la laïcité peut être considérée comme une religion civile[62], ainsi que le suggère Vincent Peillon.

En effet, la situation spirituelle de notre temps est très différente de celle du moment de la fondation de l'école laïque. Il ne s'agit pas, selon nous, de revenir à la laïcité religieuse, serait-ce éduquer à une spiritualité laïque et républicaine, « une religion pour la République » selon l'expression de V. Peillon ? Il précise que cette spiritualité doit être considérée à l'école publique, dans le respect des principes laïques de liberté, d'égalité, de neutralité à l'égard des dogmes et des spiritualités, et donc l'ancien ministre de penser qu'il y a lieu de faire une place à l'école à la spiritualité dans sa diversité.

Dans son ouvrage *La Révolution française n'est pas terminée*[63] le livre de l'ancien ministre de l'éducation nationale précise donc qu'il s'agit bien- en quelque sorte- « *d'une religion sans dogme, sans Église et sans prêtres* » (V. Peillon, 2018, p. 165).

[62] Ici le terme de religion est abusif dans le sens où la laïcité n'est pas un dogme (voir argumentation dans les pages suivantes 134-136. V. Peillon, parlait alors « d'une religion sans dogme, sans Église et sans prêtres » (voir p. 55)

[63] Ouvrage publié aux éditions du Seuil, Paris, 2018.

Même si l'auteur s'en défendait dans un précédent ouvrage, nous pouvons bien répondre positivement à la question : oui, la laïcité est bien un concept qui renvoie à une authentique « spiritualité laïque », même si deux philosophes contemporains, tels L. Ferry[64] la désignant comme « une spiritualité agnostique » ou « sans Dieu », alors qu'André Comte-Sponville[65] préférant la dénommer plutôt comme une « spiritualité athée ».

Ainsi, pour V. Peillon, « la religion laïque » dont Quinet et Buisson ont posé les fondements, soit aujourd'hui encore la religion dont la République a besoin :

« *C'est l'esprit nouveau qui s'avance, qui fraye son chemin dans les galeries de l'histoire, et nous restitue déjà, avec cette religion laïque, un peu de nous-mêmes, de ce que nous fûmes, de ce que nous sommes, mais plus encore de ce que nous avons à être*. » (Peillon, 2010, p. 37.)

Pour Jean-Marc Lamarre[66] qui analyse le travail essentiel de Jean Jaurès, la laïcité prônée et défendue dans l'article-discours jauressien « *De la Neutralité* », la laïcité possède une authentique valeur spirituelle.

Affranchissant les maîtres et les élèves de la tutelle des religions et refusant tout dogme, c'est-à-dire toute doctrine imposée autoritairement et soustraite à la libre réflexion, *la laïcité est la liberté et la vie de l'esprit* ; elle ne se refuse aucun problème et ne s'interdit aucune hauteur ; elle est à la fois émancipation intellectuelle et émancipation spirituelle.

Non seulement il n'y a pas de sujet interdit, mais il faut éveiller les jeunes esprits aux « grands problèmes sur le tout de l'univers, sur l'idéale destinée du monde et de l'homme. »

---

[64] Ferry (Luc) in *L'Homme-Dieu* , Paris, éditions Grasset,1996.

[65] Comte-Sponville (André), *L'Esprit de l'athéisme*, Albin Michel , Paris, 2006.

[66] Dans son article, « La spiritualité à l'école laïque : donner forme au sentiment de l'infini », in *Revue Education et Socialisation,* juin 2020, pp. 11-12. JM. Lamarre défend la richesse spirituelle de la laïcité en illustrant son propos par l'analyse des textes de Jean Jaurès (voir URL : http://journals.openedition.org/edso/11832) (consulté le15 décembre 2020)

II. 2. DÉFINITIONS DES CONCEPTS SPIRITUALITÉ, SPIRITUALITÉ LAÏQUE ET SACRÉ

LES CONCEPTS DE SPIRITUALITÉ ET SPIRITUALITÉ LAÏQUE

Quelles définitions de la spiritualité ? **La spiritualité** caractérise la vie de l'esprit, une activité spirituelle liée aux questions métaphysiques. Elle peut soit être dépendante d'une religion, soit être une construction indépendante de la personne, non soumise à un dogme, venant de l'intuition ou d'une inspiration ou d'une conviction personnelle.

Une définition de Richard Bergeron : la spiritualité n'est pas l'apanage des chrétiens ou de certains d'entre eux. Elle est le fait de la personne authentique qui est capable de donner un sens au monde et à l'histoire. Aussi longtemps que l'être humain cherche sa propre densité dans l'accomplissement de ses besoins primaires et de ses appétits physiques et que sa vie est dominée par le souci d'être en bonne santé, de procréer, de dominer et de s'amuser, il n'est pas encore spirituel. On accède au spirituel lorsqu'on découvre une dimension « autre », celle de l'amour, de la connaissance, de la liberté, de la compassion, de la conscience de soi et qu'on cherche à se réaliser humainement en prenant le chemin du divin en soi. La spiritualité ne vise pas à définir le rapport de soi à Dieu, mais le rapport de soi à soi ; elle s'occupe avant tout du rapport avec soi-même. Parler de spiritualité, ce n'est pas parler de quelque chose hors de soi, c'est parler d'un rapport au monde qui est le sien. La spiritualité de l'avenir ne sera conçue que dans une perspective anthropologique. Pour parler à l'homme de demain, elle devra se présenter comme une option fondamentale de la vie et un horizon signifiant de l'existence.[67] Une définition de Peter Berger peut être évoquée. La spiritualité contemporaine s'inscrit dans ce que P. Berger appelle le 'ré-enchantement du

[67] Bergeron (Richard), *Pour une spiritualité du 3°millénaire, Religiologiques 20*, automne 1999, 231-246, prière de consulter la ressource canadienne ici : . http://www.religiologiques.uqam.ca/20/Religiologiques20PDF/20%28231-246%29Bergeron/

monde': la volonté de retrouver à nouveau des explications permettant de comprendre le monde dans lequel on vit, sans laisser des vides à combler comme le fait la science moderne : *For it is not enough to know "what is". It is also important, if human experiences are indeed to be rendered meaningful, that people should know exactly what they are meant to feel about the picture of life and the universe that has been presented to them*."

En un mot, c'est du sens dont on a besoin pour bien vivre en société, dans le monde.[68] Pour le métaphysicien suisse Frithjof Schuon[69], la spiritualité renvoie à une intelligence sereine et désintéressée. Parmi les qualités qui sont indispensables pour la spiritualité en général, nous nommerons d'abord une attitude mentale que nous pourrions désigner, faute d'un meilleur terme, par le mot objectivité : c'est une attitude parfaitement désintéressée de l'intelligence, donc libre d'ambition et de parti pris et, de ce fait, empreinte de sérénité. En second lieu, nous nommerons une qualité concernant la vie psychique de l'individu : c'est la noblesse, c'est-à-dire l'élévation de l'âme par rapport aux choses mesquines ; c'est au fond un discernement, en mode psychique, entre l'essentiel et l'accidentel, ou entre le réel et l'irréel.

Enfin, il y a la vertu de simplicité : l'homme est libéré de toute crispation inconsciente à base d'amour-propre ; il a, vis-à-vis des êtres et des choses, une

---

[68] Berger (Peter L.), *La désécularisation du monde : un point de vue global*, dans Berger, *Le réenchantement du monde*, Paris, Bayard éditions, 2001, pp.13-36.
On ne peut pas ne pas penser, dans les programmes pédagogiques proposés en classe, de réintroduire l'ouverture au « merveilleux », (réapprendre à l'enfant à s'émerveiller) devant les beautés du monde, du corps humain, de la nature, des peuples premiers, etc. (voir partie pédagogique in ouvrages liés aux deux thèses évoquées ci-dessus).
[69] L*'Œil du Cœur*, Frithjof Schuon, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 154.
[70] Ici la spiritualité est définie par un lien direct avec le cœur et non avec le mental ou l'ego, c'est pour cela que la métaphysicien parle d'humilité et d'effacement.

attitude parfaitement originale et spontanée, c'est-à-dire dépourvue de tout artifice ; il est libre de toute prétention, ostentation ou dissimulation ; en un mot, il est sans orgueil. Toute méthode spirituelle exige avant tout une attitude de pauvreté, d'humilité, de simplicité ou d'effacement. méthode spirituelle exige avant tout une attitude de pauvreté, d'humilité, de simplicité ou d'effacement.[70]

Et pour la spiritualité laïque, quelles définitions peut-on proposer ?

«La spiritualité, c'est tout simplement l'attention, le respect, l'humilité accordés à la vie de l'esprit, perçu comme chambre d'écho du monde, visible ou invisible. […] "Nous pouvons nous passer de thé, mais pas d'eau. Tout comme nous pouvons nous passer de religion, mais pas de vie spirituelle." La spiritualité peut parfaitement se vivre de manière laïque. » (André, 2015)[71]

Une spiritualité laïque est-elle possible, plausible ? Aujourd'hui la quête de sens et le désir d'élévation spirituelle passent moins par des dogmes ou des systèmes religieux que par une pratique en conscience, qui engage autant l'être que le corps. C'est l'avis de plusieurs philosophes. Nous découvrons régulièrement, depuis plusieurs décades, la profusion d'ouvrages qui paraissent chaque année sur le thème de spiritualité laïque, sans compter les magazines spécialisés, les stages ou les séminaires, notre société sécularisée aurait soif de spiritualité.

Des hommes et des femmes de tous âges et de tous milieux sont en quête de sens et de métaphysique qu'une culture purement juridique, scientifique et matérialiste ne peut apporter. Cette quête et cette aspiration ne sont pas nouvelles. Par contre, les formes qu'elles revêtent sont de plus en plus en dehors des dogmes et des religions. Ce besoin de spiritualité ne se construit pas

[71]André (C.) « La méditation laïque ouvre au spirituel », in *La Vie*, 3645, 2015, p. 24.

en contradiction avec la laïcité, mais au contraire, cherche à y ajouter une belle dimension, ce que d'aucuns nomment un supplément d'âme.

La spiritualité laïque peut être considérée de plusieurs façons.

D'abord, comme une réflexion personnelle construite par un esprit indépendant non soumis à une religion, qui a construit en toute liberté ses pensées métaphysiques, par inspiration ou conviction. Ensuite, telle une réflexion personnelle émanant d'une pensée liée à une religiosité personnelle non soumise à un dogme, comme un accès à une transcendance, mais indépendante de toute philosophie religieuse imposée de l'extérieur.

En somme, la spiritualité laïque peut donc être considérée comme une réflexion philosophique construite par un esprit indépendant qui peut porter sur un objet métaphysique ou sur la vie tout court, ou encore sur un sujet éthique ou moral. Les sujets ou les objets d'une spiritualité laïque ne manquent pas ! Prenons quelques exemples : sujet métaphysique : que devient notre esprit après notre mort ; sujet sur la vie : quelle est cette énergie qui nous anime et décide à notre place quand nous inspirons et quand nous expirons pendant notre sommeil ; sujet sur la morale : mon comportement est-il empreint de sagesse dans telle situation ?

De même, la spiritualité laïque peut être considérée comme une philosophie au sens d'un art de vivre, d'une manière d'exister, une expérience vécue, une attitude ou un comportement quotidien, philosophie qui peut même apprendre à supporter la vie, à résister à l'adversité.

La spiritualité n'est pas une religion ! Ne confondons donc pas spiritualité et religion. On voit bien qu'on n'a pas besoin de Dieu ou de transcendance pour s'interroger sur la sagesse ou questionner la morale : le sage n'a ni besoin de religion, ni besoin de l'athéisme pour développer ses

interrogations ou nourrir les réflexions de sa spiritualité, qui est considérée ici comme laïque, ou laïcisée.

Des philosophes et auteurs nous rappellent qu'il s'agit de deux disciplines différentes, comme Pena-Ruiz, André Gide, Anne-Marie Delcambre, ou A. Comte-Sponville, ou Patrice Van Eersel ou encore Hélène Hagège.

Penaz - Ruiz Henri affirme dans son ouvrage *Oser affirmer la laïcité* que « *Les religions ne représentent d'ailleurs qu'une figure parmi d'autres de la vie spirituelle, et il convient de rompre avec le préjugé qui leur en attribue le monopole.»*[72]

André Gide rappelle que nombreux sont ceux qui confondent mysticisme et spiritualité, et qui croient que « *l'homme ne peut que ramper, si la religion ne le soulève ; qui croient que seule la religion peut empêcher l'homme de ramper*. »[73] .

Anne-Marie Delcambre donne l'exemple d'un Mahatma Gandhi ou celui d'un Dalaï-Lama sont valorisés par l'Occident parce qu'incarnant une spiritualité universelle qui privilégie la non-violence et la compassion. Mahomet aura toujours du mal à être considéré par les non -musulmans comme un authentique et vrai Dieu.[74]

Selon Henri Comte-Sponville[75]: merci de ne pas confondre la religion et la spiritualité, car la religion est une forme de spiritualité, mais ce n'est pas la seule. Il suffit de prendre un peu de recul, aussi bien dans le temps, du côté des grandes sagesses grecques, que dans l'espace, du côté de l'Orient bouddhiste ou taoïste, pour découvrir qu'il a existé, et qu'il existe encore, d'immenses spiritualités qui ne sont en rien des religions (des croyances en un Dieu). « *Ce*

[72] Pena-Ruiz, « Oser réaffirmer la laïcité », article de *Libération* ,en date du 23 avril 2004.
[73] Gide (André), *Journal 1889-1939*.
[74] Delcambre (Anne-Marie), *L'Islam des interdits* , Desclée de Brower, 2003, pp. 112-113.
[75] Comte-Sponville, « Interview à "Sélection du Reader's Digest" » (numéro de mars 2005)

que je cherche, dans mes livres, c'est justement cela : une spiritualité laïque, une spiritualité sans Dieu. C'est ce qu'on appelle traditionnellement la sagesse, qui m'intéresse davantage que la sainteté. »

Peter Van Eersel, chercheur-auteur, écrit que la spiritualité peut être agnostique ou laïque[76]. Ainsi, dans son article focus « La spiritualité n'est pas une religion » l'auteur présente plusieurs aspects d'une vraie spiritualité non associée à une religion. Ces nouveaux *« aventuriers de la spiritualité, indépendants des autorités religieuses, pensent que le religieux est un obstacle au spirituel : 25% des sondés pensent que la religion serait un état 'imparfait' de la spiritualité, alors que la spiritualité serait un modèle abouti. »*[77]

Selon la philosophe Hélène Hagège, la spiritualité rejoint la laïcité comme éveil aux valeurs : l'hypothèse gnoséologique nous permet de théoriser la spiritualité comme étant une transformation de l'esprit vers plus de cohérence entre valeurs explicites et valeurs implicites et vers une subjectivité qui soit plus proche du réel (c'est-à-dire moins biaisée personnellement et culturellement), donc plus consciente de notre solidarité objective avec l'humain et le non humain qui nous entoure. Nous pouvons clairement affirmer que cette acception de la spiritualité est tout à fait laïque, malgré la plurivocité de la notion de laïcité : elle se situe sur le plan de la profondeur, en tant qu'ouverture du sujet à ce qui dépasse sa propre individualité (Hagège, 2018), permettant d'incarner les valeurs de la République notamment de fraternité, de solidarité et de liberté, et peut néanmoins se vivre dans le respect de la loi de 2004, qui se joue, lui, à la surface – autrement dit la nouvelle laïcité relève plutôt du monde, tandis que la notion traditionnelle relève davantage de l'esprit. »[78]

---

[76] Dans *Nouvelles Clés*, P. Van Eersel est l'auteur d'un article publié en numéro 99 (février 2016) pp. 36-51.
[77] Voir l'interview de Jean-François Barbier-Bouvet, sociologue des religions, dans le numéro 99 de la revue « Clés », pp. 42-43.
[78] Extrait de son article : « Une conception laïque de la spiritualité pour l'École publique : éducation à la responsabilité, aux valeurs et vulnérabilité du sujet », in *Les Cahiers du Ceerfee* (56- 2020)

Quelles autres définitions de la spiritualité laïque[79] peut-on ici proposer pour compléter les propositions précédentes ? C'est une spiritualité qui donne du sens à l'existence. Car loin du prêt-à-porter religieux, des citoyens nombreux se créent une spiritualité laïque sur mesure, c'est-à-dire que cette spiritualité personnalisée leur permet de donner alors un sens à leur vie.

Dans notre civilisation dite matérialiste, beaucoup d'humains ont besoin d'une quête spirituelle, qui conduit à se questionner sur « son apport aux autres », ou « l'acceptation de soi » ou encore « l'émerveillement devant la beauté de l'univers ». Les chercheurs du GERSE[80] ont donc mené une auprès de 6000 personnes en 2014/2015 sur les nouvelles spiritualités laïques...Le sociologue Jean-François Barbier - Bouvet, qui a participé à cette enquête, a observé un divorce grandissant entre religions et spiritualités : il est réconfortant de constater que, dans un monde en perte de repères, un tiers de nos compatriotes se sentent impliqués dans une quête de sens.

Ce phénomène se retrouve dans toute l'Europe. Ces 'chercheurs de sens' qui pensent, agissent ou méditent, s'engagent dans des pratiques qu'ils choisissent eux-mêmes sans le dictat d'une église. Et ils y trouvent un vrai 'mieux-être'. La spiritualité (laïque) peut donc se révéler ainsi comme le développement d'un profond mieux-être. Ce n'était pas l'objectif au départ de l'engagement dans une nouvelle spiritualité, mais le constat est effectué par des centaines de répondeurs au questionnaire du GERSE. Ces personnes engagées dans des pratiques spirituelles hors religions sont souvent des femmes, dont l'engagement est sérieux et profond.

Un autre chemin définitionnel nous conduit à considérer la spiritualité laïque comme exploration de la vie intérieure. Un tiers des êtres humains, au regard des enquêtes ou sondages nationaux, disent accorder de l'importance à la dimension spirituelle de leur vie intérieure. De nombreuses personnes

[79] Ces définitions complètent celles préalables du §132.1., voir page 45.
[80] GERSE signifie « Groupe d'Études sur les Recherches Spirituelles Emergentes ».

accordent du temps à des activités liées à cette spiritualité : yoga, TaiChi Chuan, Aïkido, assise silencieuse, pratiques du zen, méditation, éco-spiritualité, etc.

Ainsi, cette enseignante et formatrice en *wutao*, qui est également ethnologue, dit « éveiller l'âme de son corps » quand elle pratique cet « art du mouvement » : quand je pratique, je me sens vivante dans mon en-dedans souverain, aimant et sacré, j'ai l'impression de rentrer à la maison.[81] Bref, on peut donc définir la spiritualité comme une façon laïque (et moderne) de vivre et d'exprimer son intériorité afin de mener une vie juste dans un chemin qui a du sens pour nous.[82]

Voici donc , pour compléter, quelques définitions proposées par les auteurs. Il s'agit donc ici de signaler les définitions de la spiritualité laïque proposées par des philosophes et auteurs spécialisés, ainsi que des chercheurs thématiques, et ce depuis 20 ans. Nous nous inspirons ici synthétiquement de deux recherches doctorales, telle celle de Philippe Filliot (2011)[83], et celle que j'ai éditée après ma première thèse (2014)][84]

- la spiritualité laïque comme réflexion personnelle sur les questions de métaphysique, exempte de tout lien avec un dogme ou une religion.[85]

S.L. comme une recherche personnelle de la sagesse en lien avec notre intériorité et un travail d'ascèse sur les choix qui seraient « bons pour nous » au niveau de notre comportement .[86]

---

[81] Voir Revue idem. de février-mars 2016 (interview de Delphine Lhuillier, page 48)
[82] Arnauld Desjardin exprime cette idée et propose cette définition dans un ouvrage publié aux éditions de la Table Ronde : *Spiritualité : de quoi s'agit-il ?*, 2009.
[83] Philippe Filliot, *la pédagogie au risque de la spiritualité*, Paris, éditions Desclées De Brower, 2011.
[84] Voir Note N°66.
[85] Voir ma première thèse éditée chez L'Harmattan en 2014 (« *Éducation morale hier, aujourd'hui et demain : une spiritualité laïque et une éthique minimale comme alternative* »)
[86]On ne peut pas ne pas penser, dans les programmes pédagogiques proposés en classe, de réintroduire l'ouverture au « merveilleux », (réapprendre à l'enfant à s'émerveiller) devant les beautés du monde, du corps humain, de la nature, des peuples premiers, etc. (voir partie pédagogique in futur ouvrage lié aux deux thèses évoquées ci-dessus).

S.L. comme une pensée ou réflexion philosophique, personnelle et laïque, sur les questions fondamentales qui se posent à l'être humain : quelles sont, pour nous, les valeurs fondamentales dans notre vie ?, quel est le sens de notre existence ?, que devient notre conscience après notre mort physique ?, est-il préférable d'être bien intérieurement plutôt que riche ?, etc.

S.L. tel un travail et un comportement qui nous permettrait d'accéder à une transcendance, ou d'être moins mal, en dehors de toute religion, donc un ensemble de traits qui, tout à la fois définissent la spiritualité laïque, mais participent également à ses objectifs (« mieux-être intérieur », ou « accès à une transcendance », ou un souci, une recherche pour accepter (ou tenter de comprendre ?) ce qui nous « dépasse » ou que la science ne peut expliquer. Ne peut-on aussi parler d'immanence ?

Les traits les plus fréquemment recensés de cette spiritualité laïque sont les suivants : écoute intérieure, sentiment d'être « relié », travail d'amenuisement de l'ego, acceptation de ce qui est ou de ce qui advient, importance du moment présent sans conditionnement au passé ou angoisse du futur, recherche d'un bien-être intérieur, un travail ou une ascèse permettant d'évoluer, de chercher, de se transformer, mais aussi une approche de la notion de « sacré » laïcisé.

Jean-Christophe Ruffin[87] précise que son chemin spirituel est athée, inattendu et donne du sens à son expérience d'un pèlerinage sur les routes de France : c'est une expérience unique et incommunicable (...)

Pour moi, dit-il, *« l'essentiel est le dépouillement, en marchant, le pèlerin se dépouille du superflu. Il le fait au sens propre et moralement il se*

[87] Ruffin (J.C.) est Prix Goncourt (2001) et académicien athée, son expérience n'était pas religieuse, mais « physique et spirituelle » explique-t-il dans une interview au journal *« Clés »* relatée dans le numéro 86, 2014, p. 60.

dépouille affectivement, spirituellement, lorsqu'il va ôter de sa vie ce qui l'encombre, et ne garder que l'essentiel. »

Pour illustrer cette définition de spiritualité laïque que je construis avec l'aide de chercheurs et philosophes ayant travaillé sur ce nouveau concept, je propose donc ici des extraits de leurs prises de position, entre Paul Ricœur et Marcel Gaucher, Frédéric Lenoir et Michel Foucault, Henri Pena-Ruiz et Pierre Descombes dont je propose les réflexions ci-dessous.

Paul Ricœur : Ne peuvent survivre que des spiritualités qui rendent compte de la responsabilité de l'homme, qui donnent sa valeur à l'existence matérielle, au monde technique et, d'une façon générale à l'histoire. Devront mourir les spiritualités d'évasion, les spiritualités dualistes [...] En général, je pense que les formes de spiritualité qui ne peuvent rendre compte de la dimension historique de l'homme devront succomber sous la pression de la civilisation technique.[88]

Marcel Gauchet : Il rappelle que la réflexion sur la quête du sens amène à développer le questionnement engendré par la spirale individualiste moderne. La perte du sens religieux, qui est affirmée par le rejet de toutes les références mythiques au profit de la dictature de la raison, ce désenchantement du monde a sapé toute la richesse et la puissance de l'imaginaire.

Ainsi M. Gauchet possède une lecture de la religion et du phénomène de laïcité au niveau des dynamiques sociales et politique qui retient que l'enjeu n'est nullement dans le fait de la croyance, mais dans le statut des religions, dans l'organisation de la société et de ses pouvoirs. Il vise à l'avènement d'une configuration politique et sociale où les hommes se seraient libérés des puissances tutélaires du sacré. Le problème est bien celui de l'autonomie et de l'indépendance politique et sociale des sociétés modernes.

[88] In Revue *Esprit,* Numéro de juillet-Août 1965, dans l'article : « Tâches de l'éducation » signé Paul Ricœur.

Karlfried Dürckheim,[89] professeur allemand de philosophie, diplomate écrivain et psychologue, encore appelé le « Sage de la forêt Noire » a effectué une synthèse entre la mystique chrétienne, les philosophies orientales, les thérapies occidentales et la méditation japonaise, en insistant sur « l'importance de l'expérience vécue ». Confronté plusieurs fois à la mort et à l'angoisse de la disparition entre 1944 et 1989, il fera les expériences d'une vie plus vaste, et « celle d'une plénitude doublée d'une sérénité » qui le marqueront tout au long de son existence. Envoyé au Japon comme ambassadeur, il y pratique la méditation, et découvre "la culture du silence": « La vraie religiosité n'est pas basée sur la foi, mais sur une expérience souvent personnelle. » Selon K. Dürckheim, l' expérience mystique peut donc être naturelle, c'est-à-dire, inhérente à la vraie nature de l'homme et le quotidien vécu comme un exercice spirituel.

Cette expérience sans dogme et sans pensée spéculative conduit le philosophe à proposer à ses élèves et aux visiteurs d'expérimenter assise silencieuse et méditation qui ne sont pas le contraire de l'action. Au sein de l'école de thérapie initiatique, il leur propose d'essayer ce travail sur la tenue, la forme et la respiration, pour réconcilier le quotidien et la spiritualité: « *L'attitude méditative est liée à l'action. Qu'il s'agisse de marcher, de se laver, d'écrire une lettre ou de parler à quelqu'un, il y a dans ces actions un but profond : la possibilité donnée à notre essence de se manifester dans notre manière d'être. Dans le Livre du Hara, centre vital de l'homme, il explique à*

---

[89] Marcel Gauchet In Le désenchantement du monde - Une histoire politique de la religion, Paris, Gallimard,1985.

[90] C'est un professeur allemand de philosophie, diplomate écrivain et psychologue, encore appelé le « Sage de la forêt Noire », a effectué une synthèse entre la mystique chrétienne, les philosophies orientales, les thérapies occidentales et la méditation japonaise, en insistant sur « l'importance de l'expérience vécue » .

[91] Extrait d'un article de Florence Quentin, dans une revue récente « le Monde des Religions » où un portrait de Karlfried Durckheim est proposé dans la série « les Maîtres Spirituels » : voir pages 56-57 le reportage intitulé « Karlfried Durckheim, le philosophe zen » (mensuel de novembre - décembre 2010)

ses concitoyens que, dans 'ce qui manque le plus à l'homme actuel, c'est le calme intérieur, la sérénité et la joie de vivre'. »[90]

Comme pour Michel Foucault[91] : sa position sur spiritualité et spiritualité laïque est présente grâce à une synthèse des travaux de Filliot Philippe, Pierre Hadot, ou Nicolas Bourriot (comme lecteurs de Michel Foucault). Filliot Philippe, Pierre Hadot, ou Nicolas Bourriot (comme lecteurs de Michel Foucault).

Nous adhérons à cette présentation définitionnelle sous forme de grandes caractéristiques communes à la spiritualité : travail de soi sur soi-même, qualité de l'être-au-monde, harmonie corps-esprit renvoyant à la totalité de l'être[92].

L'objectif spirituel du type d'exercices proposé par Karlfried Durckheim philosophe zen, correspond, pour M. Foucault, à « une certaine mutation, une certaine transfiguration d'eux-mêmes en tant que sujets, en tant que sujets d'action et en tant que sujets de connaissances vraies » de l'esprit de l'individu, mais vise plus profondément, encore une fois, la transformation.

Cet « ascétisme » peut être illustré de toute une palette . Le but de ces exercices n'est pas la simple maîtrise du corps ou d'exercices qui, ensemble, luttent contre notre égo(-centrisme) et enrichissent la vie intérieure pour atteindre l'objectif spirituel : mémorisation de principes, méditations, examens de conscience, pratiques respiratoires ou gymniques, mises en situation réelles, attitudes de vie, exercices de yoga, pratique zen, etc.

---

[92] Karlfried Dürckheim: in *Hara, centre vital de l'Homme*, in Éditions Le Courrier du Livre (2005)

[93] Les descriptions et synthèses ici renvoient aux ouvrages de Michel Foucault suivants: « *L'Herméneutique du sujet*, Cours au collège De France 1981-1982 » Éditions du Seuil, 2002 et les travaux de Pierre Hadot sur «Exercices spirituels dans la philosophie antique» Albin-Michel, 2002.

[94] Filliot Philippe, in Conférence *« Education et spiritualité : Essai d'approche avec Michel Foucault* » dans le livre *La philosophie comme manière de vivre*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 141.

[95] Voir Foucault (M.), *L'Herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard et Seuil, 2002, p. 211.

C'est ce que Michel Foucault appelle « l'effet de retour » de la vérité sur le sujet. La pratique de la spiritualité implique et provoque une altération (positive) de l'être. Elle est donc transformation (changement physique et moral) et en plus une « transfiguration du sujet ».

Michel Mafessolli reconnaît que, dans la spiritualité laïque, il y a cette démarche de reliance, ce besoin de religiosité débarrassé de ses scories religieuses, cette nécessité d'accepter et de mettre en scène le non rationnel, la part d'intimité et de sacré en soi qu'il s'agit de faire vivre, grâce à une volonté de congruence avec les autres, comme le renouveau d'une nouvelle forme de générosité, composée de compassion et de volonté de s'entraider, d'être solidaire.[93]

Il y a un « sacré qui se fragmente » dans une société qui se cherche spirituellement, qui se définit non plus dans une harmonisation et standardisation liée à une hiérarchie pyramidale dépassée, mais dans une individuation enrichie par une intériorisation. Face à une société castratrice d'une liberté de pensée, se sont accouchés des besoins de spiritualité nouvelle, et l'on constate des expériences et des exercices d'intériorisation en recherche d'une sérénité ou d'un mieux-être, qui renvoie aux racines.

Patrick Viveret[94] précise que « *la spiritualité laïque n'est pas l'apanage des croyants. Il y a des spiritualités agnostiques et des spiritualités athées. Ce qui les réunit ? La conviction que la finalité humaine n'est pas l'acquisition de*

[93] Mafessolli (Michel), « *Le réenchantement du Monde* » (*op. cit.*)
[94] Viveret Patrick est philosophe et ex-conseiller à la Cour des Comptes. En tant qu'auteur il a notamment écrit : Reconsidérer la richesse (Éditions de l'Aube) et La Cause Humaine, du bon usage de la fin d'un monde (Éd. Les liens qui libèrent) .
[95] Patrick Viveret *in* ouvrage de G. Lheureux, L'Harmatthan, 2014, en postface, pp. 234-235.

richesses, ni même la survie, mais la réalisation d'un projet de vie habité de sens. »

Quand je l'interroge sur la spiritualité laïque comme alternative à la morale traditionnelle, il précise sur une postface : « *Aussi les valeurs humanistes et la spiritualité laïque permettent d'une part de lutter contre la dérive sectaire, d'autre part d'installer un comportement de tolérance et d'acceptation des différences, à condition toutefois que ces différences s'expriment dans le respect mutuel minimal permettant le vivre ensemble dans la paix et la sécurité de chacun sans nuisances et sans violences, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. La spiritualité laïque, oui, mais avec la présence d'une éthique minimale où la laïcité de comportement et la laïcité d'ouverture sont acceptées implicitement et appliquées dans l'exercice quotidien de l'éducation.* »

[…] Donc, l'auteur de cette thèse a « raison d'insister sur la nécessaire éducation aux interdits fondamentaux, dans le cadre d'une éthique scolaire minimale, rappelés dans toutes les philosophies, quand elles ne sont pas appliquées dans leur côté intégriste, mais vécues avec cette belle tolérance mise en pratique grâce à une laïcité d'ouverture et de tolérance. »[95]

Judde Krisnamurti[96] est cet auteur et enseignant (1895-1986) qui peut être considéré comme le premier maître spirituel laïc. En effet, il ne cessa de parcourir le monde pour dispenser à tous un message de sagesse et pour encourager les hommes à se libérer de toute croyance. Sage de renommée internationale, ses conférences et écrits sur la liberté, la souffrance, le désir, l'amour, la mort, la créativité, la méditation restent, pour des millions d'auditeurs et de lecteurs, une source vive d'inspiration. Environ vingt-cinq ouvrages de J. Krishnamurti ont été publiés en France. Dans son ouvrage *Se*

[95] Patrick Viveret in ouvrage de G. Lheureux, L'Harmatthan, 2014 en postface, pp 234-235.
[96] Philosophe et auteur indien, qui a enseigné partout dans le monde, notamment en France (Collège de France).

libérer du connu[97] le philosophe indien insiste sur le fait que l'homme en cage, prisonnier des dogmatismes, des conformismes de pensée, est une ombre illusoire. De l'exigence spirituelle présente de façon plus ou moins confuse dans chaque être humain, jusqu'à cette authentique libération, nous sommes conviés ici à parcourir toutes les étapes : se connaître soi-même, surmonter la peur, découvrir peu à peu le silence et la plénitude.

Ainsi, la liberté, « c'est un état d'esprit, non le fait d'être affranchi de quelque chose ; c'est un sens de la liberté ; c'est la liberté de douter, de remettre tout en question ; c'est une liberté si intense, active, vigoureuse, qu'elle rejette toute forme de sujétion, d'esclavage, de conformisme, d'acceptation. » Krishnamurti n'a cessé de souligner la nécessité de se connaître soi- même, si l'on veut pouvoir comprendre les racines profondes des conflits communs à l'individu et à la société, car nous sommes le monde et c'est donc notre chaos personnel qui est à la source du désordre général. Cette spiritualité effectue un retour aux racines de la tradition philosophique dont elle renoue avec tous les thèmes, sans passer par les problématiques élaborées dans l'institution. Il est donc possible de jeter un regard neuf sur notre propre tradition et la redécouvrir. Il s'agit de la question du sens de l'existence.

Schlegel Jean-Louis, sociologue des religions[98] insiste sur cet engouement social depuis les années 1970, qui se développe pour l'analyse transactionnelle, la méditation, les exercices respiratoires de relâchement. Ces mouvements vers un vouloir mieux-être, un travail intérieur, une unification de la personne, ce travail sur soi, ce « dépassement de l'ego », ces exercices pour « être mieux intérieurement » sont les maîtres mots de cette spiritualité.

Jean-Louis Schlegel définit cette spiritualité comme une philosophie au sens d'une manière de vivre, une expérience vécue, une attitude ou un comportement dans la vie quotidienne, cette philosophie peut même apprendre

[97] Se libérer du connu, éditions Stock, 2012.
[98] Schopenhauer (A.), *L'Art d'être heureux*, Paris, Seuil, 2001.

à supporter la vie, à résister à l'adversité, la vie comme une pratique des vertus. Il rejoint Schopenhauer: « cette philosophie peut même apprendre à supporter la vie, à résister à l'adversité. »[99]

SPIRITUALITÉ LAÏQUE, LUC FERRY ET COMTE-SPONVILLE ANDRÉ

La laïcité se débat donc, puisqu'elle est faite d'hommes, dans les limites étroites « accordées » à l'humain, qu'il soit « la plus belle création de Dieu» ou la conséquence fortuite d'un perfectionnement accidentel du hasard. Et ce lieu restreint de l'humain bouillonne tout autant d'idées et de thèses athées que de propositions religieuses. Descartes situe « son » lieu superbement « Je suis comme un milieu entre Dieu et le néant. »

Le dialogue étonnant, très instructif, auquel ont accepté de se livrer Luc Ferry et André Comte-Sponville dans leur ouvrage commun *La sagesse des modernes* est à cet égard exemplaire.

Pour les deux philosophes, tout l'humain ne se réduit pas au champ de l'éthique, de la morale, c'est-à-dire au comportement qu'il convient de lui recommander d'avoir en société. Ce domaine est certes capital, mais il n'englobe pas une donnée essentielle: quel est le prix ou le sens de l'existence? Cette question-là est d'un ordre encore plus fondamental. Elle appartient au monde de la sagesse, voire de la spiritualité.

Et d'ailleurs dit Luc Ferry: « Je ne peux devenir croyant. Les religions sont trop belles pour être vraies. Elles répondent trop bien à ce que nous désirons. »Il faut donc construire une spiritualité laïque, une spiritualité qui n'est plus fondée sur l'humilité qui est le mot clef de la démarche religieuse de l'homme devant un Seigneur tout-puissant. La spiritualité laïque doit

[99] Schopenhauer (A.), *L'Art d'être heureux*, Paris, Seuil, 2001.

s'inscrire dans la dynamique de l'immanence. Si la morale est nécessaire, elle n'est pas suffisante.

Elle ne peut gérer la grande question, fondamentale, de la finitude. Elle ne peut assumer la perspective de la mort, le deuil, la passion, la peur. Pour un laïque, la philosophie doit prendre le relais de la religion, car les sociétés évoluées ont pour la plupart adopté un statut civil dans lequel la religion n'est plus qu'une affaire privée. Il n'est pas étonnant dès lors d'assister à une renaissance de la philosophie en Occident, alors que le christianisme vit une crise d'adhésion. Luc Ferry estime que l'homme n'est pas seulement un corps et que sa dimension « excède » la nature et, partant, les sciences de la nature. Pour lui, la transcendance verticale, celle qui tisse un rapport entre l'humain et une divinité, ou une Patrie, ou encore une Révolution, s'oriente actuellement vers une horizontalité. « *Les hommes et les femmes ont tendance à placer la notion essentielle de l'Amour - avec son cortège d'altruisme et de sacrifices - dans le rapport sociétal direct plutôt que dans une relation avec le divin ou un autre concept abstrait.* »

André Comte-Sponville se déclare, lui, résolument matérialiste. Les valeurs dites « transcendantes », hors de la nature, seraient en réalité déterminées, produites par une infrastructure naturelle - génétique, biologique, chimique, etc. - et une mémoire historique. Ce matérialisme biologique est très proche de la première pensée matérialiste, celle des Grecs, et aussi des conceptions des esprits évolués du XVIIIème siècle. « *Être humain, c'est être un fait scientifique.* » Et la philosophie de l'espérance est à proscrire, car elle construit l'angoisse humaine, même si cette constatation n'est guère plaisante. La philosophie n'est pas une science humaine du plaisir, et même s'il est désolant de constater le déterminisme naturel de l'homme, se soustraire à cette conception est une erreur. Nietzsche a dit: « La foi sauve, donc elle ment », rappelle Comte-Sponville.

Pour Luc Ferry, il est contestable de prétendre que l'altruisme, la violence, l'anxiété, le rire et même l'amour – hors de sa dimension de simple désir sexuel – seraient génétiques, « matérialistes ». Et de citer l'exemple choisi par Jean-Jacques Rousseau: un chat périra d'inanition devant un tas de graines, et un pigeon mourra devant un bassin rempli de viande succulente. Ils ne peuvent tous deux s'évader de leur code naturel. Ils ne peuvent créer un écart par rapport à la nature. L'homme est, lui, en excès par rapport à tous les programmes naturels, à un point tel qu'il peut se comporter de façon « anti-naturelle » . Il est un être de volonté. Il peut choisir de survivre, de se suicider, de diverger jusqu'à être agent de haine – un sentiment que n'éprouve jamais l'animal.

Le démoniaque, qui a le Mal comme projet, est propre à l'homme, car il émane de la volonté et non de l'instinct. Cette surnaturalité est pour Ferry le signe de la transcendance, où s'enracinent les valeurs morales et s'irradient les valeurs de sagesse et de spiritualité.« *La liberté naît de l'écart possible par rapport à la nature.* » Il oppose son « néo- christianisme » au « néo-bouddhisme » de Comte-Sponville. Pour Ferry, le sens de la vie consiste à se mettre en état de réaliser une vie commune, le vieil impératif chrétien de l'amour des autres. Le philosophe déclare préférer la sagesse de l'amour à la sagesse du monde, à laquelle il faut savoir dire non quand elle devient inacceptable, car la nature n'est pas bonne en soi. Comte-Sponville est néo-bouddhique, considère Ferry, parce qu'il s'impose de dire oui au monde, oui à la nature. Dans sa conception, tout vise à se réconcilier avec le monde. Le bonheur vient de cette harmonie avec l'Univers.

De fait, répond Comte-Sponville, la vertu de l'espérance prônée par Ferry relève d'un contexte religieux dualiste, mais il « comprime » l'homme jusqu'à insérer la transcendance en son être propre. Mais que la transcendance soit verticale ou essentiellement centrée sur l'homme, ces deux démarches ne mènent pas au bonheur.

Car le versant noir de l'espérance est l'angoisse de ne pas aboutir à ce qui est désiré. On ne peut être heureux que lorsqu'il n'y a plus rien à espérer. « Se libérer de l'espérance libère de l'angoisse. » Il convient d'anticiper la douleur de ne pas réussir, de prévenir la souffrance de vivre l'échec. Le sage n'espère plus rien. Ce qui est bien, dirons-nous, la démarche bouddhique du non-désir.

Et cependant, estime Comte-Sponville, ce sage ne sera pas dénué d'amour : il aime l'harmonie naturelle, en ce compris sa composante humaine. Tout autre conception que celle de Luc Ferry. Pour lui, l'homme est une créature « surnaturelle » et transhistorique, transcendant au monde et à la société. Il existe des valeurs supérieures à la matière, supérieures à la vie même. Alors que pour Comte-Sponville, l'homme est un animal biologiquement conditionné et historiquement influencé, immanent à la nature. Ce qui lui fait dire que l'humanisme de Ferry est une « religion de l'homme », alors qu'il est, lui, complètement athée. Et il ajoute que l'humanisme n'est pas la religion de l'homme, mais uniquement sa morale. Les intervenants ont tous deux une superbe 'chute' [100].

Pour Luc Ferry, l'individu n'est ni le particulier ni l'universel, mais la conciliation des deux. Ce qu'il y a d'irremplaçable dans nos vies, c'est que chacun de nous a la possibilité de faire le trajet du particulier vers l'universel. Il faut faire de sa vie une œuvre d'art, c'est-à-dire partir du contexte culturel ou social de chacun pour accéder à une dimension partagée potentiellement par tous, par tout le genre humain. Pour André Comte-Sponville, se libérer de l'espérance - et donc de l'angoisse - permet de mieux verser du côté de la volonté et de l'amour. À la question : « quelle sagesse pour l'homme ? » , il déclare :

[100] Voir l'interview de Christian Makarian, réalisée pour la Revue « *Le Point* » (mars 1998, n° 1331) qui expose excellemment les deux thèses en présence : nous avons ici repris en les résumant les arguments des deux philosophes.

« *Pour tout ce qui dépend de nous, je répondrai: espérer un peu moins un peu plus (notamment dans l'ordre moral et politique). Pour tout ce qui ne dépend pas de nous, je conclurai: espérer un peu moins et aimer un peu plus. Sénèque écrivait à Lucilius: 'Quand tu auras désappris à espérer, je t'apprendrai à vouloir.' […]*

Philosopher, c'est apprendre à se déprendre. Se déprendre de tous les conditionnements, mais aussi se déprendre de soi- même. La sagesse finale est ouverture au monde, ouverture aux autres, ce qui passe par la libération de soi. »

Voilà les thèses intéressantes de deux philosophes contemporains, ils sont rejoints en leur statut de penseurs reconnus par Georges Minois, l'auteur du livre *Histoire de l'athéisme*[101].

Ainsi et maintenant, en tant que doctorant, suite aux définitions ainsi présentées sans qu'elles soient un catalogue, mais des points de vue permettant de faire ensuite le point, je m'efforce donc, ici, de retenir l'essentiel dans cette recherche, pour définir la spiritualité laïque en plusieurs paramètres :

- un travail de l'esprit permettant de redonner du sens à son existence, ceci : pour ré-enchanter notre vie au sens du philosophe anglais Peter Berger[102] ; pour ouvrir son psychique à d'autres dimensions possibles en une métaphysique sans lien ni dépendance avec la religion que l'être humain effectue un travail d'ascèse sur lui-même.

[101] Edité chez Fayard en 1998.

[102] Berger (Peter L.), in *The Desecularization of the World, Resurgent Religion and World Politics*, Grand Rapids, Eerdmans, 1999 mais aussi dans *Le réenchantement du monde*, Paris, éditions Bayard, 2001, pp.13-36.

[103] Il s'agit ici d'un résumé succinct d'une définition présentée dans ma thèse en Sciences Humaines sur « une spiritualité laïque et une éthique minimale comme alternatives pédagogiques à la morale traditionnelle. » (voir bibliographie)

- une construction de son 'identité spirituelle et laïque' : redéfinir les valeurs philosophiques fondamentales qui « font sens dans son action », s'autorisant à chercher des solutions aux questions restées sans réponses par la science et la raison, et la technique.

- une orientation vers un chemin de sagesse qui permettrait à l'enfant d'aujourd'hui et à l'homme de demain de « persister à croire en l'humanisme » au niveau des valeurs humaines autorisant la survie de notre espèce, la solidarité intergénérationnelle, redécouvrir le merveilleux en soi, et reconnaître l'importance de notre vie intérieure ».

- l'affirmation de la laïcité indispensable, laïcité comme valeur fondamentale qui définit un espace de tolérance et d'ouverture, et une exigence d'autonomie de l'esprit humain vis-à-vis des dogmes et des églises.

PEUT-ON PROPOSER UNE SPIRITUALITÉ LAÏQUE À ÉCOLE

Peut-on proposer une spiritualité laïque à l'école : de quoi s'agit-il?[103] Il est nécessaire de rappeler de quoi on parle ici. Une spiritualité sans dogme ni religion ; une disposition d'esprit qui permet d'ouvrir son cœur et ses qualités de cœur ; une façon d'être et de se comporter en respectant les valeurs humaines et humanistes ; une richesse intérieure qui permet de se positionner davantage dans l'être que dans l'avoir, dans le respect de la nature que dans la consommation engendrant pollution, un esprit ouvert aux valeurs de l'humanisme plus qu'à l'individualisme, la vie et le calme intérieurs plutôt que le paraître et le clinquant extérieurs.

[103] Il s'agit ici d'un résumé succinct d'une définition présentée dans ma thèse en Sciences Humaines sur « une spiritualité laïque et une éthique minimale comme alternatives pédagogiques à la morale traditionnelle. » (voir bibliographie)

On peut ajouter le respect de ce qui est « sacré » et « laïque », comme la nature, ou la Terre ; et souligner alors que la formation des enfants doit éveiller aux valeurs humanistes et aux qualités de cœur : elles nous semblent plus essentielles dans la construction des citoyens que les valeurs marchandes, le culte de l'argent ou de la richesse matérielle. Les trois éléments les plus importants dans la proposition de description des actions dans l'exercice pédagogique de cette 'spiritualité laïque' sont l'ouverture des qualités de cœur, l'éveil aux valeurs humaines, et l'apprentissage de la Non-Violence (grâce à la CNV).

Une spiritualité laïque à l'école publique pour Lamarre (J.M.) est tout-à-fait envisageable. L'école laïque s'est instituée en excluant la religion et la spiritualité (assimilée à la religion). Mais aujourd'hui le problème des rapports entre la laïcité et la spiritualité se pose à nouveau. Il y a place à l'école laïque pour la spiritualité distincte de la religion. À l'origine (Quinet, Buisson, Jaurès), « *la laïcité est une laïcité spirituelle et l'école républicaine est une école sans religion mais pas sans spiritualité.* »

En différenciant le religieux, la religion et la spiritualité, on peut distinguer trois temps, ceux de la religion, de la sortie de la religion, de la spiritualité. Aujourd'hui, dans ce temps de la spiritualité, J.M. Lamarre précise que « *l'école laïque peut jouer un rôle important en faisant place à la spiritualité de l'infini par l'éducation au sublime à travers les grandes œuvres poétiques, littéraires et artistiques*. »

C'est ce que propose cet auteur dans son article de la Revue Education et Socialisation ; le philosophe argumente que cet éveil peur aider les élèves à « donner forme au sentiment de l'infini » [104] et donc éveiller au sacré laïque.

Ainsi sommes-nous bien informés sur les sens des différents concepts de spiritualité et de spiritualité laïque, qui nous semblent donc être en lien avec la

[104] In *Education et Socialisation*, n° 56, 2020, pp.184-195.

notion de sacré. Il est nécessaire maintenant de définir les divers sens du concept de « sacré ».

II 2 3. CONCEPT DE SACRÉ : ÉVOLUTION ET DÉFINITIONS

[« Il faudra bien qu'un jour l'homme prenne conscience que la vie est sacrée, que l'eau et la terre sont sacrées, que la femme est sacrée, que les enfants et les vieillards sont sacrés et éminemment respectables » (Aurobindo)]

DÉFINITIONS PREMIÈRES DU CONCEPT DE SACRÉ

Il ne s'agit ici encore, non d'un catalogue, mais d'approches complémentaires et qui aident à une compréhension singulière car le concept est lui-même complexe, singulier et très particulier. Le sacré renvoie donc à des définitions multiples. Nous nous efforcerons alors de les résumer et synthétiser en pages 126-127.

Le sacré toucherait au surnaturel, à l'exceptionnel, au transcendant areligieux, à des valeurs spirituelles que d'aucuns nomment les « nouvelles spiritualités », mais dont le commun des mortels aurait tendance à mélanger (les sens et les mots), à telle enseigne que les termes de spiritualité , de sacré, de religieux sont souvent rangés dans le même « sac » sémantique. Aussi est-il important de définir précisément chacun des termes employés pour exprimer clairement de quoi nous parlons. Nous utiliserons l'apport des auteurs, des chercheurs et des philosophes, et nos recherches antérieures.

D'une part, le sacré est un concept philosophique ou anthropologique qui signifie éminemment respectable ; aussi peut-il être usité dans une version laïque et non religieuse, il qualifie donc d'essentiel ou d'intouchable ce dont on parle. Ainsi par exemple, le corps d'un enfant est-il sacré, donc éminemment respectable ! De même la vie est-elle sacrée, car une personne qui tue ne

respecte plus l'un des tabous fondamentaux existant dans de nombreux pays et systèmes moraux : ne pas tuer ! De même, il n'y a pas besoin de dogme ou de religion pour penser que le corps d'un vieillard, d'un enfant ou d'une femme est sacré. Cette pensée est pour moi considérée comme laïque : ici nous évoquons une pensée libre et non influencée, non liée à une religion, libre de tout lien dogmatique : ici donc « la laïcité n'est pas une opinion, mais la liberté d'en avoir une », une pensée libre de toute influence, qu'elle soit civile, politique, religieuse, donc personnelle.[105]

D'autre part, le sacré renvoie « à qui l'on doit un respect absolu, qui s'impose par sa haute valeur ; exemples : 'le caractère sacré de la personne humaine' ; 'Les lois sacrées de l'hospitalité'. » (Larousse 2017) Pour le Petit Robert, est appelé « sacré » ce qui appartient à « un domaine interdit, réservé, inviolable ». Ainsi, les éléments du quotidien qui appartiennent au profane, peuvent être sacralisés.

Donc des espaces, des objets, des images, des mots ou des langages, pourraient faire l'objet d'une révérence (comme en religion). Ainsi, l'adjectif *'sacer'* ou *'sacris'* ne fait pas seulement référence au religieux, mais aussi à ce qui est digne d'un respect absolu , ou « tout ce qui possède un caractère de valeur absolue ».

Roger Caillois rappelle que le sacré engendre un grand respect : *« Au fond, tout se passe comme s'il suffisait pour rendre sacré quelque chose, quelque cause ou quelque être de le tenir pour une fin suprême et de lui consacrer sa vie, de lui vouer du temps, et ses forces, ses intérêts et ses ambitions, de lui sacrifier, au besoin, son existence. Ainsi le sacré demeure-t-il ce qui provoque respect, crainte et confiance. Il insuffle la force, mais engage toute l'existence.* »[106]

[105]Cette opinion a été (aussi) exprimée par le philosophe Guy Harrscher, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, dans l'émission « En quête de sens » enregistrée le 6juin 2016 à la RTBF.
[106]Caillois (Roger) , *L'homme et le sacré,* Gallimard, Paris, 1972, pp. 173-174.

Étymologiquement, « sacré » s'oppose à « profane ». Sacré désigne ce qui est à la fois séparé et circonscrit (en latin *sancire* : délimiter, entourer, sacraliser et sanctifier) ; tandis que profane indique ce qui se trouve devant l'enceinte réservée (pro-*fanum).*»[107]

Le sacré, au sens individuel, est un sentiment (un ressenti intérieur) qui vient de la conscience et de l'intériorité, un chemin spirituel vers une transcendance ou une immanence (non religieuse) qui donne du sens à notre vie et nous procure de la joie.

Ainsi dans sa thèse[108] *« Le yoga comme espace pour le sacré* », Eveline Grieder définit-elle le sacré comme « éprouvé d'un ordre différent, donnant un surplus de sens au parcours de vie. », donc un sentiment éprouvé, un ressenti, « un vécu intime, en renonçant à chercher dans une extériorité, voire une hétéronomie, les réponses aux valeurs humaines ». Car si transcendance il y a dans le cheminement d'une conscience humaine, elle est, selon l'auteure de la thèse, « *un dépassement de l'individualisme profane égocentré vers une individuation*[109] *spirituelle, cosmo-centrée, une ouverture à l'Autre et à l'Ailleurs, sans connotation religieuse, mais pourtant éminemment signifiante, et source d'un bonheur inaltérable. C'est cela que j'appelle l'espace sacré.* »

Ce concept de sacré lié à l'intériorité nous conduit à penser que ce qu'on appelle intériorité renvoie à ce que les hommes appellent « l'âme », une âme athée et laïque, car les athées disent aussi et utilisent l'expression 'en mon âme et conscience', par exemple en parlant de la justice (laïque), liée donc à l'administration judiciaire, hors de toute influence religieuse : 'cet homme me semble innocent des griefs qu'on lui reproche', exprime ainsi un juré de tel procès, j'exprime cet avis 'en mon âme et conscience', donc je suis d'accord avec moi-même, avec mon esprit et ma conscience (intérieure), ma pensée ici

[107] Dumas (André)Article « Sacré », in Encyclopaedia *Universalis*, Paris, 1989, p. 459.
[108] Doctorat soutenu à l'Université de Montpellier III (Paul Valéry) en anthropologie par E. Grieder le 30 avril 2015. Cette thèse, (Présidence d'Edgard Morin) a été consultée sur le lien suivant le 5 février 2020 : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01206608/document/ (voir p. 43)
[109] Individuation est un concept philosophique défini comme appropriation par la spiritualité individuelle d'un acte ou d'une pensée.

est laïque, car libre et non influencée par une autorité civile ou un dogme religieux.

Ainsi cette expression ‘âme athée et laïque’ qui vient d’être (inventée) spontanément utilisée ci-dessus, renvoie pour moi à une conscience (intérieure) respectueuse des croyances et des religions - ainsi que nous avons défini la laïcité - et donc ne mélangeant pas, n’associant pas une conception cléricale ou religieuse avec une conception civile ou politique, ni ne privilégiant pas une croyance ou une foi sur une autre, quelle qu’elle soit. Notre intériorité, notre âme intime a alors, de façon volontaire et connotative, associé sa pensée laïque avec son absence de religion, ou de lien clérical.

Le sacré est donc une valeur spirituelle supérieure permettant à la personnalité d’exprimer son point de vue, ce qui participe à une forme d’épanouissement de la personne qui son « soi », l’affirmation d’une idée ou d’une conception décidée par son être intérieur. La conscientisation et l’expression du sacré pour chacun de nous, ferait partie des besoins supérieurs dans le sens de Maslow[110], qui explique dans sa théorie des motivations que les besoins humains supérieurs ne peuvent apparaître et s’exprimer que si les besoins inférieurs sont comblés. Ce sens du sacré est donc vécu de l’intérieur et répond en même temps aux objectifs d’identification à de symboles et d’intégration à une communauté qui partagerait ces symboles (besoin d’appartenance).

Le concept de sacré est donc constitutif de la condition humaine à savoir « *une catégorie universelle de toute conscience humaine au regard de sa condition de mortel* » [111], ainsi ce point de vue de Camille Tarot rejoint la définition même de l’archétype précédemment évoquée. Ce rapprochement renvoie alors à des rites qui sont devenus sacrés, comme le défilé du 14 juillet

[110] Selon ce que Maslow appelle la « pyramide des besoins » de chaque individu. C’est en1947 que ce psycho-sociologue publie l’article *The theory of human motivations*, motivations qu’il classe en cinq catégories du bas vers le haut : besoins physiologiques, de sécurité, d’appartenance, d’estime, et besoins d’auto-accomplissement (réalisation)

[111] Tarot (Camille), *Le symbolique et le sacré*, 2009. L’auteur y renvoie ainsi le concept de sacré vers la notion de symbolique avec laquelle il peut se confondre suivant les situations exploratoires (page 209)

cité par l'auteur, car ils (les rites) expriment une habitude, un rite devenu un symbole, celui d'une armistice rendue sacrée par l'hommage à l'armée (et aux soldats qui furent tués lors de la Grande Guerre).

Cependant, dire que le sacré est un archétype n'en donne pas pour autant une définition précise. Souvent confondu avec le religieux qui associe le sacré à la divinité, il ne peut donc se réduire à cette seule dimension, précise le site écossais de la Franc-Maçonnerie. En effet, une approche anthropologique permet de le définir comme ce qui permet à une société d'opérer une « séparation axiologique » entre les éléments qui composent et représentent son monde. Cette séparation concerne tant des objets que des espaces, des actes ou des valeurs dont l'origine traditionnelle peut être mythologique, religieuse voire idéologique c'est-à-dire non religieuse. « *Cette approche permet d'appréhender le sacré comme ce qui est mis en dehors des choses ordinaires et communes*. »[112] Il représente ce qui est inaccessible, hors du monde, mais aussi ce qui relie à un groupe et s'oppose au profane.

LE CONCEPT DE SACRÉ ENTRE LE PERSONNEL ET L'ABSOLU

Le sacré est lié à l'extraordinaire, au non-banal, à l'original inclassable. Le sacré est une notion d'anthropologie culturelle permettant à une société humaine de créer une séparation ou une opposition axiologique entre les différents éléments qui composent, définissent ou représentent son monde : objets, actes, espaces, parties du corps, valeurs, etc. Le sacré fait signe vers ce qui est mis en dehors des choses ordinaires, banales, communes ; il s'oppose essentiellement au profane, mais aussi à l'utilitaire. Il est d'usage de considérer que l'acte de sacraliser est spécifique des tribus primitives, des peuples isolés et des civilisations anciennes.

[112] Phrase extraite de l'article « du profane au sacré » sur le site franc-maçon l'Édifice, consulté le 28 avril 2021 : https://www.ledifice.net/3195-A.html

Certains penseurs, tels C.G. Jung, Roger Caillois ou Jacques Ellul, estiment toutefois que la sacralisation reste un phénomène constant dans les sociétés modernes mais qu'il opère de façon totalement inconsciente.

Le sacré est souvent lié au personnel, au monde intérieur de chaque personne. Car il renvoie aussi à la spiritualité, quelquefois définie par les philosophes indiens de -1500 à -2000 ans par ‘ce qui ne peut être perçue par les sens !’ Le sacré est souvent lié avec l’invisible et l’indicible : donc ce qu’on ne peut pas voir et ce qu’on ne peut dire (ou exprimer : plus on dit des mots dessus, plus on essaie de qualifier cet attribut, plus on s’éloigne de notre vue intérieure de ce sacré, qui est connotative, intra-personnelle, difficile à partager ; car chaque sensibilité est différente d’un individu à l’autre !)

Le sacré est souvent lié au transcendant, à ce qui nous dépasse. Et ce qui est « au-delà de notre commun », à « ce qu’on ne peut pas expliquer ». En ce lien, il s’oppose au terrestre, c’est-à-dire à l’immanent. Pourtant nous observerons plus loin qu’il y a « un sacré immanent », qui survient et qui se pose là, car chacun d’entre nous aurait sa définition du sacré.

Ainsi donc, le sacré est lié à l’extraordinaire, au non-banal, à l’original inclassable. Il est d'usage de considérer que l'acte de sacraliser est spécifique des tribus primitives, des peuples isolés et des civilisations anciennes. Certains penseurs, tels C.G. Jung, Roger Caillois ou Jacques Ellul, estiment toutefois que la sacralisation reste un phénomène constant dans les sociétés modernes, mais qu'il opère de façon totalement inconsciente. Le sacré est ce qui est sacralisé, c’est-à-dire reconnu capital ou important pour chacune d’entre nous, notamment pour notre temps d’ici et maintenant, appelé période moderne et postmoderne.

Le sacré peut donc désigner une personne, un lieu, un objet, une institution, qui ont été sacralisés par l’homme, donc hors de l’ordinaire, très respectables, protégés par des interdits, mais aussi une commodité sociale ou

un lieu vital qui permet à l'homme de se ressourcer, de donner du sens à sa vie, de réfléchir à ce qui est important pour lui, et qui doit être protégé.

Quelques exemples :

• La santé peut être considérée comme sacrée, c'est un bien très précieux, ainsi qu'un Socrate a pu l'écrire : «*Existe-t-il pour l'Homme un bien plus précieux que la Santé ?* »[113]

• La santé renvoie aussi à « être bien dans sa peau, s'accepter comme nous sommes, cela est relayé par Platon, 500 ans avant J.C., quand il écrit*: « le plus rare et le plus précieux de tous les biens est santé et amour de son état.* »[114]

DÉFINITIONS DU SACRÉ PAR DES PHILOSOPHES.

[Est conçu comme sacré tout ce qui, pour le groupe et ses membres, qualifie la société. Si les dieux chacun à leur heure sortent du temple et deviennent profanes, nous voyons par contre les choses humaines, mais sociales, la patrie la propriété, le travail, la personne humaine y entrer l'une après l'autre.] *H. Hubert et M. Mauss*[115]

- *Mircea Eliade :* pour l'auteur de *Le profane et le sacré*[116], le sacré est une fonction structurelle qui a besoin de s'épanouir en chaque individu. Il souligne que la religion ne doit pas être interprétée seulement comme "une croyance en divinités", mais comme "l'expérience du sacré".

Mircéa Eliade a montré que c'est autour de la conscience de la manifestation du sacré que s'organise le comportement de *l'homo religiosous*. Ce dernier croit

---

[113] Extraite du site « Phrases célèbres de personnalités » à la rubrique Socrate.
[114] Eliade (Mircea), *Le sacré et le profane,* éditions Folio, 1988, (1ère édition en 1965). [115] In *Le sacré et le profane*, Paris, Folio/essais, 1990, p. 17.

[116] Mauss (Marcel), Œuvres, Paris, éditions de Minuit, 1968, tome 1, p. 16.
[117] Extrait *du Banquet*, phrase qui a fait l'objet d'un sujet au Bac Philosophie 1968. [118] Mauss (Marcel), *Œuvres,* Paris, éditions de Minuit, 1968, tome 1, p. 16.
[119] Eliade (Mircea) , *Le sacré et le profane,* Paris, éditions Folio, 1988 (1ère édition en 1965).

à une réalité absolue, le sacré, et de ce fait assume dans le monde un mode d'existence spécifique.

Le sacré se manifeste sous une multitude de formes : rites, mythes, symboles, homme, animaux, plantes, etc. Il se manifeste qualitativement différent du profane et on appelle 'hiérophanie' l'irruption du sacré à travers le monde profane. « *Le sacré se manifeste, se montre comme quelque chose de tout à fait différent du profane.* »[117]

L'objet consacré possède un mode d'être paradoxal. Il continue à être ce qu'il est tout en incorporant une réalité qui appartient à un mode d'être supérieur à deux plans hétérogènes à la fois. C'est une *coincidentia oppositorum.*[118] *Cependant, cette dialectique n'est pas une substitution du sacré au profane, car l'objet consacré, tout en incarnant quelque chose de tout autre, reste ce qu'il est , c'est-à-dire qu'il continue de participer à son milieu cosmique environnant.*

L'homme saisit l'irruption du sacré dans le monde et découvre ainsi l'existence « d'une réalité absolue, le sacré qui transcende ce monde - ci mais qui s'y manifeste et de ce fait, le rend réel. » En se manifestant, le sacré crée une dimension nouvelle. Découvrir cette dimension sacrale du monde serait le propre de l'*homo religiosus*, pour qui le profane n'a de sens que dans la mesure où il est révélateur du sacré. La "voie du sacré" est à l'origine de ce que Mircéa Eliade appelle *l'homo religiosus,* "celui qui peut connaître, outre lui-même l'irruption d'une vision transcendante et globalisante."

Eliade dit que le sacré est saturé d'être et de puissance aspire à être. Mais qu'entend-il par « être » ?

« L'existence doit coïncider avec la création ; être doit signifier une création permanente, un dépassement ininterrompu, un enrichissement de la vie

[117] *Le sacré et le profane*, p. 121.
[118] In *Le sacré et le profane*, Paris, Folio/essais, 1990, pp.21-22.

universelle grâce à des formes nouvelles et vivantes, à des gestes nouveaux et féconds. L'absolu est éternel renouvellement, créativité et nouveauté. Créer la même chose, ce n'est pas faire preuve de créativité, c'est faire advenir le passé et s'enliser dans l'ennuyeuse répétition du Même ». Puisque l'absolu n'est pas quelque chose de pleinement constitué qui s'incarne dans le monde, le sacré est à son tour non totalisable, infini. Identifier l'être (la vie) avec la création, c'est l'identifier avec la notion de « faire ». *L'homo religiosus* n'aspire pas juste à être, il aspire aussi à créer, c'est-à-dire à « faire l'être, et il n'y a de création que là où l'être est encore à venir, et qu'il analyse la dialectique du sacré, et présente le sacré est en relation avec le profane . La relation entre le sacré et le profane n'est pas d'opposition, mais de complémentarité, car le profane est vu comme une 'hiérophanie' de l'homme religieux.» [119]

Si Mircea Eliade continue à revendiquer une influence ontologique sur le sacré , notamment avec ce concept de hiérophanie, l'auteur Otto accepte dans ses écrits sur le sacré, une séparation entre sacré religieux et le sacré, mais ce n'est pas facile pour effectuer la différence entre homme de foi et homme de sciences !

Avec la notion de sacré pour Otto, tout discours sur la catégorie de sacré pose donc un problème de méthode, car celle-ci se présente d'emblée sous une double face. Mais notre apriori est 'hors religion' donc hors théologie ! Pour l'homme de science, elle constitue un concept analytique qu'il applique, avec plus ou moins de bonheur, à l'étude des faits religieux. L'homme de foi, pour sa part, y voit un mystère qu'il approche en tremblant et en fonction duquel il oriente sa vie. À vrai dire, les choses ne sont pas aussi tranchées, car le premier peut aussi être homme de foi et avoir bien du mal alors à faire taire sa conscience religieuse quand il applique le concept de sacré à d'autres religions.

À l'inverse, la foi de certains de nos contemporains doit beaucoup aux études que les hommes de science du début du XXe ont développées sur le

[119] *Le sacré et le profane,* pp. 315-316.

sacré. Mais... même si le partage des rôles n'est pas sans nuances, on peut lui accorder une certaine valeur, au moins de méthode, et s'autoriser, par conséquent, à envisager le sacré par le biais de deux approches distinctes, qui correspondent à ces deux « rôles » anthropologique et théologique. Nous ne retiendrons comme déjà précisé au début de notre recherche que les côtés philosophique et anthropologique (et non religieux ou théologique).

La réflexion anthropologique sur le concept de sacré, nous a fait observer que ce concept peut renvoyer autant au sens d'un mot que d'une réalité; c'est même, plus précisément, se demander s'il y a bien derrière ce mot une réalité ou une notion bien circonscrite que l'anthropologie puisse utiliser aujourd'hui. Autant que les manifestations dans diverses sociétés d'un sacré dont l'existence comme réalité autonome est précisément à démontrer, on examinera ici les principaux textes qui ont donné au mot « sacré » ses lettres de noblesse, tant au niveau scientifique qu'au niveau philosophique.

C. Larrère et B. Hurand[120] se demandent si le sacré, selon sa définition anthropologique, est un objet mis à part, protégé ; il appartient à un domaine séparé, avec lequel on ne peut entretenir de relations que dans un cadre rituel. Le sacré enveloppe et exprime le mystère de l'existence, la vie et la mort ; il ouvre l'accès à un ordre cosmique qui nous dépasse, nous englobe et nous détermine. Le sacré est une constante : dans tout groupe humain, il est la ressource de sens qui structure la conception du monde, justifie l'existence biologique et fonde la normativité.

Jacques Ellul[121], dans son ouvrage *Les nouveaux possédés* (1973), développe cette thèse que les citoyens (les hommes) sont déjà sortis de ce qu'il appelle « l'âge du magique et l'âge du religieux », que la société est très sécularisée, et qu'il est donc temps maintenant de séparer le sacré de la religion

[120] Hurand (Bérangère) et Larrère (Catherine), *Ya -t-il du sacré dans la nature ?*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2018.
[121] Ellul (Jacques), *Les nouveaux possédés*, Gallimard, 2013, pp. 131-132. EJ est anthropologue, historien et théologien. Il a publié plus de 80 ouvrages.

et de la transcendance, donc de déconnecter le concept de sacré des dogmes. Le sacré renvoie donc à la notion de respect, un respect élevé à son plus haut degré d'intensité. Aussi pense-t-il que « *L'action de sacraliser une chose a en effet pour visée, chez les humains, de s'attirer les faveurs de cette chose, parce qu'ils ont le sentiment qu'elle les dépasse, face à laquelle ils se sentent petits et démunis et dont ils craignent certains effets. Ainsi, ce que les humains ont sacralisé en premier lieu pendant les siècles, c'est la nature.* »

Pour l'anthropologue, les êtres humains ont inventé et conçu des outils très perfectionnés. Cette meilleure technique et cette technologie ont changé la vie des hommes, simplifié leur travail et leur vivre-ensemble, ont donc acquis « une valeur absolue, ce qui a conduit à sacraliser le système technicien .[122]

Si l'on en croit Régis Debray, le sacré n'est pas forcément en lien avec la religion. Dans son ouvrage[123], *Jeunesse du sacré*, il secoue des certitudes, quand les hommes confondent le sacré et le religieux, aussi prend-il pour exemples deux lieux sacrés pour l'homme occidental d'aujourd'hui : Auschwitz n'est pas une synagogue, ni la flamme du Soldat inconnu un sanctuaire chrétien. Debray montre comment il entre du sacré sécularisé dans nos cultes laïques. Une cérémonie d'investiture à l'Elysée garde une sacralité diffuse. A divers titres, le droit de grève, le patrimoine, les vacances, le devoir de mémoire sont devenus des rites intouchables : ces rites ne les sacralisent -t-ils pas ?. La loi du temps ne pousse -t-elle pas à la sacralisation immanquable des victimes ? Sans parler des écologistes, qui rendent un culte global à « dame Nature », le besoin de rituel rassemble, écrit l'auteur du "Scribe", et 'le haut lieu fait lien'.

Debray distingue le *sacré d'ordre* (obsèques nationales) et le *sacré de communion* (obsèques de Sartre).On fait volontiers groupe autour du sacré, des défilés, cortèges, commémorations, processions, et le respect du secret y fait

[122] Ellul (J), *Le Système technicien* (Calmann-Lévy, première édition, 1977, réédition, Cherche midi, 2012).
[124] Debray (R), *Jeunesse du sacré,* Paris, Éditions Gallimard, 2015.

loi - ainsi ne peut-on entrer dans un temple maçonnique sans y être invité. Laïcisé, le sacré peut toucher au paradoxe : si l'on compare le public très retenu d'une salle de tribunal avec celui des touristes en short qui visitent une cathédrale, le sacré profane semble désormais plus exigeant que le sacré confessionnel.

Gaston Bachelard, dans la *Poétique du langage*, met en évidence des symboliques qui jouent un rôle considérable dans la sphère sacrale des grandes traditions spirituelles. Le philosophe montre d'une façon magistrale l'essentiel de ce que peut constituer le terme énigmatique de sacré : « *un état non-ordinaire, altéré, de la conscience, fonctionnant comme un catalyseur d'imagination qui se déploie dans un registre expressif et artistique : langagier, plastique ou corporel, générant des images poétiques qui conduisent le spectateur à modifier également son état intérieur, car elles sont sous le signe d'un être nouveau. [...] Cet être nouveau, c'est l'homme heureux*. »[124]

Heureux en parole, donc malheureux en fait, déclarera alors le psychanalyste. Pour lui, la sublimation n'est qu'une compensation verticale, une fuite vers la hauteur, exactement comme la compensation est une fuite latérale. Et aussitôt, le psychanalyste quitte l'étude ontologique de l'image ; il creuse l'histoire d'un homme ; il voit, il montre les souffrances secrètes du poète. Il explique la fleur par l'engrais. Mais...le phénoménologue ne va pas si loin. Pour lui, l'image est là, la parole parle, la parole du poète lui parle. Car, « *Nul besoin d'avoir vécu les souffrances du poète pour prendre le bonheur de parole offert par le poète - bonheur de parole qui domine le drame même* »[125]. La sublimation, dans la poésie, surplombe la psychologie de l'âme terrestrement malheureuse. C'est un fait : la poésie a un bonheur qui lui est propre, quelque drame qu'elle soit amenée à illustrer.

La sublimation pure telle que nous l'envisageons pose un drame de méthode, car bien entendu, le phénoménologue ne saurait méconnaître la réalité

[124]Bachelard (Gaston), *La poétique du langage*, Presses Universitaires de France 2004
[125] Richter (Jean-Paul), *Poétique ou Introduction à l'esthétique*, trad., 1862, tome 1, la Phrase est extraite du livre p. 145. Elle commente le texte de G. Bachelard cité page suivante 93.

psychologique profonde des processus de sublimation si longuement étudiés par la psychanalyse. Mais il s'agit de passer, phénoménologiquement, à des images invécues, à des images que la vie ne prépare pas et que le poète crée. Il s'agit de vivre l'invécu et de s'ouvrir à une ouverture de langage. On trouvera de telles expériences dans de rares poèmes[126].

De même que le sociologue Durkheim pense que le sacré peut être non religieux . Dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, le sacré s'oppose au profane, le sacré est pur et le profane impur. Le sacré est respectable et intouchable, le profane est ordinaire et utilisable communément. Le sacré est aussi renvoyé à l'individuel, et le profane au collectif. Le sacré est toujours lié à l'interdit, pour Emile Durkheim, cela est essentiel. (voir Champion, p. 227) C'est donc ce qu'on n'a pas le droit d'irrespecter, sinon nous commettons ce qui s'appelle un « sacrilège », pour choisir entre les deux définitions de l'anthropologue : celui qui se contente de constater que « la chose sacrée, c'est par excellence, celle que le profane ne doit pas, ne peut pas impunément toucher. » et non celui « qui, risquant cet essentialisme, définit le sacré par « *la double réaction qu'il suscite, goût et dégoût, ferveur et horreur* »[127]. Pour Françoise Crémoux, le sacré est un qualificatif transformé par l'anthropologie en substantif, et dont les remarques de Durkheim dans le Gai Savoir ont conduit une sécularisation de l'approche *: « le sacré est tout-à-la fois un concept analytique, une réalité transcendante accessible à l'expérience humaine » et il serait tout ce qui possède un caractère absolu* ».

Dans *Le sacré des durkheimiens*, F.A. Isambert[128] précise qu'il y a dialectique entre sacré/ profane, pur/impur, ou individuel/ collectif ou social, ascendant/descendant, et sacralisation /désacralisation, etc.

---

[126] Tels certains poèmes de Pierre-Jean Jouve.
[127] Durkheim (E), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF,1985, p. 55.
[128] Isamberg (F.), *Le sens du sacré. Fête et religion populaire*, in chapitre 3, le sacré des durkheimiens, Paris, éditions de Minuit , 1988.
[129] Cet aperçu sur les développements qu'il recevra par la suite se trouve au même moment chez Durkheim lui-même, après le témoignage d'André Lalande : « Durkheim est allé encore plus loin dans une conférence ultérieure, il souhaité apporter la preuve que pratiquement et historiquement la fois Dieu est la société et que cette société conçue d'une façon positive fournit la morale de tous les supports on attend généralement des

Aussi cite-elle la version dite sociale du sacré pour Hubert et Mauss . Ces auteurs expriment que le sacré renvoie au social et à la société, car : « *II nous paraissait évident que la prohibition d'une chose pour un groupe n'est pas simplement l'effet des scrupules accumulés individus. Aussi bien disions-nous que les choses sacrées sont choses sociales. Même nous allons maintenant plus loin notre avis est connu comme sacré tout ce qui pour le groupe et ses membres qualifie la société.* » Ce qu'entendent Hubert et Mauss par le caractère social du sacré, est que cela doit être compris dans son sens plein est en définitive la société qui est sacrée. Aussi le sacré ne s'attache-t-il pas simplement aux produits de cette société mais ce qui en est le principe ou la figure est la conception qui prendra corps dans le cours que Durkheim donnera l'année suivante puis dans *les Formes élémentaires de la vie religieuse*.[129]

- Si le sacré s'oppose au profane et serait bien gardé par des interdits, Sylvie Champion[130] et François Gauthier s'interrogent sur ce qui opère la transgression qui en permet l'expérience : si ce n'est pas la religion ou le religieux, qu'est-ce donc ? L'idée de sacré hors religion, puisée chez Durkheim, fait problème dans la mesure où la religion se définit en rapport à ces choses sacrées et leur opposition au profane. Si la religion n'a pas le monopole de la fonction du sacré et que, dans la logique de la sociogenèse et de l'anti-essentialisme durkheimien, le sacré ne peut exister « en l'air ».

Qu'est-ce qui en assure la médiation symbolique ?

Si on peut imaginer du « sacré hors religions » dans la perspective durkheimienne où semble vouloir se situer l'ouvrage, l'expression « sacré hors

religions révélées » (Version française d'un résumé une conférence de Durkheim in *« Philosophical Review »*, numéro 15, 1906, pp. 255-257 TJD. II 10).

[129] *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1912.

[130] Champion (Françoise), s/d Nizard (Sophie), et Zawadzki (Paul) *Le sacré hors religion*, Paris, L'Harmattan, collection « Religions en questions », 2007.

religion », a-t-elle un sens ? C'est le travail effectué par le texte que nous écrivons ici. Il s'inscrit en lien avec des recherches universitaires, des philosophes et des références liées aux grands auteurs.

D'emblée la parole est sacrée, c'est une image du sacré. La première représentation du sacré est probablement dans l'étonnement curieux et effrayant devant cette parole qui s'échappe de l'homme, le lie en communauté. Le groupe humain, avant d'être une communauté familiale, comme le sont les chimpanzés, est une communauté de parole. Je ne vois rien d'étonnant, dans un tel contexte anthropologique, que la parole soit ce lieu qui est profondément nous et qui nous échappe, et donc lieu du sacré : c'est la parole qui nous fourni(rai)t le mieux la première représentation de ce qui nous dépasse. C'est pourquoi lorsque nous voulons nous rapprocher de lui, nous cherchons à inscrire notre parole dans la sienne. La conscience du sacré est donc indissociable de la parole et de l'institution. C'est ce triangle qui, pour moi, est premier. Et c'est lui qui donne son sens à ce que représente le silence.

José A. Prades, analyse les arguments durkheimiens de l'évolution du sacré, aussi rappelle-t- il que, suite au déclin et recul des religions, d'un côté la société moderne créerait de nouveaux sacrés et substituerait une « religion de l'individu » au christianisme, de l'autre côté, ce même individualisme entraînerait une 'crise morale' et une sortie de la fonction d'intégration sociale de la religion :

« Comment repérer cette distinction structurale [entre sacré et profane] dans les sociétés occidentales contemporaines qui se conçoivent comme sorties des religions ? […] Comment penser à la fois la thèse fonctionnaliste de la permanence du sacré et de la loi évolutionniste de l'inéluctable retrait de Dieu à mesure de l'approfondissement de la division du travail social ? » (p. 9)

L'enjeu est loin d'être banal tant il sous-tend l'ensemble des réflexions tant politiques, qu'économiques, philosophiques et même juridiques. Durkheim a aussi évoqué les différents costumes du sacré hors religion, en

ramenant le qualificatif de sacré sur l'humain, en sacralisant l'homme dans la société.

J. Prades[131] voit dans le point de vue de Durkheim un précurseur du « sacré laïque » : pour notre sociologue et éthicien de la Troisième République le contenu de la religion des hommes vient de changer de fond en comble : dorénavant *'seule une religion de l'humanité mérite l'adhésion.'* Il n'en reste pas moins qu'en vivant en s'auto-identifiant comme chose sacrée, l'homme reste profondément spirituel : *« Pour notre sociologue et éthicien Emile Durkheim, le contenu de la religion des hommes vient de changer de fond en comble: dorénavant seule une religion de l'humanité mérite l'adhésion. Il n'en reste pas moins qu'en vivant en s'auto-identifiant comme chose sacrée, l'homme reste profondément religieux. L'hypothèse ainsi soutenue n'est pas de celles que l'on peut jamais prétendre définitivement prouvées : c'est plutôt une manœuvre qui donne un programme de recherches, une hypothèse à valeur heuristique. »*[132]

Michel Despland nous confie ici l'intérêt pour la recherche du texte de José Pradès sur Durkheim, car nous comprenons ainsi mieux l'expression du sociologue allemand en qualifiant « *le sacré comme expression d'une religion de l'humanité* », donc il est ainsi défenseur involontaire et bien philosophique d'une spiritualité laïque qui sécularise le concept de sacré, la recherche et l'heuristique sur ces concepts est favorisée, car élargie à la société laïque !

« *La religion de l'individu dont parle Durkheim est donc à la fois la cause de et la réponse au 'délitement du lien social' en modernité* », rappelle Fernand Léger : « Or, dans des sociétés fondées sur le mythe de l'auto-fondation, le sacré se fragmente, devient multiple, rejaillit ça et là : de nouveaux phénomènes sociaux y puisent du sacré, puis s'assèchent. »

Il n'a pas de substance fixe, mais sur la forme du sacré se fixent constamment des substances. Il n'y a pas de décomposition du religieux sans

---

[131] Pradès (José A.), *Persistance et métamorphose du sacré. Actualiser Durkheim et repenser Ia modernité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

[132] Despland (Michel) Auteur de l'article de « *JOSÉ A. PRADES :* Persistance et métamorphose du sacré. Actualiser Durkheim, et repenser la modernité. Préface de Fernand Dumont. », Paris, Presses Universitaires de France, 1987, pp. 8-9 consulté le 2 mars 2021.

recomposition, ce qui équivaut à une recomposition constante, comme l'a diagnostiqué le sociologue R. Lemieux[133]. Aussi exprime-t-il dans cette recherche canadienne que le sacré peut aussi exister dans la société globale, dans cette période de modernité : *« Radicalisons la question. [...] il faut bien admettre logiquement que la raison moderne n'échappe pas plus à l'enchantement que les sagesses qui l'ont précédée. Dès lors qu'il prétend se prévaloir d'une cohérence globale, l'imaginaire que produit cette raison n'a-t-il pas besoin de s'appuyer sur un cosmos sacré par lequel il intègre le monde dans sa totalité ? Toute globalité, à commencer par celle qui sert de principe justificatif aux rationalités économiques contemporaines, n'est-elle pas enchanteresse? Elle suppose, en tout cas, qu'en dehors d'elle, c'est le chaos. »*[134]

L'enchantement du sacré , en réponse au « désenchantement du monde », peut renvoyer aux mythes pour R. Lemieux qui affirme que les mythes n'ont pas d'auteur(s), et permettent une forme de sacralisation, ainsi qu'écrit sur son article sur « La vérité entre science et savoir » :

« *Un mythe, remarquons-le, c'est une histoire qui n'a pas d'auteur. Ceux qui l'entendent reçoivent un message qui ne vient, à proprement parler, de nulle part. Mais cela n'implique pas qu'il soit sans rapport à la vérité. Bien au contraire. Le mythe est aussi une sagesse. Par ses classifications, pas sa capacité d'envisager le passé, le présent et l'avenir, il permet de composer un sens dans la trame de l'expérience courante, il représente un savoir du monde. Il structure la possibilité de vivre en société. Mais ce savoir, puisqu'il n'a pas d'auteur, puisqu'il est sans genèse, ne peut être critiqué. »*[135]

---

[133] Pour le sociologue québécois Lemieux (Raymond), quand le sacré religieux disparaît, il se recrée sous des formes plus humaines et plus immanentes.

[134] Lemieux (Raymond), « Sécularités religieuses. Syndromes de la vie ordinaire», in Milot (M.) (dir.), *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 33, 1999 : « *Religions et sociétés... après le désenchantement du monde*», p. 20 cité dans la thèse québecoise de François Gauthier : « *La recomposition du religieux et du politique dans la Société de Marché* », avril 2006 (Montréal)

[135] Lemieux (Raymond), « Réel ou fiction? Les sciences humaines, en vérité ! » dans « La vérité, entre science et savoir», in Revue *Savoir. Psychanalyse et analyse culturelle*, 1998, Volume 4, Numéro 1 Ouin), Québec, GIFRIC, pp. 217-218.

L'ouverture par une spiritualité laïque liée aux 'mythes' permet de rattacher chez R. Lemieux le sacré au laïque grâce à une non-religion des mythes, ou rites, plutôt liés à une religiosité -ou « une spiritualité symbolique » des peuples primitifs qu'à une religion. Ces mouvements renvoient aux rites, danses de rue, défilés de protestation, manifestations, « raves-techno », qui sont donc l'expression de foules d'individus manifestant démocratiquement contre une restriction de libertés et un pouvoir politique impositif, constituant une société sacralisée à la fois par sa transgression ainsi créée, et par la foule nouvellement constituée d'individus aspirant spirituellement à l'exercice d'une liberté retrouvée en actes créatifs, transgressifs donnant du sens à leur vie festive volée ici et maintenant.

La 'crise morale' est constitutivement passagère et latente. Mais, pour faire un instant la critique de cette perspective durkheimienne, une crise perpétuelle est-elle encore une crise ? N'y a-t-il pas alors la possibilité d'un autre type de société (ce qu'envisageaient notamment Tocqueville et Weber, pour lesquels il y aurait une 'perte de sens'), c'est-à-dire d'un nouvel ordre symbolique ? Les changements soi-disant rapides des sociétés modernes post-industrielles ne sont-ils pas que des vaguelettes cachant la stabilité des courants de fonds ?

Autrement dit, peut-on vraiment qualifier nos sociétés d'anomiques[136]? La fragmentation de nos sociétés, cette autre « évidence », ne cache-t-elle pas une authentique reconfiguration nouvelle, plus orthopraxique[137] qu'orthodoxique ? *« La Grande Morale par en-haut n'a-t-elle pas cédé il y a déjà longtemps à une autre morale plus immanente, de l'ordre de l'éthique, fondant, légitimant et participant à la production/ reproduction du capitalisme de consommation ? »* Pour Bernard Stiegler, le marketing tue progressivement tous les outils du savoir : « *Face à la domination des marchés rentables et de*

[136] Anomique c'est-à-dire sans loi (fonctionnement ou comportement).Nous pouvons aussi penser à une société« fragmentée », telles les oppositions économiques, sociales, culturelle, etc. (religieux-athées, riches - pauvres, cultivés - incultes, ceux qui réussissent et les riens, etc.)

[137] L'*orthopraxie* désigne ce qui est en conformité avec les rites prescrits, ce qui est en respect légitime des règles, alors que *l'orthodoxie* renvoie plus à une bonne conduite (morale) choisie et non imposée.(voir Glossaire en fin de thèse)

l'hégémonie du capitalisme financier, nos sociétés doivent impérativement changer de modèle, en évoluant d'une société d'hyper consommation (le 'toujours plus' et le 'tout-tout-de-suite')vers une économie de partage et de redistribution juste. La question est d'inventer une autre société industrielle, au service de l'humanité et non pas du capital. » [138]

Le concept de sacré va évoluer avec la sécularisation.

Dans l'argumentaire de David Lebreton[139], vouloir entièrement contenir (au double sens du terme, englober et retenir) le sacré dans la religion reviendrait à négliger, ou pire, à nier qu'il existe d'autres formes de spiritualité avant les religions, lesquelles sont appelées à s'exprimer, à se développer, en marge du religieux. Le sacré existe donc avant, autrement et ailleurs que dans la religion, terme juridico-politique désignant l'institution ou l'officialité d'une pratique spirituelle. Loin de se réserver l'exclusivité du sacré, la religion n'en est donc que le bras administratif, le système de codification qui le définit et le gère dans des circonstances historiques et spatiales bien déterminées.

Aussi David Lebreton relie-t-il le sacré avec la transcendance, mais aussi la parole : « *D'emblée la parole est sacrée, image du sacré. La première représentation du sacré est probablement dans l'étonnement curieux et effrayant devant cette parole qui s'échappe de l'homme, le lie en communauté. Le groupe humain, avant d'être une communauté familiale, comme le sont les chimpanzés, est une communauté de parole. Je ne vois rien d'étonnant, dans un tel contexte anthropologique, que la parole soit ce lieu qui est profondément nous et qui nous échappe, et donc lieu du sacré : c'est la parole qui nous fournit le mieux la première représentation de ce en quoi nous croyons*. » La conscience du sacré est donc indissociable de la parole et de l'institution. C'est ce triangle qui, pour moi, est premier. Et c'est lui qui donne son sens à cette invention postérieure, le silence.[140]

[138] Extrait de la conférence de B. Stiegler à l'Université de Caen, ISPE, le 14 juin 2019
[139] LeBreton (D.) et Breton (P.) *Le silence et la parole* , aux éditions Erès, 2017.
[140] Intervention de David Lebreton dans son chapitre sur le sacré du livre écrit avec P. Lebreton -

Le sacré, aux dires de Régis Debray, s'avère certainement antérieur à l'idée du Dieu unique. La notion de religion, ce ''trompe l'œil ethnocentrique'' agit comme « *un voile qui empêche de percevoir la profondeur de champ épistémologique du sacré, bien au-delà de l'espace du religieux.* » (Debray, 2015)

Si le sacré précède et excède la religion, à la fois dans le temps et dans l'espace, on peut dès lors admettre la possibilité d'expériences du sacré non religieuses ou parareligieuses, qui n'en restent pas moins sacrées. Des expériences fortes marquées par un sentiment d'efficience, mais qui ne se réfèrent pas à une divinité révélée. Notre société occidentale moderne, hyper-industrielle (Stiegler, 2004), hypermoderne, à la fois superlative et sans repères (Lipovetsky), sans cesse soupçonnée ou délibérément accusée de perdre ses valeurs (implicitement ses fondements moraux) montre l'ampleur de ce déplacement du sacré en quelques décennies à peine, dans une ère où l'on parle volontiers de sécularisation, de fin ou disparition des religions, mais non des croyances ou de la transcendance, sous toutes ses formes nouvelles ou revisitées.

Ce que masque, au fond, l'aveuglante formule wébérienne, "le désenchantement du monde", c'est le fait que tout désenchantement d'un domaine d'investissement imaginaire, comme aujourd'hui la politique et ses utopies, suscite le réenchantement d'un autre, en l'occurrence, chez nous, le patrimoine, les mémoires et les identités, ethniques ou religieuses. (Debray, 2006, pp. 17-18)

Les auteurs Dufour et Boutaud, dans leur article *« Retour du sacré et oubli du divin»*[141], nous rappellent que, lorsque les Églises pesaient sur les systèmes sociopolitiques, sous les régimes théocratiques ou, en France, avant la séparation des Églises et de l'État de 1905, l'institution religieuse « normait » le sacré en lui donnant sa forme et son contenu.

[141] In 'Archives Ouvertes' » (2015)

Avec la disparition de ce monopole sur le sacré, la vie sociale s'est réapproprié la notion de sacré, en l'appliquant à d'autres objets proprement humains et sociaux (Rivière, Piette, 1990). Ainsi se prépare le champ d'extension du sacré, dans la société en général, et l'espace de la communication, en particulier. Chaque époque se forge le sacré selon son climat et sa trajectoire, comme si la sensibilité spirituelle ayant elle aussi horreur du vide, une sacralité venait nécessairement se substituer à une précédente.

Non seulement le sacré peut se révéler areligieux, sur le mode de la privation, mais il peut encore s'apparier à son contraire et soutenir l'oxymore d'une « sacralité profane » (Debray, 2006) ou d'une « sacralité laïque » (Poulat, 2006).

Boutaud nous précise donc que le sacré n'est pas une qualité donnée qui aurait toujours déjà été là. Avant toute considération, c'est la trace de l'humain, la marque de l'homme, au sens anthropologique qui, retrouvant sa souveraineté face à la parole institutionnelle, investit tel objet, tel lieu, telle pratique, telle personne, etc. comme sacré dès lors qu'il en reconnaît le lieu et le moyen d'expériences médiates avec une forme de transcendance: « *C'est l'homme, et l'homme seulement, qui est la mesure de la sacralité des êtres et des choses, parce qu'il est l'agent de leur possible sacralisation* »[142] (Meslin, 2010, p. 94).

Une chose est sacrée non pas en raison de sa nature spécifique, de son essence car elle est toujours de même nature que les autres réalités du monde. Aucun absolu en elle, mais elle présente une valeur d'usage tournée vers une finalité.

Le phénomène de sécularisation, lié à la diminution de l'influence du religieux, associé à l'évolution de la société profane ayant, bien au contraire, refusé d'enterrer le sacré, a conduit vers une polarisation du sacré sur l'homme et sur l'humain, et les événements ou faits du quotidien qui représentent un

[142] Meslin (M), *L'homme et le religieux*, Essai d'anthropologie, Préface d'Yse Tardan-Masquelier, Paris, éditions Honoré Champion, 2010, p. 94.

'éminemment respectable', remplaçant aussi la transcendance du sacré religieux par l'immanence du sacré devenu humain, et désigné par lui lors des situations qui ont pu engendrer cette sacralisation , comme les événements liés à la mort, à la naissance, à des faits ou personnages exceptionnels, etc.

Neiris (M.) a très tôt admis comme une évidence que le sacré pouvait exister ailleurs que dans le religieux et s'est employé à en relever ses manifestations, parfois de façon très personnelle et subjective, dans la vie sociale et sécularisée.

Entre deux attitudes intellectuelles, d'une part une extension du sacré principalement envisagée comme une éventualité non expérimentée, d'un côté, et d'autre part, le constat que le sacré se répand bel et bien dans l'univers social profane, nous observons que peu d'analyses et peu d'études ou de recherches se sont situées sur la dynamique du sacré à sortir de la religion et à circuler.

Aussi des philosophes et spécialistes, tels Jeffrey (D), rappellent à notre attention de chercheur que donner de l'intelligibilité au déplacement du sacré demande préalablement de renouveler les outils méthodologiques qui ne peuvent plus seulement emprunter à l'anthropologie. « *Lorsqu'on apprend à l'observer hors des religions instituées, le sens du sacré, ou plus précisément, le sens de l'expérience qui en est faite, se conjugue au pluriel*» (Jeffrey, 1998, p.25)

Et Denis Jeffrey d'ajouter qu' « *il est important, dans la perspective postmoderne, de développer des outils théoriques liés au concept de sacré: il nous faudra donc sérier la notion, définir le concept, analyser les quelques travaux effectués quant à la méthodologie et à la sémantique* ! »

Le retour du sacré aux XXème et XXIème semble donc être présenté ou représenté sous des formes plus spirituelles entre la fin du vingtième et le début du vingt-et-unième siècles.

Des valeurs matérielles amoindries (Années 60-90) au profit de valeurs éthiques et spirituelles (Années 90-2020).[143] Ainsi, dans une étude récente, la « Cofremca - Socio vision »[144] constate que les valeurs qui ont dominé dans les années 1950-1990 telles que le goût prononcé pour l'argent, l'accumulation à tout prix, la recherche du statut social, le travail comme but de la vie avec la suprématie de valeurs uniquement matérielles et technologiques (plus) sont en train de disparaître au profit d'autres idéaux qui seraient moins utilitaristes et plus hédonistes.

En parallèle, cette étude révèle qu'il y a une forte remise en cause de la prééminence du progrès technique, de la confiance aveugle dans le futur et dans les métarécits (Lyotard,1979 ; Maffesoli 1988) . Le consommateur du XXIème siècle serait-il devenu (plus...) éthique, écologique, éclectique, esthétique et spirituel, etc. ? Tout en étant en partie rationnel, l'homme est donc en quête de sens pour épanouir son être. Il apprécie les avancées technologiques qui tiennent compte de ses interrogations. Par ailleurs, il manifeste plus d'intérêt au culte d'objets qui ont une mémoire historique et une âme. Cette quête de l'intouchable qui est souvent inexprimable avec des mots clairs répond au désir de vivre des sentiments affectifs tels que l'émotion, la nostalgie, l'extase etc. D'où l'émergence de nouveaux paradigmes tels que l'affectif et l'expérientiel (Hirschman et Holbrook, 1982; Belk et alii, 1988, Bourgeon et Filser, 1996, 2002) servant à mieux comprendre le consommateur.

Les réflexions d'André Malraux sur le sacré[145] relient le sacré à l'Art des Origines et au surnaturel, et à différencier « l'Art Sacré » de « l'Art religieux » le conduisent à souligner trois idées importantes :

- d'abord « *il y a dans le sacré un refus de l'apparence, car le rapport au sacré interdit de réduite le sacré au simple plaisir des yeux* ».

[143] Ces constats et descriptions, nous les empruntons aux travaux de Said Khalla qui est l'auteure d'une recherche publiée sur Cairn-Info : « Le sacré comme nouvelle approche du consommateur postmoderne » et extraite de la revue *Management et Avenir,* numéro 2.

[144] Cette étude est citée par Jacques Païtra dans *La société de l'autonomie*" p.164, aux éditions d'Organisation, en 2000 .

[145] Malraux (André), *Le musée imaginaire*, Paris, Gallimard, 1951.

- d'autre part, «*le sacré est une première forme de lutte de l'homme contre le destin : d'abord pour vivre une délivrance à l'égard du temps, car la pure forme permet d'accéder à l'intemporalité ; ensuite une forme de lutte contre les apparences permet(trait) d'accéder à l'éternité*. »

- de plus, *« L'éternité, l'intemporalité, et l'immortalité font de l'Art « un anti-destin » !* Il signifie par-là que ces états - qui permettent à l'individu d'échapper à son destin - renvoient à ce que des philosophes[146] appellent « le dépassement de soi par immanence » ou le « dépassement de soi par transcendance » (hors religion).

LE SACRÉ ET LA COMMUNICATION

Pour les différents auteurs de la Revue *Essaches*[147], qui a fait paraître un numéro spécial sur la notion de sacré, « la communication et le sacré », le concept est difficile à définir. Pourtant, depuis le début du XXème siècle, elle est à la base de la définition de la religion, et ce même si le sacré excède la sphère religieuse, comme le prouve l'existence d'une sacralité laïque, de nos jours. Nous cherchons à connaître ici le contenu sémantique de cette notion. Comme nous avons mené notre recherche chez des auteurs qui ont contribué à développer la notion de sacré au début du siècle dernier, nous avons mis à jour cinq éléments pour définir le sacré. En expliquant chacun d'eux, nous en profitons pour réfléchir sur les rapports entre le sacré et la communication. Quelles sont ces cinq entrées permettant de comprendre et de décrire le concept de sacré :

- d'abord la dichotomie présentielle du couple sacré et profane ; il y aurait toujours cette opposition entre ce qui non sacré (le profane) et ce qui serait sacré (qui est donc reconnu comme sacralisé et respectable éminemment)

[146]Nous retrouvons cette idée chez A. Comte-Sponville, chez B.Vergely, ou encore L. Ferry.
[147]http://www.essachess.com/index.php/jcs/article/download/124/125

- ensuite, le côté « puissance » du sacré. Mystérieuse, cette puissance du sacré que Caillois trouve fabuleuse et incroyable, aurait pour le chercheur Bastide, une origine transcendante et métaphysique. M . Eliade parle de 'hiérophanie' pour qualifier cette puissance du sacré.

-de plus, la présence de l'interdit (ou des interdits) est toujours important quand le sacré est reconnu et défini : ce seraient ces interdits qui limiteraient la puissance du sacré, et permettraient ainsi de cadrer cette puissance, qu'elle soit bénéfique ou maléfique ... Les différents interdits permettent donc de mettre de la limite dans le sacré, empêchent l'homme de vivre la confusion ou la fusion, « *interdiraient l'informe, l'illimité, et seraient les gardiens de l'ordre*. » (D. Jeffrey, page 157)

- Le sacré est lié à l'importance réelle du symbole. De nombreux auteurs soulignent le côté essentiel de la valeur symbolique des choses sacrées. *« l'investissement du sacré dans un symbole lui confère un surplus de sens, un surplus de valeur* » La valeur du symbole est donc plus puissante, plus chargée sémantiquement. Mais elle peut aussi résider plus dans les objets que les sujets : par exemple, l'objet-symbole permet aux membres d'une communauté, sociologiquement, de partager les mêmes valeurs, comme les exemples d'un drapeau, d'un territoire, d'un hymne national, d'une statue, etc.

- l'expérience du sacré est fondamentale : cette expérimentation de ce qui nous fascine, d'un spectacle nous émeut au point de rester silencieux devant (illumination devant la nature, émerveillement devant une peinture, beauté d'un ciel changeant, etc.) L'expérience du sacré renvoie donc à la charge émotive sous-tendue, dans les faits non-religieux qui nous transportent involontairement dans un autre état positif, sentiment indéfinissable, renvoyant à l'indicible, une expérience mystique, areligieuse, et incommunicable (plus on en parle, plus on s'éloigne de ce qu'on a vécu intimement, écrit un auteur sur le monde des rêves.[148])

[148] Boril (Sylvie), *Interpréter et diriger ses rêves*, éditions De Vecchi, Paris, 2009, cette auteure reconnaît qu'un spectacle indicible perd de sa richesse quand on le décrit (P.167)

Pour ce *'Journal for communication studies'*[149], l'objectif est d'interroger la nature même du sacré. Cet ensemble de textes se propose d'explorer deux orientations, distinctes, mais assez complémentaires, visant à mettre en évidence :

- d'une part, le lien que le sacré entretient avec les nouvelles technologies, notamment celles qui sont relatives à ce que d'aucuns ont appelé la "société de l'information", et d'autre part,
- d'autre part, les rapports que le sacré cultive avec le phénomène communicationnel, tant au niveau interpersonnel qu'au niveau social et institutionnel.

Le sacré, qui a longtemps privilégié des formes d'expression traditionnelles et se traduit par la mise en place de dispositifs symboliques (mythes, rites, symboles...), parvient-il à s'articuler avec le monde des mass-media et des NTIC[150]?

Par ailleurs, comment le sacré, qui crée des médiations verticales en offrant un sens transcendant, construit-il également des médiations horizontales, grâce auxquelles les hommes font "communauté"?

Comment s'opère aujourd'hui cette double communication, avec l'invisible et avec l'humain ? Comment les médias prennent le relais des formes religieuses traditionnelles de médiation entre le profane et le sacré ? Voici des questions délicates qui n'auront pas forcément des éléments de réponses, car la recherche n'a pas comme fil rouge la communication médiatique, même si ces interrogations pourraient faire l'objet d'une autre thèse intéressante.

AUTRES APPROCHES DÉFINITIONNELLES DU SACRÉ COMME ADJECTIF

[149] Le Journal des Études et Recherches sur la Communication est une revue européenne. Le numéro sur la Communication et le Sacré a été publié grâce à l'aide de l'Université Paul Sabatier de Toulouse (59/2011).
[150] NTIC, c'est-à-dire Nouvelles Techniques d'Information et de Communication.

Pour (tenter de) cerner un concept aussi vaste que celui du sacré, le chercheur peut aussi enquêter sur le sens lié au qualifiant apposé au substantif, et renvoyant à divers liens, des objets, des situations ou lieux, ou attributs, ou états , ou même œuvres d'art dont on parle. Ainsi le sacré, comme adjectif, est-il étymologiquement lié au nom auquel il se rapporte ! Il ne s'agit pas ici d'un catalogue, mais de l'observation, de la perception de 'ressentis'.

Y a-t-il des lieux que l'on qualifie de « sacrés » ?
Ces « endroits sont très particuliers, qui peuvent être historiques, symboliques, ou chargés par les anciennes générations de sens très spécifiques, ou liés à la naissance, la mort ou les événements qui s'y sont déroulés dans le passé. Ces lieux sont alors devenus « éminemment respectables et respectés » !

Ainsi Régis Debray parle-t-il de la tombe du soldat inconnu comme lieu sacré pour notre pays. Ou les autorités de l'Inde ont-elles sacralisé la tombe du Mahatma Gandhi ou du pasteur Martin Luther King. Toutes les sociétés sécrètent leurs lieux sacrés, que ce soit la Cité interdite à Pékin ou le mausolée de Mustapha Kemal à Ankara. Ou encore le *« 9/11 Mémorial à Manhattan* ». L'Europe déchristianisée ou sécularisée a connu au XXème les "pics de sacralité" qu'ont été les religions séculières et politiques - fasciste et communiste.

De même les camps de concentration où moururent brûlés des centaines de milliers d'êtres humains juifs ou autres sont-ils devenus non seulement des lieux de pèlerinage civils, mais aussi des endroits sacrés liés au « devoir de mémoire ». Mais Régis Debray nous fait remarquer que « *En Israël, les Juifs ultraorthodoxes qui ont manifesté avec des pyjamas rayés et des étoiles jaunes ont violé le sacré laïque israélien de la Shoah au nom de leur sacré religieux*. »

Ainsi, en France, le Panthéon est-il sacré pour abriter les tombes de personnages reconnus illustres par la République. Ces lieux ont pu être

sacralisés pour plusieurs raisons. Soit parce qu'une grande charge symbolique y est attachée, soit parce qu'une personne illustre a vécu dans cette maison, soit parce que des témoignages ont rendu compte d'événements exceptionnels.

Les objets « sacrés » auraient toujours été signalés, même en dehors de tout dogme ou religion .

« *Ils peuvent concerner des objets personnels, des œuvres artistiques, des choses historiques liées à une grande charge émotionnelle ou temporelle ; des objets également pouvant posséder une valeur intrinsèque, ou celle que les individus lui donnent ou lui reconnaissent avec le temps.* »

La pipe chez les Amérindiens. Ainsi la cérémonie du calumet fait-elle partie d'un rituel très élaborée. Avec la pipe sacrée, ils offrent une bouffée à chacune des directions ; la pipe passe de mains en mains dans le sens de la marche du soleil, car elle symbolise l'unité du monde. Fumer est donc un acte magique, car il redonne au monde sa paix et son harmonie.[151]

Autres objets sacrés : les 'mandellas' (boucliers ornés de plumes) qui protègent, les tambours et les flûtes (objets utilisés pendant les grands événements chez les peuples primitifs ou premiers, ou les cérémonies ; et les « capteurs de rêve » (filets ornés de plume) qui protègent le sommeil (différents suivant les tribus, telles les Apaches, Mohicans, Sioux, Comanches, etc.)

Le diamant est considéré comme une « pierre sacrée » ! La littérature ancienne qui traite du diamant retrace les avatars symboliques de cette pierre sacrée. Cette pierre inaltérable diffuse(rait) et concentre(rait) des pouvoirs qui (pourraient) exalter l'imagination. D'autres propriétés du diamant, sa couleur, sa transparence, son éclat, ont fait de cette gemme une pierre d'exception dont la nature sacrée transparaît dans la littérature consacrée aux gemmes. Les lapidaires et les encyclopédies en langues grecque, latine, arabe, sanscrite ou

[151] Jacqueline - Mathilde Baldran est agrégée et professeur à la Sorbonne (Littérature comparée). Sur ses sites, elle rend hommage aux Amérindiens par des conférences sur les Indiens, et les massacres qu'ils ont subis. (voir http://lesconferencesdemathilde.com/index.php/accueil/contact?form=1/)

chinoise ont, à travers les âges, rassemblé des informations sur les gemmes où le diamant tient donc une place prépondérante.

Les pierres sont des objets sacrés pour les peuples néolithiques. Ainsi, les peuples néolithiques de l'Europe de l'Ouest sacralisent-ils la pierre. En dehors d'une religion, ces pratiques et ce souci du respect du caractère sacré des pierres, évoquent davantage une vie et des pratiques spirituelles. La sacralité de la pierre se manifeste très clairement dans la civilisation mégalithique, qui se situe à l'époque néolithique . Ainsi, la fascination pour les énormes masses de roche, la volonté de transformer les sépultures collectives en monuments impressionnants voire spectaculaires et indestructibles, l'édification d'espaces sacrés en alignements ou en cercle singularisent-ils le monde culturel des peuples néolithiques européens.

Ces pratiques cérémoniales sont rituelles et expriment une culture du sacré. L'exemple des alignements de Carnac en Bretagne est un témoignage minéral de ce côté « sacré », qui renvoie aussi à des rites et des sacrifices : ces lieux où se dressent les mégalithes sont des espaces cultuels qui peuvent accueillir un grand nombre de personnes pour des cérémonies, des rites et des danses rituelles.

Ces pratiques cérémoniales signifient l'expression d'un culte des vivants pour leurs ancêtres, hors de tout dogme recensé. Contrairement aux cultures d'autres contrées où les morts évoluent dans un monde particulier et « mis à part », il semble que les mégalithes donnent aux défunts et aux ancêtres une puissance spirituelle exceptionnelle partagée par les vivants.

En Europe, après la longue période néolithique, l'humanité franchit alors une nouvelle étape culturelle. On découvre la métallurgie du Cuivre, puis du Bronze. On progresse aussi dans les techniques de la Céramique.

Cette sacralisation de la pierre témoigne donc d'un lien fort et ancien entre le sacré et la culture construite par les hommes, sous forme de cérémoniaux, de rites tels des danses, ou même des sacrifices.

Au néolithique , où apparaît le nouvel âge de la pierre polie, c'est une période où les hommes construisent les premiers villages et où les artisans travaillent le silex et inventent la céramique. On érige des monuments mégalithiques. Ce temps où le peuple a sacralisé les pierres, prépare l'Âge du Bronze pendant lequel les artistes se lancent dans l'art de travailler le métal.

A l'Âge du Fer, une sacralité tellurique, est ainsi recensée comme également une spiritualité liée aux minerais.

Selon la pensée mythologique et symbolique, au cœur des ténèbres telluriques, le métal croît en fonction du rythme géologique et mûrit lentement pour finalement devenir parfait… Cette délicate opération d'extraction du sein de la Terre-Mère explique les précautions et les rites pratiqués par les mineurs et les forgerons un peu partout dans le monde.

L'apparition de la poterie, puis de la métallurgie, inspire une symbolique spirituelle qui sacralise le travail des potiers, des métallurgistes et des forgerons. Les artisans du métal possèdent eux-mêmes une aura ténébreuse, qui se rapporte à la puissance sacrée de la mine, du minerai et du feu souterrain. Ce sont des « Maîtres du Feu ».

La tradition bouddhiste a (aussi) sacralisé des objets, tels les pagodes, les mandalas, ou d'autres objets qui servent aux rituels tibétains, comme statues, colliers, ou drapeaux, ou cloches, ou encore des grandes trompes émettant des sons graves « et magiques » (annonçant les débuts et les fins des cérémonies).

LES ÊTRES VIVANTS DANS LA NATURE SONT SACRÉS !

Les êtres humains sont souvent reconnus comme sacrés. Hommes, Femmes, Enfants sont sacrés parce que la vie est sacrée. « La vie de la personne - enfant, adulte, vieillard – est sacrée. Le crime est prohibé, donner la mort fait partie

des tabous, ou interdits fondamentaux, au même titre que l'inceste. L'âge des personnes peut être un critère qui sacralise l'être humain, ainsi les personnes âgées, ou les vieillards sont-ils considérés comme sacrés par certains d'entre nous »[152]. En Afrique, notamment le respect des vieillards est si important que le proverbe d'Afrique Noire qui lui est attaché dit bien cela (une vieille personne qui meurt est une bibliothèque qui brûle).

Pour Irène Frachon, qui est anesthésiste, la vie humaine est sacrée. *« J'ai pris conscience de la force que suscite une indignation majeure : celle que j'ai éprouvée en constatant que la vie des gens était mise délibérément en danger, par cupidité, qui plus est, dans le scandale du Mediator. »* Le sentiment de révolte est alors tel que l'on devient capable de se mettre soi-même en danger pour dénoncer et tenter d'empêcher ces actes.

La vie humaine est donc sacrée et ce sentiment du sacré peut resurgir alors de façon bouleversante face à un tel "sacrilège". Mais jusqu'où se sacrifier ? Prendre des risques professionnels, personnels, affronter la calomnie et le dénigrement. Mais tout cela n'est pas risquer sa vie physique ou celle de ses proches... C'est toujours la même question *: « Et moi, qu'aurais-je fait en 1940 ?" Eh bien,* je n'ai *toujours pas la réponse à cette question. »*[153]

Les Êtres Humains sont sacrés aussi pour les philosophes Gauchet et Ferry. Non seulement l'homme est sacré parce que sa vie est sacrée, mais aussi parce que la société a sacralisé l'être humain grâce à son accès à l'amour, et de plus il voit également dans le développement du sens de l'« humanitaire » une reconnaissance de l'individu comme entité inviolable et sacrée**.** C'est en tout cas ce qu'explique Luc Ferry dans l'ouvrage écrit avec M. Gauchet, qui s'intitule *Le religieux après les religions*.[154] Le philosophe y place l'homme comme alternative au divin, en transférant le sacré de la religion abandonnée et désacralisée sur l'Être Humain. Ainsi Luc Ferry a interprété tout à fait

[152] Intervention de David Lebreton dans son chapitre sur le sacré du livre écrit avec P. Lebreton
[153] Irène Frachon est pneumologue, elle fut l'une des premières personnalités du monde de la santé à première à alerter des dangers du Mediator. Auteure de "*Mediator 150 mg »* Éditions Dialogues.
[154] Gauchet (M) et Ferry (L), *Le religieux après les religions,* Paris, Grasset, 2004.

différemment de M. Gauchet cette sortie de la religion puisqu'il voit à l'œuvre dans la société contemporaine un certain retour du religieux qui correspondrait à un déplacement de la transcendance et du sacré dans l'individu lui-même.

Dans son ouvrage *L'Homme-Dieu*, Luc Ferry[155] réfléchit, dans ce livre, aux conditions dans lesquelles s'organise un nouvel ordre éthique dans des sociétés qui ont accompli leur "révolution religieuse". A distance des interprétations trop étroites de la morale laïque, il montre comment le long processus par lequel le divin se retire de notre univers social et politique s'avère être, en fin de compte, un processus de sacralisation de l'homme lui-même qui conduit vers de nouvelles formes de spiritualité. On peut repérer ce mouvement dans bien des domaines.

Le développement et l'engagement des êtres humains dans l'action humanitaire témoigneraient alors de l'émergence d'une aspiration nouvelle qui ne se confond pas avec les formes traditionnelles de la charité, mais qui revient pourtant à reformuler la problématique du don de soi. La tendance à la "sacralisation du corps humain" conduit, de son côté, à poser dans des termes neufs toute une série de problèmes que tente actuellement d'explorer la bioéthique. Le "désenchantement du monde" tend ainsi vers une nouvelle formulation de la question de la transcendance dans les sociétés modernes, et permet de construire un nouveau terme -un nouveau sens - du '*sacré humain'* inoculant donc un nouveau sens à l'existence de l'homme.

La nature, ses éléments et ses êtres vivants sont sacrés ! Ainsi, les éléments premiers qui composent la nature sont-ils sacrés.

Ainsi la Terre est sacrée pour les Amérindiens, les témoignages abondent. De même, l'Eau est considérée comme sacrée, pour nombre de peuples premiers. L'Air est sacré pour certains peuples, car il fait partie de l'homme, et parce que l'Air contient l'Oxygène sans lequel les êtres humains ne pourraient survivre. Le Feu est sacré pour nombre de tribus et de peuples, primitifs et premiers, ou non. L'espace est le cinquième élément ; il contient les quatre autres éléments

[155] Ferry (L) *L'Homme-Dieu ou le sens de la vie*, Paris, Grasset, 1996.

(sacrés !) . Le couple ‘sacré et nature’ n’a pas été créé au hasard, car nombre de poètes, écrivains, philosophes ont associé ces deux noms pour désigner des lieux éminemment respectables, et dont il est important que l’Homme sauvegarde ces endroits pour des raisons différentes : leur beauté singulière, leur côté mystérieux et poétique, la présence d’une source qui guérit, etc.
L’exemple de l’eau : pourquoi est-elle sacrée ? Nous pouvons reconnaître dans l’eau des valeurs profondes et communes dans une dimension sacrée par ses diverses manifestations dans les contes, les chants, les fêtes, les usages (déluges, immersions et libations, purification, fécondité...). L'eau réside au cœur de notre vie, des croyances, des rites, des symboles et des mythes dans toutes les civilisations, il est donc naturel qu'elle ait inspiré les peintres, les sculpteurs, les poètes et les écrivains.
Plusieurs manifestations régionales et nationales sur « le sacré de l’eau » nous rappellent qu’il n’existe certainement pas d’élément qui soit aussi riche de symbolique que l’eau, étroitement liée à la naissance et à la régénération. Sa pureté et sa transparence estompent les souillures et donnent une nouvelle jeunesse aux individus et aux objets.
Si l’élément eau est l'élément de purification et de protection par excellence, elle est aussi la boisson de base indispensable à la vie. L’eau peut être fontaine, source, rivière, fleuve, torrent, mer. Elle peut faire naître et peut engloutir ; elle rafraîchît, mais elle peut aussi suffoquer. Ainsi, cet élément eau est propre à évoquer autant la mort que la vie, aussi bien la destruction et le renouveau, que la purification et la sanctification !

Ainsi certains arbres ou lieux naturels ou animaux peuvent être sacralisés, suivant les peuples, les races, les civilisations, comme le Celia chez les Mayas. (voir pp. 120-121).

De même, des lieux naturels peuvent, aussi, être considérés comme sacrés, comme un cimetière, ou encore une maison, un jardin, une forêt, etc. Ainsi la forêt est-elle reconnue comme véritable « entité » dans certains pays,

tels la Nouvelle Zélande : tous ceux qui profanent cette forêt new zélandaise risquent donc des poursuites judiciaires.

En République Démocratique du Congo, les forêts sont sacrées[156] d'une part pour préserver la biodiversité, d'autre part, parce que le bien commun de la forêt est reconnu par l'état et par décret : « Pour les populations concernées de la zone équatoriale, les 'forêts sacrées' représentent des valeurs culturelles et spirituelles »[157] stipule l'un des décrets de protection de ces forêts congolaises.

Certains animaux peuvent être considérés comme sacrés. En Inde beaucoup d'animaux sont sacrés, et respectés en tant que tels : il s'agit davantage de l'histoire d'un peuple, ou de la pérennisation d'une tradition qui sont à l'origine du caractère sacré de l'animal (la vache permet de nourrir les bébés et les hommes) plus que des raisons religieuses.

La santé est sacrée. Pourquoi parle-t-on de la 'santé comme sacrée' ? La santé, c'est sacré, cela peut être plus important suivant l'âge. Seul le regard ou la considération de chacun peut changer cette sacralisation, ou non. Plus les années passent et plus les êtres humains vieillissent en fonction de leur époque.

---

[156] *Faune et Vie* (ONG) 2002 -Rapport Relatif au sommet Mondial sur le Développement Durable tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 Août au 04 Septembre 2002, pp. 1-11.

[157] Le Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août 2002 au 4 septembre 2002 et auquel nous avons pris part, a appelé à des mesures d'encouragement en faveur de la conservation, à une gestion responsable des ressources et à l'application des lois dans les pays en développement. »les «forêts sacrées» peuvent constituer un moyen pratique d'accomplir ce but. Ainsi : « *Il apparaît donc nécessaire de respecter les pratiques traditionnelles incluant les «forêts sacrées», de multiplier les inventaires y relatifs pour évaluer leurs superficies, de développer de nouvelles combinaisons de méthodes traditionnelles et modernes de conservation, d'expliquer, par des campagnes d'information et de sensibilisation, les «forêts sacrées» dans leurs aspects positifs, d'impliquer les populations locales et autochtones et, enfin, d'attribuer, officiellement et à titre gratuit, les «forêts sacrées» aux populations locales pour qu'elles soient utilisées à des fins de conservation et de protection, tant pour les générations actuelles que futures [...] Car les forêts sont la source de la vie ».*

La mort d'une personne ou sa dépouille peut être considérée comme sacrée ; ainsi le deuil d'une personnalité qui a servi son pays de façon reconnue comme exemplaire, peut être sacré, comme sa dépouille que l'Etat peut sacraliser en déposant le corps dans un lieu lui-même sacré (comme le Panthéon par exemple).

L'os dénommé « sacré » dans le corps de l'homme. Dans le corps humain d'une personne, elle-même étant sacrée (S. Weil, 1970 ; G. Leleu, 2005), il y a dans le bassin de tout être humain un os appelé « sacré », dont l'appellation est le sacrum. Sa position et son importance sont tels que cet os tient toute la colonne vertébrale, mais que sa forme et sa position vis-à-vis des hanches sont telles que le sacrum est également essentiel dans le fonctionnement des articulations liées aux hanches et aux cuisses, donc à tout le bas du corps.

Dans la biologie persane et indienne, le sacrum est aussi, pour la femme, l'os qui va soutenir la nidification du futur bébé et être le support essentiel de l'utérus pendant toute la croissance du futur petit d'homme ; enfin, l'os sacré tient donc tout le dos chez l'homme, la femme et l'enfant.

Des formes sont-elles sacrées ? Pour Platon, certains formes sont sacrées, aussi a-t-il sacralisé certaines formes telles le cube, la pyramide, le tétraèdre, etc. Cela conduit donc le philosophe à réfléchir et concevoir « une géométrie sacrée », qui renvoie d'abord à des formes en trois dimensions dont toutes les faces sont égales.

Quand le philosophe grec a écrit *Timée* (qui est un dialogue sur la cosmologie), il cherchait à interpréter symboliquement la formation du monde en se servant de la géométrie. Il recherchait les composantes fondamentales sacrées de la création et de leur relation avec les éléments du feu , de la terre , de l'air et de l'eau (la base de la quadri polarité).

Aussi relie-t-il la forme cubique (hexaèdre) à l'élément Terre ; la forme pyramidale (tétraédrique) à l'élément Feu ; la forme octaédrique (8 faces

triangulaires identiques) à l'élément Air ; la forme du dodécaèdre (volume de 12 faces pentagonales identiques) à l'élément appelé Ether (encore désigné dans la terminologie de la philosophie indienne du Samkhya par le concept « Espace », donc l'élément qui contient tous les autres, encore désigné comme 'le Tout'), et l'icosaèdre , constitué de 20 triangles, et qui correspond à l'élément Eau.

Des valeurs sont-elles sacrées ? Nombre de valeurs sont considérées comme sacrées pour les êtres humains, parmi lesquelles on peut nommer la vie, le respect , ou encore la justice ou l'honnêteté, etc. Cette discrimination renvoie d'abord à l'importance que vous donnez à ce dont vous parlez, et ce qui est 'essentiel' pour vous en tant qu'individu ou membre d'un groupe ou d'une communauté.

Car suivant la situation que vous analysez, ou le pays que vous décrivez, ou la structure dont vous parlez, ou le registre évoqué - qu'il soit social, culturel, historique, économique, politique, familial, éducatif - des valeurs peuvent être considérées comme sacrées ou non.

Quelques exemples peuvent être simplement exposés pour comprendre qu'ils sont en lien direct avec le sujet de notre recherche. Ainsi des valeurs telles *le respect* ou l'honnêteté peuvent être alors sacralisées pour des raisons différentes suivant que chaque personne se situe dans l'analyse ou la description d'une catégorie. Si nous parlons d'éducation, ou de justice, ou d'environnement, chacun d'entre nous évoquera -ou illustrera-, ou définira -la valeur respect dans des sémantiques, des situations ou des aspects connotatifs divers suivant son histoire de vie, ses expériences, sa philosophie, sa culture, sa réactivité, mais aussi l'importance et le sens qu'il -ou elle- attribue aux êtres, aux situations, aux questions ou aux aspects évoqués.

Des livres, des ouvrages sont-ils considérés comme sacrés ? Oui !

- Dans leurs réflexions sur ce que les Francs-Maçons appellent “la Loi Sacrée”, ils se réfèrent à des livres sacrés différents suivant la philosophie concernée : ainsi parlent-il du « *Tipitaka* » pour les Bouddhistes, ou du *Livre du Tao* pour les Taôistes, ou des *Vedas* pour la philosophie indienne du *Sâmkhya* .

- Si l’on admet que ces philosophies ne sont pas considérées comme des religions, nous pouvons décrire succinctement ce que ces ouvrages considérés comme sacrés contiennent :

- Le *Tipitaka* est une ensemble de textes fondateurs écrits sur des feuilles de palmier ou de bambou. Présenté dans le *Wikitaka*, il a pour but de mettre à la disposition des lecteurs français les paroles du Bouddha, telles qu'elles nous sont parvenues par tradition orale, puis sous forme d'écritures, recueillies dans ce registre de textes. Ces textes seront d'une grande utilité et une source d'inspiration inépuisable pour ceux qui pratiquent la méditation *vipassana*[158], mais ils seront aussi très profitables à quiconque les lira attentivement.

-Le livre du Tao, encore désigné par *Le Tao Te King*, livre sacré, est considéré tel un héritage spirituel de l'humanité, ce n'est pas un traité de philosophie. C'est un vivant témoignage de la connaissance qui jaillit dans le cœur de l'homme, dès qu'il s'affranchit des illusions sensorielles ou mentales ; il fut écrit par Lao Tseu (le "Maître vénérable" : cet auteur, serait né en 570 av. J.C.). Le Taoïsme fait partie des « Trois sagesses chinoises » avec le Confucianisme et le Bouddhisme.[159]

- Les *Vedas* sont un ensemble littéraire écrit en Inde Ancienne, composés de poèmes philosophiques reliés à l’éthique, la morale , la santé et la sagesse ; ils furent écrits entre 2000 et 1000 av. J.C., et existaient avant l’apparition des

[158] Méthode de méditation utilisée par les bouddhistes qui utilise la conscience des sensations de notre corps physique pour se concentrer et « lâcher » le mental.

[159]Mais il faut rappeler que le Bouddhisme est d’origine indienne, et que ce sont les Chinois qui sont venus le chercher et l’apprendre pour l’utiliser et le pratiquer dans l’Empire du Milieu entre le cinquième et le troisième siècle av. J.C.

premières religions, et sont une partie de la philosophie la plus ancienne de l'humanité, appelée la philosophie du *Sankhya* .

LE SACRÉ EST-IL EN LIEN AVEC D'AUTRES CONCEPTS?

Les liens et connexions entre le concept de « sacré » et d'autres « idées » ou concepts peuvent être ainsi 'reliés', car cette liaison ou ce rapport donnent du sens, de l'importance au couple de concepts ainsi défini ou conçu ou analysé. Ainsi ces 'mots', ces termes : le silence, l'interdit, le tabou, le magique, le transcendant non religieux, la beauté, etc., prennent-ils un sens, une connotation différentes quand ils sont reliés au 'sacré'.

• Le sacré et le silence : souvent le terme de sacré est lié au mot « silence ». L'exemple le plus courant est celui de l'hôpital, quand le visiteur découvre le mot « silence » écrit en gros caractères sur des panneau de signalisation. Le silence est un signe de respect des malades et de l'hôpital lui-même.
Pour Rudolf Otto, le sacré est souvent lié à l'obscurité et au silence. Comment comprendre, aujourd'hui , ici et maintenant, cette nouvelle importance, ce nouvel « essentiel » , ce grand respect ainsi donnés ? Le silence est aussi indiqué quand on pénètre dans un cimetière...Il renvoie alors au respect dû aux morts et personnes qui ont été enterrées là. Quand des personnes viennent rendre hommage à un mort, souvent dans la salle où la personne décédée est exposée, les êtres présents parlent 'silencieusement' (à voix basse) pour respecter le « silence autour du défunt ». Ce silence aura un autre sens quand nous visitons un grand malade dans un hôpital.
• Le sacré et l'interdit. Le sacré est souvent lié à un interdit, car ce qui est sacré doit être respecté, et cela conduit à exiger le respect dans le sens où l'irrespect devient un « sacrilège », comme la profanation d'une tombe.

Dans le *Vademecum Philosophique,* l'interdit est un concept servant à définir ou *« désigner un interdit propre à toute une société, on parle couramment de tabou. Cela s'entend au propre (ne jamais faire quelque chose) comme au figuré (ne pas dire une chose, ne pas aborder un sujet, ne pas même y penser). »*

• Le sacré est lié au concept de merveilleux. « Ce qui est sacré est merveilleux, ce qui est merveilleux n'est pas toujours sacré ». Cet aspect renvoie aussi à « *ce à quoi on ne touche pas, c'est tout ce qui maîtrise l'homme, d'autant plus sûrement que l'individu se croit capable de le maîtriser* », écrit René Girard.

Le sacré est lié à un refus de l'apparence, pour André Malraux qui différencie l'art sacré de l'art religieux : « *Il y a dans le sacré un refus de l'apparence, et ce rapport au sacré interdit de réduire l'Art au simple plaisir des yeux ! »*Quand Maud Arnaldi rappelle qu'en littérature,[160] quelques grands auteurs ont sacralisé leurs œuvres grâce à une écriture belle, appréciée, qui magnifie la réalité, ce « merveilleux créé » conduit alors les lecteurs à 'transcender la réalité', à en créer, en donnant une dimension plus « magique » au décor utilisé, aux personnages interprétés, aux *scénarii* davantage objets d'un émerveillement chez les découvreurs -lecteurs des histoires narrées.

Sacré, merveilleux et Arts nous renvoient également au fait que le lien « sacré/merveilleux » est connecté avec les différents domaines artistiques. Nous pouvons évoquer la danse, la musique, la poésie, la peinture, etc. car chacun d'entre nous a pu être émerveillé, touché par un sentiment de merveilleux – donc de sacré - devant un tableau de grand maître, à l'écoute d'un concerto de Mozart ou Beethoven, le ballet de Casse-Noisette, ou des poèmes de Baudelaire, Rimbaud ou Victor Hugo, et ainsi de suite.

Qu'est-ce que le merveilleux, interroge le philosophe ? Nous pouvons le définir par défaut en l'affublant de qualificatifs, tels « magnifique »,

[160] Dans le second tome de son ouvrage, Arnaldi (Maud) *Art et Savoir : du sacré originel au sacré universe*l, Paris, éditions L'Harmattan, Paris, juin 2020, (voir NBP n°186 liée au livre *Sacré, Éducation, Postmodernité*)

« magique », ou extraordinaire, ou des expressions du type «qui nous émerveille », « qui nous surprend », « qui nous émeut intérieurement ». Ces mots, expressions sont aussi liés à un sentiment de joie, de dépassement, de non ordinaire, « spectacle qui nous conduit à admirer », notre admiration, notre transformation qui nous conduit à être différent, à devenir silencieux, à être transformé par une prise de conscience devant quelque chose de « fantastique », « exceptionnel », « étrange », « *La raison pour laquelle nous disons merveilleux a son origine dans le conflit permanent qui oppose les désirs du cœur aux moyens dont on dispose pour les satisfaire. Est merveilleux ce qui dessine l'horizon des vœux profonds, des désirs ou des passions, en leur offrant la possibilité d'une réalisation à l'encontre des probabilités du cours ordinaire des choses.* »

Qu'il soit perçu comme subjectif, cela ne veut pas dire que le merveilleux soit pour autant irréel et sans histoire. Tel l'imaginaire, il est d'abord un fait spirituel, en même temps qu'une interrogation face aux mystères des origines et des finalités. Il existe un merveilleux sacré comme il y a un merveilleux profane. Qu'est-ce que le merveilleux sacré, sinon l'imaginaire parvenu aux frontières imprévisibles du mystère ? Et le mystère, en soi ?

Il est d'un autre ordre ; il répond à des désirs, à des besoins, à des attentes "impossibles", nous explique Benoit Lacroix dans son article *Imaginaire, merveilleux et sacré avec J.-C. Falardeau."*[161] Il sera de plus en plus nécessaire de distinguer les domaines et les obédiences du merveilleux, du sacré, comme ceux d'un sacré purement rituel et d'un sacré enveloppé de mystère, le second renvoyant davantage au domaine des Arts, comme l'exprime l'auteur sur les liens de la poésie entre sacré et merveilleux : *« Déjà, face au merveilleux, Falardeau s'engage à poursuivre d'autres réalités, à chercher de nouveaux*

[161] Article extrait du livre de Dumont Fernand & Martin Yves : *Imaginaire, social et représentations collectives* (Presses de l'Université de Laval, 1982)

rapports avec lesquels il [le merveilleux] entretient de subtiles et profondes associations, tels le sacré, le surnaturel, le mystère ».

À André Breton, qui enchaîne et reprend les propos de Gérard de Nerval, de Baudelaire et d'Apollinaire, J.-C. Falardeau accorde une bienveillance et une attention exceptionnelle en tant que québécois. *Ainsi, sans le vouloir et sans le savoir, André Breton allait réhabiliter à sa manière le sacré. Le sacré perdu et retrouvé par les voies étranges du merveilleux et de l'imaginaire... »*[162]

• Le sacré est lié à « séparation ».

→ Tout d'abord, l'étymologie nous y renvoie(voir sa racine latine *sacer* qui signifie séparé ») .

→ Ceci conduit à séparer le sacré du profane, et ne pas faire coexister l'espace sacré avec l'espace « non sacré » nommé commun, ou ordinaire, ou profane. Ces considérations conduisent à considérer le sacré comme souvent assorti d'une notion d'interdiction. La première manifestation de la notion de sacré est liée à l'au-delà, ou à la 'transcendance » pas forcément religieuse ...Depuis l'origine de l'être humain, les hommes ont considéré le sacré, qu'il s'agisse d'un espace, d'un objet, ou d'une personne, comme lié à l'interdiction, c'est-à-dire à une obligation de respect... sinon il y aurait sacrilège ».

• Le sacré est lié à « secret ».

→Le sacré peut aussi, régulièrement, être lié au concept de secret. Dans les traditions non religieuses, dans les communautés areligieuses, -on peut alors penser au bouddhisme, ou à la franc-maçonnerie, ou aux peuples premiers,- le sacré ne doit pas révéler certains de ses « secrets », ce qui est caché au « commun des mortels », sinon il y a transgression !

[162] Extrait de B. Lacroix in « *Imaginaire, merveilleux et sacré avec J.-C. Falardeau* », p. 22 (voir note n°113)

Les interdits fondamentaux renvoient au sacré. Ainsi, l'inceste est-il lié à la fois à une interdiction depuis l'origine de l'homme ; mais aussi est-il l'un de trois fondamentaux à l'origine de l'ordre social.

• Le sacré est lié à la « violence ». En effet, la violence peut s'opposer au sacré ou le révéler... Dans un lieu ou un domaine sacralisé, alors que l'interdiction existe, il en découle tout naturellement l'existence de la violence ! Par exemple, une punition est prévue pour celle ou pour celui qui ne respecte pas l'interdiction : très fréquemment, cette punition est d'une grande violence, la mort en est souvent le prix. Ne pas respecter un totem est condamné, car le Totem est inextricablement lié au principe du Tabou. Mais plus encore, la mise en scène du rituel est souvent elle-même un acte de violence. Cela peut être justifié par « un passage par l'au-delà », pour comprendre le sacré, il faut passer par une « transcendance », et «jouer un acte de violence».
C'est la manière la plus immédiate d'y accéder. Et pour mémoire citons donc les serments maçonniques: *« Je préfèrerais avoir la gorge tranchée qu'on m'arrache le cœur que mes entrailles soient dispersées.»* Tout cela est bien sanglant, violent. Remarquons que toutes ces menaces semblent. La suite logique est la conséquence double : transgression, et punition, ceci renvoyant donc de fait encore à la violence, et forme un ensemble cerclé des quatre concepts: « sacré -secret -interdiction - violence » !

Le sacré et la violence, dans son ouvrage[163], René Girard enquête sur une interprétation des tragédies grecques et sa réflexion porte sur les principaux systèmes, sociologiques, ethnologiques, psychanalytiques, qui ont tenté de donner une explication globale des premiers rites et des premières institutions culturelles et sociales.
René Girard, après avoir critiqué les insuffisances de la théorie du complexe d' Œdipe, met l'accent sur le rôle de la " violence fondatrice " et sur celui de la "

[163] Girard (René), *La violence et le sacré* , Paris, Grasset, 1972.

victime émissaire ", négligés jusqu'à présent par tous les chercheurs, et pourtant fondamentaux.

S'inscrivant dans le courant de la révision du freudisme, donc devenue nécessaire, et tenant compte de Lévi-Strauss et du meilleur structuralisme souvent déformé par les épigones, appelé à soulever de multiples discussions, cet essai de René Girard ressort du domaine des sciences humaines & de la littérature.

Sa grande culture ethnologique, ses références de premier ordre et toujours incontestables permettent à cet auteur de construire une théorie nouvelle du sacré, et de donner une interprétation convaincante de nombreux thèmes mythiques et rituels (la fête, les jumeaux, les frères ennemis, l'inceste, l'ambivalence du modèle, le double, le masque, etc.) dont la signification profonde n'apparaît ici avec tant d'évidence que parce qu'ils sont étudiés, pour la première fois, dans leur unité circulaire.

« Le sacré de la transgression » est une expression nous renverrait à une forme de divergence ou de violence – en tant que non fidèle à la norme, ou transgressif vis-à-vis d'une loi, d'une règle.

Comment illustrer par des exemples concrets ce sens lié au sacré ?

-Le sens de la fête, pour R. Girard, est quelquefois l'occasion de toucher à un « sacré de transgression » ou de 'déliance' permettant de dépasser la mesure ; l'auteur du *Sacré et Violence* a construit une théorie athéiste du sacré. Pour Roger Caillois, la fête possède intrinsèquement un caractère transgressif : « *il importe d'agir à l'encontre des règles. Tout doit être effectué à l'envers* ».

On éclate dans la débauche, la folie et l'exubérance. Ces états « *conduisent à transgresser les prohibitions et à passer la mesure, à profiter de la suspension de l'ordre cosmique pour prendre le contrepied de la règle quand elle interdit,*

pour abuser sans retenue quand elle permet ».[164] En effet, l'ordre social est alors violé. La fête apparaît alors « comme un autre monde » et se caractérise par « l'excès qui contribue à renouveler la nature ou la société » puisqu'elle est, dit-il, le 'règne même du sacré'.

-Le théâtre peut être une scène construite pour relier le temporel et le spirituel en touchant ainsi le sacré. L'exemple mis en exergue par l'auteur de théâtre H. Nitsch dans la pièce jouée au centre culturel Georges Pompidou, intitulé « Le théâtre des Orgies et des Mystères » peut être considérée comme un exemple du 'sacré de transgression', pour Bénédicte Maselli, professeure[165] :

« le théâtre des Orgies et des Mystères démontre ainsi que si le sacré, dans sa démonstration formelle et actuelle, est bien différent des rituels anciens, il en conserve néanmoins des structures résurgentes, immobiles et tend alors à admettre que le sacré et l'aspiration à une forme de vie spirituelle serait un invariant sociétal. »

• Le sacré est (quelquefois) lié à la peur. C'est un des sujets traités par Jean Ferreux dans son essai sur '*Le volcan du sacré'*[166] auteur pour lequel le sacré est au cœur du social. Dans son court essai, l'auteur, en effet, avance que le sacré ne peut être confondu avec le religieux et que la religion n'est qu'une des manifestations possibles du sacré. Elle en serait en fait une abstraction (c'est-à-dire une structuration, voire une pétrification), alors que le sacré, lui, est *process*, c'est-à-dire énergie et fluide, à l'image d'une l'éruption volcanique.

Que vienne à ne plus fonctionner l'une ou l'autre des voies par lesquelles le sacré se manifestait jusque-là, il en empruntera d'autres. Trois de ces « nouvelles voies » sont ici suggérées autour de ces réalités contemporaines que sont le sida, la drogue et l'écologie. Elles offrent l'intérêt de présenter

---

[164] R. Caillois, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1939, pp. 129-134.

[165] « Professeure de l'Histoire de l'Art, à l'Université de Rennes 2, et auteure du texte « Invariance et contemporanéité du sacré dans le Théâtre des Orgies et des Mystères d'Hermann Nitsch » (*L'Imaginaire du Sacré*, pp. 85-95)

[166] Cet essai de J. Ferreux fut publié dans la Revue Internationale d'Action Communautaire, en Numéro 26 (66), à l'automne 1991 (RIAS).

d'importants « attributs du sacré » : notamment la peur (tout comme l'ineffable, le fusionnel et l'holistique)
Pourquoi le sacré nous ferait-il peur ? L'auteur explique cette peur tout d'abord de ce qu'on ne comprend pas. Mais aussi peur de ce que l'on ne peut pas comprendre, parce qu'il n'y a rien à comprendre, ou parce que nous ne possédons pas les outils conceptuels pour le comprendre. J. Ferreux nous explique qu'il y a également la crainte de ce que l'on refuse de comprendre, parce que l'on sent, intuitivement, que la compréhension nous entraînerait vers la folie.

C'est également dans le sacré cette peur de ce qui peut arriver, parce que ce qui peut arriver est du domaine de l'incertitude ou de l'inconnu. C'est de plus, cette peur individuelle, peur mêlée aussi d'une forme de fascination...

• Le sacré est-il lié à l'ineffable ou l'indicible ? Cela veut dire qu'il n'a aucune voix propre ; et sans doute rien à nous dire (car peut -être plus à nous faire sentir) Souvent, face au sacré, le silence peut être insoutenable, alors que le spectacle du sacré renvoie chez l'être humain des sensations ou des impressions : le sacré est ineffable car indescriptible, il y a peu de mots pour le traduire, car renvoyant quelquefois au 'mystère' ou au 'magique', et ceci éloigne alors le mental et ouvre plutôt le cœur.

PETITE SYNTHÈSE SUCCINCTE SUR LES SENS DU SACRÉ

- Le sacré ne renvoie ni à la science ni à la théologie, ni au mental... mais à la conscience, l'esprit, il est lié à « l'immensément respectable », à l'interdit , au mystère, à l'expérience, comme la béatitude devant la beauté merveilleuse (on ne trouve pas les mots, qu'il s'agisse d'une musique qui vous « transporte », d'un tableau qui vous laisse « baba », d'un ciel magnifique dont l'admiration nous rend silencieux), sacré lié à l'approche par les sens, le subtil, le non-dit en lien avec le ressenti (personnel et connotatif), l'indéfinissable ou l'indicible, au silence, à une transcendance ou une immanence laïques, etc.

- Les définitions du concept de sacré sont multiples, complexes, variées, difficiles à mettre en mots : pourquoi ? Le sacré échappe au mental et aux pensées, et concerne le sensible. Le sacré touche notre moi, notre « je interne » que les Philosophes spiritualistes et indiens adhérent au Sankhya appellent le « Soi », qui correspond aussi à l'âme pour les spiritualités orientales (japon, inde chine, ou occidentales (bouddhisme, franc-maçonnerie) en lien avec notre personne, notre personnalité intérieure et sensitive, notre intériorité atomique (nos choses internes de l'âme), à cette impression de magique qui nous émeut, l'individu peut alors sentir qu'il est dans un « autre état » (la physique quantique décrit le passage de nos ondes alpha à des ondes beta pendant la relaxation ou la méditation).
- Le sacré étant souvent ressenti « individuellement », chacun peut définir différemment la notion de sacré (laïque)

Cette 'vastitude' des sens et définitions du concept de sacré explique les difficultés à saisir le sens, car les liens sémantiques sont aussi en rapport avec nos identités émotives, historiques, géographiques, civilisationnelles.
- Cette variété sémantique de la notion de sacré renvoie aussi aux intrications entre les « sacrés associés ». On ne peut pas ne pas penser aux liens évidents entre le sacré de la vie humaine, et le côté sacré de l'eau que l'homme boit ou absorbe pour maintenir ce corps physique en bonne santé.

La philosophie ayurvédique et la médecine associée nous enseignent que le sacrilège contre notre corps est un « blasphème intellectuel » car alors l'homme, prisonnier de ses sensorialités, est un irrespect des lois de la nature : l'excès de viande dans notre corps a conduit l'ONU à alerter les citoyens de la planète sur le dérèglement de nos fonctions digestives et circulatoires, ce non - respect de la vie, des lois du corps, du sacré de notre corps physique et des lois naturelles conduit à des maladies, des désordres sanitaires. Ce blasphème, offense intellectuelle, appelée 'over indulgence' par la médecine indienne, est considérée comme une offense contre la sagesse. Car notre mental et notre cerveau savent pertinemment que l'excès d'alcool, de viande, d'alimentation,

va nuire et aboutir à la maladie qui peut être grave, mais notre irrespect et nos plaisirs sensoriels sont plus puissants que la raison et la sagesse pour la médecine ayurvédique.

La médecine neuropathique exprime la même chose, ces comportements indisciplinés de l'homme occidental qui conduisent à la consommation abusive, à la pollution, aux menaces contre la planète.

Mais ce non-respect du sacré, de l'interdépendance des lois de la nature, conduit l'homme à irrespecter les équilibres, comme le vaccin permettant de « reprendre la vie d'avant (l'hyper consommation, courir partout, rester esclaves de notre sens, etc.)

Les définitions du sacré nous apprennent à auto-interpeller l'individu sur ses comportements et sur les dérives du non-respect de la vie, nourrissent notre réflexion philosophique sur le sens qu'on veut donner à nos existences , renvoyant ainsi aux liens entre la laïcité et le sacré aux valeurs humaines et morales qui les associent et auxquelles nous nous préoccupons au chapitre III.

---------- FIN DU CHAPITRE II ----------

☙ Chapitre III ❧

QUELS LIENS ENTRE SACRÉ ET LAÏCITÉ

III. 1.

COMMENT LA LAÏCITÉ TISSE DES LIENS AVEC LE SACRÉ COMMENT LE SACRÉ EST EN LIEN AVEC LA LAÏCITÉ ?

La laïcité n'est-elle pas une valeur sacrée pour nombre de pays ? La France et de nombreux pays démocratiques, européens ou en d'autres continents, sont si attachés à la laïcité que cette valeur en est devenue une valeur sacrée, pour tous les gouvernements qui s'y sont succédé : ici, sacrée signifie donc *éminemment respectable*. Mais aussi incontournable et indispensable. Car aucun des politiques, aucun des partis ou des groupes constitués, qu'ils soient syndicaux, associatifs, ou sociaux, scolaires ou autres, n'envisageraient de se passer de la laïcité comme valeur essentielle, dans l'organisation et la gestion de ces pays, donc fondamentale.

Que ce soient les écrivains, les philosophes, les personnalités politiques ou économiques, sociales ou démocratiques, toutes et tous sont attachés invariablement à ce principe de laïcité, valeur basique et fondamentale.

En effet, nombreux sont les pays, en tous continents, qui souhaitent séparer de façon ferme et constitutionnelle et démocratique, le pouvoir, la politique et les religions. Soient ce sont des lois qui stipulent que la religion doit rester séparée de l'exercice du pouvoir, soient ce sont des principes inscrits dans les règles ou les textes qui fondent l'organisation et l'identité de tel ou tel pays. Rares sont les pays où l'on entretient le lien entre pouvoir et religion !

Enfin, la laïcité n'est-elle pas sacrée du fait qu'elle est inscrite dans l'histoire des pays démocratiques de l'Occident ? Ce qui constitue le fonds

commun des sociétés démocratiques occidentale sur l'assise d'une séparation inédite d'avec la normativité religieuse.[167]

Qu'appelle-t-on fondamentaux communs entre les deux concepts de sacré et de laïcité ? Quels liens, quelles relations quant aux fondamentaux communs ou liés entre les deux concepts comparés ? Fondamentaux communs' est un terme qui renvoie aux idées essentielles communes, aux principes , valeurs, mots, concepts, qui se rattachent aux deux concepts de laïcité et de sacré.

On peut citer, sans ordre particulier, les idées et les mots suivants : la Vie ; le Respect ; l'intimité ; la personne ; l'individu ; l'interdit ; le sacrilège ; les Arts ; la Morale et l'Éthique ; la Spiritualité. Pourquoi ces liens se justifient-ils ? Quelques exemples illustrent ces propos et nous permettent de comprendre que la laïcité et le sacré se rejoignent sur de nombreux champs et dans de nombreux domaines.

La Vie a toujours été considérée comme sacrée (voir Jacquart, ou d'autres scientifiques, tels... J. M. Spelt, ou encore Roger Caillois *: « Le sacré est ce qui donne la vie et ce qui la ravit, c'est la source d'où elle coule, l'estuaire où elle se perd ».*[168]

La personne aussi est sacrée (voir S. Weil, ou M. Debray)... etc. L'Air et l'Eau sont sacrés sinon la vie ne peut exister : les êtres vivants ne peuvent se passer ni de l'Air, ni de l'Eau pour subsister. La Laïcité et le Sacré sont deux concepts qui concernent la Spiritualité, qu'elle soit athée, laïque ou areligieuse , mais tout simplement humaine.

Chaque femme et chaque homme, en dehors de toute religion ou dogme, peut vivre une spiritualité riche et diverse sans être dépendant ou attaché à un

[167] Remarque d'Émile Poulat dans son livre *Genèse et enjeux de la laïcité,* Genève, Labor et Fides, 1990, p. 107. – n 6 : « oui, nous sommes tous laïques ! »
[168] Phrase souvent citée, et empruntée à l'ouvrage de R. Caillois, *L'Homme et le Sacré,* Paris, éditions Gallimard, collection Folio, 1988.

dogme religieux. Ainsi, nous pouvons aussi reconnaitre qu'une morale et une éthique non dogmatiques développent notre esprit de responsabilité.

C'est ce qu'exprime Albert Einstein quand il déclare que « *la religion du futur sera cosmique, car elle devra transcender l'idée d'un Dieu existant en personne et éviter les dogmes et la théologie. Couvrant aussi bien le naturel que le spirituel, cette « religion du futur » devra se baser sur une religiosité née de l'expérience de toutes les choses naturelles et spirituelles considérées comme un ensemble cohérent et sensé ».*[169]

La Nature et l'Environnement sont aussi sacrés, cette sacralisation de notre précieux milieu (naturel) est d'abord exprimée par les peuples premiers et les Amérindiens, avant d'être défendue par des personnalités scientifiques de renom, tout comme des chercheurs, auteurs, philosophes, qui n'ont jamais cessé de s'engager pour faire valoir cette idée, tels Pierre Rabhi dont les ouvrages appréciés dans la métropole, l'Europe et l'Afrique, rappellent son combat depuis plus de trente ans. [170]

III. 2.

LIENS PHILOSOPHIQUES ET POLITIQUES ENTRE LAÏCITÉ ET SACRÉ

LA LAÏCITÉ PEUT-ELLE ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME SACRALISÉE EN TANT QUE VALEUR RÉPUBLICAINE ?

Les débats et questions liés à la laïcité nous conduisent à penser que l'affaire n'est simple qu'en apparence. En la matière, la complexité tient peut-être au fait qu'il en va de la laïcité comme des religions : en tant que principe fondamental d'organisation, elle comporte une part de sacré.

[169] Ces sont deux auteurs, le biologiste M. Ricard et l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan, qui le citent dans leur ouvrage *L'Infini dans l paume de la main* , Paris, éditions Fayard, 2000, p. 414.

La laïcité pourrait ainsi porter, reconnue par la République française, la part de sacré inhérente à toute forme d'organisation politique impliquant l'exercice du pouvoir – celui-ci étant, dans un régime démocratique, détenu par le peuple souverain et exercé par ses représentants élus. Il nous faut donc rappeler, en synthèse des réflexions sémantiques du chapitre précédent, la définition essentielle du concept de laïcité ! Elle se définit donc comme :

- un principe constitutionnel de séparation des églises et de l'État,

- une valeur essentielle (valeur démocratique, politique, sociale et éducative),

- une exigence : exigence de séparation, de neutralité, de respect mutuel, de liberté (de croyance reconnue à chaque citoyen, ou celle de ne pas croire),

-un principe juridique et une valeur républicaine écrits dans le Droit et la Constitution françaises.

Cette reconnaissance juridique et politique lui confère une sacralité sociétale et nationale ; cette forme de sacralité qu'il convient, nous semble-t-il, d'appréhender pour mieux l'apprivoiser, pour en finir avec des débats qui ne peuvent être que régressifs en regard du caractère démocratique de notre singulier modèle républicain.

Parmi les arguments développés aussi bien en faveur qu'à l'encontre de la laïcité, on ne manque pas de rappeler le principe établi par l'article 1 de la Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État:« *La République assure la liberté de conscience*».

Principe lumineux, qui vient consolider l'édifice que Les Républicains ont commencé à bâtir une trentaine d'années plus tôt. Or s'il s'agit bien d'un édifice, ses différentes composantes sont indissociablement liées. En ce sens, on ne peut en mesurer la portée qu'en mettant la loi de 1905 en rapport avec les autres grandes lois républicaines, celles qui prévoient les modalités de mise en action des trois valeurs fondamentales que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Plus précisément de leur mise en action démocratique : entendons par là les moyens permettant aux citoyens d'exercer leur souveraineté, aux électeurs de désigner leurs représentants, aux gouvernés de contrôler l'action des gouvernants.

LA LAÏCITÉ PEUT-ELLE DEVENIR UNE VALEUR UNIVERSALISABLE ?

En effet, nous remarquons que de nombreux sont les pays, en tous continents, qui souhaitent séparer de façon ferme et constitutionnelle et démocratique, le pouvoir, la politique et les religions.

Soit ce sont des lois qui stipulent que la religion doit rester séparée de l'exercice du pouvoir, soit ce sont des principes inscrits dans les règles ou les textes qui fondent l'organisation et l'identité de tel ou tel pays. Non majoritaires en nombre sont les pays où l'on entretient le lien entre pouvoir et religion ! [170]

« *Est-il possible de repérer un sacré universel ?* » demande un journaliste à Régis Debray, auteur de *Jeunesse du Sacré*[171], le livre dans lequel il décortique les cultes laïques et païens . L'auteur répond alors par l'exemple de la Croix-

[170] Il s'agit souvent de pays à religion musulmane (exemple de l'Iran) sauf pour les USA pour qui le président nouvellement nommé jure sur la Bible pendant sa cérémonie d'investiture.
[171] Voir le mensuel *Le Point* du 20 janvier 2012.

Rouge : son fondateur, Henry Dunant, voulait précisément que cet emblème symbolise une sacralité de la souffrance, donc il inventa le croissant rouge, les juifs la Maguen, David Adom (l'étoile de David rouge)... Bref, le choc des sacralités l'emporta. Ainsi la Croix Rouge est sacrée, pour ses fonctions, son utilité, la reconnaissance qu'elle reçoit nationalement, et le côté sacré du soin apporté à tout être humain.

Cela dit, peut-être la sacralisation de la nature, via l'angoisse écologique, donnera-t-elle son plus grand dénominateur commun aux peuples désunis de la planète. « *C'est ce que j'appelle le sacré du*

printemps, sur lequel se termine ma traversée »[172] conclut R. Debray.

Nous observerons que le caractère sacré de la Nature et de l'environnement est reconnu par nombre de pays et de peuples. Cette sacralisation ainsi reconnue et partagée permet de défendre et protéger notre environnement comme « bien commun ».

LA LAÏCITÉ EST-ELLE CONSIDÉRÉE COMME UNE « RELIGION CIVILE » ?

Que veut dire religion civile ? Le concept a pour origine importante le Contrat social de JJ. Rousseau[173] : pour le philosophe des Lumières, plusieurs bases justifient la religion civile :

[172] Propos recueillis par Élisabeth Lévy et Christophe Ono-Dit-Biot, publiés le 20 janvier 2012 par *le Point.*
[173] Rousseau (JJ.), *Le contrat social*, Marc-Michel Rey, 1762, dans le chapitre VIII, où il développe explication et définition du concept de religion civile.

-le lien entre religion et politique ne se justifie pas, car le christianisme romain soumet les hommes à des devoirs contradictoires : *jamais état ne fut fondé que la religion lui servit de base* »[174].

-La nécessité pour l'État que « chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs », cela renvoie à la liste des « dogmes qui se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui ».

Il n'y a pas de différence entre intolérance civile et intolérance type

théologique, car « *qui ose dire : hors de l'église, point de salut » doit être chassé de l'État* ! »[175] (Contrat Social, p. 223)

La laïcité est-elle une religion civile d'après F. Buisson ? Dans son ouvrage sur F. Buisson, Vincent Peillon[176] parle de « foi laïque ». Dans son dernier livre[177], Vincent Peillon ressuscite une figure méconnue de la troisième République, Ferdinand Buisson (1841-1932), un des pères fondateurs de la laïcité française. Ce point de vue est considéré comme un salutaire retour aux sources qui dessine en creux le supplément d´âme qui fait défaut à notre Ve République finissante.

Licencié ès lettres et agrégé de philosophie, Ferdinand Buisson s'exile volontairement en Suisse pour ne pas servir le régime de Napoléon III. Rentré en France après la chute du Second Empire, auteur d'un monumental Dictionnaire de Pédagogie, il prend une place éminente : inspecteur général de

[174] Phrase citée par Jean Baubérot dans son article « Régulation du sacré ou sacré implicite » in ouvrage collectif *Le sacré hors religion* s/d Champion et, L'Harmattan 2007, pp. 75-92.

[175] Extrait du *Contrat Social*, Chapitre VIII , livre IV. *« Dieu doit plier devant César. C'est dire combien le problème politique caractéristique du christianisme, l'articulation des sphères temporelle et spirituelle, se pose avec acuité chez Rousseau.», écrit Adrien Boniteau, Dr en Théologie à l'Université Strasbourg en 2016 (Phillitt.fr, 21 mai 2020)*

[176]Peillon (Vincent), *Petite généalogie de Ferdinand Buisson* , éditions du Seuil, 2015.

[177] Docteur en philosophie et homme politique, auteur de plusieurs ouvrages sur la pensée socialiste et la philosophie républicaine, Vincent Peillon a été ministre de l'Éducation Nationale entre 2012 et 2014 dans le gouvernement Ayrault.

l'instruction publique en 1878, il est appelé par Jules Ferry à la direction de l'enseignement primaire, où il restera 18 ans. Il y rédigera les textes qui vont instituer l'école laïque.

Député de la Seine de 1902 à 1914, puis de 1919 à 1924, il prépare la loi de 1901 sur les congrégations, puis celle de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État; il se bat aussi pour l´enseignement professionnel obligatoire et le droit de vote pour les femmes. Dreyfusard, il compte parmi les fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme. Il sera aussi président de la Ligue de l'enseignement et recevra le prix Nobel de la paix en 1927.

« C'est à l'homme de faire l'homme » pour F. Buisson analysé par Vincent Peillon ! Après le grand rationalisme du XVIIème et le matérialisme du XVIIIème, le XIXème fut paradoxalement le siècle « du grand tourment religieux » (p 41).

« C'est dans ce contexte d'effervescence religieuse que la laïcité va trouver son premier élan, comme projet pour construire la religion universelle (…) dont la Révolution a besoin pour s'accomplir et la République pour se fonder » (p 43).[178]

Protestant, philosophe, républicain, socialiste, pédagogue, Ferdinand Buisson fut le théoricien et le grand ordonnateur de cette parenthèse de l'histoire « où la République eut une religion » (p 18). Même si elle s'inscrivait dans une stratégie politique, son action n'en fut pas moins portée par de fortes convictions. Donnons-lui la parole sur la laïcité (et l'école publique qui lui tenait à cœur) ! Ferdinand Buisson déclare en 1922 que la laïcité de l'école publique a permis la laïcisation de l'État[179]: *« Un seul changement s'est produit,*

[178] Peillon (V.) *Petite généalogie de Ferdinand Buisson,* page 43.
[179] Buisson (F.) *Dictionnaire de Pédagogie,* page 162.

l'école laïque. Le bon sens a fini par l'emporter. La séparation après 25 ans: c'était la séparation de l'église et de l'État, le pays s'est aperçu que la laïcité de l'École avait entraîné la laïcité de l'État qui l'a votée, voilà 15 ans. ou plutôt c'est la marche normale d'une logique républicaine dans une démocratie qui grandit : c'est tout simplement la force de la justice 'qui parle à la conscience', et de la vérité qui parle à l'esprit. C'est la logique républicaine des choses dans ou c'est tout simplement que nous n'avons pas d'autre mérite de n'avoir pas reculé devant l'application de nos principes ».

Fondateur en Suisse d'une nouvelle Église, l'Église libérale, ouverte à tous, sans dogme ni clergé, proposant, sur le modèle du Christ, « *une vie plus sainte au-dedans, plus active au dehors »* (p. 24), *ce fils de protestants est convaincu que l'homme aspire au divin, un divin immanent à la conscience. Il militera toute sa vie pour une religion laïque « de salut terrestre et de transformation sociale »* (p. 26).

Rappelons plusieurs fois - et avec force - que F. Buisson affirme que cette religion est sans dogme, sans croyance, sans prêtre, sans église, sans catéchisme. La foi laïque de Ferdinand Buisson répond au besoin de créer cet esprit public qui a fait défaut à la Révolution, puis a mené la République à sa perte, alors qu'il apparaît impossible de « protestantiser la France ou de démocratiser le catholicisme ».

Il s'inscrit dans la lignée de penseurs nombreux qui, comme Edgar Quinet et Jean-Jaurès, ont conçu la laïcité « pour faire pièce au pouvoir de l'église catholique », pour en faire le socle de la morale et de l'ambition républicaines.

Laurence Loeffel rappelle que la construction de la laïcité contre le monopole ecclésiastique fut un des principaux combats de Ferdinand Buisson :

« *Le combat pour le triomphe de la laïcité contre l'orthodoxie cléricale est le fil rouge de l'engagement de Buisson. Il commence au temps de l'exil avec les ten-tatives de fondation d'une Église libérale, se poursuit pendant*

les dix-sept années passées à la direction de l'enseignement primaire, où il s'agit tout à la fois de rassurer, de poser les cadres d'un enseignement laïque soigneusement distingué de l'enseignement confession-nel, tout en ne perdant pas de vue l'objectif de la République : former des citoyens connaissant leurs droits et leurs devoirs, des républicains libres de leurs adhé-sions, définitivement émancipés du joug des Églises et plus largement des cléricalismes.

[...]

À l'école, le levier de cette émancipation des esprits est l'éducation morale laïque dont Buisson ne cessera de défendre les principes et les fins, bien au-delà de ses responsabilités de directeur de l'enseignement primaire. »[180]

Ferdinand Buisson rejette le positivisme, car il abandonnerait aux églises constituées le monopole de la transcendance. Mais Vincent Peillon souligne toute la difficulté et l'ambiguïté de sa position en se référant à Proudhon, pour qui il faut choisir entre l'Église et la Révolution : « *si on garde un bout de religion, on garde toute la religion, c´est -à- dire l'Église et le catholicisme* » (p. 176).

C'est aussi à l'homme de faire Dieu ! dira Ferdinand Buisson qui en appelle à un christianisme originaire : « *Foi en Christ et liberté pour tout le reste* ». (p. 155)[181] Il est viscéralement opposé à tout credo, qu'il soit religieux ou même moral. (p. 228). Il *« craint par-dessus tout un catéchisme républicain, une orthodoxie laïque*» (p. 273). Il place la liberté de conscience, ceci est fondement de tous les droits et de toutes les libertés, au centre de sa « théologie ». La laïcité

[180] Peillon (V.), *Ferdinand Buisson : une religion pour la république*, Despland, M. Review of Philosophiques 1989), Seuil, 2010.
[181] Consulter le lien *vincent_peillon-ferdinand_buisson_small-9b672*
[182] Discours de M. Ferdinand Buisson, député, à l'assemblée générale de la section de l'Aube du Syndicat national des instituteurs et institutrices laïques de France et des colonies .
[183] Loeffel (Laurence), *La morale à l'école selon Ferdinand Buisson*, Paris, éditions Tallandier, 2013, p. 47.
[184] Si les numéros de pages renvoient à l'ouvrage de V. Peillon (cité plus haut), toutes les paroles rapportées émanent de Ferdinand Buisson.

qu'il défend et installe dans l'école publique intègre ses deux convictions fondamentales et différentes: « '*l'homme est religieux', mais 'l'homme est libre'*. »

Très documentée, cette longue page d'histoire des idées conduit le lecteur de la Réforme à la Révolution en passant par les Lumières et lui fait vivre les nombreux débats autour de la naissance chaotique de la République au XIXème siècle. Bien qu'il ne prenne pas explicitement partie, on sent une grande proximité de l'auteur avec son confrère en philosophie et en politique, voire une vive sympathie pour ses idées, qu´il justifie dans une interview à *Philosophie Magazine ('il faut armer spirituellement la gauche').*

Quelques citations de Ferdinand Buisson précisent donc ses objectifs : [« *Véritablement libre et véritablement responsable, l'âme humaine se trouve placée en face du devoir ; la loi morale se dresse devant elle, écrite d'abord dans la conscience par la nature elle-même, rendue plus lisible encore par l'Évangile. Que l'âme arrive à s'y soumettre pleinement par une obéissance Volontaire, voilà l'essence de la vie morale, le but suprême de la religion.* [182]

Ce que veut la religion, c'est que *« l'esprit poursuive toujours l'infini, et ne se flatte jamais de le posséder ».* Pour le religieux laïque, « *croire en Dieu, ce n'est pas croire que Dieu est, c'est vouloir qu'il soit* ». affirme Ferdinand Buisson dans son ouvrage *La Religion, la Morale et la Science.* Ces propos de F. Buisson renvoient à ce qu'il désigne comme non-liberté de la conscience, alors qu'il rappelle , tout comme Jules Ferry, que rien n'est plus important que le respect de la conscience des élèves :

« *Nous n'avons pas le droit de toucher à cette chose sacrée qui s'appelle la conscience de l'enfant, parce que nous n'avons pas le Droit, ni au nom de l'État, ni au nom d'une église, ni au nom d'un parti, au nom de qui que ce soit enfin. »*[183]

[182] Castellion (Sébastien), Ferdinand Buisson, sa vie, son œuvre (1515-1563) .
[183] Extrait de Buisson (F) La foi laïque (pages VIII et IX)

La Laïcité était-elle définie comme religion civile, laïque ou spiritualité républicaine ? Vincent Peillon dans son ouvrage *La Révolution française n'est pas terminée,*[184] rappelle qu'un lien important existe entre laïcité et spiritualité laïque. Car l'humanitarisme républicain, quelquefois appelé « spiritualisme », qu'illustrèrent des penseurs comme Renouvier, Lachelier ou Lagneau, exprime quelque chose de radicalement philosophique, en ce qu'il juge la modernité.

Son horizon ne cesse de tourner les esprits vers une spiritualité paradoxale, car laïque et immanente. « Dans une continuité évidente avec les doctrines humanitaires de 1848, l'individualisme se présente sous l'espèce d'une religion de l'Humanité »[185]

Entendons-nous : une religion de l'humanité serait contradictoire si elle donnait l'homme à admirer à l'homme, si elle parvenait à faire oublier qu'il revient toujours au fidèle à pratiquer son culte d'abord à l'égard de lui-même, en honorant et en respectant son intelligence propre, sa liberté propre, son œuvre et son travail. Aussi, et parce que le Dieu et le fidèle se confondent ici, une religion de l'humanité échappe à toute superstition et tout fétichisme. La distance par laquelle prospère l'hypocrisie disparaît, la spiritualité républicaine s'inscrit dans les paradoxes de l'immanence.

La richesse des réflexions qu'ils suscitèrent, depuis la foi laïque de Buisson jusqu'à l'idéalisme de Jaurès, en passant par la philosophie réflexive de Jules Lagneau pourra convaincre qu'il y a ici des pistes pour l'avenir, et un chemin à trouver au-delà des palinodies théologiques.

Car la laïcité républicaine demeure tronquée si on ne voit en elle qu'une conquête institutionnelle ou un « système politique » ; ce serait oublier ce que

[184] Revue *Philosophoire*, numéro 31, page 163.
[185] Voir le livre de l'ancien ministre de l'éducation nationale, où il précise que c'est en quelque sorte « une religion sans dogme, sans Église et sans prêtres » (p. 165)

la séparation des églises et de l'État signifiait dans le champ proprement spirituel, en « brisant le monopole de l'Église sur la religion et sur la transcendance ». Le philosophe Frédéric Dupin, dans son analyse du livre de V. Peillon[186], exprime cette idée que la sécularisation révolutionnaire ne coïncide ainsi pas unilatéralement avec un « désenchantement du monde » (nous vouant à la nostalgie de belles illusions), mais surtout qu'elle fut porteuse bien concrètement d'une spiritualité neuve, dont la liberté aurait été à la fois le moyen et le but, en Jules Lagneau par exemple.

Valentine Zuber, auteure du chapitre 7 du livre *Laïcité -Laïcités*[187], hésite entre les deux termes , « dogme républicain » et « libertés démocratiques », utilisant même le terme de « nouvel évangile » pour caractériser le concept de laïcité et souligner son importance dès la publication de la loi : « *Comme l'ont remarqué précocement un certain nombre d'auteurs, en raison de la simplicité et de la généralité de ses formules, la DDHC*[188] *a même été presque immédiatement comparée à un nouvel Évangile, chargé de guider l'homme vers un destin nouveau marqué par les principes intangibles de l'égalité et de la liberté.* »

> La DDHC est un *catéchisme* qui sera à l'origine de la création de l'école publique républicaine, précise V. Zuber dans ce chapitre précisant les étapes historiques de la reconnaissance de la laïcité, usitant même du terme « racine sacrée » de la République à la Française, ce qui ainsi justifierait la sacralisation de la DDHC : « *Contrairement aux tenants de la France catholique et monarchiste, ils y trouvent la racine première et sacrée de la démocratie républicaine « à la française ». Cette relecture historique instrumentalise ensuite la DDHC en l'universalisant au monde entier. La célébration récurrente (1889, 1989) et l'affichage de ces « tables de la loi républicaine » montrent encore le caractère spécial, l'exceptionnalité*

[185] Peillon (V.) id. page 116
[186] Dupin (Frédéric), *Le Philosophoire* 2009/1 (n° 31), pp. 161-175.
[187] Les auteurs de cet ouvrage sont, entre autres, Jean Baubérot, Micheline Milot et Philippe Portier (s/d.) (*Laïcité-Laïcités* fut publié en 2015 aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme) par Valentine Zuber.
[188] DDHC, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

conférée à ce texte historique particulier et donc, par là même, sa sacralisation. » (id., pp.123/124)

La sacralisation implicite de cette Déclaration, texte normatif ou credo révolutionnaire devenu républicain, longtemps non assumée par la République elle-même, pose la question de l'existence d'une forme de religion civile républicaine en France, élaborée dès les premiers mois de la Révolution française (Durkheim, 1890 ; Mathiez, 1904).

Le Droit sacralise la République ! La République trouve les germes du sacré dans deux thèmes anciens qui lui sont trop familiers. Alors, elle les sacralise. Pour Claude Julien[189], le sacré peut-il amoindrir la République et la Démocratie ? Il développe deux thèmes pour justifier et illustrer cette interrogation !

Premier thème : depuis deux siècles, elle chante l' "amour sacré de la patrie", qui reste légitime et pur lorsqu'il ne se teinte pas de chauvinisme, mais qui trop souvent devient le point de départ d'une dérive xénophobe, nationaliste, qui a conduit des républicains aux guerres intra-européennes et aux conquêtes coloniales qui, sous prétexte de civiliser des peuples réputés barbares, leur ont imposé, par le fer et par le feu, un ordre autoritaire, anti - républicain, dédaigneux des droits fondamentaux. Le néo-impérialisme économique n'est pas plus digne de la République.

Deuxième thème : depuis deux siècles, la République exalte le droit inviolable et sacré de propriété parmi d'autres droits, dont elle n'a pas éprouvé le besoin de dire qu'ils étaient, eux aussi, sacrés. Tel est le point de départ d'une autre dérive, celle qui, sur l'autel de l'économisme, sacrifie les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, les relègue au rang d'utilités accessoires, parfois de

[189]Voir article La République et le Sacré dans la Revue Persée (2003)

nuisances dont on serait contraint de s'accommoder, mais au moindre coût, afin qu'elles n'empêchent pas l'enrichissement d'une minorité de privilégiés .

----------FIN DU CHAPITRE II----------

☙ III. 3. ❧

LE RESPECT DE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT TISSENT DES LIENS ENTRE LA LAÏCITÉ ET LE SACRÉ

[« La nature n'est pas un lieu que l'on visite seulement le dimanche après-midi. Nous en faisons intrinsèquement partie », écrit Thich Nhat Hanh.[190]]

Quand nous écrivons que nous devons réapprendre aux enfants à respecter le « sacré », ce souci éducatif au sens large n'a rien à voir avec une religion ou un dogme quelconque. Quand nous apprenons aux élèves des écoles que la Terre est sacrée, que la Nature doit être respectée, aucune influence religieuse n'est ici sous-entendue. Ce sacré de la nature peut donc être considéré comme d'expression laïque. Donc quand nous évoquons la terre, l'air ou l'eau, trois éléments qui constituent notre univers ou notre corps, et qui sont aussi

[190]Thich-Nhat-Hanh, *Ce monde est tout ce que nous avons*, éditions Le Courrier du Livre, 2010.

« sacrés », nous sommes dans une conscience laïque du respect des éléments naturels.

Les éléments 'terre', 'eau', 'air', 'feu', 'espace', sont-ils sacrés ? L'eau et la terre sont considérés comme éléments sacrés. Ils sont, avec l'air et l'espace, parties indispensables de notre biosphère. Ils sont donc « éminemment respectables » et sans ces éléments premiers, la vie ne serait pas possible. Aussi « *devons-nous rappeler que l'irrespect du sacré de la nature par des entreprises qui n'ont rien à faire de l'avenir du monde sont-ils des crimes contre toute l'humanité.* » rappelle Nicolas Hulot qui fut peu de temps ministre français de l'environnement.[191]

Il faudra bien que notre système social et politique conçoive et redéfinisse cette double obligation de chaque usine, de chaque entité professionnelle, qu'elle soit agricole, industrielle, ou commerciale, sociale, ou culturelle, doit être tenue de respecter spontanément et sans pouvoir faire autrement, tous les éléments de la nature elle-même. !

La nature est sacrée, la vie de l'eau dans la nature est sacrée, l'environnement est aussi sacré que tous les éléments de la nature. Pourtant l'homme détruit la nature et l'environnement, pour toujours plus de profit. Plusieurs entreprises, nombreuses en Europe et en France, polluent l'air, la Terre et l'Eau, c'est-à-dire ce qui est sacré ! Les scientifiques reconnaissent que l'augmentation des typhons, des raz-de-marée, et des catastrophes dites « naturelles » sont pour un nombre important de cas, le résultat de la destruction de la planète par les industries, les entreprises, l'économie, l'agriculture intensive [192]. *« On peut ressentir le sacré en contemplant un coucher de soleil sur la mer, le vol d'un*

[191] Sa présence dans ce ministère d'Etat dura un an et trois mois dès le début de présidence d'E. Macron (mai 2017 à août 2018) dans un discours à l'Assemblée Nationale.
[192] Tout ce qui est classé dans « l'agro-alimentaire » est considéré comme dangereux et responsable de la pollution et des atteintes à notre planète dans le dernier ouvrage de Fred Vargas, chercheure et romancière, qui a écrit *Humanité en péril*, Flammarion, juin 2019.

oiseau, le spectacle de la voûte céleste », écrit Frédéric Lenoir dans *Chemins vers le Sacré*[193]. .

Hubert Reeves qui, lui aussi, est sensible au sacré dans la nature, aime tant contempler la voûte céleste : l'astro-physicien, conteur et poète ne cesse de s'émerveiller devant la beauté et le mystère du monde.

«L'univers est fait d'atomes. On s'est demandé longtemps d'où venaient ces atomes qui n'étaient pas présents au début de l'univers. On a découvert que ces atomes sont fabriqués par les étoiles. S'il n'y avait pas d'atomes dans l'univers, il n'y aurait pas de vie. Nous sommes des poussières d'étoiles. Il faut admettre que nous sommes dépassés par la profondeur du mystère de l'univers. Bien sûr, avec la science, nous avançons dans la connaissance de ses lois, mais il faut renoncer à l'idée qu'on puisse un jour arriver à tout comprendre. » (id, page 22)

La nature, le sacré et le mouvement Colibris... Pour le mouvement Colibris[194], créé par P. Rabhi depuis plusieurs décades, qui se déclare proche et défenseur de nature et environnement, le sens du sacré se définit par plusieurs critères essentiels dans la vie ; en voici quelques-uns : • se sentir relié aux autres et à la nature dans la solidarité et la complémentarité; • porter les valeurs de la tolérance, de l'entraide, et de la coopération ; • être pleinement présent à chaque instant que nous vivons ; • responsabiliser notre existence avec honnêteté, sincérité et douceur ; • incarner nos engagements et nos valeurs dans les actes simples et quotidiens ; • garder confiance quels que soient les évènements que nous traversons, tirer les éléments positifs des épreuves et les leçons qui nous seront utiles pour avancer ; • nous laisser surprendre par les cadeaux de la vie.

[193] Lenoir (Frédéric), *Chemins vers le sacré,* Paris, éditions de l'Observatoire, 2020, p. 4 .

[194] Si nous développons cette philosophie du Colibris, c'est parce que nous partageons leurs idées, et que ce programme renvoie, pour le chercheur, *au côté sacré du vivre ensemble.* Nous avons consulté ce site pour reprendre leur philosophie . Voir le lien ci-dessous indiqué : (consulté le 5 avril 2021 : *https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/sens-sacre/*)

Le sens du sacré renvoie donc à des valeurs humaines. Ainsi, pour le mouvement du Colibris, choisir les valeurs de l'être plutôt que celles de l'avoir. En effet, une société qui met en avant les valeurs de l'"être" donne du sens en ayant pour objectif le bien-être et l'accomplissement de chacun, dans la complémentarité et le respect de son voisin. Elle porte les valeurs de l'amour et de la solidarité ; elle exalte la créativité et les potentialités de l'être humain, au service du bien commun. Contrairement à l'avoir, qui renvoie à l'individualisme et au chacun pour soi, et au matérialisme qui ne respecte pas toujours la planète.

Pour ce mouvement, retrouver le sens du sacré , c'est agir pour le bien commun, c'est-à-dire : veiller à ce que chacun de nos actes ne nuise ni à la nature, ni à ses ressources, ni à ses êtres vivants ; faire les choses en conscience, afin que nos activités d'aujourd'hui ne compromettent pas l'avenir ; c'est porter les valeurs de la tolérance, de l'entraide et de la coopération ; c'est abolir le "chacun pour soi" pour exalter la force de la solidarité.

Retrouver le sens du sacré, ce n'est pas prôner l'adhésion à telle ou telle religion, mais se sentir « relié » aux autres. C'est retrouver au plus profond de nous-mêmes l'essence commune à toutes les spiritualités, dans le sens premier, celui de "relier" qui vient de *religare* . Se sentir relié au Tout, c'est être conscient que l'on ne peut exister sans les autres humains, la nature, la terre, la nourriture qu'elle nous procure, l'air, la lumière, les autres êtres vivants. Cela renvoie aussi à l'idée d' interdépendance.[195] Dans la modernité, nos relations et nos organisations sont fondées aussi sur l'antagonisme, la division, la compétition. La réussite de l'un se fait trop souvent au dépend de l'autre. Or, l'autre appartient à l'humanité et à la nature dont nous faisons nous-même partie. Et tout ce que nous lui faisons de mal, c'est à nous-mêmes que nous

[195] Cette interdépendance ne nous renvoie pas seulement à la phrase du « papillon dont le bruissement d'ailes peut provoquer un tsunami de l'autre côté de la planète », mais aussi à notre dépendance universelle avec la pandémie actuelle de la Covid 19, chaque être humain de tout pays pouvant être contaminé par un virus « mondial ».

l'infligeons. Dans une société évoluée et éveillée aux valeurs de l'être, respecter l'autre comme soi-même est (donc) un principe fondamental.

Le cinéma rend hommage au sacré de la nature. En effet, de plus en plus de films et de longs métrages dans les cinémas français et internationaux, représentent également une orientation clairement identifiée. Ainsi des films récents nous aident à mieux prendre conscience de l'importance de la Nature, et davantage défendre l'environnement. Plusieurs longs *scenarii* récents nous causent d'une spiritualité qui respecte la nature, d'une humanité qui, ici et là, dans différents pays du globe, agit en conscience pour sauvegarder la planète et ouvrer, agir afin de développer le respect de la nature, afin que nos enfants et petits-enfants puissent jouir d'une terre qui ne soit pas complètement polluée et « à bout de souffle » ; en voici quatre.

« Demain ». Il s'agit du film de Mélanie Laurent et de Cyril Dion intitulé « Demain » (2015) qui a reçu un césar du meilleur documentaire (2016), et été visionné par plus d'un million de spectateurs en six mois de projection (fait rare pour un documentaire)... Devant un futur que les scientifiques annoncent préoccupant, le film a la particularité de ne pas donner dans le catastrophisme. Adoptant un point de vue optimiste, il recense des initiatives dans dix pays de par le monde, face aux défis environnementaux et sociaux du XXIe, qu'il s'agisse d'agriculture, d'énergie, d'économie, d'éducation ou de gouvernance.

« En quête de sens ». Il s'agit d'autre part du long métrage qui a pour titre « En quête de sens » et qui tente de répondre aux questions essentielles liées à l'environnement. Ce film de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière (2015)est un voyage initiatique sur plusieurs continents, qui nous renvoie à notre rapport avec la nature, le bonheur et le sens de notre vie. Il s'agit donc de défendre et d'illustrer le côté sacré de la nature. Les arguments de ce film renvoient à 4 thèmes :

- Le progrès et le modernisme: inventer de nouveaux modes de vie qui préservent les héritages de la tradition et accueillent les acquis de la modernité..

. - La connaissance de soi: avant de vouloir réformer le monde, il faut commencer par se connaître et se réformer soi-même. Interroger ses croyances pour mener à bien une transformation sociétale. - Le lien à la nature *:* considérer la planète Terre comme une source de vie plutôt qu'une ressource pour l'Homme. Et aussi - Le pouvoir de la société civile: les mouvements collaboratifs et associatifs constituent un levier assez puissant pour contrebalancer le pouvoir en place.

« Qu'est-ce qu'on attend ? » De plus, le film de Marie-Monique Robin, intitulé « Qu'est-ce qu'on attend ? » (janvier 2015), collecte, aux quatre coins de la planète, toutes les solutions pérennes et respectueuses de l'environnement et des hommes. La surprise rencontrée par cette cinéaste est de découvrir que c'est un village français qui a collectionné 21 « actions pour le XXIe» englobant les divers aspects de la vie quotidienne ! Les critiqueurs parleront d'utopie, mais pas du tout, rétorqueront les habitants de cette commune d'Ungersheim : c'est une ville qui a bien réduit son impact sur la planète et fait des économies en créant des emplois : culture biologique, création d'un écohameau, centrale photovoltaïque, utilisation du cheval dans ce village du Haut-Rhin qui expérimente la vie sans carbone!

« *Tout est possible »*. Ce film raconte les huit années de quête de John et Molly Chester alors qu'ils échangent la vie de la ville contre 200 acres de terres arides et un rêve de récolte en harmonie avec la nature. Grâce à leur persévérance inébranlable et à leur capacité de saisir les occasions qu'offrent les conflits de la nature, les Chester ouvrent la voie à une conception biodiversifiée de la vie qui existe bien au-delà de leur ferme, de ses saisons et de notre imagination la plus sauvage. Mettant en vedette une cinématographie à couper le souffle, des animaux captivants et un message urgent pour répondre à l'appel de Mère Nature, le film « Tout est possible" nous fournit à tous un plan vital pour une vie meilleure et une planète plus saine.

L'histoire amérindienne des peuples premiers parle aussi de la nature, et rejoint le souci humain de préserver l'environnement : les indiens avaient leurs « sages » qui semblaient alors plus soucieux de la nature la considérant comme sacrée ! Cette tradition nous a été transmise par des générations antérieures depuis quelques siècles; on peut se rappeler que la sagesse amérindienne nous le précise dans plusieurs ouvrages : - « La terre est notre mère et doit être respectée » (voir Paroles de sagesse et de paix). « Les pieds sains hantent le cœur même de la Terre Sacrée » ainsi s'exprime le guerrier sioux Sitting Bull (Takanta Yotanka).

« *Naître hommes sur cette terre est une mission sacrée ; c'est une responsabilité sacrée qui nous a été confiée car ce don reçu dépasse le don offert au monde végétal, aux forêts, aux oiseaux et à toutes les autres choses vivant sur cette Terre?* » (paroles du chef Sioux Houkpapa, 1875).

Écoutons aussi les paroles du chef indien Seattle, en 1854, répondant au général Washington qui voulait acheter les terre des peuples premiers : « *Comment peut-on vendre ou acheter le ciel, la chaleur de la terre ? Cela nous semble étrange. Si la fraîcheur de l'air et le murmure de l'eau ne nous appartiennent pas, comment peut-on les vendre ? Pour mon peuple, il n'y a pas un coin de cette terre qui ne soit sacré. Une aiguille de pin qui scintille, un rivage sablonneux, une brume légère, tout est saint aux yeux et dans la mémoire de mon peuple.*» [196]

Les Peaux-Rouges, quand on écoute les paroles de Frithjof Shuon[197] respectent la terre, le soleil, les quatre vents, la lune et les étoiles, les pierres et l'eau parce qu'ils représentent le pouvoir et le mystère de la vie. L'indien, après avoir bu à une source, remerciait comme il le fait avec la lune ou les arbres.

[196] Ce texte est extrait de la réponse au Général Washington qui voulait acheter les terres au peuple indien.
[197] Cet auteur est un métaphysicien suisse inspiré par Platon, René Guénon, ou Maître Eckart. La phrase est extraite de l'ouvrage *Sagesse amérindienne*, Paris, éditions Presses du Chatelet, Paris, 2006, p. 18.

« *Tous les lieux fréquentés ou traversés -arbres, plaines, rochers, rivières,-ont tous un caractère sacré, et l'indien vient s'y recueillir régulièrement pour remercier les éléments de la nature, et y déposer une pierre ou dire une prière.* »

Les arbres sont souvent laïques et sacrés pour de nombreuses traditions. L'arbre doit être respecté de façon éminente parce qu'il est sacré. Du bouddhisme à la tradition celte, des cultures bretonnes aux rappels de l'histoire, ce respect éminent qui relie nature et sacré existe donc dans religions ou traditions laïques ou profanes. Nous pouvons aussi citer le Cèdre, l'Olivier et le Chêne ou le Ceiba.

Certains arbres sont donc considérés comme sacrés. Depuis l'aube des temps, dès l'Antiquité, des arbres étaient reconnus comme sacrés, tels l'olivier, symbole de paix et de sacrifice, son huile était également considérée comme bénédiction et symbole de réconciliation pour l'auteur de *Arbres sacrés*[198], qui rappelle aussi qu'ils sont porteurs d'une richesse mémorielle des temps anciens, et « *portent un aspect magique particulier.* » Autre exemple célèbre, l'arbre du Ténéré, qui, en plein désert, était un acacia légendaire « *symbole de survie et d'éternité.* »[199]

- Autres exemples d'arbres sacrés : l'exemple du Cèdre et du Genévrier ! Les Amérindiens considéraient ces deux arbres comme sacrés, parce qu'ils possédaient de nombreuses qualités, comme considérés comme guérissant certains maux.

- Le Cèdre est utilisé pour purifier la maison. Il a aussi de nombreuses qualités de guérison médicinales. Quand le cèdre est lancé dans le feu avec le tabac, il crépite. Quand on obtient cet effet, c'est que cet arbre « appellerait l'attention des esprits pour que l'offrande soit bien reçue ». C'est l'Arbre de Paix. Le cèdre

---

[198] Baudoin (B), *Arbres sacrés*, Paris, éditions Rustica, 2019.

[199] *Id*. opus. cité. page 131 .

[200] En lien avec 'Faune et Vie' (ONG) 2002 -Rapport Relatif au sommet Mondial sur le Développement Durable tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 Août au 04 Septembre 2002, pp. 1-11.

est employé dans les jeûnes et les loges de transpiration comme forme de protection : les branches de cèdres recouvrent le sol de la loge et le cercle de cèdre entoure la loge de ceux qui jeûnent... Il est réputé aussi pour favoriser un sommeil réparateur et pour chasser les mauvais rêves. On peut en brûler au pied de son lit pour les cauchemars. Le cèdre accélère(rait) aussi la guérison.
Le Genévrier : il est employé pour purifier les lieux où nous dormons. Pour aller dans le pays des rêves et s'en souvenir. Lors de cérémonie et de soins, il amène un état de conscience plus éclairé lors du travail onirique.
L'exemple du chêne, arbre sacré : c'est ainsi pour nombre de traditions antiques ou anciennes ; il est sacré par excellence pour les druides. Pendant certaines périodes de l'année, ces derniers devaient sculpter un cercle sur l'arbre pour se protéger de la foudre. Pendant d'autres périodes, les druides grimpaient dans les chênes pour récolter le gui avec une serpe d'or sacrée. Les chênes étaient des symboles de l'écoulement du temps et des différents cycles de l'année. C'est au pied des chênes qu'étaient accomplis les sacrifices et la plupart des cérémonies rituelles. La justice était souvent rendue au pied d'un chêne.

Voici, pour illustrer cet hommage aux arbres, un poème d'origine amanite, vrai témoignage culturel et artistique:

« Homme, respecte-moi ! Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver/ L'ombrage ami lorsque brûle le soleil d'été. / Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table./Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fis tes navires./ Je suis le manche de ta houe et la porte de ton enclos. Je suis le bois de ton berceau et aussi celui de ton cercueil. / Écoute ma prière veux-tu ? Ne me détruis pas ! / Laisse-moi vivre pour tempérer les climats et favoriser l'éclosion des fleurs./Laisse-moi vivre pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable. / Laisse-moi vivre pour calmer les vents, pousser les nuages et apporter la pluie qui véhicule la vie du monde. /..../ Laisse-moi vivre pour empêcher les catastrophiques inondations qui tuent. / Je suis la source des ruisseaux./ Je suis la vraie richesse de l'État. / Je contribue à la

prospérité du plus petit village. / J'embellis ton pays par la verdure de mon manteau. / Homme, écoute ma prière / Ne me détruis pas! /.

- Le Ceiba est l'arbre sacré des Mayas. Les Mayas désignaient l'arbre par le terme *te-ol*, littéralement l'arbre - esprit. Le Ceiba, qu'ils nommaient Yaxché, était l'arbre sacré par excellence ; ils le vénéraient, car il incarnait l'esprit des ancêtres. C'était aussi pour eux un arbre cosmique symbolisant les quatre directions géographiques, d'où sa représentation par une grande croix verte. Il est gravé à Palenque, cité maya du Chiapas (Mexique), sur la dalle de la tombe du roi Pakal comme un symbole de renaissance lié à la Voie lactée. De nombreux rituels avaient lieu au pied de cet arbre et sa résine servait comme encens dans les rituels de purification. Aujourd'hui, les Mayas mais aussi les Cubains continuent à le vénérer en lui faisant des offrandes. Il est si majestueux que rien ne peut l'atteindre, ni la foudre ni l'ouragan le plus puissant. Alors, « il doit être la manifestation de quelque divinité », disent les Cubains. Aujourd'hui, le *Ceibapentandra* est l'arbre emblématique du Guatemala.

-Les forêts peuvent être considérées comme sacrées. Ainsi la forêt est-elle reconnue comme véritable « entité » dans certains pays, tels la Nouvelle Zélande : tous ceux qui profanent cette forêt new- zélandaise risquent donc des poursuites judiciaires... En République Démocratique du Congo, les forêts sont sacrées,[200] d'une part pour préserver la biodiversité, d'autre part, parce que le bien commun de la forêt est reconnu par l'état et par décret... Pour les populations concernées de la zone équatoriale, les *« forêts sacrées représentent*

[199] Le Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26/08/2002 au 4/09/2002 et auquel nous avons pris part, a appelé à des mesures d'encouragement en faveur de la conservation, à une gestion responsable des ressources et à l'application des lois dans les pays en développement. »les «forêts sacrées» peuvent constituer un moyen pratique d'accomplir ce but. Ainsi : « *Il apparaît donc nécessaire de respecter les pratiques traditionnelles incluant les «forêts sacrées», de multiplier les inventaires y relatifs pour évaluer leurs superficies, de développer de nouvelles combinaisons de méthodes traditionnelles et modernes de conservation, d'expliquer, par des campagnes d'information et de sensibilisation, les «forêts sacrées» dans leurs aspects positifs, d'impliquer les populations locales et autochtones et, enfin, d'attribuer, officiellement et à titre gratuit, les «forêts sacrées» aux populations locales pour qu'elles soient utilisées à des fins de conservation et de protection, tant pour les générations actuelles que futures [...] Car les forêts sont la source de la vie ».*

des valeurs culturelles et spirituelles ». stipule l'un des décrets de protection de ces forêts congolaises.[201]

-*Des plantes peuvent aussi être considérées comme sacrées.* Le basilic sacré**,** ou *tulsi*, tel qu'il est connu dans les différentes langues indiennes, est une plante médicinale importante dans de nombreux systèmes de médecine traditionnels et populaires en Asie du Sud-Est....Le *Tulsi* est une plante médicinale considérée comme une plante sacrée par les hindous du sous-continent indien. Cette sacralisation par la médecine ayurvédique renvoie aux vertus de ce basilic végétal qui est à la base de nombreux médicaments qui guérissent des maladies graves et variées. En fait, de toutes les plantes utilisées dans l'Ayurveda, le *Tulsi* est prééminent, et la recherche scientifique confirme maintenant les vertus du basilic sacré.

Le tabac est sacré pour les Amérindiens. La plante tabac signifie l'est ou la couleur jaune dans le cercle de la vie. Celui-ci fait partie des plantes sacrées. Le tabac nous unit au monde des esprits parce que la fumée du tabac transmet nos prières et transcendent les esprits. Il sert également à remercier le Grand Esprit. Par contre, le tabac ne se fume pas sauf quand il y a une cérémonie, par exemple, le tabac est très souvent utilisé après un enterrement pour rendre hommage au défunt.

La sauge est celle dont on se sert le plus pour les purifications et les cérémonies. La sauge est utilisée pour préparer les gens à une cérémonie et à des enseignements. Étant une plante plus forte et plus médicinale que le foin d'odeur, elle est employée plus souvent dans des cérémonies. La sauge est employée pour relâcher ce qui trouble le mental et pour nettoyer les énergies négatives...Elle est aussi utilisée pour nettoyer la maison et les objets sacrés.

Elle a aussi d'autres utilisations médicinales. La sauge blanche fait partie des plantes médicinales.

D'autres plantes sont aussi considérées comme 'sacrées' telles certaines « herbes sacrées ». Les herbes sacrées ont une très grande importance dans la tradition. Le tabac est lié au respect et remerciement. Lorsque vous allez voir un ainé ou un ami plus âgé, on lui offre du tabac dans un petit tissu de couleur rouge en marque de respect.

Que nous apprennent les peuples amérindiens ? Ils considèrent particulièrement certaines plantes, herbes et parties d'arbres sacrées ! Un exemple est le foin d'odeur : c'est la chevelure sacrée de la « Terre Mère » pour ces peuples. C'est pourquoi on la trouve souvent sous forme de tresse. Son arôme doux rappelle aux gens la gentillesse, l'amour et la bonté qu'elle a pour son peuple. Utilisé dans un cercle de guérison, le foin d'odeur a pour effet de calmer.

Ainsi la nature qui est sacrée, par ces exemples, nous montrent que l'homme a sacralisé certaines parties de la nature et de son environnement. Nous pouvons aussi penser que tous ces éléments vivants, tels les arbres, la nature, les forêts , la Terre, les plantes, ne sont pas liés aux dogmes et peuvent être sacrés. Les liens entre la nature ont pu donc être sacralisée par les humains et , hors des religions, la laïcité de notre environnement nous renvoie aussi à la présence du sacré.

Nous pouvons donc – également - constater que des éléments de notre environnement, de notre nature, non considérés comme liés à une religion, donc des aspects laïques de notre univers, sont en lien avec le sacré : soit ce sont les hommes qui, progressivement ayant pris conscience de l'importance des éléments qui entourent la vie humaine, ont sacralisé la Terre, l'Eau, l'Espace, la Nature, l'Environnement.

Que ce soit ce caractère « sacré » de la Nature qui nous environne a peu à peu germé comme tel dans l'esprit des individus qui se sont rendu compte du caractère « essentiel » et éminemment respectable de notre environnement, prenant conscience que l'homme ne peut vivre sans cette nature, que les êtres humains faisaient un tout avec leur environnement, et que c'est l'ensemble qui est sacré.

Les rapports et les liens entre la vie laïque des hommes et le caractère sacré à la fois de l'homme et de son milieu ne faisaient qu'un, l'interdépendance et l'essentiel de chaque partie construisent un ensemble « sacré » dans un monde qui donne du sens à l'ensemble du Vivant, qu'il s'agisse de la Vie végétale, animale et humaine, cet ensemble ayant été sacralisé non par une religion quelconque, constat hors de tout dogme.

III. 4. SPIRITUALITÉ, LAÏCITÉ ET SACRÉ

3. 4. LES VALEURS SPIRITUELLES PERMETTENT DE CRÉER DES LIENS ENTRE LAÏCITÉ ET SACRÉ

[*La spiritualité, c'est tout simplement l'attention, le respect, l'humilité accordés à la vie de l'esprit, perçu comme chambre d'écho du monde, visible ou invisible. […] "Nous pouvons nous passer de thé, mais pas d'eau. Tout comme nous pouvons nous passer de religion, mais pas de vie spirituelle." La spiritualité peut parfaitement se vivre de manière laïque.* » (André, 2015)]

LA LAÏCITÉ EST UNE DÉMARCHE ET UNE VALEUR, TOUTES DEUX LIÉES À LA SPIRITUALITÉ.

Les deux concepts renvoient d'une part à des valeurs morales, d'autre part à des valeurs humaines, donc à une éthique qui est en lien avec la République (principes d'égalité, de fraternité, de solidarité)

Quel est l'avis de Hélène Hagège sur une éducation spirituelle et laïque[202] ? « L'hypothèse gnoséologique nous permet de théoriser la spiritualité comme étant une transformation de l'esprit vers plus de cohérence entre valeurs explicites et valeurs implicites et vers une subjectivité qui soit plus proche du réel (c'est-à-dire moins biaisée personnellement et culturellement), donc plus consciente de notre solidarité objective avec l'humain et le non humain qui nous entoure.

[202] Hélène Hagège, « Une conception laïque de la spiritualité pour l'École publique : éducation à la responsabilité, aux valeurs et vulnérabilité du sujet », Éducation et socialisation [En ligne] |2020, mis en ligne le 04 juin 2020, voici les liens URL à consulter : http://journals.openedition.org/edso/11991 ; DOI : https://doi.org/10.4000/edso.11991

« *Nous pouvons clairement affirmer que cette acception de la spiritualité est tout à fait laïque, malgré la plurivocité de la notion de laïcité : elle se situe sur le plan de la profondeur, en tant qu'ouverture du sujet à ce qui dépasse sa propre individualité (Hagège, 2018), permettant d'incarner les valeurs de la République notamment de fraternité, de solidarité et de liberté* », et peut néanmoins se vivre dans le respect de la loi de 2004, qui se joue, lui, à la surface – autrement dit la nouvelle laïcité relève plutôt du monde, tandis que la notion traditionnelle relèverait davantage de l'esprit (lui-même).

La mise en œuvre d'une telle spiritualité à l'École publique consisterait à favoriser un processus de transformation de nos répertoires pensées -actions, par la conjugaison d'une éducation aux valeurs et d'un accompagnement du sujet à accueillir ses vulnérabilités et celles de son environnement, pour agir de manière responsable envers elles. Par exemple le programme « Racines de l'empathie » fait vivre aux élèves la valeur de solidarité, mobilise des savoirs scolaires, intègre une responsabilisation vis-à-vis des émotions et a été évalué comme efficace à court et moyen terme en ce qui concerne l'incarnation de la solidarité, traduite en comportements pro- sociaux et en diminution de la violence (Santos *et al.*, 2011 ; Schonert - Reichl *et al*., 2011).

De nombreuses autres pistes pédagogiques peuvent être trouvées dans ce champ de l'apprentissage socio-émotionnel, ou dans ceux des approches basées sur la pleine conscience, de l'éducation positive ou bien sûr, l'éducation à la responsabilité (voir par exemple une revue dans Hagège, 2018 et Shankland, 2014). La plupart relèvent, selon l'acception présentée ici, d'une spiritualité laïque. Si de tels apprentissages étaient inclus dans les curriculums d'une manière prégnante, et les professeurs y étaient solidement formés, alors cela permettrait de favoriser la mise en œuvre concrète des valeurs de la République (Hagège, 2017b).

La laïcité n'est-elle pas aussi une vraie spiritualité ? Dans son article La « laïcité comme spiritualité », Monique Castillo le revendique en argumentant

l'authentique spiritualité de la laïcité.[203] La laïcité ne doit pas être regardée comme une arme de combat et comme une institution simplement défensive, écrit-elle, mais « *comme un esprit, et même comme une spiritualité que j'aimerais nommer le courage de l'incertitude.* »

Aucun débat ne serait possible si les esprits n'étaient au préalable prêts à accepter la contradiction comme la condition même de leur accès à l'objectivité. Ceci constitue *« une véritable éthique qui fait de la laïcité la spiritualité proprement démocratique de la vie culturelle dans l'espace public. »* Nous avons observé que la laïcité, en tant que spiritualité, véhicule des valeurs humaines, telles la tolérance, la liberté de conscience, ou le droit légitime de ne croire en aucune

religion, ou encore la fraternité mutuelle entre citoyens[204].

La laïcité développe aussi des valeurs morales et éthiques qui honorent l'esprit républicain. On peut également affirmer que la laïcité sépare la religion - comme pouvoir de dominer - de la spiritualité -comme puissance d'inspirer - et de revendiquer cette vitalité de l'humanisme. Dans sa conclusion, l'auteure[205] affirme donc la vitalité d'une laïcité spirituelle dont les valeurs incarnées donnent du sens à la vie des citoyens, et nous ne pouvons que partager ses réflexions qui donnent aux valeurs humaines que nous défendons et auxquelles nous croyons toute la densité et l'importance au tissu spirituel de la laïcité française : « *la spiritualité de la laïcité est peut-être d'offrir à autrui plus que de la compassion, la capacité de trouver son chemin dans la jungle des significations dont il faudra bien faire un monde*. »

LE SACRÉ EST-IL SPIRITUEL ?

[203] Castillo Monique, « La laïcité comme spiritualité », *in Études*, 2016/1, pp. 57-69. DOI : 10.3917/etu.4223.0057. URL : https://www.cairn.info/revue-etudes-2016-1-page-57.htm

[204] Voir notre chapitre sur les liens créés entre laïcité et sacré grâce aux principes moraux et à l'éthique auxquels les deux concepts renvoient (voir Chapitre III)

[205] Mme Castillo est philosophe et professeur à l'Université de Paris XII.

Cette question nous renvoie aux définitions philosophiques du concept de sacré, mais aussi aux oppositions classiques de sacré-profane et de spirituel-temporel. Au-delà du champ sémantique que nous avons exploré en chapitre 2, nous pouvons d'abord revenir à Carl Yung et sa définition du sacré. Selon Jung, le sacré « fait partie intégrante de la structure de la conscience humaine », et donc de l'esprit humain. Le sacré serait donc également de l'ordre du spirituel, sans forcément de lien avec le religieux...

Nous avons aussi observé au travers des exemples développés, que le besoin est souvent (toujours ?) présent en l'homme de rechercher quelque chose qui puisse combler le vide de son existence. Les individus chercheraient à transcender le quotidien et à renouer, artificiellement bien sûr, avec quelque chose d'autre qui puisse répondre à un besoin intense de donner un sens à leur vie.

Ensuite, nous avons observé que la société occidentale -tournée vers le matérialisme et le consumérisme - s'était éloignée, de ce fait, de la spiritualité, le sacré semblant alors terrassé par les paradis artificiels de la matérialité, de l'argent, de la possession, et auraient conduit à ce que d'aucuns appellent le 'désenchantement du monde', constat lié aussi à un déclin des religions et des dogmes.

Pourtant le désir profond d'orienter notre existence vers une transcendance est là, bien présent. Assurément, notre monde actuel est de plus en plus dominé par le rationalisme, le matérialisme et le pouvoir des médias qui canalisent les aspirations des hommes vers les biens matériels et non spirituels et développent une consommation à outrance, la mondialisation entraîne une globalisation qui « impose les mêmes normes de comportement » et nous fait peu à peu perdre la possibilité de nous émerveiller. La philosophie économique de l' « hyper-libéralisme » que certaines nations occidentales et orientales développent est

orientée par le culte du profit, du toujours plus et promeut davantage des valeurs matérielles que des valeurs spirituelles.

Malgré tout, notre capacité à nous émerveiller devant les beautés de la nature, devant la magnificence d'un coucher de soleil dans la sphère boréale, devant le caractère parfait d'un enfant qui vient de naître, nous renvoient à cette capacité de l'être humain à s'extasier devant la beauté sacrée de l'univers. Nous avons constaté précédemment ces liens entre l'être humain, la nature, et le sacré laïque. L'homme et la femme qui ressentent la présence du Sacré peuvent intérieurement vivre cette transcendance ici et maintenant quand Luc Ferry ou A. Comte-Sponville parlent de révélation, d'état second, d'émerveillement devant un spectacle qui les transporte... Ces deux auteurs, ayant publié des ouvrages sur la spiritualité laïque, parlent aussi de phénomènes *« au-delà de la physique », « qui nous dépassent, inexplicables »,* mais ressentis pleinement.

Le 'métaphysique' est de l'ordre du spirituel. Il s'agit donc bien de qualités et de valeurs spirituelles très personnelles, intérieures et intimes, et qui perdent leur richesse dès qu'on les décrit avec les mots ordinaires, avec un vocabulaire profane les déshabillant de leur sacralisation, le caractère sacré et spirituel ne pouvant s'éprouver qu'au fond de nous-mêmes, au creux intime de notre conscience, que d'aucuns appellent l''âme'.

Le Sacré est donc imprégné et costumé de spiritualité, un habit spirituel connotatif et secrètement niché au fond de la conscience. Que le Sacré soit représenté par un lieu, une personne, un objet sacré, ce constat peut renvoyer à une forme de magie, ou de mystère, ce qui conduit à ne pas vouloir tout comprendre ou décrire, mais seulement ressentir.. Il y a souvent une similitude entre les mots « sacré » (*sacratum*) et « secret » (*secretum*) : il s'agit dans l'un et l'autre cas de ce qui est mis à part (*secernere*), mettre à part, d'où le principe *secretum*. Ne pas comprendre, ne pas être en mesure de maîtriser des forces surnaturelles, l'expérience du sacré par leur révélation, peut également inspirer crainte et respect. Le Sacré est en opposition au profane, à l'ordinaire explicable

et banal. Le Sacré peut donc être d'ordre "spirituel", invisible, même si par l'émerveillement, il peut être terrestre, visible, comme une montagne, un lac, une rivière, un humain extraordinaire.

LE SACRÉ EST D'ORDRE SPIRITUEL SANS ÊTRE RELIGIEUX

Jacques Rifflet (2011, p.18) plaide pour un élargissement du champ du sacré : pour lui, celui-ci, ce que l'on dénomme « sacré » ne relève pas seulement du règne du religieux ou du royaume de la transcendance, mais au contraire, il baigne notre monde avec l'immanence : aussi l'auteur renvoie-t-il le sens du mot sacré comme « ce qui nourrit la raison de vivre de l'homme ». La spiritualité peut alors être considérée comme laïque: « elle est l'aile de l'homme ». Le sacré peut parfaitement se passer de la religion, être « laïque » quand ce sacré vient de l'immanence, et qu'il est issu de la réflexion de l'être humain.

Nous pouvons alors nous rappeler la dialectique du sacré analysée par Roger Caillois, particulièrement entre *le sacré de cohésion* (de reliance) et le *sacré de dissolution (de déliance)*, entre le sacré de fusion et le sacré de fission ? Au-delà de ce couple conceptuel reliance/ déliance[206] peut intervenir un troisième élément, préalable aux deux autres : « la liance », expérience d'un rapport humain non médiatisé, tel celui de la mère et du fœtus en son sein, « liance » brisée au moment où intervient la coupure du cordon ombilical.

En cela cette coupure devient le symbole de la première « dé-liance» existentielle. Le sacré, lui, ne serait-il pas la formulation socio -psychique de cette éternelle quête du paradis perdu de la 'liance' primordiale ? Et, ce faisant, est-il l'archétype du besoin de re-liance ?

[206] Déliance ou séparation, suppression du lien , comme entre le non-moi et le moi, quand un enfant apprend à penser par lui-même, lors de l'autonomie psychique de l'enfant. La « liance » est le « lien », tel la mère et son fœtus. (voir glossaire)

LE SACRÉ EST LIÉ A LA SPIRITUALITÉ LAÏQUE

Nous avons tenté de proposer de concevoir la notion de « sacré » comme n'ayant pas seulement un sens lié au religieux ; nous avons rappelé qu'il peut être défini dans une acceptation non liée à un dogme, mais plus à une valeur laïque : qu'il s'agisse de notre corps, de la nature, de l'enfance, de l'éducation, ou du fonctionnement de l'univers dans lequel nous vivons, l'homme peut reconnaître ou attribuer la qualité de « sacré » à quelque chose d'éminemment respectable. La notion de sacré est alors liée à celle de la spiritualité laïque, ainsi que nous rappelle Jacques Languirand[207]: « *La spiritualité laïque s'adresse à ceux qui ont l'intuition d'une dimension sacrée de la vie et qui cherchent à vivre en accord avec cette intuition par une démarche consciente, qui se traduit jour après jour par des paroles et des attitudes d'ouverture à l'égard des autres, des attitudes de tolérance et de compassion, par une droiture dans l'engagement, un sincère désir de servir ; un travail sur soi qui consiste en une purification du mental, et une envie de mieux-être.* »

Les enfants peuvent aussi être vus comme sacrés, car ils émanent d'une création et d'un processus de développement qui dépassent l'être humain, car toute création d'un nouvel enfant a tellement peu de probabilité de survenir dans les lois de la nature que toute création d'enfant représente un caractère éminemment sacré, lié à ce phénomène de naissance dont les diverses fonctions qui lui sont liées sont très complexes, telles la fécondation, la reproduction, la nidification, le développement in utérus, l'accouchement, etc., et surtout

[207] Languirand (J) Chronique parue dans le Magazine Guide Ressources, 14, 9 (Vol. 15, N°11, 07/08/2000) et consulter aussi l'interview en lien avec les nouvelles spiritualités : « *L'avenir de la Transcendance, ou les spiritualités émergentes* » dans l'ouvrage de C. Paquette : Languirand , 1998, in Libre Expression, Montréal.- [interview dans laquelle J. Languirand dit : « J'ai l'impression que nous assisterons au cours des prochaines décennies à l'affrontement de deux tendances majeures. Les spiritualités laïques seront présentées comme une ouverture au pluralisme, tandis que les religions deviendront de plus en plus dogmatiques. »]

l'extrême singularité (et complexité) de l'être qui va se construire à partir du *bios.*

La vie est sacrée, car nous avons reconnu que le respect de la vie fait partie des «fondamentaux moraux » ou de l'éthique universelle dans le sens où on ne peut supprimer la vie sans commettre un crime, se placer en comportement de sacrilège, ou irrespecter les « *normes morales universelles* »[208], car le respect de la vie est une norme rappelée dans toutes les philosophies. On peut observer le caractère sacré de la vie quand, par malheur, des enfants sont abattus: ce type d'acte odieux peut faire l'objet d'une très grande émotion dans toute la population d'un pays. À partir de cette sacralisation de la vie et de l'enfance, quelles valeurs peuvent-elles être associées à la spiritualité laïque, et ne nous conduiraient-elles pas à une forme élémentaire du sacré ?

QUELLES VALEURS HUMAINES PEUVENT ÊTRE CANDIDATES POUR QUALIFIER UNE SPIRITUALITÉ LAÏQUE ET PERMETTRE L'ACCÈS AU SACRÉ ?

La joie : Patrice Van Eersel nous invite à redécouvrir une vertu cardinale : *« La joie est la première des valeurs spirituelles dans la plupart des cultures* », titre-t-il ainsi l'un de ses articles sur un article consacré à la joie en tant que valeur humaine authentique et en tant que valeur et objectif [209] dans une vie que l'individu souhaite en « bien-être ».

Il semble que cette joie soit un « état » qui reste et qui dure à l'intérieur de l'être, alors que le plaisir serait plus passager, il va et vient, ne dure pas, semble en surface ou en extérieur (la joie serait une lame de fond dans la profondeur de l'océan, que l'on retrouve « en son état interne » et le plaisir serait une vague de surface, passagère, qui peut revenir en souvenir, ou quand on reproduit le

[208] Voir les trois tabous fondamentaux : le crime, l'inceste, et l'anthropophagie.
[209] Van Eersel (Patrice) est rédacteur en chef de la revue *Nouvelles clés*. Dans le numéro 65 de mars 1990, cette valeur, la joie, est associée prioritairement à la spiritualité. La phrase extraite figure à la page 26 du numéro de cette revue.

même acte qui l'accompagne, comme le plaisir sensoriel. Cette joie figure donc comme valeur dans de nombreuses cultures et spiritualités laïques ou religieuses.

Pour Confucius, philosophe chinois, la joie est une transversalité liée au réalisme chinois : « *la joie est en tout ; il faut savoir l'extraire* »[210] En Inde, quand Shiva prend la forme de Dakshinamurti, le Maître de Sagesse représentant la perfection de la réalisation spirituelle, alors devient alors une « manifestation de la joie suprême ».[211]

De même Jean Giono, dans son roman *Que ma joie demeure,* fait préciser par son héros que c'est *« la joie qui servira de seul remède au morcellement de l'humanité en lambeaux égoïstes et solitaires* ». Frédéric Lenoir nous rappelle dans un ouvrage récent, que dans la spiritualité, travail philosophique permettant à l'individu d'éliminer les obstacles qui l'empêchent de jaillir dans la joie :

« *C'est parce que l'on aura goûté à cette joie, ne serait-ce que de manière fugace, que l'on s'engagera véritablement dans la quête du vrai, du bien, du beau ; […] c'est parce qu'on a goûté à la béatitude qu'on souhaitera progresser dans la vertu: c'est la joie qui mène au renoncement et non l'inverse.* »[212]

Les valeurs de contentement et de sobriété sont des valeurs humaines associées au concept de spiritualité laïque. Dans un ouvrage récent[213], Pierre Rabhi

[210] Phrase extraite des *Entretiens de Confucius*, rédigés par Lao Tseu (traduction de Stéphane Couvreur)

[211] Même si nous avons écarté tout lien aux dogmes religieux dans l'approche du sacré, l'observateur (français) peut rappeler que J. Sébastien Bach a composé une cantate appelée « que ma joie demeure » : ce chant - considéré comme sacré- est lié à la fête de la Pâques et à ce que les Catholiques appellent la Résurrection. Des auteurs littéraires, on peut penser à Romain Rolland qui a écrit : « S'il est vrai que la vérité est Dieu, il me paraît qu'elle manque d'un attribut bien important : la joie. Je ne conçois pas un Dieu sans joie ».

[212] Lenoir (F), *Petit traité de vie intérieure*, Paris, Plon, 2010, p. 186.

[214]Rabhi (P), La sobriété heureuse, Éditions Actes Sud, 2010.

associe la sobriété au vrai bonheur, le contentement intérieur, non feint, conjugué à la limitation des désirs et à la capacité des personnes d'être simplement heureuses d'avoir leurs besoins élémentaires comblés, juste ce qu'il faut pour que ce besoin soit satisfait, dans sa pureté et sa sobriété : pourquoi alors chercher plus toujours ? Pourquoi consommer davantage et pas seulement « juste ce dont la personne a besoin » ? Le plafonnement des désirs et leur réponse « normale et suffisante » aux besoins essentiels de l'homme permettent d'être bien, d'être satisfait. La modération et le contentement renvoient à l'idée simple de restriction volontaire des désirs pour accorder l'importance aux besoins plus profonds de l'être humain :

« Pour atteindre la sobriété heureuse, il faut comprendre que la modération est chose magnifique, que je peux faire évoluer mon intériorité en n'étant pas dans la matière, dans l'insatiabilité et l'insatisfaction (qui vont ensemble). »

Par la modération, je me libère et ne prends que ce qui est nécessaire : ce faisant, tout en contribuant à l'embellissement du monde, *« je n'alimente pas les dictatures financières, je ne pille pas la planète et ne concours pas à une hyperproduction qui dégrade la Terre ».*

Et d'expliquer qu'il y a dans la sobriété une beauté intérieure qui peut aider au changement nécessaire du monde vers un horizon meilleur que ce qui lui est destiné aujourd'hui !

L'altruisme est-il une valeur liée au sacré ? André Malraux disait que, dans un univers passablement absurde, il y a quelque chose qui n'est pas absurde, c'est ce qu'on peut faire pour les autres. Cette valeur qu'est l'altruisme n'est-elle pas utopique dans ce monde dominé par l'individualisme ? Oui, mais sans utopie, peut-on progresser ? L'altruisme n'est-il pas une façon de se faire du bien pour se sentir mieux ? C'est le passage d'une éthique du « moi », d'une morale de l'individualisme à une éthique du 'nous', à une morale du don de soi et de la bonté. Pour l'avenir, cette redécouverte de l'altruisme laisse entrevoir une transformation des mentalités, rien de moins qu'un changement de paradigme.

Le culte du moi représente une manifestation excessive d'une centration sur ses propres besoins (ou peut-être sur ses propres désirs ?) souvent sans égard pour ceux des autres. Peut-on construire une harmonie entre le moi et le nous ? Évidemment, l'altruisme est aujourd'hui une valeur marginale, difficile à vivre dans un contexte de compétition et de concurrence. Mais elle peut inspirer une philosophie de vie, si on l'associe à la solidarité et à la responsabilité. La philosophe franco-autrichienne S. Weil n'a-t-elle pas écrit cette phrase : « *L'attention aux autres est une forme supérieure de générosité.* »[214]

On ne peut être véritablement heureux quand on sait que ses proches ne le sont pas. D'où la nécessité de ne pas oublier ce concept de l'altruisme, dans notre souci de distinguer les valeurs liées à la spiritualité laïque. Dans son très récent ouvrage *Plaidoyer pour l'altruisme*, Matthieu Ricard insiste sur la force de la bienveillance, et la nécessité de répondre vraiment aux besoins des autres grâce à l'empathie, la compassion, et l'altruisme véritable[215].

En commentant ce livre, P. Van Eersel écrit que : « *L'altruisme n'est pas seulement synonyme de gentillesse et de générosité. C'est une force sans laquelle nous n'existerions pas, et qui doit rayonner vers un nombre croissant de personnes. Quels que soient les obstacles, la plupart des grands problèmes de l'humanité se résoudront si nous mettons la science de l'amour altruiste en application. Ce sera une révolution. »*[216]

Et le biologiste bouddhiste français d'ajouter : *Comment remédier au « culte de l'égoïsme »* qui prédomine dans divers courants de pensée, sans être pour autant confirmé par les données expérimentales ?

L'altruisme n'est pas seulement une noble valeur morale : il est devenu une nécessité. C'est en fait la seule manière de répondre aux défis auxquels notre époque est confrontée et de concilier les trois échelles de temps - court, moyen

[214] Nous évoquons ici la grande philosophe franco-autrichienne, disparue à trente-neuf ans, qui a écrit cette phrase dans son petit opuscule appelé *La personne et le sacré*, Paris, Paris, 1960.
[215] Matthieu (Ricard), Nil éditions, septembre 2013.
[216] Voir éditions Nouvelles Clés numéro présentatif octobre 2013, page 5.

et long terme - qui régissent l'économie, la satisfaction de vie et l'environnement. De plus, l'expérience millénaire des sciences contemplatives et les recherches récentes dans le domaine des neurosciences montrent que nous avons tous le potentiel de cultiver l'altruisme. Si l'égoïsme aveugle est une situation de perdant (il nous rend la vie misérable et nous amène à ruiner également celle de tous ceux qui nous entourent), cultiver l'amour altruiste et la compassion est un pari doublement gagnant : ce sont les sentiments qui nous font le plus de bien, et les comportements qu'ils engendrent font également du bien aux autres.[217]

Le service désintéressé...ou le service aux autres : cette valeur est aussi associée à l'entraide, à la bonté et à l'altruisme, tout en ajoutant le sens du terme de la philosophie indienne de *seva*, qui sous-entend que notre action est entièrement désintéressée, et que l'auteur du « service désintéressé n'attend rien en échange. En effet, le bénévolat est un service effectué par des personnes que le président Mitterrand appelait « *la grande foule anonyme des gens bien.* » Dans son livre récent sur *Le désintéressement*, le sociologue Elster critique ouvertement le modèle de *l'homo economicus* dans les sciences sociales. Jon Elster, célèbre pour ses travaux sur la théorie du choix rationnel, propose ici le premier volume d'un traité qui en comptera deux et qui est tiré de ses cours au Collège de France (2006-2007). Ce premier volume porte sur la valeur du désintéressement. En examinant les conditions d'une action ou d'un comportement désintéressé au regard de la philosophie, de la psychologie, de l'économie et de la politique, Jon Elster explore les confins de la logique utilitariste qui structure l'*homo economicus*. Fondé sur une analyse conceptuelle de l'idée de désintéressement et de quelques notions voisines, l'ouvrage passe en revue aussi bien la littérature classique (en particulier les moralistes français du XVIIe siècle) que des expériences de laboratoire conduites par des psychologues et des économistes, et des données empiriques concernant les transferts

[217] Présentation de la conférence du 18 octobre 2013 à Paris à l'institut de recherche, avec le lien suivant : http://www.inrees.com/Conferences/Matthieu-Ricard-altruisme/

intergénérationnels et les donations charitables. Il discute aussi bien le comportement des constituants américains et français du XVIIIème siècle dont on peut dire qu'ils furent « ivres de désintéressement » que des motivations de l'électeur

contemporain dans le silence de l'isoloir.

La beauté n'est-elle pas liée au sacré ? Fréquemment les enfants sont sensibles à cette valeur. La beauté est donc aussi concernée. Souvent de nombreux enseignants du primaire et de classes maternelles disent ou déclarent que les enfants sont souvent attirés par la beauté : beauté d'une musique, beauté d'une fleur, beauté d'une peinture, beauté de la robe de la maîtresse... ou la beauté des ailes de ce papillon coloré qui vient de se poser sur la fleur ornant le vase de la classe…

« La spiritualité n'est ni religieuse ni laïque, …elle est une valeur inhérente à chacun d'entre nous et elle nous fait toucher la beauté et le mystère de la vie. »[218], écrit Pierre Rabhi.

Dans l'enquête BVA sur la spiritualité laïque (Psychologie Magazine, 2008), les Français placent le sentiment de « vie intérieure », « beauté de la nature » comme valeurs « liées à une pratique régulière de la spiritualité » [résultats : la Vie intérieure (28 %) et la Beauté de la Nature (26 %).]

Frédéric Worms, dans sa description de l'itinéraire de S. Weil, rappelle que la beauté fait partie du sacré : les Droits de l'Homme ne doivent pas s'interposer entre l'homme et le sacré, ou entre l'homme et ses obligations qui lui sont immédiatement et éternellement imposées : « *La science n'est pas seulement théorique, elle nous met en contact, avec une égale nécessité pour tous, avec la beauté de l'univers.* »[219]

[218] Voir son interview dans la postface à quatre voix ; voir la fin du chapitre 5 du livre de Lheureux(G), pp. 239-241, Paris, éditions L'harmattan, 2014.
[219] Interview de F. Worms par Nicolas Weil, article du Monde du 27 février 2009, page 3.

La beauté est souvent définie comme « indéfinissable » et révélerait quelque chose de l'âme de l'artiste, que l'on parle de poésie, de peinture ou de musique : C'est dans l' ouvrage poétique du Prophète[220] que l'on lit :

« *La Beauté est la vie lorsque la vie dévoile son divin visage. Elle est l'éternité se contemplant dans un miroir.*»[221]

La Franc-Maçonnerie française rappelle aussi la spiritualité de la beauté :

« *Pour nous, Maçons de Tradition, rompus aux efforts du long cheminement initiatique, l'apprentissage de la beauté est une constante. Car l'Initiation est lumière, elle est porteuse d'un message et en éclaire le sens. Ce sens est celui du Sacré. Dès lors, la beauté n'est plus considérée, dans son acception profane, comme la simple expression de ce qui est beau et procure du plaisir. [...] Elle n'est ni donnée, ni montrée, mais révélée. Elle révèle le Beau, unité principielle et sacrée qui échappe à la raison sensible. [...]*

[...] Prise dans ce sens, la beauté est la puissance du Beau. Comme la vérité est la puissance du Vrai, la justesse celle du Juste, car le bon celle du Bien, elle émane du Verbe, puissance première, et volitive de la Création.»[222]

On ne peut parler de la beauté sans aussi évoquer la culture, secteur qui peut renvoyer au 'sacré'. Nous allons donc examiner la culture sous diverses formes artistiques qui créent des liens et des connexions entre la laïcité et le sacré, tel le théâtre, la peinture, la littérature, la musique, etc.

---

[220] Extrait de Gilbran (Khalil**),** *Le prophète***,** Paris, éditions Marabout, Paris 2013.
[221] On ne peut pas ne pas évoquer le livre du grand écrivain franco-chinois Cheng (François) *Cinq méditations sur la beauté*, Paris, éditions Albin Michel, 2006.
[222] Extrait des Voies Maçonniques (chapitre « Beauté et Harmonie ») in l'ouvrage *la Franc-Maçonnerie expliquée à mes enfants*. Voir aussi sur le site internet de : *www.noetique.eu/articles/spiritualites/franc-maconnerie.com/* consulté le 21 novembre 2020.

III. 5.

QUELS LIENS ENTRE LE SACRÉ ET LA LAÏCITÉ EN RAPPORT AVEC LES ARTS ET LA CULTURE

[« Je suis athée mais passionné par le sacré. » (Frédéric Nietzsche)]

L'ART PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME SACRÉ SANS ÊTRE RELIGIEUX

[Après avoir été quelquefois religieux, l'Art est devenu autonome et s'est sécularisé progressivement. Il pourra alors devenir progressivement « sacré » car faisant l'objet d'un culte artistique, et non dogmatique, ou religieux.]

Objet d'une expérience métaphysique, le sacré n'est pas immédiatement l'affaire de l'art. Il le devient à une double condition : que l'œuvre d'art soit reconnue comme l'occasion particulière d'une expérience métaphysique et qu'elle s'installe, de manière privilégiée, dans la tension du sacré et de la représentation. L'histoire de l'art satisfait à cette double condition, comme l'atteste la conquête progressive de son autonomie qui, alors même qu'elle lui assure un lieu propre, distinct de celui de la religion, réactive continûment son lien au sacré.

LA SACRALISATION DE L'ART

La lente autonomisation de l'art s'accompagne d'une transformation profonde qui affecte sa relation au sacré. Celui-ci ne précède plus l'œuvre d'art, ne justifie plus son existence, c'est *l'œuvre d'art comme telle qui devient la source du sacré.* La sacralisation de l'art nomme cette transformation qui s'épanouira pleinement dans les Temps modernes, même si ses prémices sont discernables bien avant. Le culte néoplatonicien de la beauté, la valorisation philosophique de l'image informent la conception de l'art qui va s'imposer à la Renaissance.

L'œuvre d'art devient en quelque manière un objet de culte, et l'artiste une figure sacrée. L'esthétique kantienne constitue, à ce titre, un jalon important en justifiant la supériorité des beaux-arts sur les arts mécaniques, de l'artiste de génie sur l'homme de l'habileté productive. Le romantisme confirmera ce mouvement de sacralisation en faisant de l'œuvre d'art un absolu, la création d'un génie épris d'absolu. Dans cet horizon, la philosophie hégélienne forgera la notion de religion de l'art qu'elle associe au culte de la Grèce.

L'art contemporain, contre toute attente, ne rompra pas ce fil continu. Ses productions, quoi qu'elles appartiennent à la circulation de la marchandise, font l'objet d'une sacralisation paradoxale où le sacrilège de la profanation prend la figure d'un sacré adapté à l'homme nouveau. Quant à l'artiste contemporain, il impose ses happenings et ses performances comme les plus hautes preuves de son exception. La sacralisation de l'art connaît son acmé dans une politique de l'art qui fait triompher la culture et le patrimoine...

Dans l'introduction de *L'Art, miroir du Sacré*[223], Amara Maurice et Souâd Ayada précisent alors que : « *L'art, en ses formes variées, confisque les*

[223] Amara (Maurice) et Souad (Ayada) et al, *L'Art, miroir du Sacré* , Paris, éditions Albin- Michel, 2009, page 12.

différentes formes de la culture jusqu'à se présenter comme La culture et susciter une nouvelle religion, la religion de la culture. »

L'œuvre d'art se voit alors promise à un destin nouveau pour constituer un patrimoine que l'État devra entretenir. « *Dans cette courbe que parachèvent l'art-culture et l'État culturel, le musée mérite une attention particulière.* » N'est-il pas ce temple qui sanctifie et sanctuarise les œuvres d'art ? En assumant la sacralisation de l'art, le musée assume ce qui l'accompagne nécessairement, la mort de l'art. De cette mort nous faisons, dans et par l'art, l'expérience d'un deuil impossible.

Certaines peintures qui ont acquis leurs lettres de noblesse au travers de l'histoire, du temps et du monde entier, sont considérés comme très importants, et peu à peu, une sacralisation à la fois populaire et intercontinentale, a pu se construire, en affublant les peintures ou même certaines sculptures d'une qualification progressivement d'« œuvres sacrées », telles '*La Joconde*' de L. de Vinci, ou encore '*Le Penseur*' de Rodin.

L'ÉTUDE DES RAPPORTS ENTRE L'ART ET LE SACRÉ.

L'étude des rapports entre l'art et le sacré, dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, englobe non seulement les genres artistico -religieux communément regroupés sous le qualificatif générique d'"art sacré", mais encore tout ce par quoi l'art exprime le sacré […] comme une catégorie de la sensibilité" (Roger Caillois), un élément dans la structure de la conscience (Mircea Eliade) - extrait du BO n° 1 du 7 janvier 2016).

En s'appuyant sur des exemples choisis dans une diversité aussi grande que possible d'époques, de domaines artistiques, de civilisations, d'objets et d'édifices cultuels, ainsi que d'œuvres d'art, l'ouvrage propose d'organiser l'étude de la question selon trois axes : la relation étroite et complexe

qu'entretient l'art avec sa relation au sacré et à ses représentations artistiques; sous l'angle exemplaire de l'architecture, le rapport de l'art sacré aux rites et rituels, qu'ils soient anthropologiques ou laïcs ; le processus de cette sacralisation de l'objet d'art, depuis l'époque moderne à son point culminant au XXe siècle avec les formes du culte de l'art et de sa profanation. Signalons aussi que "L'art et le sacré" est l'une des questions du programme limitatif de l'histoire des arts, relative à la thématique "question et enjeu esthétique', en enseignement de spécialité série L, en classe de terminale.

Dans leur ouvrage, Agnès Lhermitte et Élisabeth Magne (ss. la dir. de) rappellent donc que les œuvres artistiques peuvent être naturellement liées au sacré. Ainsi, reconnaissent-elles que :

« La sacralité d'une société imprègne notre interprétation du monde en s'accrochant à tel ou tel domaine, migrant du religieux au politique ou à l'esthétique (et vice versa parfois), magnifiant tour à tour une valeur ou une autre, se concrétisant dans des rituels ou dans leur transgression, se traduisant par des manifestations collectives ou par une ascèse intérieure.

Le sacré, dans sa dimension anthropologique la plus large comme dans ses formes culturelles particulières, alimente l'imaginaire de toute société et, comme tel, constitue un ferment de l'expression artistique et littéraire.

Les textes ici réunis font dialoguer des œuvres poétiques et romanesques, théâtrales, iconiques et plastiques, tirées des cultures arabe et européenne, de façon à questionner en résonance leurs interprétations du sacré et les formes qu'elles lui donnent. »[224]

Comme il y a une musique sacrée, il y a une peinture sacrée…En effet, dans son article lié aux arts et au sacré, J.M. André rappelle que le sacré habite autant la musique que la peinture[225]. Le sentiment du sacré reste vivace au fil des siècles et des différentes civilisations. Il naît certes quelquefois du religieux

[224] Lhermitte (Agnès) et Magne (Élisabeth) (dir.), *L'imaginaire du Sacré*, éditions Eidolon, 2013 - présentation de l'ouvrage par les auteures dans préface (p. 12) ; lire aussi ci-après pp.188-189.

[225] André, (Jean-Marie), in *Le rouge et le noir… ou le sacré et la peinture abstraite*, aux Editions ALN, 2017

mais il naît aussi de la culture en général et de l'art en particulier comme le rappelait déjà Hegel dans son *Esthétique* : « *Pour tout peuple, intervient de manière générale avec le progrès de la culture, une époque où l'art [nous] fait signe au-delà de lui-même.* ».

La musique sacrée peut être définie comme 'musique spirituelle' sans forcément être religieuse. Cette musique peut être définie comme telle parce qu'elle est importante pour nous, vitale alors pour une personne ou une communauté, ou parce qu'elle permet d' « élever notre âme » ou « toucher notre cœur ».

Le sacré est un sentiment, une émotion, issus de la conviction de l'existence de forces cachées, qui nous dépassent et annihilent nos capacités de pensée et d'action. Nous renvoyer à plus fort que nous peut à la fois être effrayant et maléfique ou sécurisant et bénéfique en servant de refuge au plus faible.

Aussi J.M. André précise-t-il que *« la peinture abstraite, née d'une pensée « sans image » affranchie de la ressemblance, de la représentation, nous donne paradoxalement une image plus proche du sacré que certaines représentations figuratives religieuses* [226]».

La peinture, se conservant en soi aussi longtemps que son support, chaque toile devient un bloc de sensations indépendant de son créateur et aussi de ses spectateurs. Elles deviennent des êtres de sensations. Chacune existe en soi et par son statut ontologique, accède au sacré.

En évoquant les toiles noires et blanches de Soulages, il écrit : *« Les lieux traditionnels de culte en Occident se vident alors que les musées se remplissent. Les œuvres d'art et l'attention qu'elles suscitent, redessinent un sentiment de révérence voire de ferveur qui n'est pas obligatoirement religieux. Le territoire du sacré reste, étymologiquement, le territoire fascinant et inviolable de l'interdit. [...] « ...Dans une société désacralisée*

[226]André (Jean-Marie), « *Le Rouge et le Noir* » in Revue Hegel, 2017/4 (N° 4), pp. 331-340.

par « le désenchantement du monde » comme l'annonçait au début du XXème siècle le sociologue allemand Max Weber, voire « d'une partie du monde » comme le précisera le philosophe R. Debray, le sacré profondément lié aux mythes est un territoire inviolable, séparé de celui du profane, de la science et de ses paradigmes. »

De plus, le sacré rejoint dans notre conscience la notion de « l'intime », développée par le peintre abstrait contemporain et sculpteur américain, Richard Serra confie que le sacré artistique est une « *émotion qui s'éprouve en relation avec le temps de la mémoire permettant de faire vivre le passé des souvenirs et d'aller vers ce que l'on aime.*»

On peut retrouver aussi ce sentiment en marchant dans la nature, en regardant une peinture abstraite ou non.

LAÏCITÉ ET SACRÉ : L'EXPOSITION ARTISTIQUE OFFICIELLE SUR LE SACRÉ PEUT DONNER À VOIR DES ŒUVRES LAÏQUES

Cette exposition artistique, intitulée *Traces du sacré* s'est déroulée au Centre Pompidou (2006). Le philosophe J.L. Shlegel, dans son analyse de cette exposition, revient sur la « controverse du sacré » dans cette exposition. Il rappelle que l'art peut être laïque et sacré sans qu'il soit religieux, et souligne que nombre d'artistes athées ou laïques ont décidé d'exposer dans ce lieu et sous cette 'étiquette du sacré' pour réaffirmer leur attachement au lien entre la laïcité et le sacré dans la peinture artistique.

Les commissaires de l'exposition, dans les documents présentatifs, reconnaissent que «*les traces du sacré sont si innombrables, si multiples, si contrastées et si contradictoires* et, en même temps, quelque part si semblables, provenant d'une unique source et allant vers l'unique fleuve – l'homme et son « sacré » – qu'on pourrait avoir l'impression qu'on n'a surtout voulu oublier personne.

Le vocabulaire du sacré utilisé dans les textes liés aux œuvres renvoie à une forme de « barnum du sacré » dont les concepts et le lexique usités renvoient un 'fourre-tout' lié à un sacré multiple et bigarré. Voici (pour moi doctorant et observateur) un exemple du foisonnement en ne restant attentif qu'aux titres : « La trace des dieux enfuis », « La nostalgie de l'infini », « Les grands initiés », « Au-delà du visible », « Révélations cosmiques », « Élévations », « Absolu », « *Homo Novus* », « Éden », « Danses sacrées », « Spiritualités païennes », « Éros et Thanatos », « Offenses », «Apocalypse », « *Homo homini lupus* », « Art sacré », « Malgré la nuit», « Résonances de l'archaïque », « Doors of perception », « Sacrifices », « Sagesses orientales », « Traces du sacrilège ».

Le sacré n'est-il pas allié à la beauté artistique par un lien avec la technique ? Fabrice Guillaumie[227] pour qui « *Le sacré est donc une notion transversale, profondément anthropologique »,* nous affirme *qu' « il n'est pas innocent de s'intéresser aujourd'hui à la question du sacré dans un monde où les nombres ne servent plus qu'à produire des calculs comptables plutôt que des rapports et des mises en relation de contraires. Avec la modernité et son administration omniprésente, le sacré n'est-il pas tombé dans une sorte de liturgie mécanique, incapable d'initier à la recherche d'une unité sacrée au-delà de l'apparent chaos du monde ? »*

Sommes-nous condamnés au pathos mélancolique de Hannah Arendt et de l'intelligentsia allemande exilée aux États-Unis qui voyaient un curieux parallélisme entre la barbarie nazie et la barbarie culturelle que représentait à leurs yeux les studios naissants de Hollywood ? Ou bien une mutation du sacré ne se serait-elle pas opérée sous nos yeux et, telle la magie des nombres irrationnels de Pythagore, nous serions incapables de la voir faute d'y être

[227] Guillaumie (F) est professeur au lycée Henri Wallon – Aubervilliers (93), et a écrit un article très complet sur « l'Art et le Sacré » dans la Revue *Paragone* rassemblant un collectif d'enseignants en Histoire de l'Art (Lycées et grandes écoles). Il y défend un lien authentique entre la production artistique et l'Art sacré laïque, exprimé dans son article.

initiés sinon de comprendre les transitions fractales de ces nouvelles grandeurs ?

...Dans un monde non plus « théo-centré », mais « techno-centré », comment et peut-on aujourd'hui faire la distinction du profane et du sacré?

C'est à cette question que Mark Alizart, ancien directeur du Palais de Tokyo (nommé en 2010 par Frédéric Mitterrand) dans son livre *Pop Théologie* a posé néanmoins le problème de l'évolution et de la possibilité du sacré dans le monde contemporain du spectacle, de la marchandise et de l'égolâtrie. Rappelons que, préalablement en 2008, Mark Alizart avait déjà dirigé le catalogue de cette exposition - dont nous parlons ci-dessus - « les Traces du Sacré »- au Centre Pompidou -Beaubourg.

La thèse d'Alizart vise finalement à « *sauver le monde de sa réduction réactionnaire à un immense supermarché »* qui dissimulerait en fait, non plus une transcendance dans l'immanence, comme jadis au temps des temples et des cathédrales, mais explique-t-il qu'il *« cherche tout au contraire à montrer qu'au cœur même du système marchand, c'est l'immanence des échanges économiques, culturels et sociaux qui serait devenue de part en part transcendante. »*

L'art dit contemporain lui-même, contre toute apparence, exprimerait encore à sa façon cette lutte contre les forces de l'inconnu et le chaos quotidien. Il deviendrait alors sacré...

L'ART LITTÉRAIRE CRÉE AUSSI DU LIEN ENTRE LE SACRÉ ET LA LAÏCITÉ

Dans son double ouvrage récent, *Sacré, éducation, & postmodernité*[228], l'auteure, Maud Arnaldi, reconnaît que plusieurs grands auteurs ont sacralisé leurs œuvres grâce à une écriture reconnue, appréciée, qui poétise le réel et transforme les atmosphères et les paysages décrits grâce au talent des auteurs : ils créent du merveilleux, et permettent aux lecteurs de transcender la réalité en magnifiant vers une autre dimension les histoires, les personnages et les décors.

L'écrivaine donne plusieurs exemples comme *Le château de mon père* de Marcel Pagnol, ainsi l'auteure précise-t-elle:

« L'ambivalence qui est soulevée ici entre un sacré auto-institué et la nécessité de la médiation culturelle est bien celle que l'on trouve dans la phrase de Marcel Pagnol naître un amour qui allait durer toute ma vie». Si le «je», sujet de «sentis», désigne à n'en pas douter le narrateur enfant, qui, de l'enfant Marcel ébloui par l'immédiateté de la rencontre, ou du narrateur adulte qui peut attester a posteriori de sa durée, dit que cet «amour allait durer toute [sa] vie» ? Qui, d'entre eux deux, a saisi le premier le caractère inéluctable du changement dont la révélation n'est que le tout premier terme, ou l'amorce ? » (p. 157)

La conscience du caractère définitif de la rencontre est-elle présente dès le moment de la révélation, sa durée, éternelle, s'annonce-t-elle en même temps que son apparition, de manière à ce que le sujet accuse d'emblée cette double révélation (on pourrait alors ré-écrire : *«je [enfant] sentis naître un amour dont je [enfant également] sentis en même temps qu'il allait durer toute ma vie»), ou bien ce caractère définitif ne peut-il être saisi qu'au terme de sa vie par celui qui a vécu, et dont la parole intervient en tant que témoignage («je [l'enfant que j'étais] sentis naître un amour et je [moi, l'adulte, qui peux en*

[228] Livres publiés par les éditions L'Harmattan. Le premier Tome a pour sous-titre « Permanence *et déclin du sacré comme principe artistique et éducatif »,* et le second Tome a pour sous-titre titre « *Art et Savoir : du sacré originel au sacré universel* ».

témoigner à présent que j'arrive à son terme] sais que cet amour a duré toute ma vie») ? » (p. 223)

Le sacré s'instituerait donc seul et prendrait seul la place qui lui revient au moment où il se dévoile ; mais l'usage, la mémoire, la pensée, le culte, viendraient ensuite la lui conserver, reportant de loin en loin la nouvelle de son déploiement, prolongeant son tremblé au-delà des premières heures. S'ils ne sont pour rien dans son surgissement, peut-être ces *hypomnémata*[229] sont-ils les gardiens farouches de sa nouveauté, et œuvrent-ils pour lui en luttant contre la force d'inertie du quotidien, ce vide dont la lourde nappe menace à tout instant de le recouvrir.

Pourquoi la littérature est-elle une porte d'entrée vers le sacré ? Est-ce parce que le sacré dans la langue ne se dit que par détours ? C'est dans les mots silencieux, feutrés, flous même, indécidables, qu'il est possible de l'appréhender. Dès lors que le langage saturé obture toute niche, colmate tout creux, dans quelle faille ira-t-il se blottir, quel chuchotement sera en mesure de le faire entendre ?

La littérature est aussi clé d'entrée derrière la porte de l'imaginaire et d'un bien-être extatique ne pouvant s'expliquer par une rationalité quelconque :

« Il invite plutôt à la contemplation muette d'un ordre dont nous ne saisissons que d'infimes manifestations, qui se signalent çà et là en scintillant au hasard, comme des mouches de lumière sur une eau invisible. Il faut donc admettre que le sacré, tout à la fois, précède le symbolique et le suit. Ce dernier serait alors la reconstruction d'un état de conscience déjà connu au préalable, le

[229]Le terme grec d'hypomnemata peut se traduire tout simplement par supports de mémoire. Michel Foucault, dans un article de 1983 intitulé L'écriture de soi, écrit : « Les hypomnemata, au sens technique, pouvaient être des livres de compte, des registres publics, des carnets individuels servant d'aide-mémoire » (Foucault, *Dits et écrits*, tome 2, p. 1237).

sujet se découvrant ontologiquement un sujet sacral et se destinant à le devenir sur un plan existentiel. »[230]

L'auteure, dans son second ouvrage, précise cette conscience qui ne peut définir le sacré que comme un objet appréhendé par le sujet intérieur, de façon personnelle et connotative, indéfinissable sauf poétiquement et merveilleusement sans description possible pour un autrui cartésien, car les impressions de chaque être sont différentes, les ressentis indéfinissables et différents des ressentis de quiconque, le sacré ainsi éprouvé intérieurement étant difficilement descriptible et transmissible avec les mots de tous les jours, surtout quand il s'agit d'images intérieures et pas de mots ou concepts, mais seulement des impressions non choisies par le sujet mental, et seulement perçues par la sensibilité du cœur , le sacré perçu ne pouvant qu'être secret de notre intériorité ou de notre conscience intime.

La littérature n'est-elle pas fascinée par le sacré (areligieux) ? Hantée par la notion de « mort de Dieu », d'après la phrase de Nietzsche dans Le Gai Savoir, ou par la question du silence de Dieu et le mystère du mal, notamment après Auschwitz, la littérature contemporaine n'en témoigne pas moins, en effet, d'une fascination pour le sacré qui s'exprime aujourd'hui par d'autres formes que celles qui pouvaient être utilisées non seulement par les poètes antiques invoquant les muses pour être inspirés, mais encore, beaucoup plus près de nous, par Péguy, Claudel, Bernanos ou Giono.

Pour les auteurs contemporains, le sacré semble encore perçu comme « le lieu de rencontre entre le dicible et l'indicible, le visible et l'invisible, le naturel et le surnaturel » :

« Il interroge notre rapport au mal, à la beauté, et met en jeu ce qu'il en est du langage. Si la littérature, aujourd'hui, n'est pas tout à fait absorbée dans

[230] Voir, dans le chapitre 2, *Art, savoir : du sacré originel au sacré universel*, page 224.

la simple langue de communication, c'est que quelque chose en elle résiste, et cette chose a à voir avec du «sacré". [231]

Philippe Le Guillou, dans son essai *La main à la plume* (pour parler de l'œuvre de Rimbaud) propose un éclairage sur le rapport qui existe pour l'auteur entre l'acte d'écrire et le sacré. Ainsi écrit-il : « *Il y a presque toujours à l'origine de mes romans un objet du sacré* », et il parle de « roman du sacré » pour faire référence à son travail, parce que ce qu'il écrit, c'est un roman « saisi par l'appel fervent de l'ailleurs ».

Mais il convient de préciser d'emblée que le sacré dont il est question ne se confond pas complètement avec le religieux rattaché à une confession, la religion catholique en l'occurrence, car il renvoie de façon plus générale à un rapport charnel au monde et à ces éléments, qui semble un déclencheur de l'écriture. Cela donne de ce sacré, présenté comme un soubassement de l'œuvre, une définition qui le rapproche du sacré vu dans une optique anthropologique :

« Le sacré se présente donc d'abord comme un principe diffus, lié à une expérience du monde et de sa structure élémentaire, qui se traduit pour l'auteur par une ivresse qui fait naître l'écriture [...]

Si on ne se cantonne pas au seul domaine des sensations et qu'on peut parler de sacré, c'est parce que cette expérience des éléments permet de se sentir « ivre, raccordé de toutes (s)es fibres au socle du monde», et dès lors la faculté de faire naître l'écriture comme « une prière tellurique et païenne. »[232]

Le théâtre peut-il aussi être un vrai lien entre le sacré et laïcité ? Car le théâtre au XVIIIème siècle fait évoluer le sacré vers une sacralisation non religieuse, liant ainsi le sacré à la laïcité. Dans l'ouvrage *Le Sacré en question. Bible et*

[231]Figuière (Francine) et Haenel (Yannick) in « Avant-propos » de *La Littérature contemporaine et le sacré*, extrait de Germain Sylvie : « Inspirations sacrilèges », in « Rencontres organisées par la BPI, le 17 mai 2008 au Centre Pompidou à Paris », Paris, Bibliothèque Publique d'Information.
[232]Le Guillou (Philippe) in La Main à plume, « *Sur la création littéraire* », La Gacilly, éditions Artus, 1987, p. 23.

mythes sur les scènes du XVIIIème siècle[233], plusieurs auteurs présentent des descriptions commentées de spectacles et de scènes qui font émigrer le sacré vers le non -religieux, la politique, l'histoire ou l'humain social. Ce livre étudie comment les procédés dramatiques, lyriques et picturaux contribuent à transformer et à redéfinir le sacré. Voici quelques exemples des textes proposés.

-Le premier exemple concerne Susanna Caviglia, « Du Sacré au Profane : problèmes de sécularisation de l'image en France au XVIIIème siècle ». L'article explore la question du sacré, sous l'angle de l'histoire des arts, en lien notamment avec les théories esthétiques de l'abbé Du Bos, à travers les tableaux de Santerre, de Natoire, de Carle Vanloo, de Boucher, de Soubleyras ou de Watteau. La peinture établit une équivalence entre sujets bibliques et mythologiques qui évacuent le plus souvent le merveilleux, dans un brouillage des frontières entre sacré et profane, annonçant l'avènement du mythe de l'homme.

Notre exemple deuxième concerne Zoé Schweitzer, dans « Les nœuds sacrés du sang : d'Atrée et Thyeste de Crébillon aux Pélopides » de Voltaire . L'article compare deux réécritures d'un sujet fameux pour sa cruauté, la vengeance d'Atrée. Bien qu'en 1772, Voltaire veuille se distinguer de *l'Atrée et Thyeste* de Crébillon (1707), il gomme lui aussi ce qui peut offenser le public contemporain, comme le banquet technophage et toute forme de blasphème. Mais *Les Pélopides* ne sont pas qu'une édulcoration, la pièce de Voltaire propose une sacralisation des liens de la famille et tente d'instaurer une nouvelle forme de sacré sur le plan domestique.

-Notre troisième exemple concerne Régine Jomand-Baudry, « Désacralisation et transfert du sacré dans Le Jugement dernier des rois de Sylvain Maréchal ». L'article analyse la manière dont Sylvain Maréchal désacralise l'épisode biblique prophétique du jugement dernier dans *Le Jugement dernier des rois*

[233]Ferrier Béatrice (ss la Dion de) , *Le Sacré en question. Bible et mythes sur les scènes du XVIIIe siècle* (éditions des Classiques Garnier, 2015)

(1793), pour en faire naître un sacré centré sur les valeurs humaines fondatrices d'un monde nouveau. La pièce, par la voie d'une mise en scène spectaculaire, s'apparente à une fête révolutionnaire dont elle remplit les fonctions en reliant entre eux les spectateurs.

Le quatrième exemple est celui de Karine Bénac-Giroux, *« Le Fils prodigue de Voltaire et la parabole, ou "l'extension du domaine du sacré" »*. L'article analyse « L'Enfant prodigue », comédie de Voltaire jouée en 1736, en soulignant la place accordée à l'amour et au personnage féminin : l'amour humain apparaît au centre de la quête du bonheur. Le renouvellement du sacré se fonde alors sur l'individu et sur la subjectivité, en lien avec les réflexions actuelles de Régis Debray.

L'ART, L'IMAGINAIRE ET LE SACRÉ

[« *Le sacré est conditionné par une imagination qui va plus loin que ce qu'imposent les sens et moins loin que ce qu'exige la pensée pure lorsqu'elle spécule sur l'Absolu* » J-J. Wunenburger (Le sacré, p.68)]

Comment parler de *l'Imaginaire du Sacré*,[234] ou le concevoir ? Les deux auteures de ce livre, Agnès Lhermitte & Élisabeth Magne, insistent sur la place du sacré dans la société. D'emblée, cette recherche, au travers de textes de nombreux auteurs et chercheurs, illustre les facettes multiples du sacré dans des domaines aussi variés comme la littérature, la philosophie, le registre artistique, politique et social. Cet ouvrage développe des exemples de liens entre l'écriture moderne, l'art actuel et ancien, avec la sacralité dans notre société. Voici quelques exemples illustrant la présence du sacré dans l'Art.

[234] Lhermitte (Agnès) et Magne (Élisabeth), *L'imaginaire du sacré*, Bordeaux, éditions, Presses Universitaires de Bordeaux -PUB, 2016.

Quelle sacralité dans le Cinéma et dans le domaine de la Littérature ? Le sacré peut se retrouver non plus institué et vécu, mais repris sous forme d'imaginaires démythifiés, une fois les symboles devenus souvenirs, archives, mémoire morte à revisiter ou à transformer en expérience esthétique. « *La littérature et le cinéma soumettent souvent de nos jours la sacralité à des recompositions plus ou moins fictionnelles, sous forme de mythologies inventées à des fins narratives et de divertissement*. »[235]

Sur fond de sources symboliques universelles et archétypales, ces œuvres récupèrent et réutilisent le sacré traditionnel pour le mettre au service d'une imagination libre, libérée des héritages des religions constituées (comme dans les romans de Tolkien, ou la série de *La guerre des étoiles* du cinéma hollywoodien).

Dans la Poésie de Saint-John-Perse, tout se passe comme si l'être avait pour seule ambition de s'extraire de cette violence fondatrice en s'emparant uniquement de la part sacrée demeurée intacte dans l'homme. Aussi intacte que celle véhiculée par la puissance des éléments naturels (pluies, neiges, vents, mer…) et dont la force est seule à même de lui transmettre encore une véritable dynamique sacrée. Cette interprétation expliquerait une telle « poésie du mouvement », toujours projetée vers l'avant. En effet, dans toute son œuvre, le poète opère une réconciliation, pas seulement avec l'être, comme on l'a beaucoup écrit, mais aussi et surtout avec l'univers.

Dans *Amers,* il affirme que « la condition humaine est misérable En effet, l'homme désire l'absolu mais il bute sans cesse contre ses propres limites et la religion n'est que supercherie. » Dès lors que reste-t-il au poète ?

L'affirmation de la beauté du monde réel et de l'énergie humaine, de la part sacrée accordée à l'amour, des valeurs éthiques qui engagent l'homme tout entier dans l'action et le maintien de sa dignité. Saint-John-Perse a toujours

[235] In *Imaginaire et sacré*, page 18 (Introduction)

réaffirmé sa confiance en l'homme, qui plus est, au sein de l'univers. L'auteure du texte analysant la poésie de SJP, Coma Éléonore écrit alors :

« *Ainsi, l'œuvre complète de Saint-John-Perse est traversée par ce que nous nommons la dynamique sacrée qui, loin du péché, de la chute, de la faute, est une énergie de la puissance du temps demeurée intacte, véhiculée par les grandes forces de l'univers et captée par l'art. Dans les années 60, nombreux furent les textes d'intellectuels exprimant une réelle gratitude envers la poésie de Saint-John-Perse et les valeurs qu'elle propose* ».[236]

La poésie de Bousquet et la création d'un sacré poétique, sont en lien pour Gaston Bachelard, qui est sensible à cet art poétique, aussi décrit-il alors la poétique de Joel Bousquet : « la pensée en s'exprimant dans une image nouvelle s'enrichit en enrichissant la langue. L'être devient parole ». L'image est pour Bousquet une voie de libération spirituelle au-dessus de la vie et la mort , elle lui permet de vivre l'au-delà de la déchéance : *« ma vie, telle que mon imagination la saisit est dense et pleine : ces douleurs y font apparaître, non des joies, mais des reliefs qui la caractérisent »*. Les symboles, l'imagination, les métaphores sont autant de portes et de stratégies de l'écrivain qui surréalisent le réel pour créer du sacré sous forme poétique ou littéraire : ainsi en est-il avec l'homme qui rentre dans le cœur d'une étoile.

La dimension créative, symbolique, métaphorique, et idéale de l'image exprime la volonté d'être qui conduit au seuil du sacré. Bousquet confère souvent un sens parabolique à l'image. Dans la dernière lettre à Poisson d'or, l'histoire d'un voyageur qui a trouvé une étoile qu'il met dans son sac de voyageur comme un simple caillou, ouvre à l'étoile le pouvoir d'embellir secrètement son horizon en se faisant de plus en plus lourd . Aussi le professeur breton[237] ajoute pour notre compréhension de cette « sacralisation

[236] E. Coma, professeure à l'Université d'Avignon, est l'auteure de l'article « Saint-John-Perse et le sacré » édité dans les pages 51-57 de *L'Imaginaire du Sacré.*
[237] Monsieur Zhi Bie, de l'Université de Bretagne Occidentale, auteur du texte analysant le côté sacré du poète ainsi étudié.

poétique, que l'incarnation souffrante d'une Blessure sans âge est une poésie qui constitue à la fois la chair de l'être essentiel, la réconciliation de dire et de vivre, ainsi que l'union de l'homme et du monde. Les efforts surhumains de Joel Bousquet y constituent progressivement un véritable imaginaire du sacré susceptible d'être transmis par cette poésie qui est l'irisation de l'âme aspirée à la hauteur insondable : *« Et c'est alors qu'il a compris que sa faiblesse venait de l'anéantissement de son être et qu'il allait bientôt n'être qu'un souvenir dans le monde qui serait la solitude de l'étoile. Et cet homme a accepté. Et il est devenu le cœur de l'étoile. De grandes ailes se sont étendues dans l'air bleu de l'oasis. Et c'était l'étoile même qui prenait son vol pour se poser sur la plus haute cime où un homme les attendait. Cet homme, c'était lui-même . »*[238]

Le sacré (laïque) est aussi en lien important avec le patrimoine culturel. D'abord parce que c'est un bien de toute une communauté. Si le sacré est quelque chose qu'on ne peut toucher et qu'il faut respecter, rappelle Michel Melot[239] :

« Le patrimoine culturel entre dans le régime général de la sacralisation laïque, avec ses drapeaux, ses uniformes, ses cérémonies, ses cultes, ses œuvres. »

Comment cette sacralisation s'effectue-t-elle dans un parcours initiatique ? D'abord, cela débute par un attachement émotionnel, traditionnel qui s'inscrit au plus profond de nous-mêmes, comme pour notre entourage, avec nos appartenances et nos jugements de valeur ? Mais cette sacralisation doit être reconnue officiellement ou institutionnalisée. L'auteur donne l'exemple des cimetières : « *Lieux où la sacralisation est consensuelle, où les sacralités laïques et le religieux se rejoignent. L'entretien des tombes incombe à la*

[238] Bousquet (Joel) *Lettre à un poisson d'Or*, pp. 230-231.
[239] Voir « la sacralisation du patrimoine culturel » à l'I.E.S.R., l'Institut Européen en Sciences des Religions, mis à jour sur l'URL: http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index6765.htlm

famille. Seul le maire a le droit de relever les tombes abandonnées, mais tout acte de vandalisme est considéré comme une profanation et provoque un scandale. S'il y a profanation, on peut en déduire qu'il y a du sacré. Il en va de même des monuments aux morts, qui ne sont qu'exceptionnellement classés comme monuments historiques. Ils se protègent d'eux-mêmes, sans le secours de la loi. Les cimetières sont entourés d'un règlement qui va au-delà du maintien de l'ordre public et qui en signale le caractère sacré : on doit s'y comporter décemment, on ne doit pas jouer dans un cimetière, ni crier, ni boire. On ne peut pas graver n'importe quoi sur une pierre tombale. »

Le patrimoine universel de l'UNESCO est un autre exemple où des sacralisations ont pu être effectuées, mais le sacré doit être indivis(ible), il n'appartient à personne, le sacré n'a donc de valeurs que collectives. Malheureusement, la reconnaissance officielle du patrimoine est régulée et promue par les lois du marché, hélas, nous exprime M. Melot, car le sacré est allergique à l'argent : « *Mais la sacralisation suit la cote du marché, de l'art ou du spectacle. L'image de la star est cotée en bourse et la valeur d'un tableau se multiplie s'il est signé du maître. Le marché de l'art et du patrimoine contrôle non pas la genèse du patrimoine, mais son institutionnalisation et son accession au pouvoir symbolique. »*

La sacralisation du marché est donc en conflit (perpétuel) avec la propriété privée. Donc, l'Unesco déroge et résiste aux règles de l'O.M.C., car « *La mesure de classement aux monuments historiques est une exception au droit de propriété. Comme dans les déclarations d'intérêt public, les objets classés sont frappés d'astreintes. Les objets des musées publics sont inaliénables et l'on sait, avec l'affaire des manuscrits coréens combien cette condition est sensible dans un contexte entièrement laïc, lorsque le nationalisme vaut une religion.* »

Chacun doit donc respecter le patrimoine culturel (laïque) ainsi sacralisé, car le sacré ne souffre d'aucune contestation ; c'est pourquoi il est ancré dans l'émotionnel et l'irrationnel, et n'appartient à personne :

« *S'il répond à ces deux conditions, il devient inexpugnable car sa force est à la fois subjective et collective. Subjective, elle est incontestable. Collective, elle est indéracinable. Le sacré acquiert alors le pouvoir d'interdire et celui d'obliger. C'est une forme d'autorité, mais une autorité qui nous échappe, car ses assises sont fondées en chacun de nous mais par d'autres que nous.* »

Et l'archiviste-paléographe[240] d'ajouter que l'objet, ainsi reconnu 'patrimonial', appartient au sacré dès qu'on peut dire « *n'y touchez pas, c'est une affaire qui vous dépasse*. »

En guise de synthèse provisoire, nous avons observé que l'Art sous ses formes les plus traditionnelles, telles la peinture, la littérature, la poésie, ou la musique, permet donc de rapprocher le sacré et le laïque dans un rapport à la fois temporel, spirituel et que ces liens sont patents aujourd'hui et maintenant, mais aussi hors du temps.

Précédemment, nous avions aussi constaté que les valeurs humaines et humanistes forgeaient du lien avec le sacré. Aussi allons-nous maintenant examiner comment l'École Publique, où sont enseignés les Arts et les valeurs humaines, est également un important vecteur de connexion entre le Sacré et la Laïcité !

[240] Tous les commentaires en italique sont ici et précédemment de Michel Melot, dans le Colloque de l'IESR (mis à jour le 24 mai 2012) dont le titre est « Qu'est-ce qui est sacré aujourd'hui ? »

III. VI.
L'ÉCOLE PUBLIQUE RAPPROCHE LAÏCITÉ ET SACRÉ

Y A -T-IL DU « SACRÉ » DANS L'ÉDUCATION ?

Si le terme de sacré est défini comme renvoyant à une forme d'attention et de respect, plusieurs référents peuvent être ici évoqués : le sens laïc du sacré, le respect qu'il sous-entend, et l'interdit auquel il renvoie dans la vie de tous les jours.

- le concept de sacré a construit un sens « plus laïque » depuis les années soixante jusqu'aux années quatre-vingt. Des scientifiques insistent sur la "permanence du sacré ". Par exemple Jean-Pierre Dupuy en perçoit la marque[241] dans plusieurs phénomènes sociaux. Dans ces faits de civilisation, il voit l'attachement profondément inscrit d'un besoin de la société qui témoigne ainsi de son besoin de quelque chose d'extérieur au monde social, sans lequel celui-ci court à sa perte et à sa désagrégation. Ainsi, le sacré fonde -t-il tout à la fois le respect et l'interdit. Que dire de la réaction d'une jeune fille ou d'un enfant dont le corps est effleuré ou touché sans leur accord ? « *Même loin de l'horizon gravissime du viol, le geste signifie déjà une prise de possession de*

[241] Dupuy (J-P.), *La marque du sacré*, Éditions Carnets Nord, 2010.

ce que l'on nommait autrefois « le sanctuaire de la personne », écrit Jacques Le Goff, dans un éditorial du quotidien Ouest-France.[242]

L'anthropologue Maurice Godelier considère que le sacré est au fondement de la société. Il est agnostique et il refuse l'identification du sacré au religieux : « Est sacré ce que l'on ne peut ni vendre ni donner, mais qu'il faut garder pour le transmettre comme support d'identité »[243] (le religieux n'en est donc qu'une forme). On ne touche pas au respect sans toucher à ce qu'il appelle 'l'essentiel'; rien d'étonnant à ce que le terrain des deux tours jumelles de New York ait pu être intronisé « espace sacré » après le 11 septembre 2001, comme pourraient l'être par exemple le camp de Nuremberg ou d'Auschwitz, ou encore notre monument de l'Arc de Triomphe.

Infiniment respectable, car ne pouvant ni être acheté, ni vendu. Pour Reboul, l'éducation conduit forcément au sacré, car elle pose et vise des valeurs humanistes : « éduquer, c'est apprendre à respecter les droits d'autrui, de la collectivité et enfin les droits de l'homme[244] qui transcendent toute collectivité : c'est initier à ce qui demeure, au-delà de toutes les variations culturelles ou religieuses, sacré.»[245] L'éducation touche au sacré, non religieux mais le sacré de la culture, de la raison et de l'homme : ici l'humanisme est donc posé comme socle, fin et certitude première transcendance culturelle : « notre engagement classique et humaniste engagement ».

C'est aussi l'avis de Houssaye : « *À partir des valeurs, on voit donc l'humanisme définir à la fois le sens de l'école, le contenu de l'école et la pédagogie de l'école. Sur une base d'un lien indissociable entre rationnel et sacré, le but de l'éducation devient clair et absolu : transmettre et permettre*

[242] « Le sacré a toujours du sens » éditorial du 29 décembre 2010 dans le quotidien *Ouest- France*, par Jean Le Goff, professeur de Droit public à Brest, p. 1.
[243] Godelier (Maurice), *Au fondement des sociétés humaines*, Paris, Flammarion.
[244] Mais aussi les Droits de l'Enfant, qui sont sacrés et respectables autant que les autres, car définis dans une Charte Internationale.
[245] Reboul : *Les valeurs de l'éducation*, pp. 114-115.

d'acquérir les valeurs universelles et l'héritage culturel. Le respect d'un héritage et l'éveil d'une conscience ne vont pas l'un sans l'autre. »[246]

Toute forme de conscience écologique et qui souhaite le maintien de l'homme sur la planète Terre sera persuadée naturellement que la Terre est un trésor et doit être sauvegardée comme quelque chose de « sacré ». Cette idée devrait être partagée par les enseignants qui, formant la première conscience écologique de l'enfant, apprennent à leurs élèves le respect de la nature.

Le respect de la nature est rappelé officiellement : l'État et l'Éducation nationale en parlent. Dans de nombreux ouvrages de sciences et technologie à l'école, le respect de la nature fait maintenant l'objet de plusieurs leçons et figure aussi dans les objectifs stipulés par les Instructions Officielles.

C'est aussi la société humaine qui est sacrée. C'est ce sacré qui, déplacé sur l'enfant, interdit que l'on frappe un enfant : c'est bien le déplacement du sacré sur la personne qui interdit le recours aux châtiments corporels. Reboul souligne que, sans le sacré, une morale n'est pas une morale : pour que chacun respecte chacun, ne faut-il pas admettre, au-delà de la solidarité du groupe, une valeur sacrée qui concerne tous les hommes : la valeur des hommes ?

UN ÉVEIL SCOLAIRE AU "SACRÉ" POURRAIT-IL ÉTABLIR UN LIEN AVEC LA LAÏCITÉ. [247]

[« Nous avons besoin, pour accompagner la construction enfantine de la personnalité et du comportement, de réapprendre le sacré laïque aux élèves des écoles publiques de France »]

En effet, le concept de « sacré » n'est pas forcément lié à un dogme ou à une religion. Toute attitude ou tout comportement qui traduit un immense respect n'a rien de religieux dans les habitudes françaises. Ainsi, le respect du corps

[246] Houssaye, in *Valeurs et Éducation in Éducation et philosophie : approches contemporaines*, Paris, ESF, 1999.
[247] Ici est reproduit un argumentaire que j'ai développé dans ma thèse soutenue en 2014 à Rennes 2 sur l'éveil à une spiritualité laïque à l'école (voir page de la thèse en ligne dont l'adresse est stipulée en note de bas de page, n°135).

d'un enfant par un enfant ou un enseignant, ou un éducateur, c'est de l'ordre du sacré. Les personnes qui vous ont donné la vie, qui vont ont fait exister en tant qu'être humain : cela relève du sacré, pour moi en tant que chercheur après avoir interrogé des centaines d'adultes pendant vingt ans. Le respect dû aux personnes âgées, celles qui ont tout donné toute leur vie durant, pour la société, pour leurs enfants, pour leur environnement, ce respect aux vieillards est de l'ordre du sacré.

Dans la nature aussi, le sacré existe, les hommes et les enfants l'ont quelquefois oublié, craignent les sociologues et philosophes de l'environnement : l'éco-spiritualité nous rappelle que la terre, l'eau, l'air sont sacrés. Par exemple, Comment peut-on remplir l'eau ou l'air avec du plutonium avec des centrales nucléaires mal contrôlées, que fait-on de la santé des Français ? L'air qu'on respire, l'eau que nous buvons ne sont-ils pas sacrés, et donc éminemment respectables ? Les couleurs et les pigments sur les ailes des papillons sont sacrés, aussi devons-nous apprendre aux élèves de ne pas toucher leurs ailes, car ce geste les condamne à mort. Apprendre à reconnaître et respecter le sacré, c'est aussi redéfinir l'essentiel, l'important, le sens de notre vie, le « plus que respectable », etc. »

« SANCTUARISER L'ÉCOLE » : LE VOCABULAIRE SACRÉ DE LA LAÏCITÉ !

Respecter le périmètre de l'école qui est un « lieu sacré » n'est-il pas important ? Le ministre de l'Éducation Nationale, V. Peillon, en octobre 2013, en s'intéressant au cas d'une élève, prononce alors cette expression devant la presse. « Sanctuariser l'école » : l'expression a fait mouche dans la bouche du ministre après le cas de *Leonarda,* jeune Kosovare appréhendée par la police...au cours d'une sortie scolaire.

Sanctuariser signifie ici « *instituer un lieu ou même un temps comme étant sacré, et au-dessus des lois Humaines* .» Indubitablement, nous sommes face à quelque chose d'intéressant : que l'école laïque reprenne le vocabulaire du sacré, voilà qui ne manque pas d'attirer la curiosité. Ne prenons pas cela pour une simple question de mots. Il s'agit bel et bien de dire que certaines choses sont plus importantes que tout.

Comme l'École Publique et Laïque doit être protégée de « manière sacrée », comme l'étaient les lieux de culte interdits d'entrée aux personnes en armes (soldats, militaires, policiers, gendarmes, ...) Comme le développement et l'instruction de l'enfant dans un monde sécularisé.

L'École publique est sacrée, car c'est le sanctuaire des valeurs républicaines... Dans son livre *Territoires disputés de la laïcité,* Calvès Gwennaelle[248] rappelle que l'école publique est sacrée parce que c'est le lieu préservé où les enfants apprennent les valeurs de la République. Aussi évoque-t-elle non seulement la neutralité de l'École Publique, mais surtout son statut de « sanctuaire » de ce service public dont les agents sont soumis à un devoir de neutralité et les 'usagers' à un devoir de discrétion : nous pouvons alors comprendre que l'école publique soit à l'écart de la sphère sociale au sein de laquelle au contraire les convictions religieuses s'expriment librement.

Une formulation particulière et significative est évoquée par G. Calvès : c'est l'expression de « sanctuaire » qui a été utilisée en 2003 par le Président de la République française dans un discours sur la laïcité : « L'école, affirmait le Chef de l'État, est un *« sanctuaire républicain », par où il faut entendre « le lieu d'acquisition et de transmission des valeurs que nous avons en partage ; l'instrument par excellence d'enracinement de l'idée républicaine ; l'espace où l'on forme les citoyens de demain* ». L'image du sanctuaire va bien évidemment de pair avec l'idée de clôture.

[248] CALVÈS Gwennaelle, *Territoires disputés de la laïcité*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.

Je partage donc tout-à-fait l'idée de l'auteure qui rappelle que la 'clôture' évoquée renvoie à une séparation entre deux espaces : un espace sacré, à l'intérieur du sanctuaire, et un espace profane à l'extérieur : l'école laïque doit donc être préservée du monde extérieur parce qu'elle est le sanctuaire des valeurs républicaines.

Le droit d'apprendre de tous les enfants est aussi sacré à l'École Publique... Pour des neurobiologistes français à qui a été décerné le prix Nobel (de médecine en 2000), cette idée porte un écho profond, leurs recherches portant sur le concept de plasticité cérébrale. Les travaux de J.P. Changeux et E. Kandel sur la mémoire et l'apprentissage nous disent quelque chose de très important : que le bien le plus précieux d'un être humain est *« sa capacité à former ses connaissances et ses idées au contact d'expériences enrichissantes et d'apprentissages »*. Ce qu'il y a au bout du droit d'apprendre, c'est la liberté, la capacité de jugement et de discernement.

Le cerveau ressemble à la statue de Michel-Ange : c'est un édifice en construction. « *Michel-Ange disait que la statue est déjà dans le marbre, et qu'il suffit d'enlever ce qu'il y autour pour la révéler.* »[249]

Les connaissances sur la plasticité cérébrale nous disent que l'être achevé est déjà dans l'enfant, et qu'il suffit d'enlever les synapses surnuméraires (l'enfant a un excès de synapses), et c'est en en élaguant qu'on lui permet de créer ses propres représentations, différentes de tout autre. Il se pourrait bien qu'il y ait là quelque chose de sacré au sens de « plus important que tout le reste. »

[249] L'image proposée par Michel-Ange de ce morceau de "marbre" brut ,est belle, car elle pourra devenir grâce à l'éducation et la socialisation autant nécessaires que la formation de cette merveille qu'est le cerveau humain en changement permanent jusqu'à notre mort physique. Cette construction permanente de l'histoire de notre existence commence avant même notre accouchement, ainsi que l'a brillamment démontré Ghislaine Dehaene-Lambertz par ses travaux sur les prématurés.

V. Peillon n'a pas été le seul à l'imaginer.[250] Que le savoir et la transmission deviennent une protection pour tous ceux qui le demandent, voilà l'ébauche d'un magnifique projet (éducatif) dont on ne soupçonne peut-être pas encore la portée. Puisse-t-il ne pas rester un vœu pieux pour tous ceux qui croient en « *l'importance sacrée*[251] *de notre école publique et laïque dans le développement de nos enfants et élèves.* »

On pourrait donc sur cette assise (néologiste ?) interpréter le sens du propos de l'ancien ministre comme une manière de préservation des valeurs de l'école de la République et de ces caractéristiques qui en font un lieu si particulier avec une connotation sacrée.

Dans son intervention sur ce thème, Baubérot rappelle que la laïcité est un principe sacré *qui doit être respecté par tous les acteurs de l'éducation, quels qu'ils(elles) soient !*

III.7.

7. LE SACRÉ ET LA LAÏCITÉ NE SE REJOIGNENT-ILS PAS DANS UNE EXIGENCE D'ÉTHIQUE ET DE MORALE ?

Dans les quatre derniers sous-chapitres, les liens et connexions entre la laïcité et le sacré ont donc été confirmés ainsi grâce aux constats élaborés grâce aux valeurs humaines, aux rapports avec l'Art, grâce à l'École Publique, et aussi par la médiation naturelle de la spiritualité, elle-même partie prenante de ces

[250] N. Sarkozy avait tenu un discours analogue en proposant de faire de l'école un 'sanctuaire', mais lui parlait plus de protéger les élèves contre la violence, mais moins des valeurs de la République évoquées par Vincent Peillon.

[251] Dans l'acception sémantique de 'quelque chose d'éminemment important et respectable' !

relations mutuelles entre les deux concepts frottés et comparés entre eux. Ces intrications nous conduisent en toute naturalité et logique d'examiner maintenant les domaines de l'éthique et de la morale afin de vérifier si ces deux vecteurs importants de la vie humaine sont en correspondance entre nos deux notions de départ, d'où les deux interrogations essentielles qui suivent cette introduction.

LES DEUX CONCEPTS DE SACRÉ ET DE LAÏCITÉ SE REJOIGNENT-ILS DANS LEUR EXIGENCE D'ÉTHIQUE ?

Les deux notions semblent se rejoindre dans une éthique d'un grand respect. *En* effet, ces deux concepts prônent et ils revendiquent tous deux une éthique du respect, que ce soit dans leur champ définitionnel ou dans les pratiques que les hommes sont amenés à adopter ou développer pour concrétiser ce Respect avec un grand R.

- D'abord, en va-t-il ainsi pour le concept de sacré. En effet, plusieurs formes de respect sont donc sous-entendues, aussi le respect représente-il une ligne de conduite, un chemin comportemental lié à une exigence de respect, absolu ou éminemment important.

Dans nos définitions du sacré hors religion, nous avons alors souligné l'importance de ce caractère très respectueux dans la représentation et dans la considération du concept : qu'il s'agisse du caractère sacré d'un lieu, de la vie sacrée d'un homme ou de la reconnaissance du sacré d'un événement, d'une matière, ou d'un fait, d'un paysage... Ainsi le Panthéon est -il un lieu qui symbolise un respect absolu des personnages que l'histoire de France a décidé d'enterrer dans cet espace, qu'il s'agisse de Victor Hugo, de Simone Veil, ou de Napoléon Bonaparte.

De même en est-il de l'éminent respect que tout individu doit avoir concernant la vie d'autrui : d'une part, la vie humaine est reconnue comme sacrée par une majorité de personnes dans le monde ; d'autre part, le non-respect de la vie d'un enfant, d'un vieillard, d'un homme ou d'une femme est souvent considéré comme un « sacrilège », c'est-à-dire 'le non-respect de ce qui est sacré' pour la société.

De même, nous pouvons observer, concernant certains faits de la vie quotidienne, qu'ils sont considérés comme sacrés, telle la naissance d'un enfant, ou de la mort d'un être humain, quel que soit son âge. Ainsi des rituels, des cérémonies, des célébrations -laïques ou non - existent depuis les plus anciennes traditions, chez les peuples premiers ou au XXIème. De même existe-t-il des lieux qui célèbrent ou qui cristallisent le respect soulignant ainsi le côté sacré de l'événement ainsi dû à une personne décédée, comme les crématoriums ou les cimetières.

- Ensuite, il en va de même pour la laïcité ! Le concept de laïcité ne sous-entend-t-il pas aussi des respects multiples ? D'abord le respect de croire ou de ne pas croire. Le principe de la laïcité renvoie donc à la liberté que possède chaque citoyenne et chaque citoyen *lambda* d'adhérer à une religion ou à un dogme, et le respect de cette liberté est éminemment important aux yeux de la Constitution Française[252], ce qui -d'ailleurs - pourrait ainsi le sacraliser aux yeux d'une majorité de citoyens.

- Enfin, le respect des lois du pays qui applique cette laïcité, car les deux respects, celui du choix d'une religion ou d'un athéisme étant lié au respect des règles et des lois de la république dans laquelle nous vivons et œuvrons. Cela peut aussi être appelé ou défini par le terme de 'discipline', c'est-à-dire la rigueur avec laquelle nous devons appliquer et faire vivre les deux respects. Cet espace de tolérance et d'ouverture est donc en liaison avec une exigence

[252] Mais aussi aux yeux des grands défenseurs de la laïcité à la française, qu'ils soient écrivains, philosophes, hommes d'État,ou tribuns juridiques !J. Jaurès, F. Dubuisson, M. Jospin, ou V. Peillon n'ont pas les mêmes profils politiques ou philosophiques!

d'autonomie de l'esprit humain vis-à-vis des dogmes, et une exigence d'obéissance respectueuse des règles et lois de notre démocratie !

Parizot (A) rappelle aussi que la laïcité traitée sous la forme de communication a des liens avec le sacré et engendre aussi de l'éthique[253] : l'auteure nous explique que « traiter la laïcité sous couvert de la communication au sens large, en apportant un éclairage particulier dans l'univers de la consommation qui justifie l'approche citoyen-consommateur.

La laïcité sera alors envisagée comme forme sensible : « *Le sensible (esthétique) renvoie à une expérience sensible de réenchantement à l'esthétique, autrement dit à une relation qui prend forme (Boutaud, 2004) à l'intérieur de ces espaces de sensibilité, à un sens incarné autour de valeurs dominantes comme la convivialité, le tribal, le sacré, la laïcité. Le symbolique (éthique) permet de donner et de construire du sens par l'intermédiaire de l'identité, d'images, de représentations, de valeurs, de principes, de normes, de signes qui créent une éthique de la relation*. »

Et la philosophe d'ajouter, que, quelle que soit l'option du sens donné à la laïcité, qu'elle soit tolérante ou de combat, elle est sacrée :

« Ainsi, en France notamment, la laïcité apparaît comme une religion au sens de Durkheim. De fait, elle a une valeur sacrée, elle repose sur des rites et des institutions. Cette liberté de conscience et de non-discrimination pour raison religieuse est un modèle de vivre ensemble et un idéal à atteindre. »

Nous ne pouvons pas parler de respect des croyances et du vivre-ensemble pacifié sans évoquer une éthique (humaniste et bienveillante) , cette option ainsi rappelée sur une 'laïcité sacrée' renvoie encore à une spiritualité laïque costumée de valeurs humaines.

[253] Parizot (A), *Oser la laïcité*, éditions EMS, Chapitre 6, page 102.

UNE ÉTHIQUE DE L'HUMANISME ET DES VALEURS HUMAINES N'EST-ELLE PAS AFFIRMÉE DANS UNE LAÏCITÉ QUALIFIÉE DE SACRÉE ?

En effet, on ne peut concevoir aucun des deux concepts du Sacré et de la Laïcité sans cette humanitude partagée, car autant la laïcité que le sacré renvoie à un ensemble de valeurs humaines qui caractérisent le comportement de celles et ceux qui respectent autant le premier concept que le second.

A quelles valeurs le Sacré renvoie-t-il ? Ainsi, le sacré renvoie d'abord au respect de l'interdit, au refus du sacrilège, mais aussi au comportement de l'émerveillement ; la beauté sacrée de certains sites paysagés et d'une magnificence rare ont conduit certains pays à faire classer des sites au niveau de l'international. Aussi des forêts ou jardins sont-ils considérées comme « sacrés ».

De plus, toute profanation de lieux sacrés donne lieu à une condamnation civile et judiciaire. L'exemple des cimetières profanés, des tombes souillées par des croix gammées est symptomatique du respect inhérent aux objets ou aux espaces sacrés.

La profanation de certains monuments nationaux, comme l'Arc de Triomphe à Paris, saccagé par des casseurs masqués pendant des manifestations de Gilets Jaunes dans la Capitale, renvoie directement à cette obligation de respect des bâtiments publics symboliques.

A quelles valeurs morales renvoie la Laïcité ? La laïcité renvoie tout d'abord à deux valeurs humaines qui lui sont liées par définition : le respect et la tolérance. Le respect des différences est important dans la reconnaissance laïque : respect du droit de croire, respect du droit de ne pas croire, donc respect des cultes, lié aussi au respect des lois de la République Française. Mais aussi à l'idée de tolérance, comme acceptation des différences.

L'idéal laïque renvoie aussi au principe *d'équité et de justice :*

- équité pour tous les citoyens devant la loi (de séparation de l'église et de l'état) ;

- justice identique pour ceux et celles qui irrespectent la loi ; etc.

Les deux concepts de sacré et de laïcité se rejoindraient dans leur exigence d'une morale minimale :

- Laïcité et sacré renverraient tous deux à une interdiction morale. Le premier interdit est celui de ne pas respecter la laïcité. En France, on ne peut irrespecter la laïcité, car ce serait enfreindre aux lois de la République ; il en est de même du sacré, qu'il s'agisse d'un lieu sacré (tels un cimetière, un tribunal de justice, ou le Panthéon, l'Arc de Triomphe) ou qu'il s'agisse d'une personne sacrée (un président, un pape, un(e) juge), cela est puni par la loi et répréhensible de ne pas respecter ces personnes - car leur titre ou leur fonction ont été sacralisés de fait par l'importance représentée (politique, institutionnelle).

- Laïcité et sacré ne sont-ils deux concepts interdépendants dans le fonctionnement de la citoyenneté ? En effet, on ne peut séparer la laïcité du sacré laïque, car le respect des lois de la République ne peut pas s'envisager sans le respect du sacré public et du sacré privé : ainsi chaque enfant et chaque adulte a la liberté et l'autonomie de citoyen de choisir sa religion ou son absence d'attachement à un dogme : cette liberté est impérative, comme il est impératif aux personnes qui choisissent la religion chrétienne, musulmane ou juive, ou l'option athéiste ou bouddhiste, de respecter les lois et les règles de l'État Français, imposées à tout citoyen et enfant de citoyen.

- Ainsi tout enfant ou élève qui refuse d'assister aux cours d'histoire ou d'éducation physique - ou tout parent d'élève qui empêche son enfant d'assister à certains cours - ne respecte pas la loi qui stipule que la présence à tous les cours est obligatoire. Ces deux obligations sont à la fois impératives et concomitantes, faute de quoi la loi de séparation de l'église et de l'État ne peut pas être appliquée en pratique, dans cet exemple à l'école ou au collège (publics).

Nous constatons donc que l'indispensable laïcité, valeur fondamentale (et universelle ?) définit bien ici un espace de tolérance et d'ouverture, et une exigence d'autonomie de l'esprit humain vis-à-vis des dogmes.

La Laïcité et le Sacré renvoient donc à un champ moral impliquant un comportement social lié au bien (et au juste).

-- D'une part, la laïcité étant associée étroitement à l'instruction publique, la laïcité ne saurait être «étrangère au champ de la moralité », souligne C. Kintzler dans son ouvrage sur la définition de la laïcité [254]. Le principe laïque s'articule sur une conception du bien : puisant ses justifications dans une visée d'émancipation, il s'inscrit donc dans un projet de transformation des comportements sociaux des individus.

-- D'autre part, le sacré nécessitant l'application de valeurs humaines comme le respect, les êtres humains d'une société qui 'respecte le sacré' sont donc également tenus à adopter un comportement social adapté à une morale du respect, acceptée comme telle car intimement liée aux caractères spécifiques des actes interdits vis-à-vis du sacré, qu'il s'agisse d'un lieu sacré ou d'un objet, ou d'un être vivant.

En résumé, les concepts de sacré et de laïcité renvoient donc à des principes moraux acceptés et respectés par tous les citoyens. Ils sont donc en lien éthique et moral entre eux. C'est la thèse de Hélène Hagège dans son article qui nous montre le caractère laïque de la spiritualité après avoir discuté le lien entre les notions plurivoques de laïcité et d'éthique.[255]

Ne peut-on évoquer alors des « liens forts » entre laïcité, éthique et spiritualité ?

→D'abord, l'enseignement d'une morale laïque à l'École publique fait bien partie explicite du projet de laïcisation de Jules Ferry et, après une absence de

[254] Kintzler, Catherine *Qu'est-ce que la laïcité?*, Paris, J. Vrin, Collection «Chemins philosophiques », 2010.
[255] Dans la revue, l'article s'intitule « Une conception laïque de la spiritualité pour l'École publique: éducation à la responsabilité, aux valeurs et vulnérabilité du sujet », *in* les *cahiers du CEERFEE*, N° 56, 2020.

telles préoccupations en la fin du siècle dernier, le retour de cet enseignement en 2015 vient effectivement bousculer la notion de laïcité...

Aussi Hélène Hagège précise-t-elle que, concrètement, « *la dimension éthique de la laïcité se traduit à l'École publique par un enseignement moral et civique qui, bien que présentant théoriquement quelques aspects pertinents en termes d'éthique et de responsabilité (Hagège, 2017a), serait dans les faits plus particulièrement destiné aux enfants dont les familles sont les plus éloignées de la culture scolaire (Kanga-Mebenga, 2014). »*

S'agit-il de défendre une « éthique de la diversité » (Coq, 2012), *conformément à la conception de la laïcité dans la philosophie politique de John Rawls* (Kahn, 2007) ? Ou bien de tendre vers une homogénéisation des comportements ?

La tension entre laïcité inclusive historique et nouvelle laïcité neutralisante soulève ainsi la question éthique du type d'être humain et de citoyen que l'école publique souhaite former : un auteur émancipé, un sujet capable de s'autoréguler et de faire vivre les valeurs de la République (liberté, égalité, solidarité), ou '*un agent consommateur soumis aux normes occidentales d'un système économique mondialisé'* (Ardoino ,1993), tel que l'insuffle le contexte de la société marchande ?

Pour H. Hadgège, donc dans cette éducation laïque à la spiritualité, l'éducation aux valeurs aurait un rôle motivationnel, car elle repose en effet sur le pari suivant : après que différents systèmes de valeurs possibles (ex : Schwartz, 2006) aient été décortiqués, mis à plat et leurs conséquences analysées, la plupart des élèves choisiraient spontanément des valeurs humanistes, donc compatibles avec les valeurs officielles de la République, sans qu'il y ait besoin de chercher à imposer ce système de valeurs.

III. 8.

3. 8 . L'ÊTRE HUMAIN ET SA VIE SONT LAÏQUES ET SACRÉS

« *Il faudra bien qu'un jour l'homme prenne conscience que la vie est sacrée, que l'eau et la terre sont sacrées, que la femme est sacrée, que les enfants et les vieillards sont sacrés & éminemment respectables* » Aurobindo

« Le corps de l'enfant est sacré ». Quand nous pensons, en tant qu'enseignants ou qu'éducateurs, que « le corps de l'enfant » est sacré, cela signifie éminemment respectable, donc devant être respecté dans son intégrité physique complète, tant par les autres enfants que par les adultes eux-mêmes, quelles que soient leurs fonctions ! Ce caractère « sacré » doit donc aussi être respecté tant par les parents que par les instituteurs ou les hommes qui les approchent par métier, fonction ou vocation. Ce type de sacralisation de fait par les enfants ou les adultes n'a aucun rapport ou lien avec une religion ou un dogme. On peut donc ici penser qu'il s'agit bien d'un *« sacré laïque* ». Que l'on soit éducateur ou enseignant, professeur ou prêtre, évêque ou parent, formateur ou accompagnateur, directeur ou policier, le corps de l'enfant est sacré, et le corps de l'adulte aussi.

Toute personne qui attente à l'intégrité du corps d'un enfant ou d'un adolescent, pourrait être considéré comme « irrespectueux du sacré », le viol d'un enfant est de l'ordre du *sacrilège,* quel que soit son âge et son sexe. L'irrespect du corps de l'enfant par une personne adulte est d'autant plus grave si cette personne représente une fonction d'autorité, qu'elle soit éducative, religieuse, morale, ou policière. Et ne pas oublier la phrase de Walt Whitman d'ajouter dans sa belle œuvre : « Si quelque chose est sacré, le corps humain est sacré. »[256]

[256] Phrase extraite de Whitman (Walt) , *Feuilles d'herbe,* magnifique roman français poétique aux éditions Mercure de France.

Le respect de ceux qui ont donné la vie est également prégnant. Lorsque les sociologues ou les anthropologues évoquent le caractère sacré du respect de l'être humain pour les deux parents qui lui ont donné la vie, il y a là aussi une évidence d'un lien fort entre sacré et laïcité qui n'a aucune connexion directe avec un dogme quelconque ou une religion.

La plupart des civilisations et des peuples qui reconnaissent la famille comme valeur fondamentale de structuration de la société pensent, nous sons tout du moins l'espérer, que celui et celle qui sont à l'origine de mon existence terrestre sont éminemment respectable, et donc que ce respect dû à nos géniteurs est de l'ordre du sacré.

Il s'agit là encore d'un sacré laïc ou d'une valeur laïque sacrée aux yeux des personnes qui partagent viscéralement cette idée simple, car la religion, quelle qu'elle soit monothéiste ou non, n'a pas de lien avec cet état de fait, aucun dogme n'ayant influencé nos pensées. Le *« tu respecteras ton père et ta mère* » issu de la tradition catholique n'a pas donné le caractère dit « sacré » de ce respect, qui est davantage connotatif et philosophique que dogmatique ou religieux. Il s'agit donc ici d'une éducation aux valeurs plus qu'un bourrage de crâne avec des connaissances.

Le respect de ceux qui nous ont donné la vie vient davantage de la société civile et républicaine, qui insiste dans ses valeurs fondamentales, du respect des parents et c'est donc aussi la laïcité, dans ses aspects de tolérance et de respect, qui éclaire le sens sacré du respect des parents.

L'eau et la terre sont des éléments sacrés. Ces éléments premiers sont, avec l'air et l'espace, parties indispensables de notre biosphère. Ils sont donc « éminemment respectables » et sans ces éléments premiers, la vie ne serait pas possible. Aussi devons-nous rappeler que l'irrespect du sacré de la nature par des entreprises qui n'ont rien à faire de l'avenir du monde sont-ils des crimes contre toute l'humanité.

Il faudra bien que notre système social et politique conçoive et redéfinisse cette double obligation de chaque usine, de chaque entité professionnelle, qu'elle soit agricole, industrielle, ou commerciale, sociale, ou culturelle, doit être tenue de respecter spontanément et sans pouvoir faire autrement, tous les éléments de la nature elle-même !

- La personne est sacrée pour Simone Weil. La philosophe franco-autrichienne considère que la personne est sacrée. Pour Simone Weil, philosophe franco-autrichienne, la personne humaine possède en elle-même du sacré. Pour la philosophe, il y a depuis la petite enfance jusqu'à la tombe, au fond du cœur de tout être humain, quelque chose qui, malgré toute l'expérience des crimes commis, soufferts et observés, s'attend invinciblement à ce qu'on lui fasse du bien et non du mal. C'est cela avant toute chose qui est sacré en tout être humain.

« Il y a dans chaque homme quelque chose de sacré. Ce n'est pas sa personne, ni sa personne humaine, ce qui est sacré, c'est lui, cet homme, tout simplement. » Dans *La personne et le sacré*, l'auteure écrit que « ce qui est sacré dans la personne, c'est l'être impersonnel ».[257]

- Pour Hans Joas, la personne est sacrée. Dans son ouvrage,[258] l'idée du sacré portait en contrepartie sur une sacralisation qui gagne en puissance depuis la fin du XVIIIème siècle – celle de la "personne"; on peut repérer ce phénomène dans l'histoire des droits de l'homme :

« *Dans d'autres travaux, qui portaient avant tout sur ce qu'on appelle depuis Karl Jaspers la « période axiale » et qui ont été intégrés au cinquième chapitre du présent livre, j'ai discuté la transformation historique fondamentale par laquelle passe le sacré à cette époque.* »

[257] Weil (Simone), *La personne et le sacré*, Paris, éditions Petite Bibliothèque Payot, 2017, p. 26.
[258] Jonas (Hans), *Comment la personne est devenue sacrée. Une nouvelle généalogie des droits* de l'homme, Traduction française, 2016 ;

Le corps humain est sacré, et pas seulement pour quelques auteurs.

-pour la CNIL , le corps d'un être humain est sacré et inviolable : les textes nationaux et juridiques statuent sur la notion de corps humain : le nouveau code pénal de juillet 1994 stipule le respect absolu du corps humain .

« Article 16 . La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de la vie .

16-1. Chacun a droit au respect de son corps. Le corps humain est inviolable.
16-2. Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial. .
16-3. Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité thérapeutique pour la personne. »

- Pour Aurélien Liarte, le corps est sacré : « selon nous, le corps reste aujourd'hui, bien que sous une forme différente, un espace sacré et même, pourrait-on dire, l'une des principales « demeures » du sacré, un « territoire du sacré.[259]

- Le sacré du corps de la femme : Sur ce dernier point, l'analyse du rapport contemporain à la mort vaut probablement aussi pour la conception de « la » sexualité [260]. Si nous sommes loin, semble-t-il, de l'exigence de chasteté « purificatrice » telle que l'analyse notamment M. Foucault, à propos des textes de Cassien, et plus largement de « la » pensée chrétienne, quelque chose de cette sacralité demeure à propos du corps comme source de joie et de souffrance. Cette dernière proposition peut de nouveau sembler paradoxale.

[259] Voir article sur *Noésis*, de Aurélien Liarte, agrégé de philosophie, intitulé « Le corps, domaine politique du sacré » (voir Revue numéro 1343, 2007)
[260] Bien que Foucault soutienne que le concept de « sexualité », au sens strict, soit une invention récente, l'idée d'une source sacrée de la sexualité est, elle, beaucoup plus ancienne. Cette sacralisation de la sexualité existe dans les récits de l'Inde Ancienne (exemple des *Veda,* 2000 av. JC., suivant les historiens grecs)

Qu'y a-t-il de commun entre cette conception de la « sexualité » et celle de nos contemporains ? Le souci de la pureté rituelle n'est-il pas étranger à nos représentations ?

- pour le CNRS, le corps est sacré. Il a proposé en avril 2013 un colloque sur le corps et le sacré : « Colloque pluridisciplinaire de jeunes chercheurs sur les rapports entre corps et sacré dans l'histoire et aujourd'hui. »[261] Ainsi, la relation diachronique qui lie le corps au regard clinique ou politique semble être le lieu d'un possible surgissement du sacré. En effet, comme l'a montré Michel Foucault, le contrôle sur les individus ne s'effectue pas seulement par la conscience ou au moyen de l'idéologie, mais aussi dans le corps et avec le corps. Le pouvoir les traverse et les enclot dans des dispositifs discursifs et légaux qui produisent de la sacralité : tabous, cadavres d'animaux, restes des défunts, procréation médicalement assistée, etc.

Au-delà du débat sur l'actualité de ces questions spécifiques, ce colloque se propose d'explorer le lien essentiel et protéiforme du corps au sacré, dans une perspective immédiate et historique. Voici quelques questions qu'on peut découvrir sur ce programme :

- « Le corps humain est-il aujourd'hui encore un lieu d'expression du sacré ? » - « Comment le corps habite le sacré ? Comment le sacré habite le corps ? - « Le religieux brime-t-il les corps, les clôture-t-il ou permet-il, au contraire, de les libérer en les soustrayant à ses limitations objectives et imaginaires ? » - « Comment se jouent appartenance et mise en conformité, norme et orthopraxie de la religiosité dans le rapport au corps ? » - « Quels espaces et quelles utopies habitent la matière animée et consacrée ? »

Le corps humain, le sacré, le profane et l'évolution de la médecine.

[261] Voir Calenda.org à la référence suivante : (https://calenda.org/225070?file=1)

Les techniques de régulation des corps, les progrès de la médecine concernant le début et la fin de la vie , placent le corps humain dans l'interrogation et la différenciation entre sacré et profane : en, effet, entre la procréation médicalement assistée, interruption volontaire ou médicale de grossesse, les soins palliatifs, la thérapie génique, l'être humain peut s'interroger sur le statut des personnes et celui des tissus, et sur la part qui revient au collectif de ce qui relevait auparavant de l'intime. Ce qui fait réfléchir l'auteur[262] de l'ouvrage *Sacralité et Corps humain* sur la nécessité de réguler un nouveau partage entre le sacré et le profane.

En effet, si la laïcisation des techniques du corps enlève à la providence et à la religion, ce qu'elle confie au médecin, toutes les questions actuelles de la bioéthique, ainsi que les questions actuelles ont du plomb dans l'air, car l'affaire du sang contaminé, les problèmes de la présence de l'amiante, de la vache folle ou de la contamination du corps par les pesticides, ou le clonage des êtres humaines nous interrogent sur des sujets très sensibles qui paraissent toucher plus le sacré que le profane. Memmi[263] ajoute qu'il est nécessaire de s'interdire de débusquer cette 'sacralité' autrement que par la spécificité des interdits et des réactions qu'elle provoque, et de la penser autrement qu'en rapport avec le 'profane' auquel elle s'oppose. Il ne s'agira donc pas de se demander ce qui est sacré, mais d'analyser le travail social de séparation qui contribue si fortement à fabriquer l'opposition entre le « sacré » et le « profane » contemporains.

« Faut-il se pencher sur le travail de sacralisation plutôt que sur la sacralité ? Oui car cela permet de garder un peu de cet essentialisme : ici est privilégiée une approche relativiste : la réunion d'in faisceau d'indices issus d'une analyse concrète permettant de mieux cerner, et la probabilité qu'on ait affaire

[262] Memmi, D., « Administration du vivant et sacralité », Vingtième Siècle, in *Revue d'histoire* 2005/3 (n° 87), pp. 143-157.

[263]Politologue et sociologue, Dominique Memmi est directrice de recherche au CNRS et travaille au laboratoire Cultures et sociétés urbaines. Ses recherches portent sur la régulation publique contemporaine des usages du corps. Auteur de Les Gardiens du corps. Dix ans de magistère éthique (éditions de l'EHESS, 1996) et de Faire vivre et laisser mourir.

à un travail de sacralisation, et l'intensité de la sacralité dont ces matières sont nimbées. Le présent article se veut un début d'inventaire pragmatique des procédés de sacralisation laïque. »

Pour R. Debray, le sacré est aussi laïc et non seulement religieux.
Dans son essai, "Jeunesse du sacré", Debray nous invite à reconsidérer le paysage. Pour peu qu'on sache le dissocier du divin, le sacré, ce "revenant indocile", est partout. Qu'est-ce que le sacré? Tout ce qui "légitime le sacrifice et interdit le sacrilège", écrit Debray. *Avez-vous entendu parler des mausolées staliniens, de la flamme du Soldat inconnu, de la butte du Panthéon, du mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, de la crypte du mont Valérien ? Savez-vous que la cave néo-byzantine de l'Institut Pasteur abrite le corps du grand savant ?*

Sans doute ces sanctuaires font-ils image, mais c'est encore trop peu. Debray esquisse, dans un livre malicieusement illustré, les prolégomènes du sacré contemporain. L'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme ne stipule-t-il pas que l'on doit respecter "le caractère sacré de la vie"? Les fleurs déposées sur la tombe de Jim Morrison ne transforment-elles pas un coin du Père-Lachaise en autel vampirique ? Wagner, à propos de "Parsifal", ne parlait-il pas de "représentation sacrée"?

Debray montre comment il entre du sacré sécularisé dans nos cultes laïques. Ainsi, une cérémonie d'investiture à l' Élysée garde une sacralité diffuse. A divers titres, le droit de grève, le patrimoine, les vacances, le devoir de mémoire sont devenus des rites intouchables. La loi du temps ne pousse -t-elle pas à la sacralisation immanquable des victimes ? Sans parler des écologistes, qui rendent un culte global à dame Nature. Le besoin de rituel rassemble, écrit l'auteur du "Scribe", et "le haut lieu fait lien".
Debray distingue le sacré d'ordre (obsèques nationales) et le sacré de communion (obsèques de Sartre). On fait volontiers groupe autour du sacré,

défilés, cortèges, processions, commémorations, et le respect du secret y fait loi - ainsi ne peut-on entrer dans un temple maçonnique sans y être invité. Laïcisé, le sacré peut toucher au paradoxe : si l'on compare le public très retenu d'une salle de tribunal avec celui des touristes en short qui visitent une cathédrale, le sacré profane semble désormais plus exigeant que le sacré confessionnel...

Le corps, le Sacré, et le Droit français : pour la justice et le Droit français, le corps humain est sacré, et protégé par les lois républicaines. Le droit à l'intégrité physique est, en droit français, un droit en vertu duquel chacun a droit au respect de son corps. Le droit à la liberté commence par le respect de l'intégrité physique, de la dignité et de l'autonomie de la personne humaine. Il a valeur constitutionnelle, d'ordre public.

Ainsi, le droit à l'intégrité physique s'exprime de façon différente, selon que la personne est vivante ou décédée. Il a fait l'objet de la loi n° 94-653 du 29 juillet 1994, qui a créé les articles 16 et suivants du Code civil (Chapitre II : Du respect du corps humain)1. On notera, en particulier, l'article 16-3 qui dispose *:*

« Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité médicale pour la personne ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui. Le consentement de l'intéressé doit être recueilli préalablement hors le cas où son état rend nécessaire une intervention thérapeutique à laquelle il n'est pas à même de consentir. »

Le droit au respect de son intégrité physique de son vivant est donc une obligation qui contribue à sacraliser le corps humain et le respect qui lui est dû.

C'est un principe dont la rigueur est atténuée par des lois thérapeutiques et bioéthiques qui font exception à la règle selon laquelle le corps humain ne peut faire l'objet d'une convention à titre gratuit ou onéreux, par exemple l'expérimentation sur l'homme.

C'est le cas également pour les exceptions à la loi qui dispose que le corps humain est *inviolable, notion à rapprocher du concept d'intégrité du corps humain.*

Le respect du corps humain ne cesse pas avec la mort » et au second alinéa que « les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence. », s'est vue attribué un respect accru quant à l'intégrité de son corps ; cette loi inscrite à l'article 16-1-1 du Code civil pose le principe du respect du corps humain après la mort. On peut donc considérer que le corps humain est donc considéré comme « sacré » et la loi de 1994 sacralise donc le respect du corps, vivant ou non.

. III.9.

EN CONCLUSIONS PROVISOIRES DE CE CHAPITRE TROIS

Les deux concepts - sacré et laïcité - étudiés et comparés, nous renvoient donc à plusieurs champs de liens et de convergences, que nous avons pu observer et décrire concernant les grands domaines de la Nature, de l'École, de l'Éthique, mais aussi de la Biologie, de la Vie et de la Personne Humaine, et en lien avec les « cultes laïques ».

Pourquoi et comment la Laïcité est-elle sacrée, et le Sacré est-il laïque ?

A- Sacré et Laïcité permettent de ne pas relier politique et religion, ce qui évitent confusion et ambiguïté et favorise le vivre ensemble ;

B- Sacré et Laïcité se rejoignent dans une exigence d'éthique minimale ;

C- Laïcité et Sacré se rejoignent aussi dans l'importance consacrée à des valeurs morales incontournables renvoyant à des obligations républicaines.

D- Laïcité et Sacré sont conjuguées dans l'immense importance de l'École Publique et Laïque ; mais aussi en lien avec plusieurs champs de l'éducation ;

E- Laïcité et Sacré sont associées étroitement au respect de la Nature et de l'environnement, et ce lien semble très important, car la survie de notre planète, et le caractère capital de notre environnement sont à la fois laïques et sacrés, et non soumis à un dogme religieux ;

F- Sacré et Laïcité sont toutes deux des valeurs liées à une authentique spiritualité, car renvoyant à des contenus spirituels et des contenus humanistes, une démarche respectueuse qui sacralise une spiritualité laïque ;

G. Sacré et laïcité sont deux concepts liés à la culture et aux arts, qu'il s'agisse d'arts visuels, auditifs, graphiques, mais également liées aux cultures du bien -être (comme les pratiques yoguiques traditionnelles) ou

du savoir-être (le vivre-ensemble en développe plusieurs aspects sans liens avec un dogme quelconque).

H. Sacré et laïcité sont deux concepts qui nous conduisent sur le chemin de l'essentiel et du primordial : définir ce qui est important dans la vie, donner du sens à notre existence, sauvegarder l'humanisme, définir une philosophie de la primordialité en lien avec notre interdépendance entre tous les êtres et notre spiritualité laïque.

I- La philosophie du sacré et de la laïcité permettrait de relier le champ de l'immanence au champ de la transcendance.

----------*FIN DU CHAPITRE III*----------

☙ Chapitre IV ❧

4. ANTITHÈSE, CONTRADICTIONS, DISCUSSIONS, DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

POURQUOI UNE ANTITHÈSE EST-ELLE DÉLICATE A CONSTRUIRE OU COMPLEXE À CONCEVOIR ?

Il y aurait des fluctuations sur les définitions de la laïcité et les positions afférentes, qui ont évolué avec l'histoire et le temps, quelquefois en lien avec des idéologies politiques différentes. Il en est de même pour le terme de sacré qui, longtemps lié ou monopolisé par les religions, a vu ses définitions évoluer et se préciser en fonction des contextes envisagés .

De plus, les recherches liées aux connexions entre les deux concepts sont peu nombreuses, d'autant plus quand le chercheur se positionne hors des dogmes. De plus des mouvements ou écoles non étiquetées comme religions , mais plus comme philosophies, adoptent des points de vue originaux ou variables suivant les formations, les convictions et les histoires de chacun.

IV.1. LES DIFFICULTÉS LIÉES AUX DÉFINITIONS DU CONCEPT DE LAÏCITÉ

4.1.1. La dénomination et le titre de la thèse conduisent à des difficultés liées à plusieurs facteurs :

→ Le champ définitionnel du concept de Laïcité : en effet, les sens donnés au concept sont différents suivant que le parti est « exigeant » ou « tolérant » :

-1.Celui d'une rigueur ou une intransigeance, comme les adeptes d'une laïcité sans concession et sans ouverture ou tolérance, qui rapprochent quelquefois la laïcité comme l'ennemie de toute religion ;

-2. Celui d'une laïcité d'ouverture, avec un positionnement plus souple, mais sans renoncer au respect de la loi républicaine, sans confusion entre politique et dogme.

→ La réserve émise dans les questions de recherche induit donc la non prise en compte de la religion dans le sujet de la thèse et ses objectifs déclarés.

-1. La dépendance de la notion de « sacré » pendant plusieurs siècles vis-à-vis des dogmes ou des religions peut entraîner des difficultés quand la réflexion liée à ce concept se situe philosophiquement en dehors de tout contexte théologique et dans une perspective areligieuse.

Pourquoi ? peut-être un concept qui faisait partie de la religion en France, et donc de l'histoire du pays depuis plusieurs siècles peut-il ainsi être mis entre parenthèses pour le respect de la ligne qu'on s'est fixée au départ, oui, par formalisme avec la logique du développement et du plan adopté, et oui aussi par cohérence avec les restrictions définies dans le sujet de thèse lui-même.

IV.1.2. Les difficultés liées aux similitudes ou différences de sens qu'on attribue à des concepts et des termes « voisins ».

Exemple 1. Laïcisation et sécularisation. Il ne faut pas confondre ces deux termes, comme l'expliquent les deux auteurs de l'ouvrage *Laïcité sans frontières*[264]. Ainsi, « la confusion entre ces deux processus s'est faite au détriment d'une compréhension plus fine de la laïcisation, d'autant plus que les deux réalités, en langue anglaise, sont désignées à partir d'une même racine étymologique : *secularism* et *secularization*. » Milot M. et Baubérot J.

[264] Milot Micheline et Baubérot Jean, *Laïcité sans frontières,* Paris, éditions du Seuil, 2011.

précisent alors que la sécularisation de la société et celle des religions doivent être différenciées de la laïcisation politique (avec les lois qu'elle implique), « *afin de bien cerner les effets de chacune et leurs évolutions, et de mieux comprendre la situation actuelle dans ses diverses dimensions. Par exemple, les signes de visibilité des religions dans l'espace public n'empiètent pas sur la laïcisation : les États peuvent faire droit à certaines demandes religieuses, sans se départir de leur volonté de laïcisation de la vie sociale. »*[265]

IV.2. RÉSERVES LIÉES AU CONCEPT DE SACRÉ

Sacré, culture, histoire et spiritualité conjugués...au fil du temps. Les ambiguïtés sont liées à la définition du second concept de Sacré, car depuis plusieurs décades, ce mot fut associé très souvent à un contenu religieux, lien que nous avons systématiquement écarté de notre sujet doctoral. Nous avons aussi découvert dans l'histoire ancienne des pratiques et des rites ou cérémoniaux qui témoignent d'une vie davantage spirituelle que religieuse et liée au caractère sacré des lieux, des événements, des habitudes culturelles. *Des contradictions s'avèrent prégnantes sur les interprétations et contenus sous-entendus par le terme ou l'expression de « spiritualité laïque ».*

IV.2.1. Des difficultés dues à deux interprétations du concept 'sacré'

[265] Voir l'entretien dans la revue Esprit de Février 2011 avec les deux auteurs de Laïcité sans frontières, M. Milot et J. Baubérot dans le dossier « les nouvelles donnes de la laïcité » : l'article est intitulé « Religions et Politique : séparations sous tension » (voir pages 89-90) [propos rapportés par J.L. Slegel]

Pour Dominique Casajus[266], il est important de bien séparer l'interprétation anthropologiste de l'interprétation théologique, aussi faut-il distinguer les registres dans lesquels on se place pour tout discours sur le concept de sacré. Pour le chercheur du CNRS, ce sont des principaux textes qui ont donné au mot « sacré » ses lettres de noblesse scientifiques. Ces textes sont pour l'essentiel des textes anthropologiques, car si le mot, après bien des réticences, a aujourd'hui acquis droit de cité dans les travaux des théologiens, « *le substantif 'sacré' ou plus précisément le passage d'un adjectif à un substantif, provient plutôt des anthropologues.* »

Pour Émile Durkheim, le concept de sacré - dont tout homme peut faire l'expérience, car cette transcendance est en dernier ressort, nous assure Durkheim, la société en ce qu'elle transcende la conscience des individus qui la composent. L'opposition sacré -profane devient ici l'opposition du social et de l'individuel. Notons que ce caractère transcendant du social est déjà une idée fondamentale de l'œuvre antérieure de Durkheim, de sorte qu'on aperçoit en ce point précis combien les Australiens aborigènes n'ont ici servi que d'illustration à une thèse déjà prête, et que le sociologue explicite dans son ouvrage.

4.2.2. Spiritualité laïque et position de Maximilien Robespierre

Une phrase semble diviser les citoyens laïques, de même que les historiens de la Révolution et la période de la Terreur : « *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.* »

Cette énonciation est en exergue ou « paraphe » juste avant la Loi des Droits de l'Homme et du Citoyen. On peut voir dans les idées de Robespierre un hommage à la spiritualité laïque, mais également un héritage de la philosophie

[266] Le co-auteur de l'article sur la définition du sacré sur l'encyclopédie *Universalis*, est polytechnicien, docteur en ethnologie, chargé de recherche au C.N.R.S.

des Lumières. Elle repose sur la reconnaissance d'une loi naturelle considérée comme supérieure à celle des hommes. Ainsi, c'est sur la nature que reposent les valeurs universalistes de la République : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Dans son article intitulé « Rapport sur les idées religieuses et morales » du 7 mai 1793, Maximilien Robespierre explique donc que « l'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice ; elle est donc sociale et républicaine ». Pour cet homme, être républicain, c'est ainsi dans ce cas non seulement se révolter contre l'absolutisme, mais c'est aussi être capable de se penser dans un système de vertu et de morale plus vaste que sa propre individualité.

Robespierre se sent proche des idées républicaines de J.J. Rousseau. Mais l'idée d'une religion civile n'est en rien un moyen de faire croire en une vie meilleure. Ce culte permet, pour Rousseau comme pour Robespierre, d'instaurer l'unité de la nation, et donc de définir un peuple. Citons notamment le brouillon de son chapitre sur la religion civile [267] :

« Sitôt que les hommes vivent en société il leur faut une religion qui les y maintienne. Jamais peuple n'a subsisté ni ne subsistera sans religion et si on ne lui en donnait point, de lui-même il s'en ferait une ou serait bientôt détruit. [...]

[...] Dans tout État qui peut exiger de ses membres le sacrifice de leur vie celui qui ne croit point de vie à venir est nécessairement un lâche ou un fou ; mais on ne sait que trop à quel point l'espoir de la vie à venir peut engager un fanatique à mépriser celle-ci. Ôtez ses visions à ce fanatique et donnez-lui ce même espoir pour prix de la vertu vous en ferez un vrai citoyen.»

Cette citation synthétise assez bien les points communs de Rousseau et de Robespierre sur la question de la religion civile.

[267] Citation exprimée lors de la conférence de Ghislain Waterlot (Université de Genève) « La religion civile de Jean-Jacques Rousseau » donnée aux Charmettes, le 20 juin 2009.

On trouve des références à la vertu comme principe régulateur des sociétés chez des penseurs bien davantage libéraux que Rousseau, comme Montesquieu. Le culte de l'Être suprême peut ainsi se comprendre comme un culte voué au texte fondateur de la République, *la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.*

Pour Tristan Lablausse, dans son article sur *La République jusqu'au bout : retour sur le culte de l'Être suprême*[268], conclut à la bonne volonté humaniste et sincère de Robespierre :

« Une réflexion sur la foi républicaine en l'Être suprême et la fête qui l'a accompagnée semble être une clé pour comprendre un problème posé dès la proclamation de la République en France : la création d'un régime politique par le haut, sans l'imprégnation du pilier sur lequel devrait avant tout reposer la République, le peuple. »

[268] Cet article date du 14 juillet 2020 sur le site 'Le vent se lève' , et qui a pour adresse internetique, le lien suivant : https://lvsl.fr/la-republique-jusquau-bout-retour-sur-le-culte-de-letre-supreme/

IV.3. « Sacré laïque » ou « laïcité sacrée » et le positionnement de la Franc-Maçonnerie[269]

Un responsable de l'ordre maçonnique parle du concept de Sacré dans ces termes :

« Pour moi je définirai le « Sacré » comme un état particulier de l'être, une expérience de l'être qui nous met en présence du numineux. C'est un basculement de notre entendement fondé sur la raison vers une compréhension plus complète, plus totale de la Réalité. On parle alors de Réalité Ultime. Le sacré se manifeste en présence du Mystère (hiérophanie : manifestation du sacré). Le sacré est selon de nombreux anthropologues au fondement même des sociétés humaines. Jung rattache le numineux aux archétypes, formes symboliques premières et innées constitutives de l'inconscient (collectif) humain, que l'on pourrait rapprocher peut-être du monde des Idées de Platon. »

Réfléchir à la Loi Sacrée, c'est essayer de saisir la Loi Universelle qui régirait l'Univers dans son ensemble et chaque chose dans son détail, autrement dit un dénominateur commun à l'ensemble. « Il m'a fallu d'abord survoler quelques traditions de l'humanité à la recherche de cette idée de « Loi Sacrée » espérant en tirer une substantifique moelle voir y trouver un dénominateur commun, pour revenir ensuite à notre démarche maçonnique. »[270]

[269] Rappelons qu'il s'agit ici de la franc-maçonnerie « libérale », adogmatique et européenne(car le mouvement outre-manche est plutôt théiste, majoritaire et anglo-saxon)

[270] Cette position est expliquée sur un site de la Franc-Maçonnerie (loge LC) qui peut être consulté sur ce lien : https://www.ledifice.net/3079-2.html (« edifice.net » est le lien qui précise la bibliothèque maçonnique du net)

PROFANE ET SACRÉ POUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Pour les Francs-Maçons, le profane est le domaine de la vie ordinaire de chaque homme, le sacré est davantage un domaine où l'individu ressent un sentiment de dépendance, où il ne peut agir librement, où ses actions engagent toute sa personne.

C'est que le sacré est souvent perçu comme dangereux, plein d'une énergie considérable qui ne demande qu'à s'épandre au dehors, quitte à foudroyer celui qui serait malencontreusement venu à son contact. Réciproquement le contact du profane vide(rait) le sacré de son énergie, le rend(rait) inefficace.

Il convient donc de séparer soigneusement, de façon étanche, le domaine du sacré et celui du profane. L'un et l'autre en effet sont indispensables à la vie: le sacré est la source de la vie, et le profane le milieu où elle se développe. Ces deux milieux ne peuvent garder leurs qualités respectives qu'en demeurant soigneusement distincts, car tout contact est fatal à l'un comme à l'autre. (c'est l'avis de R. Caillois).

« Pour de nombreuses loges, la vie maçonnique est une certaine recherche du sacré. Nous observons en effet scrupuleusement certains rites, à l'image des hommes religieux des sociétés traditionnelles. Nos réunions se tiennent en un lieu que nous vérifions être séparé du monde, puisque nous vérifions, avant de commencer nos travaux, et c'est une condition indispensable pour les commencer, que nous sommes bien « à couvert ».

L'auteur de l'article ajoute que les membres vérifient également que nul profane ne s'est mélangé aux frères, contaminant l'assemblée par l'irruption d'un étranger incapable de participer à notre conquête du sacré et la mettant donc en danger.

Sacré et Secret[271]pour les francs-maçons sont liés. Pour Marcel Bolle de Bal[272], auteur d'un article sur les aspects religieux et non religieux du Sacré[273], il souligne que l'éclairage de cette seconde face évoque le sacré au sein de la franc-maçonnerie en tant que cas particulier de sacré non nécessairement religieux, où le sacré est relié au secret.

L'initiation maçonnique, elle, correspondrait donc à un passage du monde profane à un monde sacré, précisément coupé de ce monde profane. Les rites maçonniques, exécutés dans le respect de règles immuables, théâtralisent les mythes, induisant de ce fait une dimension « sacrée » aux expériences vécues : ils contribuent de la sorte à l'identification culturelle, au renforcement de l'esprit communautaire (Gilbert Durand).

Chaque tenue réactualise le caractère sacré de l'espace/temps de la Loge. Ici intervient la notion -à certains égards injustement vilipendée de « secret maçonnique » : nul n'ignore les liens étymologiques et philosophiques entre les notions de « secret » & de « sacré »[274]. La pratique et le vécu de ce « secret » maçonnique constituent une illustration typique de cette double nature – en franc-maçonnerie ; mais aussi ailleurs - du secret et du sacré : leur action est à la fois de déliance[275] (par rapport au monde profane) et de reliance (entre initiés). A noter toutefois la différence entre certains rites religieux, transcendants par essence, et les rites maçonniques effectués pour eux-mêmes,

[271] Le secret maçonnique constitue, lui aussi, une réalité ambivalente, paradoxale pour Marcel Bolle de Bal. Relevons à ce propos au moins quatre de ses ambivalences (Pelle Le Croisa, 2010, p.42) : d'abord entre la parole et le silence (il cèle ce qu'il recèle, il voile ce qu'il dévoile) ; ensuite entre l'intérieur et l'extérieur (il dé-lie pour re-lier et sacralise l'intérieur) ; encore entre le savoir et l'ignorance, il cache ce qu'il sait et l'ignorant est tenté de le découvrir) ; enfin, entre l'individu et le groupe (les jardins secrets de la personne et les secrets d'état de la communauté).

[272] M. Bolle de Bal est Professeur émérite, Université Libre de Bruxelles, Belgique

[273] Voir son article « *Le sacré, Janus philosophique et sociologique* » dans la revue *Essaches, Journal for Communication Studies*, vol. 4, n° 2(8), 2011, pp. 17-29. Voir aussi son article de 2003 : *Reliance, déliance, liance* : émergence de trois notions sociologiques » in *Sociétés*, n° 80, p. 99-131.

[274] Consulter à ce propos le riche numéro 158 de la revue *Points de Vue Initiatiques* consacré au thème Le Silence, le Secret et le Sacré. Notamment P. Pelle Le Croisa, « Le secret secrète le sacré, alors gardons le silence ! », 2010.

[275] Le terme « déliance » aurait pour sens l'absence de lien (ou lien retiré).

indépendamment de tout élément de verticalité transcendante, même s'ils aident à faire émerger des transcendances immanentes...

Qu'est-il ce sacré maçonnique laïque ? Ce serait celui du lieu sacré (le Temple) réservé aux initiés, du mythe d'un lieu à sans cesse reconstruire (le Temple de l'Humanité, une société meilleure, plus juste), d'un lieu qui doit être « couvert », protégé par différents rites afin qu'il puisse devenir temps sacré (la Loge) et qu'ainsi soit sauvegardée l'enceinte sacrée (voir alors le rôle de Janus, le « couvreur »). Par ailleurs l'essentiel du travail à accomplir par le franc-maçon est la quête du sens de l'existence, ou du moins la création de ce sens : ce qu'il est convenu d'appeler la « construction de son Temple Intérieur », la découverte de l'espace sacré au tréfonds de sa personne.

Parle-t-on de « rites » et de « mythes » en franc -maçonnerie ? -le sacré n'est pas lié au religieux chez les francs-maçons. Ainsi, Luc Nefontaine[276] dans son article sur la Franc-Maçonnerie sur l'encyclopédie *Universalis*, rappelle *« La maçonnerie redéfinit le sacré en le détachant de sa gangue religieuse.* »

- Le sacré renvoie aux mythes et aux rites ainsi qu'aux symboles au sein du mouvement franc-maçon. « *À sa façon, la maçonnerie réhabilite donc le mythe. Elle fait appel à un passé mythique, totalement construit, et elle va reconstruire de la même façon les séquences des diverses initiations, parvenant à fonder une tradition de toute pièce*. (...)

- Les rites sont liés que mythes et aux symboles : *« Les pères fondateurs de la maçonnerie moderne ont créé une mythologie qui s'enrichira au fil du temps et qui s'inscrira dans la pratique de rites et de rituels. Ce sont surtout les rituels des initiations qui serviront de cadre à la restitution vécue d'une trame*

[276] Luc Nefontaine est Docteur en Philosophie à l'Université Libre de Bruxelles.

mythique. Ainsi s'opère le lien entre rite et mythe. Dans toute loge maçonnique, le mythe est un récit joué et communiqué oralement. »[277]

IV.4. Le sacré, la Laïcité et le positionnement du Bouddhisme considéré comme une Philosophie, et non comme une religion

La religiosité bouddhiste renverrait davantage à l'étymologie « *religare* », ce qui relie l'humanité et la philosophie humaine à une idéalité de Vertu, aux liens spirituels avec « l'âme et le cœur ».

[277] Voir l'article co-écrit par Roger Dachez, historien et président de l'IMF (Institut Maçonnique de France) et Luc Nefontaine (Directeur de la Chaire Universitaire Théodore Verhagen) voir le lien http://www.universalis-edu.com.proxy.scd.univ-tours.fr/encyclopedie/franc-maconnerie/ consulté le 23 octobre 2020.

Le Bouddhisme et la notion de sacré existent dans les préceptes du Bouddhisme. Cette philosophie - qui se refuse à être caractérisée en tant que religion[278]- interdit le vol, le viol, le crime, la consommation de viande, le mensonge, l'usage de la drogue. On peut donc en comprendre que le sacré est important pour (et dans) le Bouddhisme :

- la vie est sacrée (interdiction formelle de tuer) ;

- le corps et le sexe sont sacrés (luxure proscrite, acte sexuel interdit pour les moines bouddhistes, le viol est réprimé, etc.)

- les Animaux sont importants et sacrés ! Ainsi, étroitement liés au karma, quelques animaux seraient la représentation des potentiels naturels qui régissent notre équilibre. De ce fait, les Bouddhistes les respectent au plus haut point, surtout en Inde, mais aussi en Chine. Une dizaine d'animaux sacrés y sont admirés, à savoir le rat, le tigre, le paon, le serpent, le cheval, le singe, le coq, le *Garuda*, le chat, et bien sûr le symbolique dragon. Les uns autant que les autres jouent des rôles fondamentaux dans la vie des bouddhistes, mais certains y occupent une place plus importante. En Asie, par exemple, les années sont représentées successivement par chacun de ces animaux.

- Les symboles renvoient au côté « sacré » des situations : Comme la roue, la rouelle, la spirale et le labyrinthe, la triskèle et le svastika sont des symboles ancestraux, cosmiques et sacrés, qui remontent à des périodes reculées. Si le symbolisme du svastika peut s'appliquer au labyrinthe, il possède, en outre, en son centre, un mouvement de rotation rappelant l'idée d'un moteur principiel, tel un tourbillon cosmique créateur, comme aussi le triskèle celtique.

Le labyrinthe est historique et sacré chez les Bouddhistes. Le dessin ou le symbole du labyrinthe renvoie à l'histoire du sacré. Le labyrinthe matérialise

[278] Nous évoquons ici l'acception européenne du Bouddhisme.

un principe universel. Il symbolise le chemin ardu qui mène au cœur de soi ou du monde.

Des méandres des cavernes préhistoriques à la mythologie antique et aux images médiévales, le principe universel et sacré du labyrinthe prend diverses formes. Son chemin mène au centre de soi, de la cité, de l'univers. Le labyrinthe cristallise la quête spirituelle ou initiatique de l'être humain. Il renvoie à une dimension universelle, les diverses circonvolutions nous obligent à choir le bon chemin qui permettra de donner du sens à son existence.

Labyrinthes et mandalas bouddhiques renvoient au caractère sacré de notre vie où nous devons « trouver le bon chemin pour accéder au centre », c'est-à-dire notre monde intérieur où les lumières de notre conscience éclaireront nos pas vers la paix, la sagesse, et l'épanouissement de l'être. La paix de l'esprit permettra alors de construire la paix dans le monde : le sens sacré du mandala et du labyrinthe pour Carl Gustav Young rejoint l'importance de la symbolique des valeurs universelles, comme la Paix, l'Amour, la Sagesse que le Bouddhisme cultive dans ses pratiques, ses objectifs et sa philosophie.

Aussi les lignes et les fils des Mandalas et des labyrinthes, comme pour les entrelacs, les fils sont comme des lignes de force qui définissent la structure du Cosmos. Les tracés complexes que nous observons dans les dessins sacrés des mandalas et autres labyrinthes peuvent conduire à un retour au Principe, au Soi, au Centre, à l'Universalité.

Ces objets sacrés illustrent des liens qui permettent de relier le corporel et le spirituel, et l'individuel à l'universel. Sur le plan individuel, ces chemins symboliques peuvent exprimer une évolution spirituelle ou initiatique, qui permet à l'être d'élargir sa propre conscience, grâce à une transmutation de ce qui "enchaîne" en ce qui "unit".

La philosophie dans l'Inde Ancienne souligne un lien fort entre la spiritualité, le Sacré, et l'Homme

Les textes anciens et sacrés dans l'Inde rejettent l'idée d'un Dieu et d'une religion pour insister sur la quête de la connaissance, et sur l'importance de la spiritualité philosophique, comme illustrés dans les Upanishads[279], les Vedas[280] exprimant une quête de la Sagesse grâce à une philosophie de l'Inde Ancienne exprimée entre les années -1500 et -500 AVJC. La pratique yogique et la philosophie indienne des Vedas sont connues et reconnues comme l'un des berceaux baptismaux de la philosophie moderne.

La clairvoyance et la libération sont possibles grâce au *Samkhya*[281], réflexion et système philosophique vieux de 5000 ans, et au Yoga, dont la pratique s'accompagne de techniques psychiques et physiques. Le Yoga devient une voie de délivrance à côté de la gnose, la Connaissance exaltée dans les Upanishads.

La pratique du Yoga est toujours considérée aujourd'hui comme une pratique laïque et spirituelle apportant une paix et un calme intérieurs, et permettant une reliance entre le corps, l'esprit et l'âme, en dehors de tout dogme ou religion, permettant ainsi un élargissement de la conscience.

La philosophie du Sankhya serait le berceau et l'origine de toutes les philosophies du Monde, théorisée et développée en Inde il y a plusieurs milliers d'années.

[279] Les « *Upanishads* », apparus entre le sixième et le deuxième siècle avant JC sont un ensemble de textes philosophiques qui rassemblent des questions posées aux Sages afin d'expliquer l'ensemble des *Veda*.
[280] *Les Veda* au nombre de quatre sont les textes très anciens du Védisme, poèmes, chants pour accompagner le respect de la Nature, et permettant de lutter contre les maux . Ils sont constitués de la *Baghavad Gita*, la *Hatha-Yoga Pradipika*, les *Yoga-Sutras* de Patanjali, et les *Upanishads*. Les Veda sont donc un ensemble d'hymnes datant au minimum du 2ème millénaire avant JC, et mettant en scène un panthéon et une vision du monde qui sont à la base de toutes les conceptions philosophiques ultérieures de la tradition indienne. De nombreux chercheurs considèrent ces textes comme la plus ancienne littérature de l'humanité.
[281] L'orthographe de ce terme peut être écrite avec un « n » : *Sankhya* ».

Cette philosophie du Samkhya est liée et définie par deux principes de base : un dualisme illustré par le matériel et l'esprit. Le Samkhya est athéiste, car le concept de Dieu n'est pas nécessaire pour expliquer l'univers, car deux principes y suffisent, le *Purusha* (la Conscience ou l'Esprit) renvoie au Discernement et le *Prakriti* (la matérialité) qui renvoie à la Connaissance, donc à la Nature, à ce qui est perçu par les cinq sens. Le philosophe Patanjali[282] a lui, cadré et codifié le Yoga, partie pratique de la philosophie dont les aspects théoriques correspondent au Samkhya.

Philosophie indienne du *Samkhya* et le Sacré. Cette philosophie est une recherche d'une sagesse « spirituelle », est une quête du sacré, un « sacré laïque » qui promeut l'homme et le principe de vie ainsi sacralisé. Mais qui donne également un sens à notre existence, pour s'efforcer de réduire les souffrances de l'homme, rechercher à guérir les maux de la société (maladies, épidémies, solitude, etc.)

Le yoga est donc en lien avec le sacré. Nous évoquons ici le yoga traditionnel, qui a pour objectif le calme du mental, le chemin de l'intériorité, l'amenuisement de l'ego et des pensées, l'ouverture du cœur et la recherche d'un calme physique et psychique préparant à la méditation : le silence et de la sérénité du corps lui-même, et du calme important de la respiration.

Nous avions déjà évoqué la thèse sur le Yoga et le Sacré, là où Eveline Griesser[283] renvoie le Yoga à ce quadruple objectif : apaiser son corps et son esprit, développer une spiritualité intériorisée, élargir sa conscience, et donner un sens à sa vie en reliant le corps, l'esprit et l'âme.

[282] Ce philosophe a aussi codifié l'Ayurveda (médecine ayurvédique) et clarifié toute la Grammaire. De nombreux faits de sa biographie et de son œuvre sont rapportés sur l'ouvrage de Mircéa Eliade : « *Patanjali et le Yoga* » aux éditions du Seuil, collection Maîtres Spirituels, ouvrage publié en 1962

[283] Grieder, Eveline ; *Le yoga, un espace pour le sacré*, Montpellier, Université P. Valéry, 2015.

La doctorante de Montpellier précise que *« le yoga ne peut-il être considéré comme un modèle pertinent du cheminement spirituel (en tant que projet d'évolution de la conscience), de par son ancrage dans une tradition immémoriale, qui a su, de millénaire en millénaire, se re-penser, se re-créer.*

Son cheminement ne s'appuierait-il pas sur des éléments vitaux finalement situés au tréfonds de l'expérience de l'être humain, derrière la diversité des cultures ? (...) Si le yoga pointe vers l'universel, c'est qu'il propose à l'adepte une véritable pédagogie de la réinsertion dans les données immédiates de sa conscience, les fondements essentiels de son vécu, et que cet accès modifie profondément son être, lui faisant éprouver un supplément d'âme, quelque chose de l'ordre du sacré. »

On voit clairement l'impact du yoga, discipline psycho -corporelle et pratique physico -spirituelle, sur la quête d'un vrai 'réenchantement du monde', ce qui nous autorise à penser que notre esprit occidental peut évoluer et se positionner en lien avec la distinction entre les deux notions de religion et de spiritualité, car il s'agit bien ici, avec la pratique et la philosophie yoguistes, de favoriser une spiritualité authentiquement laïque, agnostique et athée qui a réussi à se libérer des manipulations dogmatiques, parce qu'elle aurait retrouvé son fond naturel.

Le yoga (traditionnel) a donc un lien solide avec le sacré parce qu'il nous permet d'accéder à une intériorité connotative et intime, qu'il construit du sens à notre pratique et notre vie en permettant aux adeptes de faire taire les pensées égotiques pour s'ouvrir à la spiritualité intérieure et tournée vers soi et les autres, dans une conscience plus élargie vers l'intérieur et la profondeur, mettant entre parenthèses le mental, la matérialité et les vagues de surface.

IV.5. Le sacré entre transcendance et immanence

Le sacré n'est-il pas lié à un phénomène de transcendance ? Cette interrogation peut nous renvoyer à nous-même, et donc à notre capacité à sacraliser ceci ou cela suivant l'importance du respect que l'on accorde à tel fait, tel événement, ou telle personne. Fréquemment le concept de sacré, quand il renvoie à un immense respect envers quelque chose, ou quelqu'un qui nous « dépasse », évoque le phénomène de la transcendance, donc un lien vertical, mais pas forcément religieux. Le transcendant laïque peut concerner une autorité politique ou artistique ou sociale ou intellectuelle, ou cosmique.

La transcendance, au niveau métaphysique, nous renvoie vers « ce qui nous dépasse », qui permet de dépasser une limite physique, ou symbolique pour accéder à un « niveau supérieur », tel l'esprit qui transcende le corps, l'intellectuel qui transcende le matériel, tel un sujet, un objet, un être, qui se situe « au-delà » du monde physique. Fréquemment lié à une situation religieuse, ou à ce qui est « immortel » ou « essentiel », « le concept de transcendance peut aussi avoir un rapport ou un lien avec d'autres niveaux que religieux. Il existe différents modes de transcendance. À ce titre, nous retiendrons la transcendance de l'*Ego* (le Moi) ou la transcendance temporaire, parmi d'autres types.

D'une manière générale, les personnes considèrent la transcendance comme le fait d'atteindre un niveau supérieur de conscience ou une dimension inconnue, inexplorée, comme le monde cosmique que nous ne connaissons qu'à peine et qui ne peut être maîtrisé matériellement.

- Pour Kant, en phénoménologie, le philosophe peut faire le distinguo entre transcendant et transcendantal : serait *transcendant* ce qui dépasse les limites de l'expérience possible ; et serait transcendantal ce qui conditionne à priori toute expérience possible[284]. Le transcendant est donc ce vers quoi la conscience se projette. L'objet intentionnel est transcendant, et la transcendance est synonyme d'intentionnalité.

- Avec Martin Heidegger, la transcendance *désigne quelque chose appartenant en propre à la réalité-humaine; cette propriété [...] au sens d'une constitution fondamentale de cet existant qu'est la réalité-humaine, et comme antérieur à tout comportement*.[285] Mais pour Jaspers, il y a un second sens du mot transcendance, en tant qu' il *caractérise le mouvement que nous accomplissons sans cesse pour nous dépasser nous-mêmes ; car l'existant accomplit sans cesse un mouvement de transcendance*, se dépasse sans cesse[286]. Chez Jaspers, la transcendance est « verticale », en ce sens qu'elle exprime une relation entre l'homme et un « au-dessus de l'homme ». L'homme doit se transcender ; selon Jaspers, l'existence, réalité fondamentale de l'homme comme « être-en-situation », doit être surmontée. Dans l'épreuve concrète et angoissante de sa limitation, elle découvre l'Être - sans limitations qui seul rend possible la notion même de limite, la négation d'être.

Assumer, par la liberté, l'existence, c'est donc éprouver notre « être déchiré » ou notre « être - séparé ». La transcendance de l'Être absolu est en même temps découverte de ce qui manque à l'existence et de ce qui la comblerait. Si l'on est sincère avec soi-même (et authentique), on ne peut manquer de percevoir dans la profondeur de l'existence, une raison de croire et d'espérer.

- La transcendance renvoie donc à une différence de plan. Les idées et les choses concrètes ne sont pas sur le même plan. Elles appartiennent à des

[284] Notons ici que les approches phénoménologiques peuvent être différentes suivant les philosophes, ainsi y a-t-il des divergences d'interprétation chez les phénoménologues : Husserl, Heidegger, Sartre et Levinas défendent des visions différentes de la transcendance.
[285] Heidegger in *Qu'est-ce que la métaphysique*, traduit par H. Corbin, Paris, éditions Nathan, 1985, p. 63.
[286] Consulter Wahl *(J), Les Philosophies de l'Existence*, Paris, Librairie A. Colin, 1954, p. 69.

ordres différents. Un élément est transcendant lorsqu'il relève d'un ordre supérieur à un autre (L'objet en soi est transcendant par rapport à l'objet réel et concret).

Le sacré peut être lié aussi à l'immanence. L'immanent s'oppose au transcendant. L'immanence est la prérogative attribuée à la conscience - dans l'acte par lequel, par la réflexion, elle fait retour sur soi. *« Parle-t-on de l'immanence de l'esprit, de la conscience ? Il nous faut bien refuser à la conscience perceptive la pleine possession de soi et l'immanence qui exclurait toute illusion* »[287] ; l'immanence est le principe suivant lequel tout est intérieur à tout[288] en telle sorte que rien n'advient à l'esprit qui ne soit déjà virtuellement contenu en lui : *le principe d'immanence consiste, au plan ontologique, à affirmer que tout est réductible à tout, c'est-à-dire qu'il n'existe qu'un seul mode de réalité. Au point de vue épistémologique, ce principe soutient que nous ne connaissons que ce qui est « à l'intérieur » de l'esprit ou chez Blondel (méthode d'immanence), que rien n'advient à l'esprit si celui-ci n'est pas déjà en attente*. (Thinès-Lemp. 1975)

La philosophie de l'immanence, pour Jacques Maritain, est une philosophie qui exclut la transcendance divine et assigne à l'homme une fin immanente à son propre développement. *La transcendance divine est maintenant rejetée, c'est une philosophie de l'immanence qui occupe la place. Avec Hegel, Dieu apparaîtra comme la limite idéale du développement du monde et de l'humanité* [289].

<u>Immanence et sacré : leurs liens sont possibles et réels</u>.

- Shmuel Trigano[290], dans l'article intitulé « Transcendances immanentes », renvoie d'abord à Durkheim le sociologue qui a la réputation d'avoir laïcisé

[287] Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*,1945, p. 396.
[288] E. Le Roy (E), *Dogme et critique*, pp. 9-10 in Foulq.-St-Jean, 1962.
[289]Extrait de l'ouvrage : *L'Humanisme intégral de Jacques Maritain*, Livre de Philippe Chenaux (éditions Procure,1946, p. 42 ; autre édition Cerf, 2006.
[290]Trigano (Shmuel) est l'auteur d'un article sur la revue *Pardès* (N°47/48 du 2010 : « Les transcendances immanentes» pp. 235-245. Il est professeur à l'Université de Paris X

(ou plutôt 'sécularisé') le sacré : « *L'un des concepts durkheimiens les plus forts de ce point de vue est celui de sacré laïque* ».

Le moraliste de la Troisième République reconnaissait qu'il y avait du sacré dans la laïcité, que celle-ci n'existerait pas sans celui-là. « *Le sacré et la religiosité qu'il entraîne est un phénomène inhérent à toute vie sociale et à la condition humaine. Cette croyance qui partage le monde en deux zones hétérogènes, sacré et profane, a pour finalité de conserver et entretenir la mémoire du fondement effervescent de la société* ».

- Jacques Rifflet (2011, p. 18) plaide pour un élargissement du champ du sacré : pour lui, celui-ci ne relève pas seulement du « royaume » de la transcendance, mais inonde les terres de l'immanence, à condition d'accepter la définition suivante du sacré : « *le sacré est ce qui nourrit la raison de vivre de l'homme* ». La spiritualité peut, selon lui, être laïque : elle est l'aile de l'homme. Le sacré, s'il naît de l'immanence, s'il est issu de la réflexion humaine, peut parfaitement se passer de la religion, être « laïque ».

IV.6. La sacralisation de la laïcité est-elle une démarche abusive ?

La laïcité n'est pas une religion, même 'civile' et 'spirituelle' (voir partie II, 3)

Au Québec, les citoyens rappellent que la laïcité n'a pas à remplacer une croyance religieuse par une religion civile. Car les québécois sont partagés entre accepter de payer des impôts pour financer des écoles privées, et contester ce type d'imposition par un État qui ne consulte pas les représentants de la population. A cet égard, l'économiste Nathalie Elgrably[291] écrit que l'éducation religieuse ne doit pas être organisée à l'école, mais dépendre de la seule responsabilité des parents : « Pour *évacuer la religion, certains ont sacralisé la*

Voir Cairn Info, https://www.cairn.info/revue-pardes-2010-1-page-235.htm consulté le 7 janvier 2021.

[291] Nathalie Elgrably est économiste à l'Institut Economiste de Montréal et auteur du livre *La face cachée des politiques publiques* (Aux éditions Logiques, 2006).

laïcité. Ils n'ont fait que troquer une croyance pour une autre et remplacer la domination de l'Église par celle de l'État. En voulant imposer leurs opinions à toute la population, les fonctionnaires se comportent comme les ecclésiastiques de l'époque. Il est temps de réhabiliter la liberté de choix, surtout dans un contexte où elle est facile à implanter et ne cause de préjudice à personne. »[292]

Vouloir sacraliser la loi de 1905, n'est-ce pas faire une entorse à la laïcité ? Cette interrogation est présentée par un historien des religions, Christian - Bernard, qui rappelle que la législation de 1905 ne pouvait pas tout prévoir. « *En faire une idéologie, vouloir la sacraliser, à savoir la figer, c'est agir à l'inverse des intentions premières. Mais, c'est un des traits de la singularité française, cette législation est née dans un climat conflictuel imprégné des regards philosophiques critiques à l'égard du religieux, mais également d'une volonté émancipatrice de l'État républicain envers les individus sommés d'abandonner tout particularisme, qu'il soit linguistique ou religieux.* »[293]

[292] Extrait d'un article publié sur le Journal de Montréal du 13 décembre 2007, page 27.
[293]Texte de Christian -Bernard publié par l'hebdomadaire « l'OBS »

IV.7. Le Sacré face à l'Athéisme et à la Religion

Dans l'ouvrage *Athéisme et Religion*, l'auteur Alain Gérard[294] évoque des hiatus entre certains termes qui semblent proches, mais que l'évolution de la société, et les définitions philosophiques ont permis d'être différentes au niveau sémantique.

Les deux termes « sacré » et « religion ». Même si le profane très souvent depuis plus d'un siècle rapproche le « sacré » de la « religion », le terme de sacré existe maintenant et n'a pas toujours un rapport direct ou indirect avec le religieux. Étymologiquement, le mot s'oppose à « profane », lequel vient du latin *pro-fanum*, « ce qui est devant le temple », le sacré étant dès lors ce qui est dans le temple, donc ce qui concerne les dieux et la religion. En ce sens l'incroyance ne peut pas être concernée par le sacré. Mais ce concept, précise l'auteur, a évolué vers un sens beaucoup plus étendu.

Le « sacré » est rapidement devenu, chez les Latins eux-mêmes, « ce qui ne peut être touché sans être souillé ». Donc, ce que l'on doit considérer avec

[294]Gérard (Alain), *Athéisme et Religion* , éditions Erès, 1999-

respect et prudence, éventuellement ce qui suscite un certain état de contemplation. » (A. Gérard, pp. 35-36) Cela, ce n'est évidemment pas inconciliable avec l'incroyance.

Les deux termes de « spiritualité » et « religion ». Le concept de spiritualité a lui aussi souvent été associé ou connecté au terme de religion, mais également de 'religiosité'. Quand Gérard A. écrit *« L'homme d'aujourd'hui « manquerait de spiritualité » ou aurait « besoin de spiritualité », veut-on signifier par là un besoin de Dieu ? Pour les catholiques oui. Pour les francs-maçons certainement pas ».*[295]

Il précise que le concept de « Spiritualité » est apparenté au mot « esprit ». Au sens propre, l'esprit est le siège de la pensée, sans plus. Donc, quand les incroyants parlent de « spiritualité » en général ils prennent simplement le mot en son sens premier de 'pensée'. Ils veulent en toute simplicité parler de la nécessité pour l'homme (même l'homme incroyant) de ne pas se limiter à la matérialité du quotidien étroit.

La spiritualité, c'est le contraire de l'aliénation. C'est ce qui est le plus profondément personnel à l'individu. Aussi l'auteur précise -t-il que c'est l'homme qui le maintient en éveil et en pleine conscience de lui-même.

Bien en-deçà d'une traduction aussi précise, s'il est un besoin intellectuel profond de l'homme d'aujourd'hui, c'est peut-être simplement celui de l'authenticité, du contact avec ce qui est vraiment important et vraiment essentiel, par-delà les simulacres qui cachent l'homme à lui-même ». Le mot « esprit », dont ces termes sont issus, est devenu lui-même insuffisant pour la pensée moderne. En somme, la « spiritualité », c'est le non-simulacre. Cela peut également correspondre à une recherche de sens de notre vie.

Le terme de « transcendance » : à quel sens ce concept peut-il renvoyer ? En latin, le verbe *transcendere* veut dire « franchir », « aller au-delà » (voir

[295] Gérard (Alain), pp. 33-34.

ascendere, « monter », et *descendere*, « descendre »). À partir de ce sens précis, le terme « transcendance » a pris différentes significations, très souvent associées au domaine de la philosophie et de la religion : « transcendance » désigne ce qui élève ou se situe au-dessus (Dieu dans la religion), mais en philosophie cela signifie ce qui est antérieur à toute expérience (l'esthétique transcendantale de Kant), ou ce qui est général et commun à un ensemble, ou d'une autre nature que toute expérience (la philosophie transcendantale). Heidegger dit que le monde est transcendantal parce qu'il est « toujours déjà là » dans l'expérience humaine.

La transcendance, si elle sert pour les croyants à désigner Dieu, pour les incroyants elle peut faire allusion à l'inconnu ou ce qui dépasse (provisoirement ou définitivement) la perception et la connaissance humaines. Le terme de transcendance pour l'incroyant n'est pas pour lui une quelconque reconnaissance implicite de Dieu : cela pourra désigner le mystère du monde et l'acceptation du fait que l'homme ne sait pas tout. Nous avons observé , par exemple, que le spectacle du « merveilleux » peut être une forme de transcendance ou d'accès à un universel indéfinissable, mais mystérieux et magnifique. Même si d'aucuns parleront d'une beauté « immanente » ou 'qui surgit', advient, et surprend.

Même si la beauté est dans l'œil de celui qui regarde, écrivait Mr de la Bruyère, des spécialistes de la Nature constatent que la découverte de la beauté de la Nature permet d'apprendre aux enfants à s'émerveiller, Nicolas Hulot reconnaît que cette beauté peut être considérée comme une porte vers la sacré.

Ainsi, dans l'ouvrage *D'un mode à l'autre, le temps des consciences*[296], Frédéric Lenoir écrit-il *:* « *les penseurs du XXème ont bien pressenti l'évolution : la beauté peut nous ramener vers le sacré par-delà des religions. Tous ceux qui s'étaient coupés du sacré (à cause des religions) peuvent le redécouvrir grâce à la beauté.* Et d'expliquer que s'émerveiller devant un

[296] Hulot (Nicolas) et Lenoir (Frédéric), *D'un monde à l'autre : Le temps des consciences,* Paris, éditions Fayard, 2020, pp. 299-303.

spectacle de beauté de nature « permet de quitter notre ego et tout sentiment de dualité pour ne faire parfois plus qu'un avec l'objet de notre contemplation » L'explorateur N. Hulot parle de la beauté comme « *source d'humilité sur le mystère du monde, (car) elle fait prendre conscience de la sacralité de la nature*. » (Hulot et Lenoir, p. 299)

Ces problèmes rencontrés et ces difficultés ne semblent pas nous empêcher de penser et de redire, à la lumière de nos arguments ci-avant présentés, que le sacré peut être laïque et que la laïcité peut être sacrée : la laïcité est (donc) un principe essentiel dans notre démocratie et une valeur fondamentale pour vivre ensemble en paix respectueuse et mutuelle entre les citoyens de notre république.(voir conclusion 1, p. 266)

----------*FIN DU CHAPITRE IV*----------

☙ Chapitre V ❧

5. CONCLUSIONS ET SUITES POSSIBLES DE CETTE RECHERCHE

Parvenu au terme de cette recherche doctorale, il nous faut nous efforcer de conclure sur l'ensemble de cette thèse qui avait choisi pour objectif principal de s'enquérir des liens et des éléments communs, et autres connexions entre deux concepts : le Sacré et la Laïcité.

Dans un premier essai de conclusion, nous répondrons aux questions de recherche que nous avions présentées dans le chapitre premier présentatif de la thèse ramassant le sujet choisi, les motifs et mobiles de cette recherche, les questions préliminaires, et premières réflexions.

Dans un second essai de conclusion, nous nous efforcerons de synthétiser les apports de cette recherche en nous demandant ce que nous avons appris en dehors des objectifs poursuivis et ce qui peut enrichir chacun des deux concepts dans leurs habits sémantiques, leurs costumes d'applications, et leurs compréhensions mutuelles.

Dans un ultime essai conclusif, nous envisagerons quelles pourraient être les suites possibles de cette recherche, et quelles nouvelles pistes heuristiques imaginer ou définir dans la perspective double d'une intelligibilité de convergence et de divergence, donc soit dans le droit fil du thème lui-même, soit selon une fluidité créative imaginant de nouvelles pistes d'études et de recherches.

V.1. PREMIER ESSAI CONCLUSIF

Le sacré est donc connecté et lié avec la laïcité, sans ambiguïté, et permet de ne pas laisser le monopole du sacré au simple champ de la religion, pour nous permettre ainsi de répondre positivement à l'une de nos premières questions de la recherche. Le sacré n'est pas en lien sémantique avec le religieux, comme pourraient l'affirmer des personnes et penseurs attachés de façon cartésienne aux liens historiques entre le concept de sacré et celui de religion, ou des encyclopédies, recherches, livres et dictionnaires non actualisés aux questions récentes - et essentielles - de la philosophie d'aujourd'hui, en lien avec une spiritualité laïque vivante et prégnante dans un monde capitaliste et matérialiste qui s'interroge plus souvent sur son évolution et son remplacement futur, la vie philosophique de l'esprit occidental progressant sur les interrogations liées dans notre civilisation au déficit de spiritualité, de sagesse et de sens de l'existence.

Notre réflexion et notre analyse sur les liens entre les concepts de laïcité et de sacré, permet aussi, en lien avec les questions originelles de recherche, évoquées en partie première, aidant ainsi et permettant d'affirmer avec arguments développés dans cette thèse, que la philosophie du sacré peut exister et se développer dans le champ de la laïcité, dans de nombreux domaines et champs d'applications, sans être subordonnée ni vassalisée par une religion quelle qu'elle soit, ou un dogme dont elle dépendrait, partiellement ou non.

Le sacré a donc été défini, illustré et précisé par son aspect connotatif et annotatif, mais également par son indicibilité, car indéfinissable avec la rigueur, la convergence et le rationnel ou le théorique ; aussi peut-il être approché grâce au champ de l'expérienciel, grâce à la sensibilité et au cœur de chacun -expurgé de son intellectualisme, grâce aux outils de l'intelligence divergente[297], à la médiation d'une spiritualité laïque qui peut lier la

[297] Voir le glossaire et la définition liée dans la partie « pédagogie et sacré ».

transcendance et l'immanence, mais de plus, avec des pratiques qui permettent de sentir, de ressentir, d'expérimenter dans des liens physico -spirituels une approche du sacré personnalisée et qui autoriserait l'esprit des « expérienceurs » à redonner du sens à leur vie, à prendre de la hauteur et de la distance avec l'avoir, la matérialité, pour s'approcher d'un savoir-être plus épanouissant que l'accumulation de biens matériels ou la consommation effrénée ou compulsive de produits qui n'apportent pas la sérénité intérieure ou la sagesse de l'observateur intérieur, comme dans la pratique yogique, traditionnelle et laïque liée au silence et à l'intériorité, permettant entre parenthèse, pensées et ego pour laisser émerger une vie de l'esprit et du cœur plus liée à la sensibilité et au cœur qu'à la raison .

Dans cette première conclusion, nous nous efforçons de répondre aux questions de recherche que nous avions posées au début de cette thèse. Voici quelques réponses collectées depuis 2019.

Q1. Les liens entre sacré et laïcité existent-ils, pourquoi ? Oui, ces liens existent sur plusieurs registres et pour plusieurs raisons, dont voici quatre exemples :

-A. Les 2 concepts renvoient à des valeurs communes et complémentaires, humaines et citoyennes.

-B. Les 2 concepts ont des liens de complémentarités qui font sens : la laïcité est sacrée, le sacré est laïque par des connexions qui construisent du sens entre les deux notions, sens qui sera développé dans les réponses qui figurent dans les paragraphes suivants.

-C. Les 2 concepts ont des liens importants grâce à la défense de l'environnement et au respect de la nature, ils renvoient tous deux à la nécessité d'un absolu respect de notre univers terrestre.

-D. Sacré et Laïcité sont en osmose grâce à l'école publique, qui est sacrée et laïque. L'école laïque est sacrée, et cet avis est areligieux (on n'a pas besoin de dogme pour penser cela.)

Q2. La laïcité peut-elle être considérée comme sacrée ?

-Oui, et ce à plusieurs titres. La laïcité est sacrée parce qu'elle favorise le vivre-ensemble des citoyens dans une même nation, et qu'elle permet de vivre en paix et d'éviter les querelles et les difficultés communicatives entre citoyens.

-Oui, la laïcité est sacrée, car sacralisée par la République et par le Peuple Français, la loi a alors suivi la reconnaissance de l'immense importance et l'immense respect qu'elle suscite. La laïcité peut donc être considérée comme sacrée, car c'est un Idéal régulateur sanctuarisé par la Constitution.

Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis le XXème ont tous accepté la laïcité comme valeur nationale et républicaine incontournable dans la gestion du pays. Il en est de même des associations areligieuses en France.

-Oui, la laïcité est sacrée, du fait que l'École Publique et Laïque en France est sacrée, car éminemment importante et respectable.

Q3. Le Sacré peut-il être considéré comme Laïque ?

-Oui car de nombreuses situations, objets, personnes sont qualifiés de sacré alors qu'ils, elles n'ont pas de lien avec la religion. Le respect du corps, que ce soit celui d'un vieillard, d'une femme, d'un enfant ou d'un homme sont sacrés ou qualifiés comme tels hors des dogmes.

-Oui, des lieux sacrés sont laïques, tels la tombe du soldat inconnu, le Panthéon, la forêt congolaise, l'Arc de triomphe, sont sacrés mais aussi non liés à une religion.

-Oui , la Déclaration des droits de l'Homme, la Paix entre les Peuples, des Conventions ou Traités sont sacré(e)s, sans qu'un dogme ne les justifie ou ne les revendique : un traité ou un texte, ou une situation reconnu(e)s sacré(e)s sont aussi laïques...

-Oui, les dépouilles de personnes, ainsi celles de S. Weill, de V. Hugo, de Mr. Mandela ou de tel Président, qualifiées de sacrées, sont aussi laïques car non liées à une religion, un dogme , ou revendiquées comme telles.

-Oui, des faits sacrés, comme la naissance ou la mort, ne sont pas

Reconnus comme liés à une religion. Ils peuvent être laïques et être sacralisés par les parents, la famille, etc.

. **Q4.**

Les reliances, liens entre sacré et laïcité sont-ils (elles) lié(e)s au contenu, à la sémantique, ou aux objets, faits, ou situations ?

Oui, ces liens peuvent être liés au contenu, comme textes, traités, les articles, les lois qui protègent les individus, ou qui représentent notre volonté de paix et de respect mutuel dans un esprit démocratique. Ces liaisons peuvent construire de la connexion grâce au sens, à la sémantique, aux significations donné(e)s par la collectivité, par l'État, par les personnes ou les individus, soit le sens donné, soit la représentation de ce que les mots usités suggèrent. Les différences peuvent être importantes entre le respect qu'on attribue à un texte sacré ou à un texte profane.

Q5. La laïcité est-elle devenue sacrée quand la philosophie suggère une forme d'universalisation de sa reconnaissance en tant que valeur ?

-Oui, si on considère que c'est l'histoire de France, et la philosophie politique qui a érigé en loi la reconnaissance de la laïcité comme faisant partie de la Constitution. Le terme « universalisation » n'est pas forcément pertinent, car il renvoie davantage à une volonté, à un souhait d'État, aux objectifs des défenseurs historiques et suivants qui ont œuvré pour cette reconnaissance. Ce principe écrit dans la loi n'est aujourd'hui reconnu et accepté que par la France et quelques pays européens.[298]

Oui, car cette reconnaissance est aussi exprimée par les autorités politiques qui ont souhaité sacraliser la laïcité en inscrivant son respect par la loi ; ainsi l'obligation du respect de la laïcité par les divers groupes que constitue la communauté nationale est-elle liée à des normes juridiques contraintes pour chacun d'entre nous.

Oui, la laïcité est devenue sacrée au fil de l'histoire, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire de l'école publique et de l'histoire des Droits (Droits de l'Homme, Droits de l'Enfant, Droits Civils, Droits Civiques de la Femme, etc.)

Pour le philosophe J. Rifflet , « *là où est l'homme réside le sacré* » .

-Pour le chercheur athéiste Roger Lallemand, les athéistes qui pensent librement, *« revendiquent un sacré qui vient de l'immanence, en faisant référence à la Déclaration des Droits de l'Homme qui affirme que chaque homme est égal en dignité et en droit : le sacré découle donc directement du fondement d'une universalité en l'homme et par l'homme.* »[299]

-Pour André Malraux, le sacré, c'est ce qui permet à l'homme de se situer au-dessus de sa condition, souligne Jacques Étienne citant Malraux dans son article sur « les Pensées du Sacré » :

---

[300]*religare* : cette racine latine renvoie au sens de la liaison : ce qui donne du lien.

[299] Lallemand (Roger) extrait de la préface du livre de Jacques Rifflet : *Les Mondes du Sacré.*

« L'homme peut dépasser sa nature éphémère et dérisoire en conjurant l'anti-destin de l'espèce humaine. Vaincre l'éphémère en résistant à tout ce qui s'oppose à l'emprise du temps, notamment l'œuvre d'art. » [300]

Q6. Le laïque & le sacré ne composent-ils pas ensemble une nouvelle religion civique & éthique, non dogmatique, favorisant le vivre-ensemble en France ?

-Non, la laïcité n'est pas une religion si on définit la religion comme dogme imposé par un pouvoir religieux, théologique et non discutable. Mais le terme de religion a originellement deux racines étymologiques, *religere* et *religare*[301]. Si le premier renvoie à la transcendance et à l'esprit de la religion, le second renvoie au lien, à ce qui assemble et relie. »

-Oui, la laïcité assemble et relie les individus et les groupes, sur l'importance et le caractère sacré et « éminemment respectable » de la liberté de croire ou pas. Il appert que nos réflexions, nos arguments, notre confrontation pied à pied des deux concepts étudiés ici en confrontation et en connexion, font apparaître que la laïcité en France pouvait être considérée comme une religion athée, appelée quelquefois « religion civile », un système politique et sociétal qui allie la loi du XXème de 1905 à la spiritualité laïque du XXIème au sens de la racine *religare* .

Ces deux sources sémantiques se croisent. Tout en critiquant Benveniste, en insistant sur le fait que l'étymologie ne fait jamais loi, le philosophe Jacques Derrida les prend au sérieux, car la distinction est "quasi-transcendantale", annonce-t-il dans son ouvrage « *Foi et Savoir"*. Elle correspond à deux veines irréductibles de la religion. La répétition de cette division est, "en vérité", l'origine de la répétition, la division du même. Unifier les deux termes, c'est résister à la disjonction, à l'altérité absolue : « *Tant que la religion n'est*

[300]Rifflet (Jacques), auteur de l'article « Les pensées du sacré » in Revue *Equivalences* 2001-2002, 20-1, p. 231.
[302] Voir Glossaire

pas instituée, il n'y a pas de terme commun à ce que nous appelons religion, il n'y a pas une chose une et identifiable que tous s'accorderaient à appeler religion ».

Ces réflexions nous conduisent à la question : la laïcité est-elle adogmatique ? Oui, car la laïcité n'est pas reliée à une religion révélée et codifiée mais elle relie les citoyens autour de cette valeur citoyenne, valeur morale et humaine ! Ce lien se crée par l'exercice du vivre ensemble, par les valeurs que nous partageons dans nos activités, nos professionnalités, nos loisirs, les groupes identitaires auxquels nous appartenons.

Mais c'est le mot, le terme 'religion' qui ne convient pas à cette question : l'expression « principe démocratique et républicain » conviendrait mieux aux interrogations suscitées par cette question de recherche présentée en début de doctorat : nous devons ajouter l'adjectif « juridique » à côté de « principe ».

La laïcité ne renvoie donc pas à une religion, mais plutôt à une exigence et un principe : elle concerne un principe tout autant qu'une valeur, en y associant les quatre attributs : législatif, juridique, démocratique et républicain ; c'est un principe qui renvoie à une éthique, une morale, et qui a pour objectifs de favoriser le mieux vivre ensemble, de séparer le politique et le religieux, en reconnaissant à chaque citoyen la liberté absolue de croire ou non.

SECOND ESSAI CONCLUSIF QUOI DE NEUF SUR LES CONCEPTS ÉTUDIÉS ?

V.2.1. LE SACRÉ N'EST PAS LA RELIGION NI LES DOGMES.

En quoi le sacré n'a pas de lien systématique (systémique ?) avec la religion ou les dogmes ? Nous répondons avec plusieurs arguments exposés ci-après qui développent notre réflexion.

-A. Des historiens nous renvoient au début de l'histoire des hommes, dans des temps où les religions n'étaient pas instituées ni organisées : le sacré était alors présent, reconnu comme tel : souvent il renvoie alors aux rites et aux mythes, ou aux traditions millénaires autour de la naissance ou de la mort, ou de grands événements pendant lesquels des actes sacrés, des cérémonies sacrées, des rituels, plus souvent des habitudes que des croyances.

-B. Plusieurs philosophes et auteurs ont écrit et rappelé que le sacré ne doit pas être confondu avec le religieux.

B1. Le sacré peut être d'ordre spirituel sans être religieux pour Jacques Rifflet[302]. Cet auteur (2011, p. 18) plaide pour un élargissement du champ du

[302] Rifflet (Jacques), *Peut-il exister une spiritualité laïque ?* in Jacques Lemaire, Francs-Parlers, collection La Pensée et les Hommes, Bruxelles, 2011.

concept de sacré : pour lui, celui-ci ne relève pas seulement du règne du religieux ou du royaume de la transcendance, mais au contraire, il baigne notre monde avec l'immanence : aussi l'auteur renvoie-t-il le sens du mot sacré comme « ce qui nourrit la raison de vivre de l'homme ».

La spiritualité peut alors être considérée comme laïque : « elle est l'aile de l'homme ». Le sacré peut parfaitement se passer de la religion, être « laïque » quand ce sacré vient de l'immanence, et qu'il est issu de la réflexion de l'être humain.

B2. Nous pouvons alors nous rappeler la dialectique du sacré analysée par Roger Caillois, particulièrement entre *le sacré de cohésion (de reliance) et le sacré de dissolution (de déliance)*, entre le sacré de fusion et le sacré de fission.

Au-delà de ce couple conceptuel reliance/ déliance[303] peut intervenir un troisième élément, préalable aux deux autres : « la liance », expérience d'un rapport humain non médiatisé, tel celui de la mère et du fœtus en son sein, « liance » brisée au moment où intervient la coupure du cordon ombilical. En cela cette coupure devient le symbole de la première « dé-liance » existentielle. Le sacré, lui, ne serait-il pas la formulation socio-psychique de cette éternelle quête du paradis perdu de la liance primordiale ? Et, ce faisant, l'archétype du besoin de « re-liance » réapparaîtrait sous forme d'un sacré areligieux, qui remplacerait le sacré religieux ayant disparu avec le déclin des religions, comme expliqué dans *Le désenchantement du monde* (à la manière de M. Foucault ou de M. Gauchet)

B3. Pour A. Comte-Sponville : il ne faut pas commettre cette erreur de confondre spiritualité et religion.[304] Ce philosophe nous explique que « les

[303] Déliance ou séparation, suppression du lien , comme entre le non-moi et le moi, quand un enfant apprend à penser par lui-même, lors de l'autonomie psychique de l'enfant. La « liance » est le « lien », tel la mère et son fœtus.

[304] C'est dans son ouvrage *l'Esprit de l'Athéisme* Albin-Michel, 2006, qu'il précise cette idée : « les athées n'ont pas moins d'esprit que les autres. » Il lance un appel à la tolérance et à l'ouverture, et trace le chemin qui aidera les non-croyants à cultiver leur vie intérieure. Il prétend donc montrer que l'on peut défendre les Lumières et la laïcité sans tomber dans la haine antireligieuse.

athées n'ont pas moins d'esprit que les autres, spiritualisme et athéisme ne sont pas forcément opposés. En effet, les systèmes athées peuvent ne mettre en cause que le caractère transcendant du spirituel, et le conserver sous d'autres formes immanentes.

L'athéisme n'empêche pas la croyance en d'autres formes de pensée abstraite ou d'émotions mystiques. Ainsi, des mouvements comme le bouddhisme, dont les dogmes ne font pas allusion à une notion de divinité surnaturelle, peuvent, dans une certaine mesure, être considérées comme athées ». Il affirme également : *« Ma spiritualité est plutôt cosmique »* donc une perspective qui peut dépasser l'homme tout en le renvoyant à un chemin constructif de sens de notre vie entre la transcendance et l'immanence.

En synthèse, nous pouvons donc retenir que *le sacré est donc connecté et lié avec la laïcité, sans ambiguïté,* et permet de ne pas laisser le monopole du sacré au simple champ de la religion, pour nous permettre ainsi de répondre positivement à l'une de nos premières questions de la recherche. Le sacré n'est pas systématiquement en lien sémantique avec le religieux, comme pourraient l'affirmer des personnes et penseurs attachés de façon cartésienne aux liens historiques entre le concept de sacré et celui de religion, ou des encyclopédies, recherches, livres et dictionnaires non actualisés aux questions récentes - et essentielles - de la philosophie d'aujourd'hui, en lien avec une spiritualité laïque vivante et prégnante dans un monde capitaliste et matérialiste qui s'interroge plus souvent sur son évolution et son remplacement futur, la vie philosophique de l'esprit occidental progressant sur les interrogations liées dans notre civilisation au déficit de spiritualité, de sagesse et de sens de l'existence.

V.2.2. LES 2 CONCEPTS SONT-ILS ANTINOMIQUES ET PEUVENT-ILS ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME OXYMORES ?

Quelles raisons nous conduisent-elles à présenter une telle interrogation au terme d'une recherche doctorale qui semblait vouloir, au départ, avec un certain toupet heuristique, marier la carpe et le lièvre, une liaison philosophique oxymorienne[305] ?

La première raison réside dans le fait que la laïcité est un principe politique majeur qui permet aux citoyens d'un pays de jouir d'une liberté de conscience, celle de croire - en sphère privée - ou de ne pas croire , en une religion précise, telle le catholicisme, l'Islam, ou de se positionner comme personne athée et laïque, ne croyant en aucune religion, instituée ou non. Mais cette liberté doit pouvoir s'accompagner d'obligations, ce droit renvoie à des devoirs impératifs : -le respect plein et entier des lois de la République ; -la reconnaissance de l'État de Droit comme neutre dans le domaine religieux, sans à priori ni privilège ; -la liberté de conscience de tous les concitoyens ; -l'égalité de tous les citoyens quelques soient leur religion, leur sexe, leurs convictions ;

La deuxième raison est que cette liberté de conscience et de croyance permet la mise en place d'un vivre-ensemble pacifié, l'objectif permanent du bien commun, « comme seule raison d'être de l'État, »[306] ajoute Régis Meyran, dans son article sur la laïcité.

V.2.3. LA RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE PEUT ÉTUDIER ENSEMBLE LES CONCEPTS DE SACRÉ ET DE LAÏCITÉ

Le premier constat que la laïcité présente un sens philosophique qui relie ! Car si l'on considère que le choix de la laïcité est à la fois politique et philosophique, et permet de lier (ou relier) les citoyens entre eux sur une valeur

[305] Oxymore signifie « aux sens opposés, inconciliables ».
[306] Meyran, Régis, « Laïcité, le conflit des modèles »

qui permet de vivre ensemble sans heurt, et qui relie aussi les membres de la nation avec la liberté de croire ou non, qui relie les individus dans l'obligation (qui leur est faite) de respecter les lois de la République.

Le second constat nous permet d'observer que la reliance philosophique entre le concept de sacré et le concept de laïcité se conjugue sur plusieurs domaines réflexifs importants. D'une part la spiritualité qui relie les deux concepts comme nous l'avons développé dans le chapitre III. D'autre part, laïcité et sacré se relient philosophiquement grâce à l'humanisme (par les valeurs humaines auxquelles chaque concept renvoie), l'éthique et la morale (tel le respect important et mutuel qui permet à la laïcité d'être sacralisée et au sacré d'être laïcisé dans leurs champs d'application partagée, comme l'école publique ou la nature et l'environnement dont nous sommes co-responsables dans une perspective reconnue du principe d'interdépendance.

Nous pouvons concevoir à la suite de cette recherche tout un champ philosophique de possibles, qu'il s'agisse de la recherche, qu'elle soit sémantique, ou réflexive sur l'articulation entre les concepts, ou la construction d'un sens philosophique en parallèle avec les valeurs morales ou éthiques , ou sur la spiritualité sous-jacente, ou encore dans le cadre d'une philosophie politique s'intéressant à une laïcité sacralisée et reconnue comme telle avec les corolaires législatifs, comportementaux, citoyens, sociaux ou éthiques.

V.2.4. QUELLE SYNTHÈSE CONCLUSIVE ICI ET MAINTENANT ?

A la lumière des trois chapitres précédents, à savoir :

-le champ définitionnel, qui permet de circonscrire les différents sens de chacun des deux termes suivant les périmètres d'application dans la vie quotidienne ;

-le champ des connexions entre les deux concepts : en quoi la laïcité peut être considérée comme sacrée ; en quoi le sacré peut-il être considéré comme laïque ;

-le champ des éléments antithétiques et réflexifs : les difficultés rencontrées, des contradictions relevées, des oppositions constatées entre les 2 concepts, considérés dans une acception non religieuse et adogmatique ;

Nous pouvons donc résumer les idées principales de cette thèse en quatre réflexions conclusives importantes:

-A. La laïcité est sacrée et le sacré est laïque, car les deux concepts développent et épanouissent les mêmes valeurs philosophiques et humaines : Valeur 1 : le respect mutuel ; Valeur 2 : l'acceptation des différences chez les autres ; Valeur 3 : la spiritualité est humaine avant d'être religieuse.

-B. Le sacré est en connexion sémantique avec la laïcité, car leurs définitions et leurs connexions nous renvoient aux mêmes 'liances' et reliances.

-C. Les deux concepts, la laïcité d'une part, le sacré d'autre part, renvoient tous deux à *un champ philosophique commun* lié à la spiritualité laïque :

→ laïcité et sacré sont des valeurs spirituelles et des concepts qui développent une authentique « spiritualité laïque » ;

→ sacré et laïcité sont ensemble liés en permettant un éveil spirituel aux valeurs humaines et humanistes .

-D. les deux concepts renvoient à des valeurs morales essentielles dans le comportement des personnes vivant ensemble, et qui sont liées à une philosophie pratique et comportementale :

→ ils ne renvoient ni à des dogmes, ni à des religions révélées ;

→ ils sont liés tous deux par une philosophie politique républicaine, à la fois théorique et pratique, qui sous-entend que chaque être humain dans notre pays, doit respecter les lois de la République qui se placent en préalable à toute autre liberté d'action….

→ils permettent une autonomie de l'esprit individuel et collectif, une liberté de choix philosophique -car chaque individu peut choisir de croire ou de ne pas

croire tout en étant respecté dans ses options décisionnelles, par l'état et la République, sans être dépendant de valeurs religieuses imposées, mais choisies en chaque « âme et conscience ».

V.3. ESSAI CONCLUSIF 3 : QUELLES SUITES POSSIBLES POUR CETTE RECHERCHE DOCTORALE ?

Notre réflexion et notre analyse sur les liens entre les concepts de laïcité et de sacré, permet aussi, en lien avec les questions originelles de recherche, évoquées en partie première, aidant ainsi et permettant d'affirmer avec arguments développés dans cette thèse, *que la philosophie du sacré peut exister et se développer dans le champ de la laïcité, dans de nombreux domaines et champs d'applications, sans être subordonnée ni vassalisée par une religion quelle qu'elle soit, ou un dogme dont elle dépendrait, partiellement ou non.*

Une première suite possible pourrait être développée sur les aspects philosophiques du sacré laïque ou du laïque sacré dans des perspectives traditionnelles ou nouvelles, dans les champs précisés antérieurement aux paragraphes du sous-chapitre V.2.3. Comment décliner les divers aspects sémantiques du nouveau concept de sacré laïque ou celui de laïcité sacrée , en

développant la réflexion sur les définitions différenciées suivant les secteurs de notre monde et de notre vie, tels la nature, l'école, l'économie, l'alimentation, la vieillesse, la santé, la culture, les rapports sociaux, etc.

Une deuxième suite possible à cette recherche pourrait envisager les liens entre le sacré, la laïcité et les apports de l'intelligence divergente[307]. Cette forme d'intelligence (appelée aussi « fluide ») développe tant à l'école que dans la société des formes de savoirs, savoir-faire et savoir-être différentes de l'autre intelligence (convergente) : rapprochement des inattendus, imagination, intuition, sens de l'humour, expérimentation, arts plastiques, création poétique, etc.

Comment lier ou relier ces deux concepts comparés aux outils de la divergence ? Peut-être devons-nous nous rappeler que la notion de sacré a donc été définie, illustrée et précisée par son aspect connotatif et annotatif, mais également par son indicibilité, car indéfinissable avec la rigueur, la convergence et le rationnel ou le théorique ; mais plutôt approchée grâce au champ de l'expérienciel, grâce à la sensibilité et au cœur de chacun -expurgé de son intellectualisme, grâce aux outils de l'intelligence divergente[308], à la médiation d'une spiritualité laïque qui peut lier la transcendance et l'immanence, mais de plus, avec des pratiques qui permettent de sentir, de ressentir, d'expérimenter dans des liens physico - spirituels une approche du sacré personnalisée et qui autoriserait l'esprit des expérienceurs à redonner du sens à leur vie, à prendre de la hauteur et de la distance avec l'avoir, la matérialité, pour s'approcher d'un savoir-être plus épanouissant que l'accumulation de biens matériels ou la consommation effrénée ou compulsive de produits qui n'apportent pas la sérénité intérieure ou la sagesse de l'observateur, comme dans la pratique yoguique, traditionnelle et laïque

[307] Ces outils de l'intelligence divergente ont été étudiés et expérimentés et théorisés par des psychologues américains dans les années 1980, tels W.H. Torrance, ces recherches actions ont mis en place des nouveaux tests (Quotients d'Intelligence Divergente, les Q.I.D.) Ces qualités dites fluïdes se développeraient dans le cerveau droit et lunaire, pédagogie peu développée.
[308] Voir le glossaire et la définition liée dans la partie « pédagogie et sacré ».

liée au silence et à l'intériorité, permettant de mettre entre parenthèses, pensées et ego, pour laisser émerger une vie de l'esprit et du cœur plus liée à la sensibilité et au cœur qu'à la raison et au rationnel. Si le sacré laïque pouvait créer, développer dans un champ spirituel philosophique des liens et hypothèses entre le sacré laïque et la divergence, peut-être aurions-nous un espace d'investigations très original, lié à des recherches qui n'existent pas dans le monde universitaire pour l'instant, au niveau philosophique et expérimental.

A la lumière des quatre chapitres précédents, à savoir :

-le champ définitionnel, qui permet de circonscrire les différents sens de chacun des deux termes suivant les périmètres d'application dans la vie quotidienne ;

-le champ des connexions entre les deux concepts : en quoi la laïcité peut être considérée comme sacrée ; en quoi le sacré peut-il être considéré comme laïque ;

-le champ des éléments antithétiques : les difficultés rencontrées, des contradictions relevées, des oppositions constatées entre les 2 concepts, considérés dans une acception non religieuse et adogmatique ;

Nous pouvons donc résumer les idées principales de cette thèse en quatre idées conclusives importantes :

-A. La laïcité est sacrée et le sacré est laïque, car les deux concepts développent et épanouissent les mêmes valeurs philosophiques et humaines :

Valeur 1 : le respect mutuel ;

Valeur 2 : l'acceptation des différences chez les autres ;

Valeur 3 : la spiritualité est humaine avant d'être religieuse

-B. Le sacré est en connexion sémantique avec la laïcité, car leurs définitions rappellent que les deux concepts renvoient à donner un sens à sa vie et à son action.

-C. Les deux concepts, la laïcité d'une part, le sacré d'autre part, renvoient tous deux à un champ philosophique commun lié à la spiritualité :

→ laïcité et sacré sont des valeurs spirituelles et des concepts qui développent une authentique « spiritualité laïque » ;

→ sacré et laïcité sont ensemble liés permettent un éveil spirituel aux valeurs humaines et humanistes ;

-D. les deux concepts renvoient à des valeurs morales essentielles dans le comportement des personnes vivant ensemble, et qui sont liées à une philosophie pratique et comportementale :

→ ils ne renvoient ni à des dogmes, ni à des religions révélées ;

→ ils sont liés tous deux par une philosophie politique républicaine, à la fois théorique et pratique, qui sous-entend que chaque être humain dans notre pays, doit respecter les lois de la République qui se placent en préalable à toute autre liberté d'action.

→ils permettent alors une autonomie de l'esprit individuel et collectif, une liberté de choix philosophique -car chaque individu, chaque citoyen français peut choisir de croire ou de ne pas croire tout en étant respecté dans ses options décisionnelles, par l'état et la République, sans être vassalisé (e) par des valeurs religieuses imposées, mais choisies en chaque « âme et conscience », laïques et libres de la philosophie choisies pour chacun, sans compte à rendre.

En cette fin de recherche, je veux ici exprimer qu'un républicain ne peut que dire... *« Merci » et exprimer ses gratitudes à toutes et tous qui ont pu , au cours de leur vie, ainsi développer et promouvoir la liberté et l'égalité dans une laïcité sacralisée pour le meilleur de notre vivre-ensemble français, laïcité sacrée ouverte à une possible fraternité éclairée par la conscience laïque de notre humaine interdépendance.*

---------- FIN DES CONCLUSIONS ----------

☙ Chapitre VI ❧

VI.1. PREMIÈRE BIBLIOGRAPHIE DOCTORALE SUR LAÏCITÉ ET SACRÉ

VI.1.A. LIVRES XIXème ET DÉBUT XXème

Alain, *Propos*, Paris, Gallimard, Collection « Pléiade », 1956.

Barni (Jules), *La morale dans la démocratie*, réédition Kimé, 1992.

Béresniack (Daniel), *La laïcité*, J. Granger, éditeur, 1990.

Buisson (Ferdinand), *La foi laïque : extraits de discours et d'écrits* -1878-1911, Préface de Raymond Poincaré, Hachette et Cie, 1912.

Buisson (Ferdinand) *Dictionnaire pédagogique*, Édition établie et présentée par P. Meirieu et Patrick Dubois, Robert Laffont, *2017*.

Buisson (Ferdinand), *La religion, la morale et la science, quatre conférences.* 1ère Edition, Fischbacher, Paris, 1900, 8è édition Theolib, 2013

Caillois (Roger), *L'homme et le sacré*, Gallimard, Folio, 1988 Chauet (François), *L'Union pour l'action morale, le spiritualisme républicain,* Revue *Les Intellectuels dans la République*, 1900, pp. 67-89.

Desroches (Henri), *Henri de St-Simon, Le nouveau christianisme et les Écrits sur la religion*, Paris, Le Seuil, 1969.

Durkheim (Émile), Les *Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1912.

Durkheim (Émile), De *la définition des phénomènes religieux*, Paris, PUF, 1897.

Jouffroy (Théodore), Comment *les dogmes finissent* (1823) in Mélanges philosophiques

Locke (John), *Lettre sur la tolérance 1686*, Paris, Fayard, 1998.

Maury (Lilian), *Fernand Buisson et la Foi Laïque*, Paris, Librairie Fischbacher, 1900.

Mauss (Marcel), *Les fonctions sociales du sacré*, Le Sens Commun, Œuvres I

Mircea (Eliade), *Le sacré et le profane*, Edition Folio, 1988 – (1ère édition en 1965)

Spinoza (Baruch), *Une éthique : Nature et origine de l'esprit,* Livre Second

VI.1.B. OUVRAGES CONTEMPORAINS

Arnaldi (Maud), *Sacré, éducation et Postmodernité*, Paris, éditions L'Harmattan, Tome 1, Permanence et déclin du sacré comme principe artistique et éducatif, juin 2020, Tome 2, Art et savoir, du sacré originel au sacré universel 06/2020

Assaraf (Albert), *Le sacré, une force quantifiable,* Medium, 2006

Baubérot (Jean), *Les sept laïcités françaises,* Maison Sciences de l'Homme, 2015

Bisson (David), *La spiritualité au niveau de l'ultramodernité*, in Revue *Amnis* N°1728, N°11, 2012, Numéro sur « *Le retour du religieux »*

Boutaud et Dufour, *Retour du sacré et oubli du divin,* Archives Ouvertes, 2015 [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01139454/file/

Buisson (Daniel), *Mythologies du XXème siècle*, Lille, P. U. L., 1993.

Cabanel (Patrick), *Le Dieu de la République. Aux sources protestantes de la laïcité, 1860-1900,* Presses universitaires de Rennes, 2003.

Cabanel (Patrick), *Les mots de la laïcité,* Presses Universitaires du Mirail, 2004.

Caillois (Roger), *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1988.

Canivez (Paul), *Débat, Ecole, Citoyenneté, Laïcité,* IUFM Nord-Pas-de-Calais, in Spirale - Revue semestrielle de l'École Normale de Lille - 1992 N°7, 103-116

Calme (Nathalie), ss la dion de), *Le sens du sacré*, Collection Questions de, aux éditions Albin Michel 1998

Calves (Gwénaëlle), *Territoires disputés de la laïcité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018.

Carrier (Michel), *Penser le sacré. Les sciences humaines et l'invention du sacré*, Liber, Montréal, 2005.

Champion (Françoise), Nizard (Sophie) et Zawadzki (Paul) (dir.), *Le sacré hors religions*, Paris, éditions L'Harmattan, collection « Religions en questions », 2007.

Comte-Sponville (André) et Ferry (Luc), *La sagesse des modernes*, 1998.
Comte-Sponville (André), *L'esprit de l'athéisme, Introduction à une spiritualité sans Dieu* , Paris, Albin-Michel, 2006. Coq (Guy), *La laïcité, principe universel*, Paris, éditions Le Félin, 2005.

Debray (Régis), *Le moment Fraternité*, Paris, Gallimard, 2009.
Debray (Régis), *Jeunesse du sacré,* Paris, Gallimard, 2009. Debray (Régis) et Leschi (Didier), *La laïcité en question*, Paris, Folio Gallimard, 2016.

Delfau (Gérard), *La laïcité, défi du XXIème siècle*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Dilan (Thomas), *Vers les chemins d'une spiritualité laïque* Éditions Ararhat, 2017 .
Dumont (Fernand) et Martin (Yves) (sous la direction de), *Imaginaire, social et représentations collectives*, Presses de l'Université de Laval, 1982, pour l'article suivant : « Imaginaire, merveilleux et sacré » avec J.-C. Falardeau -

Etienne (Bruno) , de Abel Olivier & Alii (sous la direction de): Être *sage, est-ce bien sage?* Paris, Les Éditions de l'Atelier Éditions Ouvrières, voir chapitre Débat, 2008. .

Ferrier Béatrice (sous la direction de), *Le Sacré en question. Bible et mythes sur les scènes du XVIIIème siècle,* Paris, éditions Garnier, 2015.

Ferry (Luc), *L'Homme-Dieu ou le sens de la vie*, Paris, éditions Grasset, 1996.

Ferry (Luc), *La révolution de l'amour, ou la spiritualité laïque,* Paris, Plon, 2011.

Filliot (Philippe), *La pédagogie au risque du spirituel,* Paris, D.de Brouwer, 2011 .

Foucault (Michel), *L'Herméneutique du sujet*, Paris, Seuil, 2001.

Gauchet (Marcel) et Ferry (Luc), *Le religieux après les religions*, Paris, Grasset, 2004. Gauchet (Marcel), *L'art, substitut du sacré. Entretien avec Marcel Gauchet*, Cités Musiques. La revue de la *Cité de la musique*, n° 55, septembre-octobre 2007.

Gauthier (Claude), *La laïcité en mémoire*, Edilig, 1987.

Gazagne (Sylvie), *Le sacré et le saint : réconcilier les frères ennemis*, Paris, L'Harmattan, collection « Approches littéraires », 2018.

Grange (Juliette), *Politique d'Auguste Comte*, Paris, Payot, 1996.

Grange (Juliette), *L'idée de république*, Agora pocket, Hachette, 2008.

Grésillon et Sajaloli, Colloque *Sacrée nature, paysages du sacré,* Géographie d'une nature réenchantée, in Revue *Carnets de géographes,* 2013, *URL : http://journals.openedition.org/cdg/932*

Haarsche (Guy), *La laïcité,* Que sais-je ?, Paris, éditions PUF, 2011.

Hadot (Pierre), *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* Folio, 1995

Hurand (Bérangère) et Larrère (Catherine), *Y a -t-il du sacré dans la nature ?*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2018.

Huston (Nancy) et Sinjacq (Quentin), *Anima laïque, à la recherche d'une spiritualité laïque*, Actes Sud, Arles, 2017

Isambert (F-André), *Le sens du sacré*, Paris, éditions Minuit, Collection « Le sens commun », 1982.

Jeffrey (Denis), « Le sacré, entre médiations et ruptures », in ESSACHESS - *Journal for Communication Studie*s (2011)

Kintzler (Catherine), *Qu'est-ce que la laïcité ?*, Paris, Vrin, Chemins philosophiques, 2007.

Leleu (Gérard), *Sexualité, la voie sacrée*, Guy Trédaniel, 2017.

Lhermitte (Agnès) et Magne (Élisabeth), *L'imaginaire du sacré,* Presses Universitaires de Bordeaux, P.U.B, 2016.

Loeffel (Laurence), *Dubuisson, apôtre de l'école laïque,* Hachette - Éducation, 1999.

Loeffel (Laurence). *Le spiritualisme du XIXème, une philosophie pour l'éducation*, Paris, Vrin, 2005.

Lysebeth (Van André), *Tantra et le féminin sacré,* Flammarion, 1988

Maury (Liliane), *Fernand Buisson et la Foi Laïque* (La Religion, la morale et la science : leur conflit dans l'éducation contemporaine - Quatre conférences faites à l'Aula de l'université de Genève, Avril 1900, Librairie Fischbacher, Paris

Meslin (Michel), *La spiritualité au miroir de l'ultramodernité,* Texte intégral, Paru dans Amnis, N°11, 2012

Nicolet (Claude), *La laïcité en miroir*, Edilig, 1989 . Pasteur (Julien), *Les héritiers contrariés. Essai sur le spirituel républicain au XIXe siècle*, Les Belles Lettres, collection essais, 2018
Peillon (Vincent), *Jean Jaurès et la religion du socialisme* Grasset, Paris, 2000

Peillon (Vincent), *Ferdinand Buisson : une religion pour la république*, Despland, M. Review of Philosophiques 1989), Paris, Seuil, 2010, https://doi.org/10.7202/027076ar consulté le 22 mars 2021.

Pena-Ruiz (Henri), *Dictionnaire amoureux de la laïcité,* Paris, Plon, 2014.

Pena-Ruiz (Henri), *Dieu et Marianne, une philosophie de la laïcité*, 2005.

Pena-Ruiz (Henri), *Histoire de la laïcité, Genèse d'un idéal,* Poche, 2005.

Pena-Ruiz (Henri), *Qu'est-ce que la laïcité ?*, Paris, Gallimard, 2003.

Prades (José A), *Persistance et métamorphose du sacré. Actualiser Durkheim et repenser Ia modernité*, Préface de Fernand Dumont, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

Rivière (Claude) et Piette (Albert), *Nouvelles idoles, nouveaux cultes : les dérives de la sacralité,* Paris, éditions L'Harmattan, 1990.

Spirale (Revue), *Les enjeux de la laïcité,* spécial numéro 234, 2010

Tarot (Camille), *Le Symbolique et le sacré. Théorie des religions*, Paris, La Découverte, 2008.

Vinson (Éric), *Jaurès le prophète : Mystique et politique d'un combattant républicain,* Paris, Albin - Michel, 2014.

Weil (Simone), *La personne et le sacré*, Paris, Rivages Poche, 2017.

Wununberger (Jean-Jacques), *Le Sacré*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », n° 1912, 2015.

☙ VI.2. COMMENTAIRES ET INFORMATIONS ☙ OUVRAGES SUR SACRÉ, SPIRITUALITÉ ET RELIGION

6.2.1. REMARQUES SUR LES LIVRES LIÉS AUX CONCEPTS DE SACRÉ ET DE SPIRITUALITÉ

Arama (Maurice) et Souad (Ayada), ***L'art, miroir du sacré***, Paris, Albin-Michel, autres auteurs : Barry (Mickael), Dalloul (Ziyad), 2006 *Le sacré n'a jamais cessé de s'exprimer dans l'art. La poésie persane dit l'amour mystique et l'impossible union. Les miniatures médiévales occidentales révèlent le secret des âmes. Les statues du Bouddha portent les signes de la perfection divine. Jusqu'aux figurations plus abstraites de l'art moderne où le spirituel se fait éclat. Philosophes, artistes, écrivains, historiens de l'art analysent ici les diverses formes du sacré au fil des âges. Et leurs recherches révèlent cette vaste polyphonie des symboles. Ils contemplent, en écho, ce miroir qu'est l'art, tendu par les hommes de tous temps et en tous lieux au monde pour y voir s'inscrire le reflet de ce qui toujours échappe sans pourtant cesser de se manifester : le sacré.*

Arnaldi (Maud), ***Sacré, éducation et Postmodernité***, Paris, éditions L'Harmattan, Paris. Tome 1, *Permanence et déclin du sacré comme principe artistique et éducatif*, juin 2020, Tome 2, *Art et savoir du sacré originel au sacré universel*, juin 2020.

Baum (G***), La pérennité du sacré***, in Concilium, 81, 1973, pp. 21 ; 22, cité par R. Bergeron, *Pour une spiritualité du troisième millénaire*, Religiologiques, 20, automne 1999, 231-246, consulté le lien suivant : http://www.religiologiques.uqam.ca/20/Religiologiques20PDF/20%28231-246%29Bergeron.pdf

Bisson (David), ***La spiritualité au niveau de l'ultramodernité,*** in Revue *Amnis* , n°1728.

Après l'ère de la sécularisation, une évolution s'effectue en passant des grandes transcendances (vision d'un autre monde) aux « transcendances à portée moyenne » (de genre politique) pour déboucher sur le temps des « mini-transcendances orientées vers l'individu ». La spiritualité avec la modernité s'est donc ouverte au « monde profane » pour situer ce spiritualisme dans le monde athée en le séparant de la religion.

Caillois (Roger), ***L'Homme et le sacré***, Paris, Gallimard, Folio, 1988, 1ère parution en 1939.

Lucien Febvre, dans les Annales au moment de la réédition en 1951, parle déjà d'un « classique ». Après une longue analyse du sacré et du profane, Caillois étudie l'évolution historique de la civilisation occidentale, dont la complexité croissante a fragmenté la société tout en érodant la sphère du sacré sous l'effet du rationalisme, et explique la fascination exercée par la guerre par le lien qu'elle entretient avec le sacré. Caillois révèle ainsi les causes profondes de la bellicosité des États européens dont la population, notamment dans les pays fascistes, était embrasée par une mystique de la guerre. Caillois nous explique que le sacré s'attache à des valeurs personnelles, qui ne sont plus un facteur de cohésion sociale car, lorsqu'il n'a disparu, le sacré est devenu mystique, effusion intime de créature à créateur, et incapable de brasser l'ensemble d'une société. Seule la guerre, désormais, assure dans les sociétés modernes et

fortement centralisées autour d'appareils étatiques importants, le rôle de régénération. Ses aspects paroxystique, outrageux et sacrificatoire l'apparentent à la fête antique et l'investissent d'une dimension sacrée, propre à exercer sur les âmes une fascination profonde et durable, telle que l'illustrent les récits de combattants qui assimilent la guerre à une fête noire, à une initiation à une réalité supérieure où se manifestent la fascination du brasier et l'horreur d'une lente déchéance.

Chauvet (François**),** ***L'Union pour l'action morale et le spiritualisme républicain***, in Revue *Les Intellectuels dans la République*, 1900 pp 67/89 Concernant la philosophie spiritualiste française, Dominique Janicaud définit : « *Le spiritualisme français en son déploiement principal [...] cherche un renouveau de la métaphysique et une voie directe vers l'absolu dans un approfondissement méthodique de la vie intérieure* » (Dominique Janicaud, Une généalogie du spiritualisme français, La Haye, Martinus Nijhoff, 1969, p. 5). La seconde moitié du siècle coïncide par ailleurs avec une large reconnaissance, tant en psychologie qu'en métaphysique, d'une tendance dynamique (concepts de volonté, de durée, d'idées force) dont le spiritualisme tire parti. Félix Ravaisson (encore plus que Maine de Biran) fut le vrai promoteur de la philosophie spiritualiste française au XIXe siècle.

Champion (Françoise), ***Le sacré hors religion***, Sophie Nizard, et Paul Zawadzki (dir.), Paris, éditions L'Harmattan, collection « Religions en questions », 2007.
Cet ouvrage propose de réfléchir à la cohabitation entre le sacré en modernité et le déclin de la religion, mais expose aussi des points de vue d'auteurs et chercheurs différents sur des thèmes et questions en lien avec le sacré hors dogme.

Crémoux (Françoise**),** ***Du sacré aux sacralités***, in *Pandora*, n°4, pp. 9-16, 2004 Un tour d'horizon de la notion , consulté https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/2925612.pdf.

Dilan (Thomas), ***Sur les chemins d'une spiritualité laïque***, Paris, éditions Ararat, 2008.

Cette recherche explore l'essence commune des religions, du yoga et du bonheur ; le tronc d'un arbre dont les religions et les philosophies ne seraient que les différentes branches. Cet écrivain s'entoure afin d'illustrer & d'argumenter de repères divers : des fulgurances des poètes comme Rimbaud, Gide, Pasternak ou William Blake aux outils de la psychologie, des approches du shivaïsme du Cachemire et du Vedanta à celles d'éveillés contemporains comme Eckhart Tolle. Ce cheminement esquisse progressivement les grands traits d'une spiritualité laïque ; à savoir, une spiritualité élaborée en conscience, sans dogme ni croyance, procédant d'une démarche de type scientifique : expérimentation et observation. Le propos est ainsi illustré par des séquences poétiques et fait part d'une spiritualité incarnée. Harmonisant corps, cœur et esprit, cette spiritualité donne des clés pour une meilleure connexion à soi, à l'autre et au monde.

Eliade (Mircea**), Le *Sacré et le profane***, Paris, Gallimard, Folio, 1988. Ses travaux sont bien antérieurs puisque Mauss meurt en 1950 ; sa théorisation du sacré prend la forme d'une discussion du travail d'Émile Durkheim qui assura une « révolution copernicienne » en décidant d'aborder le problème religieux par le sacré et non plus par le divin ; l'un des apports de Mauss fut d'y articuler la notion de symbolique. Camille Tarot (voir ci-dessous) considère que Mircea Eliade « manque » ce tournant durkheimien en confondant sacré et divin et s'engage dans les « voies hasardeuses d'une divinisation de la violence ». La référence à Eliade peut surprendre tant elle ne fait plus aujourd'hui autorité, voire est discréditée, dans le champ de la sociologie religieuse. En effet, au-delà de son engagement dans le fascisme tout au long des années 1930 et jusqu'en 1945, c'est la rigueur même de ses démonstrations qui a été mise en cause. Son influence a toutefois été considérable dans la seconde moitié du

XXème siècle, en particulier sur la création artistique, et c'est à ce titre notamment que le livre importe.

Essachess, Journal for Communication Studies, ***La communication* et *le sacré*,** Vol 4, N°2, 8/2011, p. 31-46. Un court article qui fait le tour des principales théorisations du sacré, voir aussi ce lien : www.essachess.com/index.php/jcs/article/download/124/125

Étienne (Bruno), s/d Abel Olivier & Alii, ***Être sage, est-ce bien sage*?** Paris, éditions de l'Atelier/éditions Ouvrières, voir chapitre Débat, Paris 2008.

Cet ouvrage retrace l'évolution, après la sécularisation, des tournants d'une spiritualité religieuse vers une spiritualité athée ou laïque... En lien avec son engagement maçonnique, le chercheur Bruno Étienne[309] évoque pour sa part une « spiritualité laïque » dont la construction repose sur l'idée d'initiation comme « anamnèse spirituelle », laquelle « se pratique dans le regard de l'auto-analyse de l'initié qui revisite son monde intérieur » élargissement de la notion même de spiritualité oblige à en redéfinir les contours en partant du plus petit dénominateur commun : elle renverrait alors à *une quête de sens*, une « *aventure » intérieure* qui viserait en dernier ressort l'épanouissement personnel, le bien-être individuel.

Ferry (Luc), ***L'Homme-Dieu ou le sens de la vie***, Éditions Grasset, 1996. Ferry réfléchit aux conditions d'un nouvel ordre éthique dans des sociétés qui ont accompli leur "révolution religieuse". A distance des interprétations trop étroites de la morale laïque, il montre comment le long processus par lequel le divin se retire de notre univers social et politique s'avère être, en fin de compte, un processus de sacralisation de l'homme lui-même qui conduit vers de nouvelles formes de spiritualité. On peut repérer ce mouvement dans bien des domaines. Le développement de l'action humanitaire témoigne par exemple,

[309] Voir l'ouvrage *Être sage, est-ce bien sage ?,* Paris, Les éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2008, p. 128 chapitre Débat. Ceci est en lien avec les autres auteurs : Olivier, Abel, Bruno, Etienne, Foucauld, Jean-Baptiste (de), Houziau, Alain,

de l'émergence d'une aspiration nouvelle qui ne se confond pas avec les formes traditionnelles de la charité, mais qui revient pourtant à reformuler la problématique du don de soi.

La tendance à la "sacralisation du corps humain" conduit, de son côté, à poser dans des termes neufs toute une série de problèmes que tente actuellement d'explorer la bioéthique. Le "désenchantement du monde" tend ainsi à une nouvelle formulation de la question de la transcendance dans les sociétés modernes.

Gauchet (Marcel) ***Les travaux de Marcel Gauchet sur le « désenchantement du monde »*** sont régulièrement cités. Pour le croiser avec les questions artistiques : Marcel Gauchet, *L'art, substitut du sacré. Entretien avec Marcel Gauchet*, Cités Musiques. La revue de la Cité de la musique, n° 55, septembre-octobre 2007, consulter : http://gauchet.blogspot.fr/2007/10/lart-substitut-du-sacr.html

Gauchet (Marcel) & Ferry (Luc), Le ***religieux après les religions***, Grasset, 2004. Le religieux après la religion est un essai philosophique présenté sous la forme d'un débat entre MG et LF. Chacun y défend son interprétation du devenir de la religion dans la société contemporaine : ils partent toutefois d'un constat commun, celui du déclin des croyances traditionnelles et de l'« individualisation » du croire. Pour Gauchet, c'est l'épuisement du sacré qui se profile, marquant la séparation définitive entre l'humain et le divin ; pour Ferry, au contraire, nous assistons davantage à une reconfiguration humaniste du sacré, à une divinisation de l'humain qu'à sa disparition.

Hurand (Bérangère) et Larrère (Catherine), ***Y a-t-il du sacré dans la nature*** ? , Paris, éditions de la Sorbonne, 2018.

Les deux philosophes demandent si nous admirons la nature et aimons y méditer, si nous en reconnaissons la dignité et appelons à défendre son intégrité, si nous préférons la laisser faire plutôt que de chercher à nous y substituer,

sacralisons-nous la nature ? Et cela nous place-t-il automatiquement dans une posture obscurantiste contraire au progrès scientifique et technique ? Ce volume regroupe les contributions des philosophes, théologiens, écologues et anthropologues réunis autour de ces questions en avril 2012, à la Sorbonne.

La critique de la tendance religieuse, si controversée, de l'écologie contemporaine, passe ici par l'examen des raisons qui pourraient nous pousser à faire place à la notion de sacré, même si elle est relative et mouvante. Prendre au sérieux la re-sacralisation de la nature, tout en en refusant les manifestations les plus excentriques, c'est chercher quel sens théologique, psychologique, phénoménologique, éthique et même politique on peut donner à notre ancrage terrestre. Quand l'histoire naturelle et l'histoire humaine se rejoignent et se confondent, habiter la nature suppose de trouver le moyen de faire société avec elle tout en lui reconnaissant la liberté du sauvage, rétive à tout enfermement, même sous la forme de la sanctuarisation étudient les liens entre le sacré et la nature et l'environnement.

Huston (Nancy) et Sinjacq (Quentin), ***Anima laïque, à la recherche d'une spiritualité laïque,*** Paris, Actes Sud, 2017.

Paradoxalement, *un monde sans spiritualité n'est autre qu'un monde sans animalité.* Nier notre animalité a toujours pour effet de porter atteinte à notre spiritualité. Ont été ritualises par les humains, toujours et partout, les moments de la vie où se faisait sentir leur appartenance au monde animal, c'est-à-dire essentiellement leur mortalité. Être humain, c'est savoir que l'on est mortel. D'après tout ce que nous pouvons observer, nous sommes la seule espèce animale à scander le temps… à remémorer et commémorer… à se donner rendez-vous… à prévoir… à marquer et à remarquer les mouvements de notre planète et de notre corps mortel, afin de non seulement constater la nature mais la fêter, l'amadouer, danser avec elle mais aussi, progressivement, à mesure que la technologie se développe – la dompter, la contrôler, la soumettre, la nier… voire la détruire.

Jeffrey (Denis), ***Le sacré, entre médiations et ruptures,*** in ESSACHESS - Journal for Communication Studies (2011)

La notion de sacré est difficile à définir. Pourtant, depuis le début du XXème siècle, elle est à la base de la définition de la religion, et ce même si le sacré excède la sphère religieuse, comme le prouve l'existence d'une sacralité laïque, de nos jours. Nous cherchons à connaître ici le contenu sémantique de cette notion. Nous avons mené notre recherche chez des auteurs qui ont contribué à développer la notion de sacré au début du siècle dernier. Nous avons mis à jour cinq éléments pour définir le sacré. En expliquant chacun d'eux, nous en profitons pour réfléchir sur les rapports entre le sacré et la communication.

JOAS (Hans), ***Les Pouvoirs du sacré, Une alternative au récit du désenchantement,*** Seuil, Paris, 2020.

Les Pouvoirs du sacré posent une question brûlante : celle de la place persistante du sacré et de la religion dans la vie sociale contemporaine. Ni une vision linéaire de la sécularisation comme déclin progressif et mondial de la religion, ni une compréhension mystique du " retour du religieux " ne conviennent pour appréhender ce phénomène complexe. Hans Joas parcourt, synthétise et discute les grands paradigmes qui ont été élaborés par la philosophie et la sociologie, depuis le XVIIIème, pour penser la vie religieuse. En discussion critique avec Max Weber, Joas construit une alternative au récit du "désenchantement du monde". Il estime qu'une compréhension du devenir de la religion ne peut se séparer d'une interprétation des tensions entre le politique et le religieux, l'État et les Églises, qui ont paradoxalement créé des interstices dans lesquels les individus ont pu construire leur liberté et redéfinir leur vie en commun....

Il s'agit aussi d'un livre engagé en faveur d'un universalisme des droits de la personne qui se traduirait, au plan théologico-politique, par le double rejet des théocraties et des dictatures laïques, et par une mise en garde contre la tentation d'une " auto-sacralisation de l'Europe " contre l'Islam.

Lhermitte (Agnès) et Magne (Élisabeth), ***L'imaginaire du sacré,*** Bordeaux**,** Presses Universitaires de Bordeaux, 2016.

Cet ouvrage collecte au travers de textes de plusieurs auteurs et chercheurs, qui illustrent les facettes multiples du sacré dans des domaines aussi variés comme la littérature, la philosophie, le registre artistique, politique et social. Cet ouvrage développe des exemples de liens entre l'écriture moderne, l'art actuel et ancien, avec la sacralité dans notre société.

Loeffel (Laurence), ***Le spiritualisme du XIXème, une philosophie pour l'éducatio****n,* Paris, Vrin, 2005.

Préoccupées avant tout de restaurer les droits de l'esprit, les voies du spiritualisme philosophique s'esquissent dans le creuset libéral et romantique du début du XIXème siècle, s'affirment et se stabilisent dans l'éclectisme de Victor Cousin qui fixe pour un siècle les orientations de l'activité philosophique en France. Dans ce cadre, le spiritualisme assigne un rôle nouveau à la philosophie : apporter une réponse aux questions qui se posent à la société post-révolutionnaire : le renouvellement des croyances communes, la fondation de la liberté. L'auteure montre comment le spiritualisme a dû répondre à la question de la place de Dieu et de la religion dans une société qui a recueilli le legs de la Révolution ; elle analyse en ce sens les œuvres de Paul Janet, Jules Simon, Elme Caro, Émile Saisset, Edgar Quinet ou Ferdinand Buisson. De fait, l'éducation morale dans le cadre d'un enseignement primaire républicain oscillera toujours entre conservatisme et émancipation, contrôle de l'enfance populaire et visée d'une authentique éducation libérale adaptée aux exigences de la démocratie à venir.

LOEFFEL (Laurence), ***Ecole, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui,*** Presses Universitaires du Septentrion , 2012

Dans l'ensemble des publications portant sur la laïcité dans son histoire et son actualité, les ouvrages consacrés à la morale laïque se comptent sur les doigts d'une main. Dans ce paysage, École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui vient combler un manque. La morale laïque a laissé dans la mémoire collective la trace d'une morale simplette et conservatrice. L'investigation historique montre au contraire que l'ambition éducative portée par la morale laïque à la fin du XIXème siècle a été autrement plus ambitieuse : elle soutenait la volonté d'éduquer et de former l'homme et le citoyen de l'avenir, l'individu émancipé de toute tutelle, en particulier religieuse. Dans le cadre républicain et démocratique qui était celui de la fin du XIXème siècle, la morale laïque scolaire a été ainsi une réponse au besoin de morale commune au principe de la citoyenneté. Ce besoin est toujours le nôtre à l'heure où la généralisation de l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire, à travers ses incertitudes, ne fait que rendre plus manifeste encore le besoin d'une éducation morale à l'École. La récente et spectaculaire réintroduction d'une instruction civique et morale dans les programmes de l'école primaire en est la traduction. Elle est aussi une invitation à relever le défi de la morale laïque. C'est ce que se proposent les contributions réunies dans ce volume qui interrogent, chacune à leur manière, les conditions d'une morale laïque pour aujourd'hui, suggérant des clés de compréhension et d'action.

Mauss (Marcel), ***Les Fonctions sociales du sacré***. Œuvres I, Paris, éditions de Minuit, 1968.

Ses travaux sont bien antérieurs puisque Mauss meurt en 1950 ; sa théorisation du sacré prend la forme d’une discussion du travail d’Émile Durkheim qui assura une « révolution copernicienne » en décidant d’aborder le problème religieux par le sacré et non plus par le divin ; l’un des apports de Mauss fut d’y articuler la notion de symbolique. Camille Tarot (voir ci-dessous) considère que Mircea Eliade « manque » ce tournant durkheimien en confondant sacré et

divin et s'engage dans les « voies hasardeuses d'une divinisation de la violence .

Pasteur (Julien**),** ***Les héritiers contrariés. Essai sur le spirituel républicain au XIXème siècle***, Paris, Les Belles Lettres, collection essais, 2018.

Forgé dans l'atelier conceptuel de la Révolution française, irriguant le dialogue de la philosophie et des sciences sociales naissantes, le problème du gouvernement des esprits est le point névralgique du XIXe siècle. Et telle est la distance qui nous sépare d'auteurs apparemment aussi hétérogènes que Comte, Michelet, Tocqueville ou Pierre Leroux : rendre effective la liberté des modernes suppose d'abord d'affronter l'énigme du pouvoir spirituel. Heureux émancipés ou mélancoliques vitupérants, nous sommes les héritiers d'une sacralité républicaine qui fut conjointement cernée de tragique et ourlée d'espoirs. Ce livre retrace l'histoire d'une contrariété.

Rohan - Csermak (Henri de), ***L'Art et le sacré, Futuroscope***, 2017, coordonné par RCH et Isabelle Saint-Martin, AA Souâd Ayada, Christophe Henry, Mathieu Lours.
Partant du principe que la notion de sacré [est] une notion sociale, c'est-à-dire un produit de l'activité collective (Marcel Mauss), l'étude des rapports entre l'art et le sacré, dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, englobe non seulement les genres artistico-religieux communément regroupés sous le qualificatif générique d'"art sacré", « mais encore tout ce par quoi l'art exprime le sacré […] comme une catégorie de la sensibilité" (Roger Caillois), un élément dans la structure de la conscience » (Mircea Eliade) - extrait du BO n° 1 du 7 janvier 2016)-. En s'appuyant sur des exemples choisis dans une diversité aussi grande que possible d'époques, de domaines artistiques, de civilisations, d'objets et d'édifices cultuels, ainsi que d'œuvres d'art, l'ouvrage propose d'organiser l'étude de la question selon trois axes : la relation étroite et complexe qu'entretient l'art avec le fait religieux, leur commune relation au sacré et à ses représentations artistiques ; sous l'angle exemplaire de

l'architecture, le rapport de l'art sacré aux rites et rituels, qu'ils soient religieux, anthropologiques ou laïcs ; le processus de sacralisation de l'objet d'art, depuis l'époque moderne à son point culminant au XXe siècle avec les formes du culte de l'art et de sa profanation. "L'art et le sacré" est l'une des questions du programme limitatif de l'histoire des arts, relative à la thématique « question et enjeu esthétique », en enseignement de spécialité série L, en classe de Terminale.

Rifflet (Jacques), ***Peut-il exister une spiritualité laïque*** *?* in Jacques Lemaire, éd Francs-Parlers 2011, *La Pensée et les Hommes*, Bruxelles.

Tarot (Camille) ***Le Symbolique et le sacré. Théorie des religions***, Paris, La Découverte, 2008. L'ouvrage est volumineux (900 pages) mais très structuré ; il est d'utilisation aisée et permet d'avoir une vision globale et approfondie du sacré tel qu'il est pensé par les auteurs mentionnés dans le texte officiel du programme… Le livre a fait l'objet d'un dossier dans un numéro d'Archives de sciences sociales des religions, 2009 En ligne: *https://assr.revues.org/21079* ; pour voir la table des matières, consulter: . *http://www.revuedumauss.com.fr/media/TAR.pdf*

Weil (Simone***), La personne et le sacré,*** Paris, Rivages Poche, Payot- Rivages, 2017.

Écrit peu avant sa mort, cet essai de Simone Weil condense les réflexions d'une vie. Premier constat : nulle personne n'est sacrée, mais le sacré est à chercher en l'Homme. À l'heure où la notion de personne est au centre des discours politiques, du marketing et des réflexions morales, ce renversement est salvateur. De cette affirmation, la philosophe nous entraîne dans une réflexion passionnante sur les droits de l'homme. Le terme de "droit" y est jugé opposé à la quête ultime de l'homme : l'attente qu'on lui fasse du bien. Pour la combler, il est urgent d'inventer des institutions qui aboliront ce qui oppresse les

humains, cause l'injustice et qui ne se limiteraient pas à protéger leurs droits. Nommée professeur de philosophie, Simone Weil (1909-1943) devient en 1934 ouvrière d'usine chez Renault, condition indispensable à l'action militante (La Condition ouvrière). À peine repris son enseignement, elle rejoint en 1936 les anarchistes à Barcelone. Réfugiée en 1940 à Marseille, elle rédige les Cahiers, d'où est extrait *La Pesanteur et la Grâce*. Elle gagne les États-Unis puis désire rallier la 'France Libre'. Malgré sa santé défaillante, c'est à Londres qu'elle écrit *L'Enracinement.*

Wunenberger (Jean-Jacques), ***Le Sacré,*** Paris, PUF, « Que-sais-je ? » , 2015, 1ère édition en 1981. C'est notamment un spécialiste de Mircea Eliade.

VI.3.

RÉFLEXIONS ET OBSERVATIONS SUR LES LIVRES LIÉS AUX CONCEPTS DE LAÏQUE OU DE LAÏCITÉ

Beaubérot (Jean), ***Les sept laïcités françaises,*** Maison Sciences de l'Homme, 2015

Avec la loi de séparation des Églises et de l'État (1905) et son inscription dans la Constitution (1946 et 1958), la laïcité apparaît comme une référence importante en France. Depuis le début du XXI è siècle, elle est de plus en plus invoquée, et une très grande majorité de Français affirment qu'ils y sont « attachés ». La plus grande confusion règne pourtant sur le sens de ce terme. De plus, hier valeur essentielle de la gauche, elle est de plus en plus omniprésente dans le discours politique de la droite et de l'extrême droite. En fait, nous explique Jean Baubérot, il n'existe pas de « modèle français » unique de laïcité mais des visions divergentes qui s'affrontent dans un rapport de forces toujours évolutif. Ainsi le contenu de la loi de 1905 a représenté un enjeu entre quatre conceptions différentes de la laïcité. Celles-ci ont subsisté en s'adaptant, alors que trois « nouvelles laïcités » ont apparu. Ces sept laïcités, l'auteur nous les décrit en les qualifiant : laïcité antireligieuse, laïcité gallicane, laïcité séparatiste stricte, laïcité séparatiste inclusive, laïcité ouverte, laïcité identitaire et laïcité concordataire. Pour finir, Jean Baubérot expose les mutations de la laïcité depuis la fin du XIXème siècle et propose des hypothèses sur son devenir.

Baubérot (Jean) & Millot (Micheline), ***Parlons laïcité en 30 questions***, éditions de la Documentation Française, 2004.

Béresniack (Daniel), ***La laïcité***. (Editions J. Granger, 1990)

Blais (Marie - Claude), ***Au principe de la République***. *Le cas Renouvier*. (Paris, Gallimard, 2000)

Coq (Guy), ***La laïcité, principe universel*** (Éditions Le Félin, 2005)

Delfau (Gérard), ***Éloge de la laïcité*** (Vendémiaire, 2012). Qu'est-ce qui fait l'esprit de la laïcité, cette exception française ? D'où vient-elle, où trouve-t-elle ses racines, quelles étaient les valeurs des hommes qui l'ont pensée et défendue? Est-elle inscrite dans le temps qui l'a portée, ce début du XXème siècle façonné par l'idéal républicain et l'héritage des Lumières ? Serait-elle, de ce fait, obsolète, une étape que de nouvelles configurations nationales, internationales, sociales, politiques, culturelles, doivent donc nous amener à dépasser ? Est-elle une philosophie d'hostilité et d'exclusion ? Doit-elle inévitablement se faire respecter par la force, comme ce fut le cas, dès l'origine, avec la bataille des Inventaires? Ne serait-elle qu'une religion comme une autre, plus intolérante que les autres ? L'Islam lui pose-t-il un problème particulier ? Quel est le projet de la droite, tel que la porte explicitement depuis une dizaine d'année Nicolas Sarkozy ? Comment expliquer à ce sujet les embarras de la gauche ? Et les autres peuples européens, nous envient-ils ce modèle, ou s'en détournent-ils ? Cet ouvrage développe une réflexion aiguë sur la notion elle-même, et un plaidoyer qui n'évite aucune question dérangeante.

Delfau (Gérard), ***La laïcité, défi du XXIème siècle***, Paris, L'Harmattan, 2015. Le XXIème siècle sera laïque, ou ne sera pas. Tel est le défi lancé à notre époque. Et la dimension de ce combat est planétaire.

Mais l'auteur entend d'abord faire le point sur « l'exception française ». Il renouvelle la réflexion, en présentant une histoire de la laïcité depuis la Révolution et en montrant qu'elle ne se limite pas à la neutralité de l'État. « La laïcité, c'est plus que la Séparation », ne cesse-t-il de dire. C'est un processus de longue durée, multiforme, et par nature inachevé, comme l'illustrent les chapitres consacrés à la contraception, à l'IVG, au « mariage pour tous », mais

aussi à la Fin de vie. Il fait évidemment une large place à la question du voile islamique à l'école, qui continue de diviser la gauche. Il explique qu'à chaque étape, l'enjeu principal, c'est la défense de l'égalité des droits pour les femmes et les minorités sexuelles, que contestent tous les intégrismes religieux. Il plaide pour la liberté absolue de conscience.

Gauthier (Guy) et Nicolet (*Claude*)**,** ***La laïcité en mémoire***, Paris**,** Edilig, Paris, 1987 *« La laïcité à la française n'est pas seulement polémique ; elle a cessé d'être problématique. Elle ne concerne pas seulement le statut de l'école, elle est affaire de société et touche toute la culture »* écrit Émile Poulat dans son analyse de l'ouvrage (in Revue *Archives des Sciences Sociales des Religions*, n°64/2, 1987. p. 280; . Est-il possible instituer un dialogue qui ouvre un débat et permette un consensus autour des bases de la pensée scientifique une part de la défense des droits de l'homme autre part G. G. (un laïque) a pensé procéder à une bonne vingtaine entretiens avec des personnalités de tous horizons... Fort opportunément il fait appel à un historien pour dépasser ce jeu de miroirs et remettre la laïcité en mémoire de Condorcet, Alain, etc. Notice et bibliographie précèdent chaque morceau de cette anthologie. Un troisième volet est annoncé *Laïcité en débat ...*

On voudrait en suggérer un quatrième : *Laïcité en situation* où on montrerait les déplacements qui opèrent concrètement sur ce terrain et non plus seulement dans les esprits : regarder de près ce qui se passe ! Il est sûr que bien des choses bougent et que le paysage se transforme. Nous sommes sortis d'une société chrétienne : allons-nous sortir d'une société laïque et pour entrer dans quoi ? »

Kintzler (Catherine), ***Qu'est-ce que la laïcité ?***, Paris, Vrin, Chemins philosophiques, 2007. *A la différence de la tolérance, la laïcité n'a pas pour objet de faire coexister certaines libertés telles qu'elles sont dans une société donnée, mais de construire a priori la condition de possibilité de cette*

coexistence. Son fonctionnement est celui d'un vide expérimental : on peut former l'association politique sans s'autoriser de communautés préexistantes et fonder la loi en dehors de toute foi. Le paradoxe est que le lien politique repose alors sur l'hypothèse d'une suspension du lien social et que *le modèle politique du contrat est superflu. En articulant de façon nouvelle les rapports entre sphère publique et sphère privée ou civile on voit mieux apparaître l'espace producteur du droit.*

Plus largement, le concept de laïcité requiert une position critique de la pensée qui engage une dialectique du doute et une théorie de la culture....Enfin, la laïcité s'opposant directement à la religion civile, on suggère que la sacralisation actuelle du lien social et de la forme du religieux est une variante moderne de théologico-politique.

Maury (Liliane**),** ***Fernand Buisson et la Foi Laïque* (*La Religion, la morale et la science : leur conflit dans l'éducation contemporaine)*** - Quatre conférences faites à l'aula de l'université de Genève, 1ère édition, Paris, Librairie Fischbacher, avril 1900.

Liliane Maury analyse Ferdinand Buisson (1841-1932, futur prix Nobel de la Paix en 1927) et sa « foi laïque ». Ce qui peut de nos jours paraître comme un oxymore revêt un sens profond, cette religion (au sens du lat. *religare*, relier) lie les hommes entre eux et est ainsi composée : « Morale, art et science, voilà la substance même de la religion de l'avenir » (Buisson). Le philosophe Vincent Peillon a fait revivre la pensée de Buisson dans un livre de 2010, et voit dans la foi laïque de Buisson « une religion pour la République ».

Références électroniques : Liliane Maury, Ferdinand Buisson et La Foi laïque, Bibnum [En ligne], Sciences humaines et sociales, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 30 avril 2019. URL concernée : http://journals.openedition.org/bibnum/800

Mehmet (Alparslan Saygin), ***La laïcité dans l'ordre constitutionnel belge***, Paris, l'Harmattan, 2015. *Bien que la laïcité ne soit pas inscrite dans la*

Constitution belge, la Belgique est un État laïque, plus laïque que la France à bien des égards. C'est (en tous cas) la thèse développée dans cette publication.

-*Trois approfondis dans cet ouvrage* : l'égalité, la non-discrimination et la liberté religieuse. Par ailleurs, l'auteur y discute une série d'arguments invoqués pour contester le caractère laïque de l'État belge : la reconnaissance et le financement public des cultes, l'organisation de cours philosophiques dans l'enseignement officiel et l'absence d'interdiction explicite du port de signes convictionnels dans la fonction publique, entre autres. Le tout à travers une comparaison systématique avec le système français, généralement présenté comme le parangon de la laïcité. À travers cet ouvrage, l'auteur lance un appel pour la création d'une institution publique de protection de la laïcité.

Millot (Micheline), ***La laïcité. 25 questions***. (Éditions Novalis, 2007) Sociologue des religions, Professeur à l'Université de Québec. Jean Baubérot a participé à l'écriture de ce livre.

Après avoir cerné la notion de laïcité, les principes sur lesquels elle repose et ses implications sociales et politiques. M. Millot y rappelle la finalité de la laïcité, qui est de rendre possible dans les sociétés la liberté de conscience et de religion, et les principes qui la fondent : la neutralité de l'État, la séparation des pouvoirs et l'égalité de traitement des citoyens en matière de religion ou de liberté de conscience et de religion. Ensuite , l'auteure décrit plusieurs types de laïcité, au travers d'une typologie à la fois descriptive et normative qui se décline en cinq modèles - laïcité séparatiste, laïcité anticléricale ou antireligieuse, laïcité autoritaire, laïcité de foi civique et laïcité de reconnaissance - qu'elle situe sur les plans culturel et historique comme des moments de déploiement de la laïcité, qui ne se présentent pas forcément à l'état pur, mais qui se combinent entre eux.

Peillon (Vincent**),** ***Une religion pour la République, La foi laïque de Ferdinand Buisson***, Paris, Seuil, 2010.

Ferdinand Buisson préfère le mot « religion » (au terme de « irréligion » de Guyau, c'est que pour lui — contrairement à Guyau — ces deux termes ne se valent pas. Le mot « religion », pour Buisson, permet de relier le bien (la morale), le beau (l'art) et le vrai (la science), tout en reconnaissant qu'il s'agit de domaines différents. Ainsi, « la religion de l'avenir », c'est-à-dire « la foi laïque », résout le conflit entre ces trois domaines qui se disputent l'éducation. C'est pourquoi aussi Vincent Peillon voit dans cette foi laïque de Buisson « une religion pour la République ». et ce terme de 'religion' renvoie en réalité à la racine '*religare*' !

Pena-Ruiz (Henri**),** ***Dieu et Marianne*** , Paris, PUF, 1999.

Cet ouvrage du philosophe Henri Pena-Ruiz a pour but d'enraciner philosophiquement le principe de la laïcité, avec pour point de départ cette définition fondée sur l'étymologie (du grec laos, "peuple") : "La laïcité, c'est la présence à soi de la totalité du peuple." Avec les différentes approches de l'histoire, de la théologie et du droit, l'auteur s'efforce, par une réflexion sur les origines de l'idéal laïque, d'éclairer les enjeux de la société d'aujourd'hui où le communautarisme est source d'affrontement et où le moralisme prend trop souvent la place de la conscience.

Pena-Ruiz (Henri**),** ***Le Dictionnaire amoureux de la laïcité***, Paris, Plon, 2014. Les religions sont-elles dangereuses ? Non, si elles n'engagent que les croyants. Oui, si elles prétendent à nouveau dicter la loi commune. Les fanatismes religieux d'aujourd'hui sont inquiétants. Face à eux, un seul rempart : la laïcité. Une laïcité contestée par les nostalgiques des privilèges publics des religions. Pourtant elle fournit à des hommes d'origines très diverses un cadre commun universel, délivré des traditions rétrogrades.

Ainsi elle les unit tous en conjuguant le respect des différences et l'émancipation de chacun. Histoire, géographie, philosophie, littérature, théologie, sociologie, droit font de ce *livre une véritable encyclopédie de la laïcité*. On s'y promènera « à sauts et à gambades » pour en comprendre le sens

et l'enjeu, admirer ses héros, goûter les beaux textes qu'elle a inspirés, mesurer sa dynamique aux divers points du globe.

Pena-Ruiz (Henri), ***Qu'est-ce que la laïcité*** *?*, Paris, Gallimard, 2003. Le livre est un exposé pédagogique et très clair des fondements sémantiques, historiques et juridiques de la laïcité. L'auteur explique comment elle conduit à distinguer sphères publique et privée, rejeter le communautarisme, refuser les dogmes, assurer la neutralité de l'Etat vis-à-vis des confessions, garantir la liberté de conscience, lutter contre les discriminations de toute nature et respecter l'égalité des droits et des devoirs de tous les citoyens.

Poulat (Émile**),** ***Liberté, laïcité. La guerre des deux Frances et le principe de la modernité***, Paris, Éditions du Cerf / Éditions Cujas, 1987.

Voici un extrait de Baubérot rédigé après le décès de E. Poulat sur son site sur Médiapart. « Pendant plusieurs décennies, Poulat analyse des courants de la « France catholique », comme le catholicisme intransigeant et le modernisme. Mais, dès le départ, il étudie également « l'autre France », celle des utopies socialistes (Fourier) ou de l'anticléricalisme. La conjonction de ces intérêts intellectuels l'amène à publier, en 1987, un des premiers ouvrages scientifiques sur la laïcité : *Liberté, laïcité, la guerre des deux France et le principe de la modernité*. Il fallait ne pas craindre d'aller à contre-courant pour creuser un tel sillon au moment même où, après l'échec de l'abolition de la loi Debré par la gauche (1984), la laïcité apparaissait socialement discréditée. L'ouvrage était pionnier, de lecture parfois un peu difficile, et il n'a pas rencontré l'écho qu'il méritait. C'est, pourtant, un livre fondamental. On y trouve déjà la plupart des pistes qui ont été approfondies, depuis lors, par la recherche en sciences sociales, notamment dans le cadre du *Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité* (CNRS-EPHE) qui, en 1995, a succédé au GSR.

Spirale (Revue), ***Les enjeux de la laïcité***, spécial numéro 234 (automne 2010) Ce débat a des effets directs sur les notions de citoyenneté, pour des raisons que Jean Baubérot, dans l'ensemble de ses travaux, n'a cessé de mettre en évidence

: la citoyenneté est certes une position abstraite, dégagée de tous les particularismes, et elle fait se rejoindre dans la société, par la voix de l'État, tous les citoyens reconnaissant les valeurs de l'État exprimées dans les chartes ou dans la constitution. Mais cette citoyenneté héritière des Lumières suppose un renoncement important à la particularité (diversité religieuse, sexuelle, etc.) et dans le contexte contemporain, c'est cette diversité qui s'exprime fortement, en raison surtout de l'individualisme social. Jean Baubérot pense que cette diversité demeure un impensé du discours sur la République et que les sociétés actuelles montrent beaucoup de réticences à consentir les sacrifices exigés par l'homogénéité républicaine et la sécularisation laïque et désenchantée. De manière symétrique, les sociétés inspirées par un modèle libéral, comme la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada, n'ont jamais été attirées par le républicanisme français, qu'elles ont toujours considéré comme un système trop prompt à restreindre les droits fondamentaux. Mais elles connaissent de graves problèmes d'unité culturelle et dans certains cas, comme les Pays- Bas, critiquent ouvertement les modèles multiculturels qui ont commandé leurs politiques publiques au cours des trente dernières années. Le multiculturalisme ici est alors compris dans sa variante communautarienne plutôt que libérale ou civique.

Vinson (Eric) & Viguier-Vinson (Sophie), ***Jaurès le prophète,*** Paris, éditions Albin Michel, 2014.

Tout le monde croit connaître Jean Jaurès, icône républicaine, qui demeure encore dans les mémoires - cent ans après sa mort - le père du socialisme français, le fondateur de L'Humanité, l'historien de la Révolution française, l'inlassable combattant dreyfusard, le champion parlementaire de la séparation des Églises et de l'État, le pacifiste assassiné à la veille de la Grande Guerre. Mais d'où lui venait ce souffle qui l'habitait, quel était le fondement de son élan humaniste, et en quoi croyait-il ? Éric Vinson et Sophie Viguier-Vinson nous donnent à voir le vrai visage de Jaurès, celui du penseur et du «mystique» qui a inspiré le politique. Car Jaurès est non seulement un philosophe, normalien,

agrégé et docteur rivalisant avec Bergson, mais aussi un authentique spirituel. Si l'on néglige sa thèse sur La Réalité du monde sensible, si l'on passe à côté de sa spiritualité - qui s'oppose au pouvoir temporel de l'Église catholique, mais reconnaît en l'homme la présence du divin -, on ignore les principes mêmes qui ont guidé toute son action.

VI.4.

ANNEXES DE LA THÈSE

1.**Charte de la laïcité, 2013/2014** proposée par Mr Vincent Peillon ministre de l'Éducation Nationale.....307

2.**Déclaration pour la laïcité**.....Présentée par l'Observatoire français de la Laïcité 310

3. Déclaration universelle sur la Laïcité pour le XXIe 312

4. Glossaire…….....320

5. Remerciements…….……327

ANNEXE 1

CHARTE DE LA LAÏCITÉ
PRÉSENTÉE PAR M. VINCENT PEILLON

Vincent Peillon dévoile officiellement, lundi 9 septembre, la charte de la laïcité à l'école, dans un lycée de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). La "vocation" de ce texte est "non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter", explique le ministre de l'Education dans un courrier aux chefs d'établissement...Voici l'intégralité du texte envoyé aux établissements scolaires:

Vincent Peillon a officiellement expliqué et dévoilé lundi 9 septembre, la charte de la laïcité à l'école, dans un lycée (public) à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). La "vocation" de ce texte est "non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter", explique le ministre de l'Éducation dans un courrier aux chefs d'établissement.

Voici l'intégralité du texte :

La République est laïque. La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

1. La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2. La République laïque organise **la séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

3. La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun** avec **l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7. La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8. La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9. La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10. **Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11. **Les personnels ont un devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

12. **Les enseignements sont laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est à priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer

une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité**. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**

15. Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

ANNEXE 2

DÉCLARATION POUR LA LAÏCITÉ

Cette déclaration a été publiée par l'Observatoire National de la Laïcité en 2014

DÉCLARATION POUR LA LAÏCITÉ. La laïcité est notre bien commun. Elle doit être promue et défendue. Elle doit rassembler et ne pas être une source de divisions. Dans les circonstances d'aujourd'hui, propices aux interrogations et aux surenchères, il est de la responsabilité de l'Observatoire de la laïcité de rappeler ce qu'est la laïcité, affirmée par la Constitution de la République et organisée par la loi du 9 décembre 1905.

1.LA LAÏCITÉ EST D'ABORD UNE LIBERTÉ

La laïcité, c'est d'abord la liberté de conscience qui est la liberté de croire ou de ne pas croire. La liberté de croire implique celle de pratiquer une religion, en privé ou en public, dès lors que les manifestations de cette pratique ne portent pas atteinte à l'ordre public. La liberté de manifester ses convictions est encadrée, dans l'intérêt commun. La première limitation est l'interdiction faite aux agents publics et à tous ceux qui exercent une mission de service public de manifester leur appartenance religieuse : le service public doit être neutre pour que les usagers, quelles que soient leurs convictions, y soient traités à égalité. En 2004, pour préserver les élèves de toute pression et éviter tout conflit entre eux, a été interdit dans les écoles, collèges et lycées publics le port de signes ou tenues par lesquels ils manifestent ostensiblement une appartenance religieuse. En 2010, pour des raisons de sécurité publique et d'interaction sociale, la dissimulation du visage dans l'espace public a été interdite (voile intégral, cagoules, casques, etc.). Si l'encadrement est possible, la liberté doit demeurer le principe. Des interdictions générales de toute manifestation d'une appartenance religieuse et de signes religieux sur la voie publique ou dans les espaces collectifs privés ne renforceraient pas la laïcité mais la dénatureraient, en transformant une liberté encadrée en prohibition.

2.LA LAÏCITÉ GARANTIT LE RESPECT DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ

La laïcité, qui implique la séparation des Églises et de l'État, permet d'assurer l'égalité des citoyens, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses. Athées, agnostiques, indifférents, croyants de toutes les religions ont les mêmes droits. La loi ne peut distinguer entre les citoyens selon leurs convictions. Aucune obligation religieuse ne peut être imposée par la loi. Les religions ne peuvent pas s'immiscer dans les affaires de l'État et l'État doit respecter l'indépendance des religions. Stigmatiser une religion, imposer des

restrictions aux pratiques religieuses pour une seule religion porterait atteinte au principe républicain d'égalité et serait discriminatoire**.**

3.LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À L'IDÉAL RÉPUBLICAIN DE FRATERNITÉ

Ainsi que le proclame la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Pour autant, ils ne sont pas semblables. Ils ont la liberté d'exprimer leurs convictions et leurs appartenances particulières. Les citoyens peuvent d'autant mieux se rassembler et accepter leurs différences qu'ils adhèrent aux valeurs de la République. La laïcité fédère et renforce l'unité de la nation. Elle s'oppose à tout ce qui divise ou sépare. Elle est un facteur d'union et de concorde nationales et contribue ainsi à l'idéal républicain de fraternité. La laïcité doit être défendue contre ceux qui la combattent ou la nient. Ceux qui n'en respectent pas les règles doivent être sanctionnés. Mais une laïcité d'exclusion et d'interdits s'affaiblirait d'elle-même en niant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité sur lesquels elle est fondée.

ANNEXE N° 3

DÉCLARATION UNIVERSELLE SUR LA LAÏCITÉ AU XXIème SIÈCLE

Cette Déclaration universelle sur la laïcité au XXIe siècle a été signée par 250 intellectuels de 30 pays[310], et a été reconnue officiellement par le gouvernement français.

[310] Baubérot écrit, dans un article lié à la laïcité et intitulé « La laïcité, réalité internationale » in *Les laïcités dans le monde*, Paris, éditions PUF, 2009, collection « Que sais-je ? », pp. 3-4 : « *Il est donc possible d'étudier différentes laïcités existant sur notre planète en se montrant attentif aux processus historiques de laïcisation qui les ont constituées, aux fondements philosophiques qui les ont légitimées et à leur réalité sociale actuelle. Cela ne signifie pas que ces laïcités soient équivalentes ; au contraire, puisqu'il est possible de les évaluer par rapport à des indicateurs. Cela implique toutefois qu'un seuil minimal de laïcité ait été franchi.* »

PRÉAMBULE

Considérant les diversités religieuses et morales croissantes, au sein des sociétés actuelles, et les défis que rencontrent les États modernes pour favoriser le vivre-ensemble harmonieux ; considérant également la nécessité de respecter la pluralité des convictions religieuses, athées, agnostiques, philosophiques, et l'obligation de favoriser, par divers moyens, la délibération démocratique pacifique ; considérant enfin que la sensibilité croissante des individus et des peuples aux libertés et aux droits fondamentaux invite les États à veiller à l'équilibre entre les principes essentiels qui favorisent le respect de la diversité et l'intégration de tous les citoyens à la sphère publique, nous, universitaires et citoyens de différents pays, proposons à la réflexion de chacun et au débat public, la déclaration suivante.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Article 1. Tous les êtres humains ont droit au respect de leur liberté de conscience et de sa pratique individuelle et collective. Ce respect implique la liberté d'adhérer à une religion ou à des convictions philosophiques (notamment l'athéisme et l'agnosticisme), la reconnaissance de l'autonomie de la conscience individuelle, de la liberté personnelle des êtres humains des deux sexes et leur libre choix en matière de religion et de conviction. Il implique également le respect par l'État, dans les limites d'un ordre public démocratique et du respect des droits fondamentaux, de l'autonomie des religions et des convictions philosophiques.

Article 2. Pour que les États soient en mesure d'assurer un traitement égal des êtres humains et des différentes religions et convictions (dans les limites indiquées), l'ordre politique doit être libre d'élaborer des normes collectives sans qu'une religion ou conviction particulière domine le pouvoir et les institutions publiques. L'autonomie de l'État implique donc la dissociation de la loi civile et des normes religieuses ou philosophiques particulières. Les

religions et les groupes de convictions peuvent librement participer aux débats de la société civile. En revanche, ils ne doivent en aucune façon, surplomber cette société et lui imposer a priori des doctrines ou des comportements.

Article 3. L'égalité n'est pas seulement formelle, elle doit se traduire dans la pratique politique par une vigilance constante pour qu'aucune discrimination ne soit exercée contre des êtres humains, dans l'exercice de leurs droits, en particulier de leurs droits de citoyens, quelle que soit leur appartenance ou leur non-appartenance à une religion ou à une philosophie. Pour que soit respectée la liberté d'appartenance (ou de non-appartenance) de chacun, des accommodements raisonnables peuvent s'avérer nécessaires entre les traditions nationales issues de groupes majoritaires et des groupes minoritaires.

LA LAÏCITÉ COMME PRINCIPE FONDAMENTAL DES ÉTATS DE DROIT

Article 4. Nous définissons la laïcité comme l'harmonisation, dans diverses conjonctures socio-historiques et géopolitiques, des trois principes déjà indiqués : respect de la liberté de conscience et de sa pratique individuelle et collective ; autonomie du politique et de la société civile à l'égard des normes religieuses et philosophiques particulières ; non-discrimination directe ou indirecte envers des êtres humains.

Article 5. En effet, un processus de laïcisation émerge quand l'Etat ne se trouve plus légitimé par une religion ou une famille de pensée particulière et quand l'ensemble des citoyens peuvent délibérer pacifiquement, en égalité de droits et de dignité, pour exercer leur souveraineté dans l'exercice du pouvoir politique. En respectant les principes indiqués, ce processus s'effectue en lien étroit avec la formation de tout État moderne qui entend assurer les droits fondamentaux de chaque citoyen. Des éléments de laïcité apparaissent donc nécessairement dans toute société qui veut harmoniser des rapports sociaux marqués par des intérêts et des conceptions morales ou religieuses plurielles.

Article 6. La laïcité, ainsi conçue, constitue un élément clef de la vie démocratique. Elle imprègne inéluctablement le politique et le juridique, accompagnant en cela l'avancée de la démocratie, la reconnaissance des droits fondamentaux et l'acceptation sociale et politique du pluralisme.

Article 7. La laïcité n'est donc l'apanage d'aucune culture, d'aucune nation, d'aucun continent. Elle peut exister dans des conjonctures où le terme n'a pas été traditionnellement utilisé. Des processus de laïcisation ont eu lieu, ou peuvent avoir lieu, dans diverses cultures et civilisation, sans être forcément dénommés comme tels.

DES DÉBATS DE LA LAÏCITÉ

Article 8. L'organisation publique du calendrier, les cérémonies officielles d'enterrement, l'existence de sanctuaires civiques liés à des formes de religion civile et, d'une manière générale, l'équilibre entre ce qui est issu de l'héritage historique et ce qui est accordé au pluralisme actuel en matière de religion et de conviction dans une société donnée, ne peuvent être considérés comme réglés de façon immuable et rejetés dans l'impensé. Cela constitue, au contraire, l'enjeu d'un débat laïque, pacifique et démocratique.

Article 9. Le respect concret de la liberté de conscience, l'autonomie du politique et de la société à l'égard de normes particulières, la non-discrimination, doivent s'appliquer aux nécessaires débats concernant les rapports du corps à la sexualité, à la maladie et à la mort, à l'émancipation des femmes, aux questions de l'éducation des enfants, aux mariages mixtes, à la condition des adeptes de minorités religieuses ou non religieuses, des incroyants et de ceux qui critiquent la religion.

Article 10. L'équilibre entre les trois principes constitutifs de la laïcité constitue également un fil directeur pour les débats démocratiques sur le libre exercice du culte, la liberté d'expression, de manifestation des convictions religieuses et philosophiques, le prosélytisme et ses limites par respect de l'autre, les interférences et les distinctions nécessaires entre les divers domaines de la vie

sociale, les obligations et les accommodements raisonnables dans la vie scolaire ou professionnelle.

Article 11. Les débats sur ces différentes questions mettent en jeu la représentation de l'identité nationale, les règles de santé publique, les conflits possibles entre la loi civile, les représentations morales particulières et la liberté de choix individuel, le principe de compatibilité des libertés. Dans aucun pays ni aucune société il n'existe de laïcité absolue ; pour autant les diverses réponses apportées ne sont nullement équivalentes en matière de laïcité.

LA LAÏCITÉ ET LES DÉFIS DU XXIème SIÈCLE

Article 12. En effet, la représentation des droits fondamentaux a beaucoup évolué depuis les premières proclamations des droits (à la fin du XVIIIe siècle). La signification concrète de l'égale dignité des êtres humains et de l'égalité des droits est en jeu dans les réponses données. Or le cadre étatique de la laïcité fait face aujourd'hui aux problèmes des statuts spécifiques et du droit commun, des divergences entre la loi civile et certaines normes religieuses et de conviction, de la compatibilité entre les droits des parents et ce que les conventions internationales considèrent comme les droits de l'enfant, ainsi que du droit au blasphème.

Article 13. Par ailleurs, dans différents pays démocratiques, le processus historique de laïcisation semble être arrivé, pour de nombreux citoyens, à une spécificité nationale dont la remise en cause suscite des craintes. Et plus le processus de laïcisation a été long et conflictuel, plus la peur du changement peut se manifester. Mais de profondes mutations sociales s'effectuent et la laïcité ne saurait être rigide ou immobile. Il faut donc éviter crispations et phobies, pour savoir trouver des réponses nouvelles aux défis nouveaux.

Article 14. Là où ils ont eu lieu, les processus de laïcisation ont correspondu historiquement à un temps où les grandes traditions religieuses constituaient des systèmes d'emprise sociale. La réussite de ces processus a engendré une

certaine individualisation du religieux et du convictionnel, qui devient alors une dimension de la liberté de choix personnel. Contrairement à ce qui est craint dans certaines sociétés, la laïcité ne signifie pas l'abolition de la religion mais la liberté de choix en matière de religion. Cela implique aujourd'hui encore, là où cela est nécessaire, de déconnecter le religieux des évidences sociales et de toute imposition politique. Mais qui dit liberté de choix dit également libre possibilité d'une authenticité religieuse ou convictionnelle.

Article 15. Religions et convictions philosophiques constituent alors socialement des lieux de ressources culturelles. La laïcité du XXIe siècle doit permettre d'articuler diversité culturelle et unité du lien politique et social, tout comme les laïcités historiques ont dû apprendre à concilier les diversités religieuses avec l'unité de ce lien. C'est à partir de ce contexte global qu'il faut analyser l'émergence de nouvelles formes de religiosités, qu'il s'agisse de bricolages entre traditions religieuses, de mélanges de religieux et de non-religieux, de nouvelles expressions religieuses, mais aussi de formes diverses de radicalismes religieux. C'est également dans le contexte de l'individualisation qu'il faut comprendre pourquoi il est difficile de réduire le religieux au seul exercice du culte et pourquoi la laïcité comme cadre général d'un vivre-ensemble harmonieux est plus que jamais souhaitable.

Article 16. La croyance que le progrès scientifique et technique pouvait engendrer du progrès moral et social se trouve, aujourd'hui, en déclin ; cela contribue à rendre l'avenir incertain, la projection dans cet avenir plus difficile, les débats politiques et sociaux moins lisibles. Après les illusions du progrès, on risque de privilégier unilatéralement les racines. Cette situation nous incite à faire preuve de créativité, dans le cadre de la laïcité, pour inventer de nouvelles formes du lien politique et social capables d'assumer cette nouvelle conjoncture, de trouver de nouveaux rapports à l'histoire que nous construisons ensemble.

Article 17. Les différents processus de laïcisation ont correspondu aux différents développements des États. Les laïcités ont pris, d'ailleurs, des formes

diverses suivant que l'État se montrait centralisateur ou fédéral. La construction de grands ensembles supra-étatiques et le relatif mais réel détachement du juridique par rapport à l'étatique créent une nouvelle donne. L'État, cependant, se trouve peut-être plus dans une phase de mutation que de véritable déclin. Tendanciellement, il agit moins dans la sphère du marché et perd, au moins partiellement, le rôle d'État-providence qu'il a plus ou moins revêtu dans beaucoup de pays. En revanche, il intervient dans des sphères jusqu'alors considérées comme privées, voire intimes, et répond peut-être encore plus que par le passé à des demandes sécuritaires, dont certaines peuvent menacer les libertés. Il nous faut donc inventer de nouveaux liens entre la laïcité et la justice sociale, la garantie et l'amplification des libertés individuelles et collectives.

Article 18. Tout en veillant à ce que la laïcité ne prenne elle-même, dans ce nouveau contexte, des aspects de religion civile où elle se sacraliserait plus ou moins, l'apprentissage des principes inhérents à la laïcité peut contribuer à une culture de paix civile. Ceci exige que la laïcité ne soit pas conçue comme une idéologie anticléricale ou intangible. C'est une conception laïque, dynamique et inventive qui donnera une réponse démocratique aux principaux défis du XXIème siècle. Cela lui permettra d'apparaître réellement comme un principe fondamental du vivre-ensemble dans des contextes où la pluralité des conceptions du monde ne doit pas apparaître comme une menace mais plutôt comme une véritable richesse.

[FIN]

GLOSSAIRE DE LA THÈSE

Définitions proposées pour quelques termes et concepts employés

Agnostique : en philosophie, adepte de l'agnosticisme, théorie selon laquelle tout ce qui est au-delà du donné, la métaphysique, ne peut être connu, est insaisissable.

Anomie, anomique : sans loi ; sans règles. Une société non organisée, anarchique, etc.

Dialogique : ce qualificatif renvoie à une « association complexe (complémentaire, concurrente, antagoniste) d'instances nécessaires à l'existence d'un phénomène organisé » (Morin, 1986, p.98) ; « unité symbiotique de deux logiques qui se nourrissent l'une l'autre, se concurrencent, se parasitent mutuellement, s'opposent et se combattent à mort » (Morin, 1977,

p. 80). L'exemple le plus flagrant donné dans cette recherche est l'opposition entre les 2 concepts profane et sacré.

Ego : terme relié à la partie égocentrée de l'être humain. Souvent aussi associée au terme de « mental » .

Emphythéotique : '"emphytéose" ou " bail emphytéotique" est un type de bail fait pour une durée de plus de dix-huit ans minimum et de quatre-vingt-dix-neuf ans maximum. L'emphytéose constitue un droit réel immobilier. Pour cette raison le contrat qui le constitue doit faire l'objet d'une publicité foncière.

Hiérophanie : le terme hiérophanie (nom féminin, du grec "ἱερός" (hieros), "sacré", "saint" et "φαίνειν" (phainein), révélé) dont le sens renvoie à une "manifestation du sacré" ; il fut créé par Mircea Eliade dans son *Traité d'histoire des religions.* Ce vocable est issu du mot hiérophante. On le retrouve également dans bon nombre de ses ouvrages comme dans *Le sacré et le profane.* Pour Philippe Cornu[311], la hiérophanie, qui désigne la manifestation du sacré, « consiste non pas en l'irruption d'une puissance numineuse extérieure dans le domaine profane, mais s'exprime dans un regard neuf sur ce qui nous entoure et sur nous-même, la vision pure. »

Indicible : ce qu'on ne peut dire ou exprimer ; quand nous sommes submergés par une émotion, et qu'on « reste sans voix », Quand un phénomène nous émerveille , qui nous dépasse et qu'on ne peut ni décrire, ni expliquer ni exprimer, ce fait est indicible. Ce qui est intraduisible en mots, indescriptible, ineffable, inexprimable ou indéterminable...Une angoisse, une douleur, une effroi, une émotion ou une épouvante, une joie ou une mélancolie, une peur, un plaisir, une beauté, un supplice peuvent être qualifiés d'indicibles !

[311] CORNU (Philippe), *Le bouddhisme : une philosophie du bonheur* ?, Paris, Le Seuil, 2013, p. 71.

Individuation : acte, ou concept philosophique permettant à la personne d'attribuer à soi-même, de s'approprier par notre spiritualité (individuelle), une action ou une pensée.

Intelligence divergente : ce terme s'oppose - ou complète - l'expression « intelligence convergente », qui renvoie à une intelligence classique liée au cerveau gauche, alors que l'intelligence divergente , encore dénommée « fluide » renvoie à l'autre cerveau, plus *ouvert et moins cartésien.* L'intelligence divergente renvoie aux qualités d'invention, de création, de créativité, d'intuition, au sens de l'humour, au rapprochement des inattendus, à la poésie, aux qualités féminines, aux manières non prévisibles de résoudre un problème, etc. Les études philosophiques et américaines de *Torrance* ont conduit les chercheurs des USA à travailler sur les QID et QIC. (« quotient intelligence divergente, et quotient d'intelligence convergente »).

Laïcisation : à distinguer du terme 'sécularisation'. La laïcisation est la mise en pratique des principes de la laïcité à l'intérieur d'un État.

Laïcisme : le laïcisme renvoie à une opposition, une position anticléricale, elle renvoie à une étymologie de la laïcité dont elle s'est affranchie en évoluant dans l'histoire du concept (Maronneau, 2018, pp.15-16). Ce terme est associé aussi au qualificatif « laïcard » qui renvoie aux critiqueurs de l'église et des ecclésiastiques. (laïcité de rejet de la religion) .

Orthodoxie / Orthopraxie : l'orthopraxie désigne ce qui est en conformité avec les rites prescrits, ce qui est en respect légitime des règles, alors que l'orthodoxie renvoie plus à une bonne conduite (morale) choisie et non imposée.

Religion : la religion est un système de croyance qui repose sur deux liens : « vertical » – avec un ou des dieux – et « horizontal » – avec une communauté d'hommes de foi. Si vous êtes croyant, la religion dépendra pour vous d'une révélation, sans quoi elle se confondrait avec la superstition ou la magie.
Quand on réfléchit à la racine de religion, il y aurait deux étymologies distinctes, c'est-à-dire soit « *relegere* », soit *religare*, ce dernier terme renvoie à « ce qui permet de lier, ce qui relie », alors que « *relegere »* renvoie à « *legere* », donc à cueillir, ou rassembler.

Pour Durkheim: « *Une religion est un système solidaire de croyances relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent.* » (*) On se gardera d'entrer dans une analyse détaillée de la définition de la religion de Durkheim et de ses déficiences dans ce cadre, exercice qui a par ailleurs été fait maintes fois par d'autres. Soulignons que cette compréhension se veut dynamique: la religion n'est pas un ensemble statique de choses ou d'idées, mais bien un système de sens sous la forme de forces, d'où l'emphase durkheimienne sur le caractère coercitif et obligatoire de la religion. Ces forces sont un produit de l'état de société. Elles sont à la fois ce qui lie les individus les Uns aux Autres et ce qui les contraint à agir d'une manière déterminée. Pour Durkheim, on le sait, *« les représentations religieuses (divinités, totems et autres) ne sont que des représentations de la société elle-même »*.

Religiosité : elle peut être liée à une religion ou non, alors on peut évoquer aussi la spiritualité **:**

→ évoquons ici les deux racines latines *religare* et *religere*, qui n'ont pas le même sens étymologique (voir ci-dessus).

→*la différence entre religiosité et religion*. Pour la Société Québécoise pour l'Étude de la Religion (SQÉR), s'exprime ainsi : la religiosité relative à une expérience de sens et à un sentiment de transcendance. La religion, en revanche, est la croyance en des êtres spirituels. Une telle croyance peut être étudiée à partir de son externalité (système d'images projeté en icônes, cantiques, gestes et postures) ou depuis l'intériorité de l'expérience que vit le pratiquant."

Sacralisation : action d'attribuer un caractère sacré à quelque chose ; fait d'être sacralisé. (Larousse) On désigne par conséquent sous le nom sacralisation le fait de survaloriser une personne, un objet, un phénomène ou une idée au point de ressentir leur remise en question comme un interdit ou tabou. (Wikipedia)
La sacralisation peut être interprétée positivement, comme synonyme de sanctification, associée à l'idée d'une divinité ou d'un bien suprême et par conséquent être interprétée comme le contraire de la diabolisation. À l'inverse, et d'un point de vue plus 'moderniste', la sacralisation peut être assimilée à l'idolâtrie, au fétichisme, à la magie et à la religion ; considérée de ce fait, comme relevant de postures « archaïques », « irrationnelles » ou « conservatrices », au sens péjoratif de ces termes.

Sacré : souvent les définitions proposées du sacré opposent ce concept à celui de profane ;

Sacré laïque (ex : un spectacle indicible, tel un merveilleux coucher de soleil, magique, qui nous surprend, hors de tout dogme, relève d'un sacré laïque)
« ***Un éveil au sacré laïque*** » peut renvoyer au magique, à l'extraordinaire, à la beauté de la nature, à un fait qui nous surprend et nous dépasse ou incompréhensible.

Sacré et profane : ces deux concepts sont souvent opposés et même considérés comme contraires ou contradictoires. La définition du sacré et du profane, qui pouvait sembler simple, n'est donc rien moins qu'acquise. Non pas seulement parce qu'elle est complexe, mais parce qu'elle n'est pas immuable, ou multi-définitionnelle (voir partie IV)

La frontière entre eux n'est jamais close, puisque les deux éléments qui l'ouvrent et la ferment, le rite et le symbole, sont intégrés l'un dans l'autre. Profane et sacré ne sont pas, contrairement à ce que pourrait laisser croire le vocabulaire employé tout au long de ce travail, des domaines définis, délimités, clos, clôturés. Il s'agit plutôt de mouvements, d'élans dans une direction ou dans une autre, de vecteurs. Dépassons donc le point de départ de notre réflexion : ce n'est sans doute pas l'inutile, le sacré qui définit l'homme, mais ce mouvement incessant entre la recherche de la satisfaction nécessaire et la quête du plaisir, l'aventure du désir.

Sécularisation :

1er sens. Étymologiquement, consiste à faire passer des biens d'Église dans le domaine public, ou encore, à soustraire à l'influence des institutions religieuses des fonctions ou des biens qui lui appartenaient.

2ème sens. Laïcisation d'un texte, d'une coutume, d'une pratique qu'on croyait ou pensait religieuse, et qu'on «épure de toute trace ou influence religieuse. Exemple d'une institution passant d'une identité religieuse à une identité plus laïque, et donc « séculière » : l'Université de Harvard.

Dans leur ouvrage commun Baubérot A. et Milot M. (*Laïcité sans frontières, 2011)* précisent que « la sécularisation de la société et celle des religions doivent être différenciées de la laïcisation politique (avec les lois qu'elle implique), afin de bien cerner les effets de chacune et leurs évolutions, et de mieux comprendre la situation actuelle dans ses diverses dimensions. Par exemple, les signes de visibilité des religions dans l'espace public n'empiètent pas sur la laïcisation : les États peuvent faire droit à certaines demandes religieuses, sans se départir de leur volonté de laïcisation de la vie sociale. »

3ème sens. En termes d'activités de sécularisation, John Sommerville définit ce terme par « le transfert d'activités religieuses en institutions séculières, par exemple des services sociaux donnés non plus par un groupe religieux mais par le gouvernement. » (voir Wikipedia). Un exemple peut être donné avec la gestion des églises qui passe en France d'un statut ecclésiastique à un statut communal (et donc laïcisé). Ici , on peut aussi penser à un statut qualifié de « neutre ».

Spiritualité : elle caractérise la vie de l'esprit, une activité spirituelle liée aux questions métaphysiques. Elle peut soit être dépendante d'une religion, soit être une construction indépendante de la personne, non soumise à un dogme, venant de l'intuition ou d'une inspiration ou d'une conviction personnelle.

Spiritualité laïque : se dit d'une spiritualité hors religion ou adogmatique ; Certains philosophes parlent d'une « spiritualité athée », une vie de l'esprit non liée à un dogme ou associée à une religion.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord Mme Grange, ma Directrice de Thèse qui a accepté de diriger ce doctorat très particulier, toute ma gratitude pour l'aide, les conseils, les références. Et le reste !

Je remercie aussi les bibliothécaires de l'université de Tours, qui ont œuvré avec patience et disponibilité …

Je remercie ma chère épouse qui, pendant trois années, a supporté un mari souvent indisponible pour les multiples tâches qu'un homme peut et doit pouvoir accomplir dans la maison….et en dehors !

Je remercie Florent Pasquier pour m'avoir confié sa classe à la Sorbonne – INSPE - pendant toute une demi-journée et de m'avoir fait confiance !

Je remercie de même le Secrétariat FAC pour sa patience.

Je remercie Mr Bertin, d'ANGERS qui a accepté de me prêter la revue ESSIACHES sur le Sacré .

Je remercie les responsables d'ADUM et le personnel.

Je remercie les membres de la Bibliothèque Section Philosophie

MERCI AUSSI aux professeurs qui ont assuré les divers cours permettant d'obtenir des crédits.

Merci aux membres du jury d'avoir accepté de siéger !

Je remercie enfin les nombreuses personnes que j'ai rencontrées pour leurs encouragements et leur bienveillance.

Guy LHEUREUX

Le sacré et la laïcité

Cette thèse a pour objectifs d'étudier les liens et les points communs entre les deux concepts, afin de répondre tout d'abord aux interrogations essentielles : la laïcité peut-elle être sacrée ? et le sacré peut-il être laïque ?Considérant que la spiritualité elle-même peut être considérée comme laïque et pas forcément religieuse, cette recherche tente donc ce challenge de rapprocher le sacré de la laïcité en faisant le pari que le sacré n'est pas le seul apanage de la religion ni le monopole des dogmes. Après avoir défini les concepts et illustré leur champ d'investigation, le chercheur propose une comparaison des points communs possibles, des exemples de convergences dans les différents secteurs de la société : ancrages partagés en éthique et morale, liens avec l'École Publique, applications politiques communes, connexions des 2 concepts avec les Arts, la sauvegarde de la Nature, la Spiritualité, les Valeurs Humaines. En conclusion, les observations et constats effectués par le doctorant attestent que de nombreux lien sociaux, sociétaux, culturels, philosophiques, éthiques,environnementaux, éducatifs, politiques permettent de répondre positivement aux questions initiales de cette recherche. La société française a donc pu sacraliser la laïcité en plusieurs domaines essentiels de notre vie,aussi peut-on aujourd'hui, penser et reconnaître que le sacré peut être laïque et que la laïcité peut revendiquer d'être devenu un principe et une valeur vraiment sacré(e)s, Un nouveau champ de recherches est donc bien ouvert en philosophie qui enrichira la quête heuristique du vivre-ensemble, du savoir-être, et de la spiritualité de notre république démocratique et républicaine. Mots-Clés : laïcité, sacré, spiritualité laïque, valeurs humanistes, principe constitutionnel, liberté de croire,égalité, justice, tolérance, droits & devoirs fondamentaux, sacralité et politique.

Mots-Clés : laïcité, sacré, spiritualité laïque, valeurs humanistes, principe constitutionnel, liberté de croire, égalité, justice, tolérance, droits & devoirs fondamentaux, sacralité et politique

PRESENTATIVE TEXT OF THE SUBJECT OF THESIS : THE SACRED AND LAICITY

The objectives of this thesis are to study the links and commonalities between the two concepts, in order to first answer the essential questions: can laïcity be sacred? and can the sacred be secular? Considering that spirituality itself can be considered as secular and not necessarily religious, this research therefore attempts this challenge of bringing the sacred closer to laïcity by betting that the sacred is not the sole prerogative of religion nor the monopoly of dogmas.

After having defined the concepts and illustrated their field of investigation, the researcher offers a comparison of possible common points, examples of convergences in the different sectors of society: shared roots in ethics and morals, links with the Public School, applications. common policies, connections of the 2 concepts with the Arts, the preservation of Nature, spirituality, Human Values. In conclusion, the observations and observations made by the doctoral student attest that numerous social, societal, cultural, philosophical, ethical, environmental, educational and political links allow us to respond positively to the initial questions of this research. French society has therefore been able to sanctify secularism in several essential areas of our life, so today we can think and recognize that the sacred can be secular and that secularism can claim to have become a principle and a real value. sacred, A new field of research is therefore well open in philosophy which enriches the heuristic quest for living together, interpersonal skills, and spirituality in our democratic and republican republic.

Keywords: laïcity, sacredness, secular spirituality, humanist values, constitutional principle, freedom to believe, equality, justice, tolerance, fundamental rights & duties, sacredness and politics.